



Évaluation des formations

## RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Arts, lettres, langues,  
sciences humaines et sociales

Université de Lille

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E

Rapport publié le 06/06/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Mireille BASTIEN, Corinne LE NEUN,  
Michel PETIT, co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

### Humanités :

- Licence Arts
- Licence Histoire
- Licence Histoire de l'art et archéologie
- Licence Humanités
- Licence Lettres
- Licence Philosophie
- Licence Sciences du langage
- Master Arts
- Master Histoire
- Master Histoire de l'art
- Master Lettres
- Master Mondes anciens
- Master Patrimoine et musées
- Master Philosophie
- Master Sciences du langage
- Master Sciences et cultures du visuel

### Information, communication, culture :

- Licence Information-communication
- Licence Sciences sociales
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication
- Licence professionnelle Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine
- Licence professionnelle Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse
- Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques
- Master Culture et communication
- Master Information, communication
- Master Information, documentation

### Langues et cultures étrangères :

- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Langues et sociétés
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits
- Master Traduction et interprétation

### Sciences sociales :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Psychologie
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence Sociologie (Lille 1)

- Licence Sociologie (Lille 3)
- Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques (Lille 1)
- Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques (Lille 2)
- Licence professionnelle Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi
- Licence professionnelle Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme (Lille 1)
- Licence professionnelle Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme (Lille 3)
- Master Géographie
- Master intervention et développement social
- Master Management
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sociologie
- Master Urbanisme et aménagement

## PRÉSENTATION

Présent, selon les disciplines, sur les deux campus de Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, et de la Gare de Roubaix à Roubaix, le champ *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales* (ALLSHS) est l'un des quatre champs de l'Université de Lille. Il regroupe en quatre sous-champs les grandes disciplines enseignées : *Humanités - Information, communication, culture - Langues et cultures étrangères - Sciences sociales*. Toutes les formations sont rattachées à l'École doctorale (ED « Sciences de l'homme et de la société » au sein du collège doctoral de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Lille Nord de France et, selon les diplômes, à une ou plusieurs unités de recherche. Elles accueillent 30 % des étudiants de l'Université de Lille (en 2017, 65 000 inscrits).

À ce jour, porté par 11 composantes de l'Université de Lille qui en compte 24, le champ ALLSHS s'est enrichi des diplômes de géographie, de sociologie, d'aménagement et urbanisme ainsi que ceux des sciences de l'éducation, soit un total de 23 % de l'ensemble des formations lilloises. Il déploie 16 mentions de licence (L), 9 de licences professionnelles (LP) et 23 de master (M) dont 2 masters, *Géographie*, et *Urbanisme et aménagement*, co-accrédités lors du dernier contrat (2015-2019) avec des partenaires universitaires de la ComUE Lille Nord de France. L'ensemble de ces diplômes fait l'objet de la présente évaluation.

S'y ajoutent 2 diplômes universitaires de technologie (DUT), 1 diplôme d'études universitaires scientifique et technique *Métiers des bibliothèques*, 2 certificats universitaires *Formation à l'entretien d'explicitation et Concevoir et réaliser une formation en apprentissage mixte ou « blended learning »*, 36 diplômes universitaires (répartis entre langues vivantes étrangères et anciennes, psychologie, sciences de l'éducation, sciences du langage et arts) et 1 diplôme d'accès aux études universitaires, parcours scientifique.

Dans les perspectives affichées pour le prochain contrat quinquennal, l'offre de formation est amenée à évoluer avec l'harmonisation de la licence *Sociologie* et de trois LP, *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* et *Métiers de la communication : chargé de communication*, actuellement en doublon au sein de l'université.

On observe des doubles licences ou master entre les mentions de sciences humaines (*Histoire, Histoire de l'art, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Lettres, Philosophie et Sciences du langage*) et entre d'autres champs disciplinaires (*Droit/Histoire de l'art, Économie et gestion/Sociologie*) ; un master *Administration territoriale* en partage entre *Histoire, Lettres, Philosophie* ; des parcours bi-disciplinaires en licence (*Philosophie/Sociologie, Sociologie/Histoire*).

Par ailleurs, le champ a multiplié ses partenaires d'enseignement : École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) dans le cadre du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille, avec la création de l'Académie du même nom.

Les objectifs visés, en termes d'emplois, se déclinent comme suit : les métiers de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation (niveau Bac+8), les métiers spécifiques à la culture (dont archives, médiation et patrimoine), à l'information et à la communication (dont les métiers du journalisme et de la presse), à la traduction et à l'interprétariat, les métiers relevant des sciences humaines (préparation à l'examen en orthophonie, titre de psychologue) ou encore, les métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, du commerce, de la négociation internationale et de l'intervention sociale.

Le taux d'insertion professionnelle du champ ALLSHS est affiché à hauteur de 89 % (pour un taux moyen de l'établissement de 92 %), selon les résultats d'une enquête portant sur les diplômés de master de 2014, 30 mois après l'obtention du diplôme. Sur la base de critères d'observations similaires, il est de 82 % pour les diplômés de LP.

Dans le cadre d'une réflexion sur la mise en place d'une dizaine de composantes pour l'ensemble des formations lilloises, permettant une nouvelle cartographie de l'université, des rapprochements sont en réflexion entre les composantes « Humanités » et « Sciences historiques, artistiques et politiques » (SHAP), celles englobant les sciences sociales ou encore, les langues et cultures étrangères.

## AVIS GLOBAL

Il convient de signaler que l'offre de formation proposée à l'expertise par l'Université de Lille reflète avant tout l'histoire distincte des trois anciens établissements dont la fusion est très récente (1<sup>er</sup> janvier 2018). En conséquence, une partie des remarques formulées par le comité d'expertise ne s'explique que par un passé révolu.

Le soin apporté au document de présentation du champ permet de bien mesurer l'importance et la complexité du processus de transition vers l'université unique, et de comprendre globalement la dynamique d'ensemble du processus de fusion et de ses implications dans l'offre de formation. Le champ ALLSHS s'inscrit dans la démarche de développement des quatre axes stratégiques définis par l'établissement : (1) réussite étudiante ; (2) formation tout au long de la vie ; (3) internationalisation des formations ; (4) innovation pédagogique. Bien que ces rubriques soient très inégalement renseignées dans les documents relatifs à chacune des formations du champ, le comité d'expertise est sensible à l'effort d'analyse en termes de forces et faiblesses globales, exposées dans le document. Il aurait cependant apprécié que l'établissement fournisse l'ensemble des documents et informations nécessaires au travail d'expertise, en particulier les suppléments au diplôme, les données exhaustives et fiables aussi bien sur les résultats que sur le devenir des diplômés.

Dans la structuration actuelle et récente, chacun des quatre champs de formation, est divisé en sous-champs, censés refléter les disciplines qui leur sont plus particulières. On peut alors s'étonner de trouver dans le sous-champ *Sciences sociales* du champ ALLSHS, deux formations (LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* et master *Management* issus de l'ex-Université Lille 3) dont les intitulés correspondent à un autre champ (sous-champ *Gestion, management* du champ *Droit, économie, gestion*). L'ambiguïté persiste même si l'on considère la composante de rattachement de ce master (« Développement, Éducation, Culture, Communication, Information, Développement » - DECCID). Elle n'est pas résolue non plus si l'on tient compte d'une cohérence potentiellement assurée par l'adossement des formations du champ à une unique ED. À cet égard, il est regrettable que l'effort de synthèse exprimé dans le tableau listant les mentions du champ ne s'accompagne pas d'un lexique permettant d'identifier les laboratoires autrement que par leurs acronymes.

Outre l'ampleur de l'empan thématique de ses formations, le champ revendique la pluridisciplinarité de certaines d'entre elles, en interne ou avec d'autres champs, notamment en licence. Quoique diversement concrétisée, il s'agit là d'une caractéristique à souligner puisqu'elle contribue à la personnalisation des stratégies individuelles, à la progressivité de la spécialisation, donc à la réussite ; elle peut même conduire à une double qualification propice à l'insertion professionnelle. On regrette cependant que l'aspect bi-disciplinaire qui figure dans le document champ ne soit pas toujours concrétisé dans celui des formations concernées. De surcroît, le rapprochement judicieux avec certaines écoles du site, bien que signalé dans le document, reste à faire pour certaines des formations du champ, en particulier lorsqu'il s'agit de l'ESPE. Par ailleurs, il serait utile de situer l'offre de formation du champ, non seulement dans l'environnement régional des Hauts-de-France mais de l'élargir plus généralement à l'Île-de-France, géographiquement proche.

Les liens avec le monde socio-professionnel constituent un point général à améliorer, comme il ressort de l'analyse des formations. L'augmentation des conventions-cadres avec certains partenaires, quand bien même appréciable, reste à renforcer tout comme la participation de professionnels dans certaines formations et de représentants du monde socio-professionnel dans le pilotage des formations. On note un effort d'adaptation qui reste toutefois susceptible d'amélioration, à la demande de formation tout au long de la vie, issue de publics divers.

Le champ est inséré dans un environnement scientifique solide dont la cohérence peut se lire par l'intégration des laboratoires dans une seule ED (« Sciences de l'homme et de la société »). L'importance accordée à la recherche est censée toucher l'ensemble des formations, y compris les LP ; ce qui se dégage bien de l'analyse des dossiers fournis par les formations. Toutefois, on note que les efforts portés sur la recherche par l'établissement sont focalisés sur des domaines d'excellence dont les sciences de l'homme et de la société semblent, pour l'instant, exclues. Il s'agit là d'un point dont il est reconnu qu'il reste à améliorer. On peut alors comprendre que la partie relative à la recherche soit modeste et s'étonner de l'accent, porté dans le document de présentation du champ, sur l'intervention des doctorants dans les formations de niveaux licence et master. On ne dispose pas d'informations permettant d'estimer le caractère remarquable de cette pratique, largement usuelle dans les universités et permettant souvent de pallier le manque de titulaires. S'il s'agit là d'une préfiguration d'une future pratique professionnelle, telle que le métier d'enseignant-chercheur, elle est appréciable. Il serait alors utile de proposer aux doctorants des compléments de formation centrés sur l'accompagnement à la pratique de l'enseignement mais aussi, d'autres voies professionnelles extérieures à l'université. Finalement, l'absence de mise en valeur de la recherche dans une grande partie des dossiers des formations est inquiétante.

Au-delà du fait que l'établissement se revendique comme « université mondiale », il convient de noter que cette mondialisation ne s'exprime que relativement dans le champ ALLSHS. Elle est manifeste dans le cas des doubles diplômes (une licence, cinq masters pour lesquels l'établissement étranger partenaire est nommé - il ne l'est pas pour un sixième master - et un parcours d'une mention de master). On note aussi un master Erasmus Mundus, en contrat avec plusieurs universités étrangères. Au-delà de ces cas particuliers, le développement de l'ouverture à l'international est un point à améliorer.

La restructuration des trois ex-universités en établissement unique a conduit le champ à détailler le processus sous-jacent à la fusion. Cet exercice a permis de mettre en évidence le pilotage de l'établissement. De nouvelles fonctions ont été définies pour les missions communes aux quatre champs (formation continue et alternance ; innovation pédagogique ; orientation-insertion ; langues ; métiers de l'enseignement ; entrepreneuriat), en lien avec les services administratifs appropriés. Le circuit des échanges aboutissant aux décisions centrales est correctement présenté. Par ailleurs, des groupes de travail politiques et techniques ont été créés pour traiter de sujets transversaux. Toutefois, au-delà de la structuration d'ensemble, il est difficile d'identifier le pilotage même du champ ALLSHS dans la mesure où celui-ci n'est défini que depuis peu et qu'il est essentiellement focalisé sur un projet de formation en construction. Les rares informations fournies à ce sujet permettent d'identifier la façon dont chaque projet-champ est construit et examiné en interne mais pas comment est instancié le pilotage précis du champ sur chacun des points d'intérêt (notamment coordination et développement de ses formations, dispositifs opérationnels). On s'interroge alors sur le fait que le chargé de mission « autoévaluation » de l'établissement n'ait pas fait partie du binôme pilotant l'équipe-projet du champ ALLSHS, comme cela a été le cas pour les trois autres dossiers champs.

## ANALYSE DÉTAILLÉE

### Sous-champ *Humanités*

L'offre de formations du sous-champ *Humanités* comprend un ensemble de 16 formations réparties comme suit :

- Sept licences (L) :
  - *Arts* (neuf parcours).
  - *Histoire* (deux parcours).
  - *Histoire de l'art et archéologie* (deux parcours).
  - *Humanités* (un parcours unique).
  - *Lettres* (quatre parcours).
  - *Philosophie* (deux parcours).
  - *Sciences du langage* (un parcours unique).
  
- Neuf masters (M) :
  - *Arts* (huit parcours).
  - *Histoire* (quatre parcours).
  - *Histoire de l'art* (trois parcours).
  - *Lettres* (cinq parcours).
  - *Mondes anciens* (trois parcours).
  - *Patrimoine et musées* (un parcours unique).
  - *Philosophie* (cinq parcours).
  - *Sciences du langage* (sept parcours).
  - *Sciences et cultures du visuel* (un parcours unique).

Pluralité, transversalité, diversité, attractivité, originalité et parfois rareté caractérisent très positivement cette offre de formation : pluralité (par exemple, par le biais des licences et master *Arts*) ; transversalité (avec les licences *Lettres/Mathématiques* et *Philosophie/Sociologie* – diversité (notamment le master *Arts* avec trois parcours d'études cinématographiques) - attractivité (avec les licences *Histoire, Arts, Histoire de l'art et archéologie* et les masters *Sciences du langage, Lettres et Philosophie*) - originalité (par le biais du master *Sciences et cultures du visuel*) - rareté (en particulier, le master *Mondes anciens* et ses disciplines comme l'égyptologie, l'histoire proche-orientale et des préhistoriens).

Les équipes ont déployé des capacités d'invention, au sein des composantes, au service des trajectoires des étudiants, en équilibrant les enseignements de spécialité et les enseignements d'ouverture. Cela constitue un atout certain pour l'orientation ultérieure des étudiants, tant en termes de cohérence d'enseignement qu'en termes de fondement disciplinaire.

Il serait néanmoins utile d'étendre les dispositifs contribuant au bon positionnement de cette offre dans le paysage local et régional des formations à des parcours qui demeurent moins visibles et plus fragiles (parfois, les plus récents ou ceux à très faibles effectifs) et qui, en se forgeant également une identité forte, pourraient ainsi accroître la stabilité de l'ensemble. Ces dispositifs spécifiques relèvent de l'adossement à la recherche, de l'articulation avec le monde socio-économique et avec ses acteurs, de l'innovation pédagogique et de la formation au numérique ainsi que de la politique à l'international (mobilité sortante, entre autres). Ce dernier point vaut d'ailleurs pour la grande majorité des formations concernant la mobilité sortante.

Le développement des stages devrait constituer une priorité pour les licences dans la mesure où ils permettraient notamment d'explorer et de créer des liens avec le monde socio-professionnel. Il en est de même en master, pour les stages à l'international.

Les données relatives aux poursuites d'études et à l'insertion professionnelle devraient être moins lacunaires afin de constituer un outil efficace de réflexion et de gouvernance pour les formations. Pour ce faire, la mise en place d'un plan d'action commun permettrait sans doute de mieux faire face à des problèmes, malgré tout communs, comme le déficit informationnel des étudiants sortant de la licence, et le peu de réponses aux questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Toutes les formations en licence comme en master exposent clairement les connaissances et les compétences qu'elles proposent de faire acquérir aux étudiants. C'est néanmoins moins vrai pour la licence *Humanités*, à la fois en raison de sa mise en place récente et de son caractère très pluridisciplinaire. L'équipe pédagogique en est pleinement consciente et s'efforce toutefois de fournir aux étudiants des informations précises. Le caractère composite de la licence peut également s'avérer problématique dans cette communication.

Le souci constant de l'accompagnement des étudiants vers des situations professionnelles, inscrit en juste place dans la politique de l'université, s'illustre avec constance au travers de la présence d'options préprofessionnalisantes ou de spécialités, qui émaillent l'ensemble de l'offre et ce, parfois dès la première année de licence (L1 *Lettres*). En revanche, si les formations se préoccupent des débouchés offerts aux étudiants, elles peinent néanmoins à recueillir, à leur échelle, des données exhaustives relatives au suivi de l'insertion professionnelle ou aux poursuites d'études, en particulier lorsque les cohortes sont très nombreuses. D'où l'action essentielle à mener par l'observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante (OFIVE).

Alors que les débouchés professionnels pour les étudiants en histoire de l'art, histoire, lettres, philosophie et sciences du langage existent surtout au niveau master, ils sont plus nombreux au niveau des Licences *Arts* et *Humanités* et moins limités aux concours de l'enseignement secondaire. En master, les rapports à la recherche et aux mondes socio-économiques et culturels sont satisfaisants. S'il existe des filières spécialisées et/ou originales (M *Sciences et cultures du visuel* par exemple) qui visent un domaine professionnel précis (pour cet exemple, les industries créatives), pour le reste, il faut regarder les faits avec une granulométrie plus fine que la mention de diplôme pour voir apparaître les efficacités professionnelles ; celle des parcours de master, voire des options et modules pédagogiques choisis par les étudiants.

Il faut noter que cet objectif de professionnalisation est également pris en charge par l'université elle-même, avec des dispositifs communément à l'œuvre dans l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur, puis réfléchis à nouveau dans chaque composante. Ici apparaît en filigrane des possibilités non pas de transformation du sous-champ *Humanités* en champ de formation professionnalisante, mais plutôt en champ articulé à la société qui accueillera les diplômés – ceci est notamment vrai en philosophie et en lettres. Cette perspective permet de garder l'équilibre entre professionnalisation repensée à l'aune des enjeux culturels et sociétaux ainsi que des connaissances fondamentales dans la discipline. C'est également ce travail de restructuration accompli pour le master *Histoire de l'art* en 2017-2018, qui a renoncé à un découpage en trois axes ne tenant finalement pas ses objectifs « métiers » et/ou de spécialisation, au profit d'une formation plus chronologique sur trois grandes périodes.

Les certifications professionnelles et les suppléments au diplôme - quand ils existent - sont satisfaisants.

En somme, les équipes ont le soutien d'une université mobilisée comme il se doit sur la question de la finalité des études, de la recherche et de la professionnalisation. Quelques formations ou parcours originaux proposent une articulation bienvenue à la société contemporaine, entre autres les formations associant plusieurs disciplines dans un montage en conséquence plus complexe ; ce qui nécessite de conforter la synergie entre les différentes filières.

Concernant la recherche, les équipes pédagogiques sont solides et se composent d'enseignants-chercheurs (EC) membres actifs d'une équipe d'accueil (EA) ou d'une unité mixte de recherche (UMR) ; ce qui devrait permettre de systématiser des projets impliquant les étudiants et, pour eux, de découvrir et d'acquérir les principales démarches de la recherche scientifique dans leurs disciplines respectives. Ce sont d'ailleurs ces mêmes démarches qui pourraient s'avérer très utiles pour leur insertion professionnelle. Or, rares sont les formations qui proposent des enseignements à la méthodologie de la recherche et, quand c'est le cas, cela concerne souvent un parcours au détriment des autres (comme au sein du parcours *Études cinématographiques* de la licence *Arts* où une unité d'enseignement (UE) préprofessionnelle au choix est consacrée à la formation à la recherche). Le niveau de fin de troisième année de licence (L3), relativement faible selon le dossier présenté par l'établissement, semble empêcher la mise en place de dispositifs plus solides de façon à faire bénéficier tous les étudiants d'une ouverture à la recherche. Cependant, dans la perspective d'une poursuite en master à dominante recherche, il serait utile de réfléchir à la possibilité de création de cours dans ce domaine, de niveau L1 à L3.

L'articulation des licences avec des partenaires socio-économiques ou culturels est très disparate. Alors que pour certaines des accords sont passés – ils sont nombreux et constituent une réelle plus-value (par exemple pour les licences *Arts* (avec quatre parcours conventionnés) et *Lettres*) –, pour d'autres, ils sont inexistantes ou quasi inexistantes (par exemple, pour les licences *Humanités* et *Histoire*). Ce sont surtout les corps d'enseignants professionnels qui permettent d'apporter une expérience socio-professionnelle et une expertise spécifique en fonction des secteurs d'activités. Ce sont encore eux qui pourraient faciliter la mise en place de partenariats.

En master, les partenaires socioprofessionnels proviennent en général du secteur public, du monde associatif et d'un réseau très dense d'interlocuteurs au niveau national et international. Les écoles d'art, les lieux d'enseignement, de diffusion et de production artistiques, les musées, sur un spectre ouvert, sont également particulièrement impliqués. Il faut saluer la licence et le master *Arts* ; formations pluridisciplinaires qui comptent l'ensemble des disciplines artistiques enseignées à l'université (musique, danse, théâtre, cinéma, arts plastiques) et ont développé de nombreuses collaborations : École Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France – Lille, Centre de formation des musiciens intervenants, École du Nord (École supérieure d'art dramatique), École supérieure d'Art Nord-Pas-De-Calais Dunkerque/Tourcoing. On souligne en outre des conventions-cadres avec le Musée d'art contemporain de Villeneuve-d'Ascq, pour le master *Patrimoine et musées* (parcours *Gestion des sites du patrimoine*), avec des institutions dans le domaine de l'archéologie (services départementaux et régionaux de l'archéologie, Institut national de l'archéologie préventive (INRAP), musée de Bavay, opérateurs privés, mais également des stages de fouille à l'étranger) ou dans le domaine de l'art (Palais des Beaux-Arts, Louvre-Lens) pour le master *Mondes anciens*.

En ce qui concerne les coopérations à l'international, les formations sont diversement impliquées dans les échanges, notamment au niveau licence. Pour certaines, ils sont nombreux et fructueux (en licence *Arts* et *Histoire de l'art et archéologie*) et pour d'autres quasi inexistantes ou très faibles (en licence *Humanités*, *Sciences du langage* et *Histoire*). Les formations de niveau master bénéficient davantage des ouvertures à l'internationale. Au sein du master *Mondes anciens*, on note des partenariats avec les écoles et instituts français à l'étranger, notamment l'École française d'Athènes et avec des universités belges (Gand, Liège, Louvain, Bruxelles), avec en projet la construction d'un master international avec l'Université du Kent ou encore, la Wallace Collection (Londres). Les établissements belges sont naturellement sollicités en raison de leur proximité mais les territoires s'étendent. Le parcours *Didactique des langues : Français au Royaume-Uni (FRU)* du département des sciences du langage permet aux étudiants de préparer un double diplôme : le *master Didactiques des langues-Français au Royaume-Uni* et le *Post-Graduate Certificate in Education (PGCE)* ou le *Post-Graduate Diploma in Education (PGDE)*, grâce à un partenariat établi avec quatre universités britanniques (Institute of Education : UCL) et les universités de Portsmouth, Glasgow et Roehampton). Le parcours *Cinéma* (parcours international : International master in audiovisual and cinema studies - IMACS) du master *Arts* a établi des partenariats avec des universités à l'étranger (Amsterdam, Birbeck College London, Barcelone, Francfort, Rome, ...). Certes, il ne s'adresse qu'à un petit effectif d'étudiants mais pour lesquels la plus-value de cette expérience internationale sera déterminante. Le parcours *Danse/pratiques performatives* du master *Arts* a des relations régulières avec l'Université de Buenos Aires et le département « Danse » de l'Université de Québec. Il en est de même pour le parcours *Théories et pratiques du théâtre contemporain* avec l'Université de Padoue. On note enfin l'existence, en master *Sciences du langage*, d'un parcours *Français au Royaume-Uni (FRU)*, en partenariat avec quatre institutions situées sur ce territoire : the Institute of education, university college (London) ; the University of Portsmouth ; the University of Glasgow ; the

University of Roehampton. Intégrant une préparation au Postgraduate certificate in education in modern foreign languages (PGCE). Cette formation permet aux étudiants un accès aux postes de professeurs de français langue étrangère dans le secondaire au Royaume-Uni.

Bien que la majorité des formations aient établi des contrats de type Erasmus avec des universités étrangères, globalement, la mobilité sortante est assez faible et elle est régulièrement plus faible que la mobilité entrante. Par ailleurs, toutes les formations ne disposent pas des données sur ces mobilités ou ne les commentent pas. Il conviendrait de mettre en place un dispositif qui permettrait d'apprécier l'efficacité des coopérations à l'internationale dont bénéficient les étudiants. Encore une fois, d'un parcours à l'autre, ces échanges internationaux se réalisent plus ou moins facilement. Il est vrai que la spécificité, voire l'aspect atypique de certains parcours – qui contribue par ailleurs à renforcer le positionnement de la formation –, empêche de trouver des formations équivalentes à l'étranger.

En conclusion, malgré une évidente disparité, le positionnement des formations au sein de l'offre globale de la ComUE Lille-Nord de France, comme sur le plan régional et national, est lisible et pertinent. Des spécialités originales dans le paysage universitaire français assurent une identité à l'Université de Lille. La force des spécificités et des dispositifs de certains parcours (par exemple, l'enseignement à distance ou encore, les partenariats avec le monde socio-économique, sur le plan national comme international, contribue à la reconnaissance de cette offre de formations. Un point de faiblesse concerne la mobilité sortante à l'international comme parfaitement détaillée dans l'analyse Swot du champ ALLSHS, fournie par l'université.

Dans l'ensemble, les licences sont organisées autour de trois groupes d'enseignements : ceux qui relèvent du tronc commun, complétés par des enseignements de spécialité et des enseignements méthodologiques ou d'ouverture. La spécialisation se fait de manière progressive. Les parcours apparaissant en général en deuxième année de licence (L2 *Sciences du langage, Arts, Lettres, Histoire de l'art et archéologie*) et en L3 pour ce qui est du parcours *Philosophie* de la licence *Philosophie*. Seule la licence *Humanités* est davantage organisée suivant le principe de majeure/mineure avec une spécialisation en L3.

En grande majorité, la structure des formations est plutôt lisible, leur organisation est équilibrée et progressive, la mutualisation des enseignements est pensée, les équipes pédagogiques sont fortement impliquées dans leur conception. Dans quelques cas, les formations apparaissent plus comme des juxtapositions de disciplines (surtout *Humanités* et dans une moindre mesure *Philosophie*), malgré une mutualisation des enseignements.

Les enseignements sont proposés essentiellement en présentiel. La licence *Histoire de l'art et archéologie* et le master *Sciences du langage* dispose d'une variante à distance. Les formations proposent des modalités classiques de prise en compte de la situation des étudiants ainsi que la validation des acquis de l'expérience (VAE) - même si les modalités de son application ne sont pas précisées -.

Les passerelles entre formations, quand elles existent, ne sont pas suffisamment explicitées. Les équipes gagneraient à harmoniser davantage la structuration générale de leurs enseignements, de manière à permettre des passerelles entre formations, parfois proches.

Les stages ne sont pas systématiquement obligatoires, à l'exception de la licence *Histoire de l'art et archéologie* qui inclut des stages obligatoires intégrés en L2 et L3 et de la licence *Lettres* qui impose un stage en L3 (mais il s'agit d'un stage d'observation d'une semaine). La plupart des stages optionnels sont pilotés par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), qui offre également des cycles de conférences de présentation des métiers, mais il est impossible de savoir si celles-ci ont un rapport avec les objectifs fixés par les formations. Une implication des équipes pédagogiques serait souhaitable pour que ces stages constituent un véritable atout dans la formation des étudiants. Certains dossiers précisent qu'il est prévu de planifier des stages lors du prochain changement de maquette. Cette évolution devrait constituer une priorité.

Les équipes pédagogiques sont toutes très impliquées dans la recherche et sont membres de différentes unités de l'établissement, mais la place de la recherche dans les formations reste réduite ; ce qui est dommage pour des formations qui visent également les métiers de la recherche. Une introduction à la recherche documentaire est proposée au niveau de l'établissement mais ce qui est fait au niveau des formations reste insuffisant. La licence *Philosophie* annonce cependant l'ouverture d'une UE d'initiation à la recherche, dans le parcours *Philosophie*.

La place du numérique paraît pour l'essentiel assez classique : outre la préparation des étudiants au certificat informatique et internet, l'établissement propose une plateforme moodle en soutien pédagogique, sans qu'on puisse savoir si les équipes pédagogiques en font un outil d'innovation pédagogique. La dimension proprement numérique semble absente des formations elles-mêmes, faute de matériel et d'enseignement intégré (à l'exception de certains parcours en sciences du langage, qui préparent les étudiants à l'exploitation d'outils spécifiques). Lorsque le numérique est affiché en tant qu'objectifs, en mention *Lettres* par exemple, il devrait pouvoir se déployer dans de meilleures conditions.

L'enseignement d'une langue étrangère est obligatoire dans toutes les formations. La licence *Sciences du langage* propose des cours en anglais, tout comme la licence *Histoire de l'art et archéologie*. Les différentes formations font état de plusieurs collaborations à l'international, mais elles ne semblent pas toutes en tirer profit au niveau de la mobilité internationale, à l'exception de la licence *Histoire de l'art et archéologie* où les mobilités sortantes sont nombreuses.

Au niveau master, les structures des formations sont assez classiquement élaborées (parcours, tronc communs, options, ...), et de manière générale, il en résulte une bonne efficacité. L'Université de Lille sait présenter ses formations ; l'offre est claire et lisible.

De la même façon, les dispositifs d'accompagnement à la professionnalisation sont globalement assez classiques et mis en place par l'université et ses services. Plus originales et plus particulières sont les différentes modalités inventées au sein des composantes. Les étudiants se voient ainsi dotés de capacités multiples, liées à leur discipline mais aussi transdisciplinaires, qui leur donnent les moyens de prendre place dans l'espace social et politique en plus de l'espace économique.

La recherche est bien liée à l'organisation des enseignements mais pourrait davantage servir l'innovation pédagogique. Toutes les formations sont rattachées à l'ED « Sciences de l'Homme et de la société », au sein du collège doctoral de la ComUE Lille Nord de France et, selon les diplômes, à une ou plusieurs unités de recherche :

- « Analyses littéraires et histoires de la langue » (ALITHILA), Centre d'études des arts contemporains (CEAC), « Histoire, archéologie et littérature des mondes anciens » (HALMA), « Savoirs, textes, langages » (STL) pour les licences *Arts, Lettres, Humanités, Philosophie* et les masters *Arts, Lettres, Mondes anciens, Philosophie*.
- SHAP pour les licences *Histoire, Histoire de l'art et archéologie* ainsi que pour les masters *Histoire, Histoire de l'art, Sciences et cultures du visuel, Mondes anciens, Patrimoine et musées*.

Dans l'ensemble, on pourrait s'attendre à davantage d'innovation pédagogique avec plus de logique expérimentale. Par ailleurs, quand une telle expérimentation est initiée, comme dans le cas de l'équipe du département des sciences du langage qui a procédé aux expérimentations de « classes inversées », il serait utile de ne pas s'arrêter au constat d'échec mais d'élaborer des approches qui prennent davantage en compte les spécificités des apprenants impliqués dans l'expérimentation. L'innovation pédagogique demeure ainsi trop peu développée à ce jour, malgré la pédagogie de projet présente dans quelques formations. Afin de favoriser cette orientation, les équipes pourraient trouver appui auprès de la direction de l'innovation pédagogique de l'Université de Lille. Étant donné la relative faiblesse d'ouverture à l'international (surtout en mobilité sortante), même si des dispositifs existent et que l'enseignement de langues vivantes est généralisé, cela pourrait donner lieu à un chantier tout à la fois pédagogique (connecter les étudiants aux enjeux internationaux, leur permettre des mises en perspective, ...) et stratégique pour l'ensemble du champ de formations. Les stages à l'international pourraient, en outre, venir renforcer tant le dispositif de professionnalisation que la politique internationale.

En conclusion, on observe une véritable invention dans les composantes où les enseignements de spécialisation sont proportionnés aux enseignements d'ouverture et où les partenariats sont très structurants. L'innovation pédagogique pourrait être davantage valorisée et plus expérimentale, notamment au travers de l'adossement à la recherche. L'international reste un chantier conséquent à développer au profit d'un plus grand nombre d'étudiants.

La composition des équipes pédagogiques varie selon les disciplines. La répartition des responsabilités en leur sein est bien définie. L'implication des enseignants dans le pilotage des formations est manifeste. Au niveau pédagogique, le ratio étudiants/enseignants-titulaires demeure très élevé, particulièrement en licence, et, selon le dossier transmis par l'établissement, les enseignants subissent une surcharge tant administrative qu'au niveau des enseignements.

En licence, pas ou peu d'intervenants professionnels sont présents dans les formations ou encore dans les conseils de perfectionnement (CP). Pour les masters, la proportion d'intervenants extérieurs est logiquement plus forte dans les formations professionnalisantes (masters *Arts, Patrimoine et musées* et *Sciences et cultures du visuel*) où elle atteint la moitié du corps enseignant. Les pilotages des masters *Lettres* et *Histoire* témoignent aussi de cette préoccupation en intégrant des professionnels à côté des enseignements académiques. Ils sont en revanche complètement absents dans la mention *Histoire de l'art*. Dans les autres formations, les équipes pédagogiques sont étoffées et pluridisciplinaires.

Les modalités de contrôle des connaissances et de délivrance des crédits ECTS sont clairement explicitées par des livrets, de même que la constitution et les réunions des jurys d'examen.

On fait le constat de la mise en place des CP et de celle du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). Néanmoins, les pratiques sont trop variables (rôle des conseils, nombre de membres - étudiants notamment, fréquence des réunions) d'une formation à l'autre. Il en est de même en ce qui concerne la présence d'interlocuteurs extérieurs. De manière générale, ces conseils se réunissent une fois par an, à l'exception de celui du master *Histoire de l'art*, dont la dernière réunion remonte à 2015. Ils offrent l'occasion d'échanges constructifs entre étudiants et enseignants sur l'évolution des formations. Certaines d'entre elles-ci prévoient aussi des réunions restreintes plus fréquentes.

Toutes les formations ne semblent pas engagées dans un processus d'évaluation des enseignements par les étudiants mais les résultats des enquêtes effectuées sont plutôt positifs.

En dehors des CP, les éléments manquent pour apprécier les modalités de l'autoévaluation des formations. Certaines formations, comme les masters *Arts et Sciences du langage*, semblent plus engagées que d'autres. Les masters *Patrimoine et musées*, et *Mondes anciens* (à l'exception toutefois du parcours *Métiers de l'archéologie*) reposent sur une approche par compétences. Cette approche pourrait être mise en œuvre de façon plus approfondie pour l'ensemble des formations.

Les informations manquent parfois sur l'origine des étudiants. Il ne s'agit pas de formations sélectives, à l'exception du master *Patrimoine et musées* qui recrute sur dossier en formation initiale ou continue. Les étudiants paraissent majoritairement issus des licences de l'Université de Lille. En outre, les données manquent souvent sur les passerelles et dispositifs favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et notamment, vers les concours de recrutement de l'enseignement secondaire. Les masters *Sciences du langage* et *Sciences et cultures du visuel* font exception en fournissant des données plus abondantes.

En conclusion, il pourrait être intéressant que l'université réfléchisse à une campagne d'uniformisation de ces pratiques de pilotage, notamment afin que les décisions puissent être prises de façon collégiale pour toutes les formations. Par ailleurs, les équipes gagneraient à prendre en compte davantage la perspective des étudiants (actuels et anciens) dans le pilotage des formations, et cela par le biais de CP plus fréquents ou d'évaluations des enseignements propres à chaque formation.

L'attractivité des licences reste dans l'ensemble très satisfaisante, même si on constate quelques différences et contrastes. En effet, pour les unes, il s'agit de gérer un nombre d'étudiants très important : comme les licences *Arts* qui accueille chaque année près de 1 600 étudiants ; *Histoire* qui en compte 1 000 ou *Histoire de l'art et archéologie* pour un total de 900. Pour d'autres, les effectifs restent conséquents quoique bien plus modérés : c'est le cas des licences *Lettres* avec environ 300 étudiants, *Sciences du langage* avec désormais 300 étudiants et *Philosophie* avec un effectif de 200 étudiants en moyenne. Pour la licence *Humanités*, le nombre d'inscrits a été limité à 50 étudiants. Précisons que l'attractivité de la licence *Histoire de l'art et archéologie* est également due au service d'enseignement à distance qui représente environ 50 % des effectifs en 2017-2018. Si l'on s'attache à l'analyse des inscrits au niveau des parcours, nombreux dans cette offre lilloise, les résultats masquent souvent des disparités importantes qui peuvent interroger parfois sur la viabilité de certains choix pédagogiques.

Les taux de réussite en licence sont inégaux, allant de 50 % à 79 %. On constate dans l'ensemble une importante chute du nombre d'étudiants entre la L1 et la L2, et un faible taux de réussite en L1 (notamment en *Lettres*, *Philosophie*, *Histoire*, *Histoire de l'art et archéologie*, et *Humanités*). Les disparités sont également importantes d'une formation à l'autre et vont, par exemple, de 67,40 % de taux de réussite pour la licence *Sciences du langage* à 36 % pour la licence *Histoire*. Consécutivement, le nombre de diplômés à la sortie de la L3 est faible au regard des entrants en L1.

Les formations se fondent sur les chiffres correspondant à l'ensemble des étudiants inscrits et ne commentent pas systématiquement les données concernant les étudiants inscrits ayant obtenus au moins une note. La différence entre ces chiffres montre l'importance du phénomène de décrochage au premier semestre et soulève les problématiques d'orientation et de réorientation des étudiants décrocheurs, ainsi que la question de la remédiation pédagogique. Par exemple, en histoire, le taux de réussite en L1 de 36 % passe à 65 % si l'on considère uniquement les étudiants inscrits ayant obtenus au moins une note. En revanche, les taux de réussite sont bons en L2 et L3 : respectivement, ils sont compris en moyenne entre 78 % et près de 90 %. Seules les données relatives à la licence *Humanités* sont difficilement lisibles, vraisemblablement en raison de la création récente de cette formation.

En master, en se fondant sur les chiffres disponibles, on peut constater une disparité très importante entre les formations, les effectifs étant très divers d'une formation à l'autre, allant de 30 à 240 étudiants (master première et deuxième année confondus). Alors que certains parcours jouissent d'une très bonne attractivité (masters *Sciences et cultures du visuel*, et *Histoire*), d'autres semblent en être dépourvus ou souffrent d'une perte significative d'étudiants. On note des effectifs très faibles pour les parcours *Cinéma* et *Arts plastiques* du master *Arts* avec quatre à cinq étudiants par année ou encore, pour le parcours *Lexicographie, terminographie et traitement automatique des corpus* du master *Sciences du langage* avec quatre à neuf inscrits. Parallèlement, les parcours *Interprétariat langue des signes française* du master *Sciences du langage*, et *Métiers de l'archéologie* du master *Mondes anciens* connaissent une baisse d'étudiants très importante, baisse commentée dans les documents présentés par l'établissement qui propose des pistes de remédiation réalistes.

Pour l'ensemble des formations licence et master, le suivi des étudiants et le devenir des diplômés sont gérés par l'OFIVE de l'établissement mais les données fournies soulèvent une impression contrastée : d'une part, il est fournie une appréciation des effectifs et de leur évolution aussi précise que possible, exposée dans des tableaux détaillant des catégories d'analyse multiples et, d'autre part, on observe une absence de systématisation dans l'analyse des résultats constatés, de même que dans leur mise en regard avec les objectifs de la formation. Faute de données plus complètes, l'exercice n'est pas pleinement profitable au pilotage des formations.

L'analyse de ces données, permet cependant de constater que la moitié des licenciés poursuivent leurs études en master ; ce qui est cohérent avec les objectifs des licences généralistes. Ce taux varie selon les formations (98 % pour *Lettres*, environ 50 % pour *Philosophie* et *Sciences du langage*, entre 30 et 40 % pour *Histoire* ; voire 86 % pour *Histoire de l'art et archéologie* d'après les enquêtes réalisées jusqu'en 2014). Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) attire naturellement de nombreux étudiants (notamment des licences *Lettres*, *Sciences du langage* et *Histoire*).

En ce qui concerne les masters, les taux d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études sont également inégaux, allant de 50 % à 79 %. Seules quelques formations atteignent les objectifs visés, avec une poursuite en doctorat, la réussite aux concours de l'enseignement ou l'obtention d'un emploi stable (notamment en *Lettres*, *Histoire*, *Histoire de l'art*, et *Philosophie*). En revanche, il est difficile de formuler une appréciation faute d'analyse réflexive sur les chiffres d'enquête pour le master *Sciences du langage* et de données chiffrées pour le master *Arts*. En outre, pour le master *Philosophie*, les statistiques sur le devenir des diplômés peuvent susciter des interrogations, puisqu'elles révèlent que trois étudiants en moyenne poursuivent en doctorat ; ce qui paraît plutôt faible au regard du nombre de diplômés (compris entre 17 et 30 sur la période 2013/2016). En master *Mondes anciens*, les enquêtes montrent un taux d'insertion professionnelle très faible ; en master *Patrimoines et musées*, la presque totalité des emplois occupés par les diplômés ne sont pas des emplois stables.

L'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants est également prise en charge par l'OFIVE, mais les dossiers d'autoévaluation des formations fournissent très peu de commentaires sur les données recueillies, présentés systématiquement en annexes.

Pour conclure, il faut saluer la forte attractivité des formations (licence et master), pour certaines en dehors même du bassin de recrutement habituel, le taux de réussite élevé en L2 et L3 et le taux satisfaisant de poursuite d'études en master ainsi que de réussite aux diplômes (licence et master).

Il serait utile d'améliorer le suivi des étudiants, en associant les équipes pédagogiques aux enquêtes réalisées au niveau de l'établissement et en profitant des avantages qu'offrent de nos jours les réseaux sociaux. Il serait également utile de tirer un meilleur profit de ces enquêtes pour analyser les raisons du décrochage important des étudiants en L1 et aussi mieux comprendre les très faibles effectifs de certains parcours en master (pour lesquels les équipes peuvent se mobiliser plus encore sur la connaissance de l'insertion professionnelle). Ces auto-analyses constitueraient un réel appui pour réfléchir à une politique générale de réorientation des étudiants et à des stratégies pédagogiques de remédiation.

### Sous-champ *Information, communication, culture*

L'ensemble des formations du sous-champ *Information, communication, culture* correspond au périmètre thématique de trois départements (« Infocom » ; « Sciences de l'information et du document » (SID) ;

« Culture ») de l'UFR DECCID.

Le sous-champ comporte un ensemble de neuf formations réparties comme suit (la structure porteuse et, le cas échéant, le nombre de parcours sont indiqués entre parenthèses) :

- Deux L :
  - *Information-communication* (département SID et, pour un parcours de L3, département « Infocom »).
  - *Sciences sociales* (un parcours unique, département « Culture »).
- Quatre LP :
  - *Métiers de la communication : chargé de communication* (IUT de Tourcoing, Lille 3).
  - *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine* (département « Sciences de l'information et du document »).
  - *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* (École supérieure de journalisme).
  - *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* (trois parcours ou « options », département SID).
- Trois M :
  - *Culture et communication* (trois parcours, département « Culture »).
  - *Information, communication* (six parcours, département « Infocom »).
  - *Information, documentation* (quatre parcours, département SID).

Les objectifs scientifiques et professionnels des formations du sous-champ sont clairement exposés, en termes de connaissances et compétences visées et précisés par parcours, dans les formations qui en comportent (les deux licences, une LP, les trois masters). Certains dossiers du sous-champ évoquent, ou font apparaître explicitement dans leur autoévaluation, le caractère peu satisfaisant, au regard de la visibilité de leurs finalités spécifiques, de l'intitulé imposé par la nomenclature nationale. C'est notamment le cas de la licence *Sciences sociales*, qui cherche à mieux exprimer son orientation « culture » en utilisant le nom de son (unique) parcours, (*Industries culturelles, art et sociétés* – ICAS). C'est aussi le cas de plusieurs des LP du sous-champ. La LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* souligne ainsi que son intitulé actuel « n'est pas totalement cohérent par rapport aux objectifs et au contenu de la formation et reste par conséquent en partie incompréhensible de l'ensemble des parties prenantes ». La LP *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine* se présente elle-même, dans le dossier et sans doute dans la pratique, sous le nom de LP « Gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels » (GEFIA). La spécificité de la LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* est marquée par l'intitulé de son (unique) parcours (*Presse hebdomadaire régionale* – ou *Presse hebdomadaire et [sic] régionale* – PHR, comme on le lit aussi dans le dossier) mais l'on peut se demander dans quelle mesure les compétences propres à ce secteur se distinguent des compétences plus générales des métiers du journalisme.

Les objectifs sont essentiellement formulés en termes de débouchés professionnels pour les LP et les masters. Les métiers identifiés dans les dossiers correspondent aux formations, avec une bonne adéquation générale des contenus aux compétences attendues dans les métiers visés et un souci d'adaptation à leurs évolutions. Le niveau des résultats d'insertion peut néanmoins dans certains cas (LP *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine* et, dans une certaine mesure, LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse*) conduire à s'interroger sur l'adéquation du profil spécialisé des diplômés avec le potentiel de recrutement à ce niveau de spécialisation. Les objectifs de poursuite d'études concernent principalement les deux licences et, dans une certaine mesure – le dossier mentionne aussi des débouchés dans les métiers de la recherche et développement –, un parcours de M2 (parcours *Société, information, communication*), présenté comme parcours spécifiquement recherche, transversal aux trois mentions.

Le sous-champ ne comporte pas actuellement de diplôme délocalisé.

Le positionnement thématique du sous-champ, désigné de façon générale par les termes constitutifs de son intitulé, « information », « communication », « culture », est bien identifié dans l'établissement par référence aux trois départements principalement concernés. Le positionnement des formations elles-mêmes, plus ou moins immédiatement exprimé par les intitulés découlant de la nomenclature nationale (voir *supra*), est en général commenté dans les dossiers et accompagné d'indications sur les formations de même thématique existant ailleurs. Certaines formations sont très spécifiques, avec des spécialisations uniques à l'échelle nationale (*presse hebdomadaire régionale* pour la LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse*) ou rarement proposées ailleurs (GEFIA pour la LP *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine*). D'autres formations prennent place dans un contexte hautement concurrentiel, notamment le parcours *Communication* en L3 *Information-communication* ou le master *Information, communication*.

La spécificité du sous-champ étant bien marquée, il existe peu de recouvrements avec d'autres champs ou sous-champs au sein de l'établissement. On relève essentiellement une collaboration extérieure à l'UFR DECCID de la licence *Information-communication* (parcours SID), qui « propose une spécialisation progressive et des enseignements mutualisés avec la licence Lettres parcours *Humanités, sciences de l'information (HSI)* ». Les collaborations extérieures concernent principalement l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille pour la LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse*, qui se déroule en réalité uniquement et entièrement à l'ESJ. Les modalités de cette coopération et la part effective de l'Université dans son fonctionnement devraient être précisées. Il convient d'ajouter qu'il existe également un partenariat de l'établissement avec l'ESJ (« l'Académie ESJ »), qui concerne une dizaine d'étudiants de la licence *Sciences sociales* ainsi que des étudiants d'un parcours du master *Information, communication*.

L'environnement recherche des formations du sous-champ est principalement constitué par le groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication (GERICO), équipe d'accueil (EA 4073) rattachée à l'ED « Sciences de l'homme et de la société » (ED SHS) de l'établissement et regroupant les EC des trois départements de l'UFR DECCID concernés. Les interactions des formations avec l'environnement recherche tiennent principalement à la qualité statutaire des EC participant aux équipes pédagogiques et à leur activité dans le cadre des axes et programmes de l'EA 4073 GERICO.

L'environnement socio-économique est principalement marqué, au regard de la thématique du sous-champ, par le riche tissu de structures culturelles de la métropole lilloise. Les interactions des formations avec l'environnement socio-économique et culturel sont généralement conformes à ce que l'on peut attendre compte tenu de leur finalité professionnelle. Elles se traduisent notamment au niveau des stages étudiants, de la participation de professionnels aux CP, aux équipes pédagogiques, ... Les dossiers, notamment ceux des LP, indiquent un certain nombre de structures et associations professionnelles avec lesquelles elles entretiennent des liens réguliers.

Le niveau d'ouverture du sous-champ à l'international est très variable selon les formations. Les masters peuvent se prévaloir d'accords avec des établissements étrangers, sans qu'il soit toujours précisé s'il s'agit de partenariats signés par l'université ou spécifiquement par chaque formation ni qu'il soit forcément mentionné le nombre d'étudiants concernés par la mobilité internationale. L'ouverture à l'international reste limitée dans les LP, alors qu'elle constituerait, pour des étudiants suivant des formations à caractère professionnalisant, un véritable atout.

L'organisation pédagogique des formations du sous-champ est construite en cohérence avec leurs finalités mais la structuration de certaines formations manque de lisibilité ou de cohérence. C'est particulièrement le cas de la licence *Information-communication*, dont l'organisation en parcours apparaît problématique au regard de son fonctionnement réel : un seul parcours (SID) présent sur les trois années de la formation, comportant un fort tronc commun avec une mention extérieure au sous-champ, l'autre parcours, *Communication*, n'apparaissant qu'en L3, avec d'autres modalités de fonctionnement et de pilotage et un recrutement extérieur. Par ailleurs, il subsiste des interrogations au niveau master, sur le statut, le pilotage, le fonctionnement et les effectifs du parcours SIC, présenté dans deux des dossiers de master comme parcours de recherche transversal aux trois mentions mais non répertorié dans le dossier du master *Culture et communication*, qui indique en revanche réfléchir à « une majeure recherche » permettant de déboucher plus naturellement sur le doctorat. Les perspectives de mutualisation et les questions que suscite l'ouverture récente d'un troisième parcours, non évalué dans cette campagne, de la LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* sont évoquées dans le dossier et devront être précisées. L'organisation en parcours permet une spécialisation progressive dans les masters.

Les modalités d'enseignement incluent, diversement représentés et avec des effectifs variables selon les formations, les dispositifs d'alternance en apprentissage (par exemple, un parcours en master *Information, communication*) ou contrat de professionnalisation (par exemple, 7 étudiants en 2016 et 10 en 2017 en LP *Métiers de la communication : chargé de communication*, qui signale également son ouverture à l'apprentissage). Les autres modalités d'enseignement, notamment en matière d'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières ou en matière de VAE sont décrites en termes généraux par un texte commun figurant dans les dossiers. Quelques formations précisent dans quelle mesure elles sont effectivement concernées (par exemple, données relatives à la VAE pour le master *Information, communication*, qui précise également les nombres concernés par la validation des acquis professionnels – VAP ; 85 candidats non titulaires de la licence) ; 17 demandes validées sur 30 en 2017.

La place de la professionnalisation et de la mise en situation professionnelle est bien assurée dans les formations du sous-champ, en conformité avec leurs finalités. Elle bénéficie de l'expérience des équipes pédagogiques (plusieurs formations sont issues d'anciens Instituts universitaires professionnalisés – IUP) et des

dispositifs généraux de l'établissement (accompagnés dans l'élaboration du projet professionnel et la recherche de stage par le BAIP), plateforme d'offres de stage Lilagora, ...). Les cursus incluent, dans des proportions variables selon le niveau du diplôme, des UE dédiées à la préprofessionnalisation et au projet personnel des étudiants, des stages et projets tuteurés, ... Les stages et projets, choisis en fonction du parcours et du projet personnel des étudiants, sont bien conçus, selon la progression pédagogique (le master *Information, documentation* distingue par exemple un stage de type « opérationnel et exploratoire » en M1 et un stage de type « étude-conseil » en M2).

Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont jointes aux dossiers : fiches nationales pour les deux licences, fiches établissement pour les autres formations. Un texte commun de l'établissement indique comment celui-ci a décliné localement les soubresauts liés à la publication des fiches nationales.

La place de la recherche est, de façon générale, d'abord assurée par l'intervention des EC dans les formations et les UE statutaires comportant une dimension d'initiation ou de préparation à la recherche, par exemple, en L3 *Sciences sociales* avec des modules spécifiques. Elle est plus fortement intégrée dans les masters du sous-champ, au-delà du parcours transversal SIC déjà évoqué (voir *supra*). En revanche, et à l'inverse, il convient de signaler le cas particulier, problématique au regard de ce critère, de la LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse*, dont l'équipe pédagogique ne comporte pas d'EC et qui justifie la non articulation formelle entre la mention et la recherche par l'absence d'un département recherche au sein de l'ESJ. On peut néanmoins s'étonner à cet égard de l'absence de relations avec l'unité de recherche concernée de l'université (EA GERIICO).

La place du numérique, qui s'inscrit dans le cadre général des dispositifs de l'établissement, est classique (plateformes pédagogiques, ...) dans les formations du sous-champ. Elle est plus fortement et essentiellement intégrée, en fonction de la nature des métiers visés, dans les LP, notamment *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*, et *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine* et dans les parcours de master.

La place de l'international s'inscrit, en matière de langues et de mobilité, dans le cadre général des dispositifs de l'établissement, rappelés par des éléments de texte communs dans les dossiers. L'enseignement des langues étrangères, théoriquement ouvert dans un nombre important de langues en licence, est généralement centré sur l'anglais professionnel des secteurs visés en LP et master. Quelques formations indiquent la pratique ponctuelle d'enseignements donnés en anglais (professeur invité en master *Information, documentation*) ou de rencontres en anglais (LP *Métiers de la communication : chargé de communication*). Les données relatives à l'accueil d'étudiants étrangers et à la mobilité sortante ne sont pas systématiquement quantifiées dans les dossiers. La LP *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine* indique un certain nombre de stages effectués en Belgique ; la LP *Métiers de la communication : chargé de communication* permet, pour des étudiants sélectionnés en fin de DUT, un premier semestre à l'étranger. Le master *Culture et communication* indique un taux de stages à l'étranger de 10 % en M1 et 24 % en M2.

La composition des équipes pédagogiques combine principalement, de façon globalement adaptée, des EC des spécialités concernées (UFR DECCID et EA GERIICO), des professeurs associés (PAST) de l'établissement, et des intervenants professionnels. On rappelle toutefois que l'équipe de la LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* ne comporte aucun EC ni enseignant de l'université. On relève, dans la licence *Sciences sociales*, la présence importante d'autres enseignants, notamment attaché temporaire d'enseignement et de recherche, parfois rattachés à d'autres composantes de l'établissement ; ce qui paraît s'expliquer par l'objet de certains enseignements (civilisations grecque et romaine, par exemple). La participation des intervenants extérieurs est satisfaisante. On relève toutefois que l'équipe du master *Information, documentation* ne comporte pas de professionnels extérieurs (ni de PAST) en M1 et que le master *Information, communication* fait figurer, indûment, dans sa liste de « professionnels (hors PAST) » plusieurs maîtres de conférences, professeurs du second degré et une doctorante. Il subsiste par ailleurs une incertitude sur le volume horaire attribué aux intervenants extérieurs dans la LP *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine* et sur la nature de leurs interventions.

Le pilotage est, pour les licences et masters, envisagé et assuré au niveau du département concerné plus que, spécifiquement, à celui de la mention. Les deux formations du département « Culture » (licence *Sciences sociales* et master *Culture et communication*) relèvent ainsi d'un CP unique. Il en va de même pour les deux autres départements ; ce qui crée une situation peu satisfaisante lorsqu'ils partagent, avec des équipes pédagogiques séparées et des fonctionnements différents, une même mention, comme c'est le cas pour la licence *Information-communication*. Ces aspects devraient, sans pour autant enlever de leurs prérogatives aux instances des départements, être clarifiés et mis en conformité avec les textes. Le pilotage des LP apparaît plus conforme.

Les modalités d'évaluation et de suivi des connaissances et des compétences sont peu développées dans les dossiers des formations du sous-champ au-delà des éléments généraux qui figurent dans les paragraphes repris d'un texte générique commun. Ils indiquent notamment que les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme ainsi que les dispositions générales relatives aux jurys d'examen sont déterminées au niveau de l'établissement, et figurent dans les règlements des études. On sait gré au master *Information, communication* de donner une liste des différentes modalités appliquées. Le dispositif PEC en cours de déploiement au niveau de l'établissement reste à généraliser dans le sous-champ où son application effective n'est indiquée que pour quelques formations, par exemple la LP *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine*, qui mentionne un enseignement « PEC » obligatoire ou l'un des parcours du master *Information, communication*. Le dossier de la LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* précise de son côté comment il prend en compte les référentiels des professions visées pour définir les compétences à acquérir.

En matière particulière de supplément au diplôme, les dossiers se bornent, sans en fournir d'exemple, à reproduire un texte générique précisant les choix de l'établissement (délivrance au format Europass. Le master *Culture et communication* assortit ce texte d'une présentation des spécificités de sa formation que le supplément cherche à expliciter. Il est curieux que certaines formations, alors même que leurs dossiers incluent ce texte commun, indiquent de manière contradictoire par ailleurs ne pas disposer d'annexe descriptive ou supplément au diplôme. C'est le cas du master *Information, documentation*. C'est aussi le cas de la LP *Métiers de la communication : chargé de communication*, qui y voit même une faiblesse et annonce sa mise en place comme une perspective.

Les formations du sous-champ peuvent bénéficier des dispositifs généraux d'aide à la réussite (programmes régionaux et de l'établissement). Elles proposent un accompagnement, plus ou moins formalisé, des étudiants par les équipes. Certaines formations, comme le parcours *Communication* de la L3 *Information-communication*, qui recrute des étudiants titulaires de brevet de technicien supérieur, de DUT, ou de LP, proposent une mise à niveau spécifique en semaine de pré-rentrée.

L'attractivité du sous-champ est difficile à apprécier précisément au vu des données présentées, qui ne sont pas toujours suffisamment commentées et analysées dans les dossiers. Elle apparaît en tout état de cause variable selon le niveau d'entrée et la branche de spécialité. Les masters apparaissent plus attractifs que les licences. On relève ainsi, dans les deux formations du département « Culture », une baisse importante des effectifs de L1 (de 350 étudiants en 2012-2013 à 158 en 2016-2017) et une forte attractivité maintenue en master. Les effectifs de L1 de la licence *Information-communication* sont passés de 56 étudiants en 2014-2015 à 99 en 2015-2016 mais l'absence d'autres données ne permet pas d'apprécier cette évolution. En revanche, on dispose de données complètes et d'analyses pour le parcours *Communication* de L3 qui, tout en restant attractif dans la région et au-delà, signale une baisse sensible des candidatures sur les quatre dernières années (de 319 en 2013 à 178 en 2017, pour en moyenne 40 places). Le master *Information, documentation* a des effectifs de M2 plus élevés qu'en M1 (respectivement 42 et 26 en 2017-2018), qui peuvent paraître modestes pour une formation comportant quatre parcours. L'attractivité des LP est également variable. La LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* indique un ratio de 80 candidatures pour 20-25 places, et la LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse*, une cinquantaine pour 15 places. La LP *Métiers de la communication : chargé de communication* signale une meilleure attractivité liée au changement de dénomination et se matérialisant à travers une augmentation du nombre de candidatures. L'attractivité est peu satisfaisante pour la LP *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine* qui, avec une baisse significative des candidatures sur plusieurs années (de 59 en 2012 à 24 en 2017), peine à atteindre le niveau visé de 20 étudiants.

Les taux de réussite varient selon les formations. En licence, ils restent trop faibles en L1 (de l'ordre de 30 % en *Information-communication* à 40 % en *Sciences sociales*) avant de se redresser ensuite, notamment en L3, où ils atteignent ou dépassent 80 %. En LP, où les pourcentages doivent être appréciés en tenant compte des petits effectifs ils s'échelonnent en moyenne de près de 100 % (*Métiers de la communication : chargé de communication ; Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse*) à 75 % (*Métiers du livre : documentation et bibliothèques*). La LP *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine* enregistre certaines années un nombre d'abandons préoccupant compte tenu des très petits effectifs (3 sur 16 en 2013-2014 ; 3 sur 12 en 2015-2016) ; lequel devrait conduire à s'interroger sur le recrutement. En master, les taux de réussite sont élevés en M2, à plus de 90 % en moyenne (par exemple 93 % en *Culture et communication*. Le taux inhabituellement peu élevé (71 %) de 2015-2016 en *Information, documentation* apparaît comme une exception. De façon générale, les résultats doivent être appréciés en prenant en compte le fait que certains étudiants sont conduits à réaliser leur formation en trois ans. Le master *Culture et communication* tout comme le master *Information, communication* se montrent pleinement conscients de ce problème mais leur champ d'action ne va guère au-delà de la prévention.

Toutes les formations organisent des évaluations des enseignements par les étudiants, sous forme de questionnaires écrits ou d'échanges oraux à l'occasion de rencontres des CP ou autres instances concernées. Les avancées permises par ces réunions ne sont pas toujours systématiquement précisées mais les quelques comptes rendus de conseils qui figurent dans certains dossiers traduisent un réel souci de perfectionnement.

Les modalités de collecte d'informations sur le devenir des étudiants reposent sur des dispositifs complémentaires de suivi par un OFIVE et par le biais de divers autres moyens d'enquête (par mail, téléphone, ...) au niveau des formations. Les informations fournies dans les dossiers en matière d'insertion sont représentées par les tableaux de l'OFIVE, très clairement présentés, et par certaines indications, pas toujours précisément quantifiées, dans la partie rédactionnelle des dossiers.

Les taux de poursuite d'études sont élevés pour les deux licences du sous-champ (de l'ordre de 85 à 95 %), les taux d'insertion conséquemment faibles. Les poursuites d'études sont difficiles à apprécier précisément pour les LP (effectifs réduits ; pas de données pour 2014-2018 dans les tableaux de l'OFIVE) mais elles n'y sont pas marginales même si l'insertion, qui correspond à la finalité des LP, reste majoritaire. La LP *Métiers de la communication : chargé de communication*, notamment, recense ainsi 10 étudiants sur 29 en 2013 et 9 sur 23 en 2014 ; le compte rendu d'un CP de 2016 signale le problème.

Les résultats des masters enregistrent des taux élevés d'insertion professionnelle, entre 72 % (*Information, documentation*) et 92 % (*Information, communication*) des répondants, et les emplois sont en rapport avec les domaines et majoritairement au niveau adéquat et stables en *Information, documentation* et *Culture et communication*, avec un taux de cadres plus faible en *Culture et communication*. Les poursuites d'études après le master ne sont pas fréquentes. Les poursuites d'études en doctorat sont conséquemment faibles ; ce que à quoi le master *Information, communication* essaie par exemple de trouver des solutions.

### Sous-champ *Langues et cultures étrangères*

L'ensemble des formations du sous-champ *Langues et cultures étrangères* comporte un total de six formations, dont l'organisation interne et la composante porteuse sont sommairement indiquées ci-dessous après l'intitulé de mention :

- Deux L :
  - *Langues étrangères appliquées* (LEA : trois parcours en L3, UFR LEA).
  - *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER : 13 parcours, Faculté des langues).
- Quatre M :
  - *Langues et sociétés* (14 parcours, Faculté des Langues).
  - *Langues étrangères appliquées* (LEA : quatre parcours, UFR LEA).
  - *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits* (deux parcours dont un parcours Erasmus Mundus, Faculté des langues).
  - *Traduction et interprétation* (deux parcours de M1 devenant trois parcours de M2, UFR LEA ou Faculté des langues selon le parcours).

Les objectifs scientifiques et professionnels des formations du sous-champ sont clairement exposés en termes de connaissances et compétences visées et conformes aux attentes en matière de LLCER et LEA. Ils sont essentiellement conçus en vue de la poursuite d'études, présentée comme une finalité « naturelle », pour les deux licences, LLCER et LEA – même si la licence LEA évoque des débouchés immédiats pour la L3 –, et en vue de l'insertion professionnelle, directe ou à terme (concours de recrutement et/ou doctorat) pour les masters.

Les objectifs en termes de débouchés professionnels sont bien identifiés pour les mentions et parcours de master à orientation professionnelle dominante, notamment pour les parcours du master *Traduction et interprétation*. Ils sont, au-delà des métiers de l'enseignement et de la recherche, qui supposent le passage par les étapes ultérieures des concours de recrutement et du doctorat, plus vagues et plus incertains pour le master *Langues et sociétés*, du moins pour ce qui concerne les débouchés affichés en matière de « médiation culturelle », « traduction et traductologie » et « carrières comportant une dimension internationale ». Les possibilités de poursuite d'études, bien indiquées pour les deux licences, sont insuffisamment présentées pour le master LEA, où certaines enquêtes auprès des étudiants font apparaître leur souhait d'être mieux informés sur le doctorat.

Les contenus des enseignements sont globalement en adéquation avec les objectifs scientifiques et professionnels.

Le sous-champ ne comporte pas actuellement de diplôme délocalisé.

Le sous-champ porte sur une thématique où il existe naturellement bien d'autres formations au niveau régional, national et international. Les formations de LEA et LLCER qu'il comporte se distinguent, notamment au niveau régional, des autres formations de licence ou master par le nombre et la variété des langues offertes (langue B à choisir parmi 10 langues en LEA ; 13 ou 14 parcours en LLCER). Elles incluent, par exemple, l'hébreu, les langues scandinaves et le néerlandais (dont une offre en présentiel pour cette langue unique au niveau national). Le parcours *Migrations* du master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits* constitue une formation originale à l'échelle nationale et bénéficie d'un remarquable positionnement international dans le cadre du programme Erasmus Mundus. Le positionnement de l'autre parcours, dénommé *Art et responsabilité sociale internationale* (ARSI) ou *Art et responsabilité sociale-international* - les deux formules figurent dans le dossier ; ce point devrait être corrigé pour le projet -, du master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits* apparaît plus incertain. Le master *Traduction et interprétation* est unique dans la région.

Les partenariats formalisés des formations du sous-champ avec d'autres établissements à l'échelle nationale sont rares. Le dossier du master *Langues et sociétés* mentionne un partenariat avec l'Université Sorbonne Nouvelle pour le parcours de M2 *Études irlandaises* (l'intitulé en est légèrement différent dans la fiche RNCP, qui parle de parcours co-accrédité ; ce point devrait également être corrigé pour le projet. A l'échelle de l'établissement, on comprend qu'il existe des coopérations, pour certaines langues, entre les deux composantes du sous-champ. Le positionnement du master *Langues et sociétés* devrait être précisé à la fois, par rapport au master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits*, qui accorde aussi une place centrale à l'interculturalité et à la médiation (inter)culturelle, et par rapport au master *Langues et cultures européennes*, annoncé dans le dossier comme étant porté par l'UFR « Humanités » et relevant d'un autre sous-champ, mais qui n'a pas été déposé pour évaluation.

L'environnement recherche des formations du sous-champ comporte principalement deux unités de recherche, rattachées à l'ED « Sciences de l'homme et de la société » (ED SHS) de l'établissement : une EA (EA 4074), « Centre d'études en civilisations, langues et lettres étrangères » (CECILLE), relevant du domaine Langues, Littératures, Civilisations de l'ED, qui concerne l'ensemble des formations du sous-champ, et une unité mixte de recherche (UMR 8163), STL, relevant du domaine Philosophie, Philologie, Linguistique, Arts de l'ED, qui ne paraît concerner que certains parcours *Traduction spécialisée multilingue* (TSM) du master *Traduction et interprétation*. Le dossier de la licence LEA indique par ailleurs que certains de ses EC, notamment ceux des domaines d'application, appartiennent à d'autres unités de recherche, au sein de l'établissement ou d'autres établissements de la ComUE et le dossier du master LEA souligne la difficulté de constituer une équipe de recherche spécifiquement LEA.

Les interactions des formations avec l'environnement recherche, au-delà de la qualité statutaire des EC participant aux équipes pédagogiques et des UE comportant statutairement une dimension de formation recherche (travail d'étude et de recherche notamment), sont variables selon le niveau (licence ou master) et l'orientation dominante des mentions ou parcours. Elles sont inégalement développées dans les dossiers. Elles correspondent aux pratiques habituelles dans les disciplines concernées (ouverture des séminaires et rencontres scientifiques des unités de recherche et de l'ED aux étudiants de master, ...), sans que l'on ne puisse mesurer leur degré d'appropriation par les étudiants.

L'environnement socio-économique, au-delà de ses caractéristiques générales qui concernent le sous-champ comme l'ensemble de l'établissement, est principalement marqué, au regard du périmètre thématique du sous-champ, par la dimension transfrontalière et inter-régionale européenne qui est celle de la région et de sa métropole et les ouvertures proches qu'elle pourrait favoriser.

Les interactions des formations du sous-champ avec l'environnement socio-économique et culturel apparaissent, à l'exception notable du master *Traduction et interprétation*, qui dispose d'un fort ancrage dans les réseaux professionnels, assez limitées. La licence LLCER fait état de liens avec les instituts culturels étrangers de la région. Pour le reste, y compris pour les parcours de master d'orientation professionnelle, les relations avec le monde socio-économique sont peu mentionnées ou peu éclairées par des éléments précis et concrets dans les dossiers, autres que la référence à l'intervention de professionnels ou l'existence de stages.

Les formations du sous-champ ont généralement une ouverture internationale conforme à ce que l'on peut attendre dans le domaine des langues. Il n'est pas toujours précisé s'il s'agit de partenariats au niveau de l'établissement dans son ensemble ou au niveau des formations ni toujours précisément indiqué le nombre d'étudiants concernés. La licence LEA entretient des liens particuliers avec l'Université des langues étrangères de Dalian (Chine) et l'Université de Taipei (Taiwan), qui ne concernent finalement que peu d'étudiants (entre 2 et 8 par an). Le master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits* entretient des relations régulières avec un consortium international dans le cadre d'Erasmus Mundus (pour l'un de ses parcours) et avec l'Amérique latine (pour l'autre parcours). Le master *Traduction et interprétation* appartient, pour l'un de ses parcours, au réseau « Master européen en traduction – EMT » et, depuis peu, au réseau International network of simulated translation bureaux (INSTB). Il n'a, assez paradoxalement, que peu ou pas de mobilité étudiante ; ce qu'il justifie par des exigences propres à la formation (sens de traduction selon les normes françaises). La mobilité enseignante sortante paraît peu développée ; elle n'est indiquée que pour l'UFR LEA, où elle a concerné huit enseignants sur une période de cinq ans. Le master *Traduction et interprétation* fait par ailleurs état du programme (Visiting translator scheme – VTS) de la Commission européenne, qui a permis des échanges en 2014, 2016 et 2018.

L'organisation pédagogique des formations du sous-champ est bien construite, du moins si on la considère au niveau de granularité qui correspond à la réalité de leur fonctionnement, c'est-à-dire celui des parcours et non des mentions. Il y a là une réelle difficulté de conception puisque, au niveau des mentions, on observe surtout la juxtaposition de parcours très largement tubulaires, dont l'existence relève de principes différents selon les mentions.

Les parcours de la licence LLCER et du master *Langues et sociétés* correspondent à la langue-culture de spécialisation (anciennes « spécialités »). On y relève aussi l'existence d'autres formes de spécialisation, improprement appelées « parcours » en licence LLCER (notamment « parcours *Traduction*, parcours *Enseignement*, parcours *Recherche* (allemand, anglais, espagnol, italien), parcours FLE »). Elles sont, plus exactement, désignées comme options en master *Langues et sociétés* (par exemple : « *Traduction et médiation linguistique* », « *Métiers de l'enseignement et de la recherche* »). Les parcours des masters *Traduction et interprétation* et LEA, et dans une moindre mesure ceux de la licence LEA, correspondent à des spécialisations d'ordre disciplinaire et professionnel. Quant à la structure du master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits* en deux parcours qui n'ont que peu en commun, elle résulte principalement de la décision, mentionnée dans le dossier, de rattacher administrativement le parcours ARSI à la mention.

La spécialisation progressive est, au niveau où elle s'exerce, satisfaisante. Elle concerne principalement, au niveau de la mention, la licence LEA, où les deux premières années constituent un véritable tronc commun avant la spécialisation proposée par les deux parcours de L3, et le master LEA, avec ses quatre parcours. Elle concerne, dans le master *Traduction et interprétation*, les deux parcours « *MéLexTra* » en tronc commun en M1 avant la différenciation du M2. Elle s'exerce, pour les formations de LLCER, au niveau de chaque parcours de langue, selon les options qu'il propose. La notion de tronc commun y est assurément plus délicate à définir au niveau de la mention.

Les modalités d'enseignement reposent principalement sur le présentiel. Les contrats d'apprentissage sont peu représentés (3 % en master LEA sur la dernière année renseignée). Les formations du sous-champ n'accueillent pas, ou très peu (environ 1 %) d'étudiants en formation continue financée. Les autres modalités d'enseignement, notamment en matière d'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières de VAE sont décrites en termes généraux par un texte commun figurant dans les dossiers. Quelques formations précisent dans quelle mesure elles sont effectivement concernées (par exemple, chiffres d'étudiants en situation de handicap pour la licence LLCER ou chiffres d'accès en licence par validation d'études supérieures - VES).

Les formations du sous-champ intègrent, à des degrés variables selon le niveau et l'orientation dominante de la formation, des éléments de professionnalisation (connaissance de l'environnement professionnel, UE de projet personnel de l'étudiant, stage, ...).

Les formations du sous-champ ne sont pas concernées par la certification externe, à l'exception du master *Traduction et interprétation*, qui prépare ses étudiants à la maîtrise de logiciels de traduction assistée par ordinateur, validée par la certification « SDL/Trados ».

Les fiches RNCP sont jointes aux dossiers, qui incluent par ailleurs un texte commun rappelant les conditions et objectifs de leur élaboration. Les fiches des licences LEA et LLCER, qui sont les fiches nationales de ces formations, et les fiches des masters *Langues et sociétés*, et *Traduction et interprétation*, propres à ces formations, répondent aux critères de contenu fixés par l'établissement. La fiche du master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits*, qui n'a pas été actualisée à la suite de la fusion de trois de ses parcours, en mentionne encore quatre.

Les projets et stages, accompagnés et appuyés au niveau de l'établissement par le BAIP selon divers dispositifs présentés dans un texte commun figurant dans les dossiers, sont diversement conçus et inégalement développés selon l'orientation dominante et la tradition des formations en la matière. Ils sont fortement intégrés aux mentions de master LEA et *Traduction et interprétation*. Leur place reste à renforcer en licence LLCER ; ce dont le dossier se montre conscient. Le master *Langues et sociétés* opte, quant à lui, pour une mise en situation professionnelle, par exemple dans une unité de recherche.

La place de la recherche, présente dans les formations à des degrés divers, dépend, comme celle des stages, de leur niveau et de leur orientation dominante.

Le numérique est associé sous des formes classiques (plateformes, ...) au fonctionnement ordinaire des formations. Il est, dans certains cas (master *Traduction et interprétation*), intégré au contenu même de la formation.

La place de l'international, déjà évoquée ci-dessus sous l'angle du positionnement, découle, sous l'angle de l'organisation pédagogique, de l'objet même des formations.

Le pilotage des formations du sous-champ est dans une large mesure dépendant à la fois de l'organisation institutionnelle de ce dernier au sein de l'établissement (composantes porteuses des mentions) et de l'organisation des mentions en parcours (par langue en LLCER ; par discipline ou domaine d'application en LEA ; par autre spécialisation dans les mentions *Traduction et interprétation* et *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits*). Il gagnerait à être rationalisé et principalement renforcé au niveau de chaque mention elle-même, en veillant à ce que les mentions ne soient pas de simples regroupements mais un lieu essentiel de pilotage unifié.

La composition des équipes pédagogiques est liée à l'organisation du sous-champ. Les équipes de la licence LLCER et du master *Langues et sociétés* appartiennent ainsi à la Faculté des langues et, en son sein, selon les parcours (par langue), à l'un ou l'autre des trois départements qui la constituent. Les équipes de la licence et du master LEA relèvent de l'UFR LEA. Celles du master *Traduction et interprétation* sont constituées, selon les parcours, de membres de la Faculté des langues ou de l'UFR LEA. Les équipes du master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits* enfin, dont les membres appartiennent à diverses composantes de l'établissement dans le sous-champ et au-delà, se caractérisent, comme le dit le dossier lui-même, par une « hétérogénéité [qui] ne facilite pas la mise en place d'un esprit d'équipe ». Elle est sans doute accrue par la participation de l'un de ses parcours au consortium Erasmus Mundus et par le champ différent de mobilité internationale de l'autre parcours.

La nature et l'organisation du sous-champ se traduisent par l'existence d'une structure, complexe sur le papier et sans doute lourde à gérer en pratique, des responsabilités au sein des équipes pédagogiques : responsable de mention, responsables de parcours (parfois par année de parcours et par option au sein d'une année de parcours, par exemple en deuxième année du master LEA), responsables d'UE spécifiques (par exemple l'UE professionnalisante en master *Langues et sociétés*), coordinateur par discipline (en licence et master LEA), référent par aire linguistique (en licence et master LEA)... Il n'est pas facile à cet égard d'apprécier les modalités de réunion des équipes pédagogiques dans leurs différentes configurations.

La participation d'intervenants extérieurs varie selon la nature et l'orientation dominante des formations. Elle se situe à un bon niveau en licence LEA, notamment dans les spécialités de L3 et en M LEA (101 intervenants extérieurs, dont 63 professionnels). Elle est particulièrement significative en volume et en qualité et spécialisation des intervenants, tous traducteurs professionnels, dans le master *Traduction et interprétation* (M1 et/ou M2 selon les parcours). Elle est naturellement moindre en licence LLCER et M *Langues et sociétés* (92 EC et seulement quelques intervenants extérieurs). Elle apparaît trop limitée pour le master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits*, dont le dossier ne comporte par ailleurs pas d'éléments sur leur éventuelle participation dans la partie de la formation assurée à l'étranger dans le cadre d'Erasmus Mundus.

Si les formations du sous-champ indiquent en général, à l'exception de la licence LLCER, l'existence d'un CP, de composition mixte (enseignants, étudiants et professionnels), le plus souvent par parcours, la responsabilité effective du pilotage paraît s'exercer principalement à différents autres niveaux, en lien essentiel avec la composante de rattachement : conseil de la Faculté des langues, conseils de département et réunions des sections disciplinaires, conseil de master, pour ce qui concerne la filière LLCER ; conseil d'UFR pour ce qui concerne la filière LEA. Le M *Traduction et interprétation* relève quant à lui, selon le parcours, de l'une ou l'autre de ces deux composantes et de ses instances. Le master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits*, rattaché à la Faculté des langues, comporte un CP commun à ses deux parcours et, participe, pour son parcours Erasmus Mundus, à un comité de pilotage du consortium, assorti d'un comité de sélection. Les dossiers du master LEA et du M *Traduction et interprétation* font figurer quelques textes de compte rendu de CP. Pour l'ensemble du sous-champ, il n'est pas facile, au vu des seuls dossiers, d'apprécier le rôle effectif de tous les CP dans leur articulation avec les autres instances participant au pilotage des mentions et parcours.

Toutes les formations organisent des évaluations des enseignements par les étudiants, sous forme de questionnaires écrits ou d'échanges oraux à l'occasion de rencontres des CP ou autres instances concernées. Les avancées permises par ces réunions ne sont pas systématiquement précisées dans les dossiers, à l'exception du master *Traduction et interprétation*. Les modalités de l'autoévaluation des formations du champ, ainsi que les évolutions qui ont pu en être tirées pour les formations, ne sont pas précisées.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont évoquées dans les dossiers par l'inclusion d'éléments de texte communs. Ils indiquent notamment que les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme ainsi que les dispositions générales relatives aux jurys d'examen sont déterminées au niveau de l'établissement et figurent dans les règlements des études. On recense quelques dispositions particulières du sous-champ, qui découlent de l'organisation en parcours. Les masters LEA, *Langues et sociétés*, *Traduction et interprétation* font précéder la réunion formelle du jury officiel de mention (et parcours) de réunions préparatoires par parcours, plus largement ouvertes aux équipes pédagogiques, sous forme de jury de parcours (master *Traduction et interprétation*) ou commission de pré-jury (master LEA). Le master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits* combine, pour son parcours Erasmus Mundus, le jury assuré dans le cadre du comité de pilotage du consortium, avec un jury local au niveau de l'établissement. Le dispositif PEC, dont la mise en œuvre reste à préciser, paraît être encore peu systématiquement utilisé dans le sous-champ, hormis dans certaines formations (masters LEA et *Langues et sociétés*). Il gagnerait à être renforcé.

Les formations du sous-champ relèvent normalement en matière de supplément au diplôme d'un dispositif général de l'établissement (choix du format Europass). Il n'en est pas fourni de modèle ou exemple dans les dossiers sauf pour le master *Langues étrangères appliquées*. On relève que le dispositif ne s'applique pas au master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits*, dont le dossier, indique sa mise en place pour la promotion 2019-2021.

Des dispositifs de mise à niveau existent dans certaines formations du sous-champ, par exemple en licence LEA pour les étudiants extérieurs intégrant un parcours en L3. D'autres dispositifs peuvent être mis en œuvre (programme régional, tutorat pédagogique, ...). Une procédure de réorientation (par passerelles) est gérée par un service de l'établissement.

Les résultats des formations du sous-champ ne sont pas toujours faciles à apprécier pleinement au vu des données brutes présentées dans les dossiers, insuffisamment analysées.

Les formations du sous-champ sont généralement attractives. Les formations de licence enregistrent des effectifs très élevés en L1, de l'ordre de 750 étudiants en LEA et 1500 en LLCER (en considérable augmentation depuis les 863 étudiants de 2013-2014), avec, d'importantes variations selon les langues, en LLCER. Les effectifs des deux licences diminuent ensuite fortement dès la L2 en raison de taux de réussite très faibles en L1, de l'ordre de 33 % en LEA et même des taux d'échec record dans certains parcours de LLCER (64 % en japonais et 81% en arabe). En ce qui concerne les masters, les effectifs sont variables en fonction des formations et des modes de recrutement : plus de 230 en master *Langues et sociétés*, 17 dans le parcours Erasmus Mundus du master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits*. Le master *Traduction et interprétation*, qui signale une légère baisse de candidatures dans l'un de ses parcours, reste une formation d'excellence très attractive.

Les taux de réussite, très faibles et problématiques en L1, sont supérieurs à 80 % en L3 (83 % en LEA). Les taux de réussite en master sont élevés, en général bien au-delà de la moyenne de l'établissement (78 %), comme par exemple pour le master LEA (95 %) ou le master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits* (97,50 %). Ces résultats confirment l'importance des procédures de recrutement. Le recrutement du master *Langues et sociétés* apparaît plus incertain, avec des taux de réussite faibles de 22 à 39 % en M1 et de 32 à 58 % en M2 (données portant sur l'ancienne maquette). Le dossier indique que l'équipe pédagogique en est consciente et que le conseil de master s'en est saisi, sans fournir encore de pistes de solutions.

Les modalités de collecte d'informations sur le devenir des étudiants reposent sur des dispositifs complémentaires de suivi par un OFIVE et par le biais de divers autres moyens d'enquête (par mail, téléphone, ...) au niveau des formations.

Les informations fournies dans les dossiers en matière d'insertion sont principalement représentées par les tableaux de l'OFIVE, très clairement présentés, choisis par chaque formation pour figurer en annexe. Les données sont dans certains cas un peu trop anciennes ou partielles pour être vraiment représentatives et significatives. Elles gagneraient en tout état de cause à être plus précisément analysées et commentées dans la partie rédactionnelle des dossiers.

L'insertion professionnelle directe à la sortie de la licence (sans poursuite d'études) n'est guère envisagée dans le sous-champ, du moins au niveau adéquat. Elle relève plutôt des objectifs des masters. Les résultats semblent confirmer ce positionnement, même si les dossiers manquent de données systématiques et d'analyses pour permettre d'apprécier pleinement la durée moyenne de recherche d'emploi et l'adéquation de l'insertion aux objectifs affichés des formations. On note à cet égard que, si le master *Traduction et interprétation* connaît d'excellents résultats (96 % des diplômés en emploi à durée indéterminée et de type cadre ou profession intermédiaire), les résultats d'autres formations sont moins satisfaisants, avec des variations selon les parcours (par exemple en master LEA).

La poursuite d'études est très largement majoritaire à l'issue de la licence (85 % ou plus en LEA et LLCER) et en adéquation avec la finalité affichée. Elle reste marginale en doctorat dans les masters d'orientation professionnelle clairement revendiquée (LEA, *Traduction et interprétation*) et faible dans les autres masters. Le dossier du master *Langues et sociétés*, qui ne comporte pas de données systématiques, signale toutefois une autre forme de poursuite d'études, effective dans ce domaine, sous forme de préparation des concours (agrégation), qui concerne de 15 à 20 diplômés chaque année, le nombre de poursuites en doctorat identifiées pour 2017 étant de 8 diplômés. La préparation des concours de recrutement à l'issue du master est en adéquation avec les finalités d'une formation de LLCER. Le dossier du master *Médiation interculturelle* fait état de plusieurs diplômés étrangers ayant obtenu un financement doctoral aux États-Unis.

### Sous-champ *Sciences sociales*

L'offre de formations du sous-champ *Sciences sociales* comprend un ensemble de 17 formations réparties comme suit :

- Cinq L :
  - *Géographie et aménagement.*
  - *Psychologie.*
  - *Sciences de l'éducation.*
  - *Sociologie* (Lille 1).
  - *Sociologie* (Lille 3).
  
- Cinq LP :
  - *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* (Lille 1).
  - *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* (Lille 2).
  - *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme* (Lille 1).
  - *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme* (Lille 3).
  - *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi.*
  
- Sept M :
  - *Géographie.*
  - *Intervention et développement social.*
  - *Management.*
  - *Psychologie.*
  - *Sciences de l'éducation.*
  - *Sociologie.*
  - *Urbanisme et aménagement.*

Bien que toutes les fiches du RNCP soient fournies au niveau des mentions, la description des objectifs scientifiques et professionnels est plus ou moins complète selon les formations.

Globalement, les dossiers des licences générales et des masters présentent clairement les connaissances et compétences attendues ainsi que leur cohérence avec les contenus des enseignements sauf en master *Géographie*, en master *Management* où l'offre de formation est trop succincte ou peu lisible, voire non conforme (master *Management* restreint au M2) et dans l'ensemble du cursus *Sciences de l'éducation* : les objectifs de la licence sont confus et peu compatibles avec certaines UE obligatoires et certains parcours sont en concurrence entre eux ou sans véritable rattachement disciplinaire aux sciences de l'éducation (parcours *Formation et communication en sciences*). Il est par ailleurs surprenant que l'un des parcours de cette licence donne accès à un M1 d'une mention (*Orientation aux métiers de la formation et de la recherche en formation des adultes*), ne figurant ni dans la nomenclature nationale ni dans l'un des parcours du master. Les

parcours comme les compétences visées dans chaque UE ou chaque parcours sont peu identifiables ou manquent de cohérence interne en master, comme en témoigne le nombre élevé de mutualisations à la carte.

À l'exception notable de la LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme*, parcours *Aménagement territorial durable et géomatique*, le paysage est plus obscur dans les LP dont on peine à voir l'ancrage de formation. Les objectifs visés ou les intitulés de parcours manquent de clarté. On note ainsi des décalages entre les contenus de la formation et les métiers visés, de niveau 1, en LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme* parcours *Conception et gouvernance de projets d'aménagement durable*, et en LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, parcours *Justice et jeunesse en difficulté*. Pour cette dernière, l'ancrage unique en droit est revendiqué mais le choix pédagogique n'est pas assez justifié dans le dossier et apparaît comme non adapté aux emplois visés dans le champ de l'intervention sociale. On s'interroge de surcroît sur les finalités professionnelles d'une formation de niveau 2 dans un secteur où le recrutement se fait plutôt à niveau 3.

Les objectifs en termes de débouchés et poursuites d'études sont bien renseignés en licence à l'exception de la licence *Psychologie* dont les informations restent confinées à la profession de psychologue, de la licence *Sociologie* (Lille 1) qui ne précise pas les débouchés par parcours et de la licence *Sciences de l'éducation* dont les débouchés sont incohérents avec les parcours. En LP, cette rubrique est bien renseignée hormis en LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* qui met en avant, de façon surprenante, un accès de plein droit en master *Sciences de l'éducation* et où il y a trop peu de contenus d'enseignements dans le champ de la GRH.

En master, à l'exception du master *Intervention et développement social* et du master *Sociologie*, la présentation des débouchés et des poursuites d'études n'est pas satisfaisante. Il est d'ailleurs étonnant que certains dossiers ne valorisent pas la poursuite d'études alors que plusieurs cursus offrent une formation couvrant les trois niveaux du cadre européen (licence, master, doctorat – LMD). Il est par exemple difficile d'identifier clairement comment se structure et se réalise vraiment la poursuite en doctorat au sein du master *Sciences de l'éducation* qui propose pourtant des parcours à dominante recherche. On s'étonne aussi de l'absence totale d'informations sur les poursuites en doctorat dans le champ de la psychologie dont l'environnement scientifique est riche et où est même offert un parcours européen avec des enseignements dispensés en anglais. Il conviendrait toutefois que les conventions avec les universités partenaires soient fournies. Par ailleurs, la question des certificats professionnels délivrés par le master *Psychologie* dans une profession réglementée doit être clarifiée.

Les réserves principales portent sur le manque de lisibilité ou de cohérence de l'offre de formation inscrite dans le sous-champ *Sciences sociales* du champ ALLSHS. Deux raisons peuvent vraisemblablement les expliquer. L'une, locale, due à la toute récente fusion des trois universités lilloises (janvier 2018) et l'autre, nationale, liée à l'application de la nomenclature des formations et de leurs intitulés de mentions. C'est ainsi que pouvaient être proposées des formations à intitulé identique mais plus identifiables de l'extérieur puisque chacune associée à un établissement porteur qui en colorait implicitement le contenu.

Les remarques formulées dans le présent rapport ont pour objectif essentiel d'attirer l'attention des équipes pédagogiques sur les points de vigilance dans l'élaboration de l'offre future de l'unique université.

Pour une meilleure visibilité et cohérence, il conviendrait ainsi de mieux mettre en valeur le parcours *Systèmes d'information géographique* de la LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme* en créant une LP *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique*. Les deux LP *Intervention sociale, accompagnement de publics spécifiques* gagneraient à être plus directement différenciées, soit en remplaçant le parcours *Conseil en qualité de vie - vieillissement* par une mention en lien avec le vieillissement, soit en mettant en avant uniquement le processus ciblé (parcours *Vieillesse*) éventuellement associé à la dimension plus sociale de « handicap ». La cohérence entre niveau de qualification et métiers visés doit impérativement être contrôlée afin d'éviter les distorsions signalées dans l'analyse.

Il conviendrait aussi d'inscrire plus clairement dans le champ revendiqué de la GRH la LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*, et le master *Management* en augmentant significativement la part des enseignements qui lui est consacrée. Par ailleurs, le master *Management* devrait proposer des dispositifs pédagogiques mieux adaptés au public qu'il veut former.

La confusion de l'offre de formation en sciences de l'éducation pourrait être corrigée par la mise en place, dès la licence, d'un portail pluridisciplinaire et par l'accroissement des mutualisations afin de réduire le nombre de parcours qui seraient ainsi mieux adossés à l'environnement et aux débouchés de la formation. En

master, l'offre et les débouchés doivent être impérativement repensés en collaboration avec l'ESPE Lille Nord de France, en particulier pour le parcours *Didactique, enseignement et apprentissages*.

Enfin, d'une manière générale, il conviendrait de clarifier les débouchés post-masters et de valoriser les poursuites d'études en doctorat.

À quelques exceptions près, l'environnement régional des formations d'enseignement supérieur est peu évoqué dans les dossiers, alors même que l'Université de Picardie Jules Verne offre des formations semblables par bien des aspects si l'on exclut les nécessités parfois, incontournables de l'offre de proximité.

Pour les licences générales, l'offre de formation associe des parcours classiques et des parcours originaux bi-disciplinaires dès la L1 comme les licences *Sociologie* (Lille 1 avec le parcours *Sociologie-économie* qui permet une double diplomation et Lille 3 avec le parcours *Sociologie-histoire*). Bien qu'au niveau local, la concurrence soit importante au regard des grandes thématiques portées par le master *Sociologie*, cette formation propose quatre parcours qui se démarquent clairement des autres offres régionales ou frontalières. Dans un paysage national où les formations en psychologie sont largement représentées, le master *Psychologie* a su assurer un très bon positionnement académique en se différenciant notamment de l'offre de l'Université de Picardie Jules Verne. Par ailleurs, on note que son parcours *Psychologie et justice* n'est que rarement proposé sur le territoire national et que son parcours *Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives*, tente de se démarquer des autres formations nationales similaires en revendiquant un label de « master européen ». Toutefois, l'absence des conventions dans le dossier ne permet pas d'éclaircir le large flou sur leur mise en œuvre effective.

À l'échelle de la fusion des universités lilloises, la cohérence de l'offre de formation est relativement hétérogène. On trouve ainsi des mentions dont l'intitulé est le même (les licences *Sociologie* et les LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* (Lille 1 et Lille 2) ; les LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme* (Lille 1 et Lille 3). Elles proposent néanmoins des parcours suffisamment spécialisés et complémentaires pour ne pas entrer en concurrence. C'est notamment le cas du master *Sociologie* qui compte quatre parcours se démarquant bien des offres régionales. À l'inverse, la licence et le master *Sciences de l'éducation* proposent des parcours qui se font parfois concurrence ou qui viennent concurrencer les masters MEEF. Ce problème, dont les équipes pédagogiques ont conscience, mérite toute l'attention de l'établissement.

Les formations en licence et en master s'adosent à des laboratoires de recherche permettant de lier la formation aux activités des nombreux laboratoires du domaine. On regrette toutefois la discrétion accordée à cette question dans les dossiers.

À l'exception notable de la LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme* (Lille 1), les LP tirent moins parti de cet environnement de recherche, voire le méconnaissent ; ce qui est plus regrettable.

Les liens avec l'environnement socio-économique sont globalement faibles, y compris dans les mentions où les débouchés sont très lisibles (master *Psychologie*) ou dans des mentions dont les faibles effectifs devraient inciter les équipes à se rapprocher des professionnels non académiques (master *Géographie*). Dans ce paysage, il convient de noter le nombre et la solidité des partenariats régionaux et transfrontaliers du master *Urbanisme et aménagement* qui le rendent incontournable dans ce secteur d'activités.

Les liens avec le monde socio-économique sont inégaux d'une LP à l'autre alors que l'enjeu professionnel est crucial. Très denses pour les deux LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme*, ils sont trop peu exploités par la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, parcours *Conseils en qualité de vie – vieillissement*, alors que ce secteur est particulièrement en demande (aide à la personne, vieillissement, handicap), ou insuffisamment décrits comme en LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, parcours *Justice et jeunesse en difficulté* où il apparaît que la convention principale est avec un organisme de formation, l'École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ). En LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*, ces liens sont en décalage total avec les objectifs pédagogiques affichés.

Les partenariats avec d'autres organismes de formation de la région sont plus nombreux, notamment en master *Sciences de l'éducation* et en master *Management* dont les collaborations avec les centres de formation du travail social, l'ENPJJ ou encore l'École supérieure de journalisme de Lille, sont bien établies. On regrette que de tels partenariats n'existent pas avec l'ESPE Nord de France, pourtant interne à l'établissement.

On constate ainsi que plusieurs formations visent l'insertion professionnelle dans le champ de l'intervention sociale (deux licences, deux LP, trois masters) mais qu'aucune réflexion commune ne semble émerger pour penser ensemble ces partenariats et le positionnement de l'établissement dans ce secteur de formation concurrentiel et soumis à de fortes évolutions dans le cadre de l'universitarisation de ces diplômes d'État.

Enfin, alors que l'établissement est transfrontalier, la présence de conventions internationales avec des établissements étrangers est inégale. Ces conventions permettent parfois une double diplomation en licence et master (masters *Sociologie* ; *Psychologie* - avec toutefois une réserve sur le flou des informations à ce sujet -) ou un parcours *Eurostudies* (master *Urbanisme et aménagement*). Elles sont faibles en LP, ce qui se comprend aisément, très faibles en licence *Psychologie* et en licence *Sciences de l'éducation* alors que les mobilités entrantes en master sont nombreuses. Toutefois, ces remarques sont à relativiser compte tenu de la faiblesse des données disponibles dans les dossiers.

Les informations relatives au positionnement des formations fluctuent selon les dossiers, ce point pouvant être traité en une page seulement. La place des formations dans le paysage universitaire régional ou national n'est que peu décrite et *a fortiori* peu analysée. Il s'agit là d'une insuffisance à corriger. Les coopérations internationales (Europe et hors Europe) sont mentionnées lorsqu'elles existent mais il n'est pas toujours possible d'en saisir les modalités précises. Il convient donc de les formaliser plus strictement. Il est par ailleurs regrettable que les accords avec le monde socio-économique n'apparaissent souvent qu'en filigrane. Enfin, un effort important est à faire pour expliciter l'articulation avec la recherche.

Il convient de souligner l'effort de présentation des formations dont l'articulation des parcours et des contenus est souvent complexe. Globalement, les formations de licences généralistes et de masters comprennent un tronc commun d'enseignements dont la part décroît progressivement au bénéfice de contenus qui s'ajustent aux intitulés des parcours.

Le master *Management* échappe cependant à ce principe de spécialisation progressive puisqu'il ne comporte que la seconde année. Il s'agit là d'une anomalie. Les autres formations de licence et de master incluent plusieurs parcours (de deux à cinq pour les licences, et de deux à neuf - se déclinant parfois en options complémentaires - pour les masters), à l'exception de la licence *Psychologie* et du master *Géographie* qui n'offrent qu'un seul parcours. Notons que l'unique parcours de la licence *Psychologie* répond aux attendus d'une formation en cinq ans, dont l'issue professionnelle est règlementée (loi 85-772 du 25 juillet 1985). La formation est toutefois construite en respectant la variété sous-disciplinaire qui se spécifie essentiellement en troisième année.

Soulignons l'initiative de la licence *Sociologie* (Lille 1) qui offre une prise en charge originale des bacheliers technologiques sous la forme d'un parcours dédié et d'un accompagnement aménagé.

Depuis 2014, la licence *Sciences de l'éducation* est planifiée sur une durée de trois ans. Toutefois, le dossier n'apporte pas réellement d'éléments convaincants sur la cohérence interne de ces trois années : on observe en effet, d'importants déséquilibres de volumes d'enseignements entre années ainsi qu'entre les cinq parcours proposés. De surcroît, les intitulés communs à ces cinq parcours recouvrent, dès la L1, des contenus totalement différents qui peinent à occulter le caractère suspendu de cette formation.

Un travail de clarification de la structure d'ensemble des enseignements ainsi que de la répartition cours magistraux – travaux dirigés (CM/TD) doit être fait pour la LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* ainsi que pour les deux LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* (parcours *Justice et jeunesse en difficulté* et parcours *Conseils en qualité de vie - vieillissement*). On s'étonne par ailleurs de la différence de volume horaire entre les deux parcours de la LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*.

La spécialisation progressive s'avère parfois difficile à identifier en master, en raison de la multiplicité des parcours - se subdivisant même en options - qui imposent la multiplication ou la juxtaposition d'enseignements (masters *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation* ; *Urbanisme et aménagement*). La lecture en est particulièrement malaisée en master *Psychologie* où le parcours se revendiquant comme « européen » indique que les enseignements du premier semestre se déroulent en anglais mais ne donne pas leurs intitulés qui permettraient d'en distinguer les contenus.

Les modalités d'enseignement offrent le panel classique à même de répondre aux besoins particuliers des étudiants : la modalité en présentiel, la plus fréquente, peut être parfois substituée par du non présentiel. L'ensemble des dossiers fait état d'adaptation à des étudiants ayant des contraintes particulières, mais il s'agit là d'une démarche commune à l'établissement dont les règles sont votées par les conseils centraux tout comme celles permettant de valider les acquis antérieurs, qu'ils soient professionnels (VAP, VAE) ou académiques (VES).

Les LP qui, par construction, sont spécialisées, proposent bien, en les différenciant, un projet tutoré et un stage dont les volumes sont, dans l'ensemble, conformes au cadre national des formations. On remarque que ces deux volets de la formation représentent un poids particulièrement important (50 % des crédits ECTS) dans la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, parcours *Justice et jeunesse en difficulté*, bien que le volume horaire du projet tutoré ne soit pas indiqué.

Outre dans les LP dont c'est la finalité, ce volet de la formation est également intégré, quoiqu'à des degrés divers, dans les licences généralistes. Ces dernières restent cependant encore imprécises sur les durées, les contenus et l'encadrement des stages, à l'exception des licences *Sociologie*, et *Géographie et aménagement* où les ateliers-projets et les projets tutorés sont clairement exposés et intégrés dans la formation. Dans un tel contexte, on s'étonne que le parcours *Journalisme* de cette dernière ne soit pas conforme aux standards européens puisque le quatrième semestre n'affiche que 25 crédits ECTS au lieu des 30 attendus.

En dépit de la variabilité des termes utilisés, parfois même entre parcours d'une même mention (par exemple stage, projet, dossier professionnel ou mémoire professionnel...), les masters intègrent cette dimension. La place de la professionnalisation doit toutefois être accrue dans le master *Management* en intégrant des professionnels dans la formation. Elle doit être clarifiée dans le master *Psychologie* où certains parcours ne proposent en M2, aucune UE clairement intitulée « stage », alors même qu'aucun stage ne figure en M1.

La plupart des formations sont adossées à la recherche, dans une version minimaliste par la contribution d'EC. C'est le cas dans les LP. L'adossement à la recherche est plus marqué dans les licences généralistes sous forme d'enseignements dont les contenus reposent sur les thématiques de recherche des EC et les diverses méthodologies associées. Dans un environnement particulièrement riche en laboratoires, on regrette cependant que les dossiers de masters ne soient pas plus explicites et précis sur la place octroyée à la recherche. La plupart des mentions n'offrent qu'un parcours expressément orienté dans cette voie.

La place du numérique et de l'innovation pédagogique est très inégale selon les formations. Elle se traduit, dans la majorité des cas, par l'usage de plateformes numériques classiques mises à disposition par l'établissement, bien que quelques formations forment leurs étudiants aux outils numériques qui leur sont spécifiques, comme c'est le cas en licence *Géographie et aménagement*. À l'exception du master *Psychologie*, les formations n'intègrent pas de dispositifs de pédagogie « innovante » mais on peut considérer que de nombreux enseignements (à titre d'exemples, les ateliers de mise en situation professionnelle, certains des projets tutorés) relèvent de cette catégorie.

Globalement, bien qu'à des degrés divers, les formations prennent en compte l'enseignement des langues et la mobilité internationale. On note cependant de vraies faiblesses en la matière en licence *Sciences de l'éducation* et en master *Géographie*. *A contrario*, certains masters (*Urbanisme et aménagement* ; *Psychologie*) se distinguent par des enseignements, voire des parcours en anglais et par un encouragement marqué à la mobilité internationale des étudiants et des EC.

Si les efforts pour confronter les étudiants au monde socio-professionnel dès le début de la licence sont à saluer, la démarche ne touche pas nécessairement l'ensemble des étudiants. Les difficultés à mettre en place, de façon significative, le volet professionnel ne sont pas propres au champ, bien qu'elles soient surtout marquées dans des formations aux effectifs pléthoriques qui composent le champ. Il conviendrait d'engager une réflexion plus générale sur les raisons de ces difficultés.

Bien qu'en filigrane se dessinent les efforts pour sensibiliser les étudiants à la recherche, ce volet doit être affirmé de façon plus notable et plus générale, particulièrement en master.

Dans l'ensemble, les formations font état de responsables de mentions, de responsables d'années, de responsables de parcours qui se réunissent de manière régulière. Toutefois, les informations relatives au pilotage sont présentées de façon très hétérogène d'un dossier à l'autre, voire au sein même d'un dossier comptant plus d'un parcours. Rares sont ceux où est prise la peine de préciser tout à la fois, la composition de l'équipe pédagogique selon les statuts et les spécialités disciplinaires de chacun de ses membres, la

répartition des services entre les différents intervenants, la cohérence des interventions avec les finalités de la formation, notamment lorsqu'il s'agit de professionnels ou d'enseignants associés. Plus particulièrement, les informations sont lacunaires dans les dossiers du master *Psychologie* où le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe ne sont pas systématiquement décrits et du master *Sociologie* où la composition de l'équipe n'est pas identifiable. Par ailleurs, on s'interroge sur la pérennité de la LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme*, parcours *Conception et gouvernance de projets d'aménagement durable*, pilotée par un personnel non titulaire. On s'inquiète également de l'avenir de la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, parcours *Conseil en qualité de vie-vieillessement*, en raison du départ annoncé des deux responsables de la formation.

Quand les informations sont fournies, on peut noter la cohérence pédagogique des équipes (licences *Sociologie*, master *Urbanisme et aménagement* ; master *Intervention et développement social*) et leur diversification (LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme*, parcours *Aménagement territorial durable et géomatique* ; licence *Géographie et aménagement* ; licence *Psychologie* ; master *Psychologie*).

Des progrès notables restent à faire pour plusieurs formations où l'on constate de nombreuses situations de déséquilibres. Ceux-ci portent en particulier sur la répartition titulaires/contractuels, notamment en licence *Sciences de l'éducation* où les premiers n'interviennent qu'en L3 ou encore, sur la répartition universitaires/professionnels en master *Géographie* qui ne compte que deux professionnels dont la contribution est par ailleurs minimale (18 heures), en master *Management* où les professionnels sont trop peu nombreux et en LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* qui, au contraire, compte trop peu d'EC dont aucun en sciences de gestion.

À l'exception du master *Géographie*, les CP - ou ce qui pourrait en tenir lieu - sont globalement mis en place. Toutefois, ce point nécessite une importante amélioration. En effet, on note une certaine confusion avec d'autres structures telles que « équipes », « conseils » ou « commissions » déjà présentes. Dans ce paysage brouillé, il est difficile d'apprécier la présence et le rôle effectifs des étudiants et des représentants du monde socio-économique, tout comme la façon dont les résultats annuels sont analysés et exploités. Les étudiants ne sont pas sollicités en licence *Sociologie* (Lille 1) et le sont peu en masters *Management*, et *Sciences de l'éducation* alors que leur taux de satisfaction est consternant (100 % d'insatisfaction en 2013-2014). Les professionnels sont absents du CP de la licence *Sciences de l'éducation*. Soulignons que la licence *Sociologie* (Lille 3) et le master *Intervention et développement social* sont les seules formations à inclure, en annexes, un compte-rendu de réunion de leur CP.

Les dispositifs d'autoévaluation dont chaque dossier fait état, restent encore timides et perfectibles. Des initiatives plus ou moins finalisées caractérisent quelques formations engagées dans des démarches d'évaluation des enseignements et d'amélioration continue, comme le master *Intervention et développement social*, la licence *Sociologie* (Lille 1) et la licence *Géographie et aménagement*.

Les évaluations des enseignements sont disparates d'une formation à l'autre. Elles sont très incomplètes, notamment en licence et master *Psychologie*, voire absentes en LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme*, parcours *Conception et gouvernance des projets d'aménagement durable*, absence curieusement expliquée dans le dossier par la récence de la formation. L'évaluation des enseignements reste donc globalement à renforcer sur les formations licence et master. En effet, elles ne sont pas systématisées en interne et les statistiques fournies par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'établissement ne sont que partiellement - voire pas du tout - analysées. Toutefois, on note qu'elle se fait de manière très satisfaisante dans les deux licences *Sociologie*, dans la LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme*, parcours *Aménagement territorial durable et géomatique* et dans les masters *Intervention et développement social*, et *Urbanisme et aménagement*.

En revanche, la présentation des modalités de suivi des connaissances et des compétences est mieux rôdée. On remarquera ainsi les efforts de la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, parcours *Justice et jeunesse en difficulté* et des deux licences *Sociologie* qui proposent déjà un portefeuille de compétences. Signalons que la démarche compétences est en cours de réflexion au niveau de l'établissement, avec l'appui du BAIP et du SUAIO.

Les modalités de contrôles respectent la variété des modalités habituelles (écrit sur table, rapport, oral, projet...) en continu ou en final, bien que la LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*, le master *Sociologie* et le master *Sciences de l'éducation* soient avares d'informations sur ce point. Elles sont en revanche particulièrement bien présentées dans le dossier de la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, parcours *Justice et jeunesse en difficulté*.

Globalement, la composition des jurys répond aux exigences. Soulignons les efforts de la licence *Sciences de l'éducation* de produire un rapport sur la cohérence des modalités de contrôle et les potentielles anomalies dans la tenue de ces épreuves. En revanche, la composition du jury du master *Intervention et développement social* limité à trois personnes laisse planer un doute sur la réelle implication de l'équipe pédagogique. Rien n'est mentionné sur ce point pour le master *Sciences de l'éducation*.

Les modalités de recrutement manquent de précision, en particulier pour la LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme*, parcours *Conception et gouvernance des projets d'aménagement durable*, alors même que le dossier signale que sur cinq candidatures, une seule est retenue. Ce point devra être traité avec la plus grande attention par l'ensemble des masters, au regard de leur entrée désormais sélective.

Enfin, l'investissement de certaines formations dans l'aide à la réussite des étudiants est à signaler avec des dispositifs de mise à niveau (LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme*, parcours *Aménagement durable* ; LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*, parcours *Conception et gouvernance* ; master *Intervention et développement social*) ou encore, des dispositifs de suivi plus ciblés et plus élaborés comme en licence *Sociologie* (Lille 1) avec un parcours dédié aux bacheliers technologiques.

L'hétérogénéité dont il est fait reproche nuit à la cohérence d'ensemble et ne permet pas de dégager clairement des lignes de force ou de faiblesse communes aux formations du champ. Les points peu ou pas satisfaisants peuvent être corrigés en s'appuyant sur les actions positives soulignées dans l'analyse. La recommandation la plus productive est de reconsidérer les données recueillies soit, par les formations elles-mêmes soit, par une structure administrative plus centrale pour les analyser en détail et en tirer parti. Il est par ailleurs nécessaire de redéfinir la nature, la composition et le rôle des différentes structures de pilotage et d'y inclure les étudiants et les intervenants extérieurs de façon systématique.

De manière générale, l'attractivité des formations est inégale. Certaines attirent un nombre important de candidats, comme la LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme*, parcours *Aménagement territorial et géomatique* et la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, parcours *Justice et jeunesse en difficulté*, ou un très grand nombre d'étudiants à l'entrée de la formation (licence et master *Psychologie* ; master *Urbanisme et aménagement* lequel recrute même bien au-delà des limites académiques et régionales). On note cependant une baisse des candidatures pour la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, parcours *Conseil en qualité de vie - vieillissement* difficilement compréhensible dans un contexte général de concurrence. De la même façon, on s'explique mal la faiblesse des effectifs en LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme*, parcours *Conception et gouvernance de projets d'aménagement durable* (14 puis, 13 inscrits au cours de ses deux années d'existence) alors que son ouverture, bien que récente (2015), répond aux besoins d'un secteur en demande. On regrette que le dossier du master *Sciences de l'éducation* ne comporte aucune analyse de la baisse des candidatures contrairement au master *Géographie* dont les effectifs vraiment faibles (huit puis, six ces deux dernières années), font l'objet d'un examen critique et d'une restructuration de la formation qu'il faut encourager.

À l'exception de la LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme*, parcours *Aménagement territorial et géomatique* validée, à une exception près dans le dernier contrat, par la totalité des étudiants, les taux de réussite en licence sont globalement à améliorer, en particulier dans les formations où les effectifs sont élevés (licence *Sciences de l'éducation* ; licences *Sociologie*), voire pléthoriques (licence *Psychologie*). On note une baisse des taux de réussite en M1 *Psychologie* et en master *Management*, parcours *Ressources humaines dans les institutions éducatives*. La raison invoquée d'un choix des étudiants à privilégier un étalement de la première année sur deux ans ne suffit pas à expliquer le phénomène constaté par ces deux formations. Elle est par ailleurs hautement discutable puisqu'elle conduit à allonger artificiellement la durée de formation. On s'étonne par ailleurs que la baisse également observée en M1 *Sociologie* ne s'accompagne d'aucune analyse.

Hormis le master *Urbanisme et aménagement*, qui fait état d'un excellent taux d'insertion professionnelle et d'un bon suivi des étudiants, on constate que ce suivi manque globalement de rigueur et d'analyse réflexive. Il reste donc à améliorer sensiblement ce point. La licence *Sociologie* (Lille 3) ne précise même pas le taux de poursuite en master alors qu'il s'agit d'une fonction essentielle d'une licence générale. Dans un autre sens, le niveau d'emploi des diplômés de la LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* est peu développé alors qu'il s'agit d'une mission principale de ce type de formation. On note par ailleurs que les étudiants ayant validé la LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme*, parcours *Aménagement territorial et géomatique* poursuivent majoritairement (53 %) en master, en particulier dans les masters délivrés par les instituts d'aménagement et d'urbanisme du territoire national, alors qu'il ne s'agit pas

du rôle d'une LP. Ces poursuites ont lieu en dehors de l'établissement qui, lui, joue le jeu de l'insertion professionnelle directe.

On s'étonne par ailleurs de la carence globale d'informations claires sur les poursuites en doctorat à l'issue des masters, en particulier lorsqu'il s'agit d'une ambition clairement revendiquée.

L'attractivité des formations est satisfaisante même si elle doit être renforcée pour certaines d'entre elles. De manière générale, les taux de réussite sont à améliorer en licence ainsi qu'en master. Il serait ainsi utile de mettre en place une réflexion sur l'aide à la réussite en licence, en mobilisant les CP (et en les créant lorsqu'ils font défaut). Une meilleure communication sur les parcours à faibles effectifs pourrait augmenter les effectifs de certaines LP. Le suivi des étudiants doit être systématisé dans l'ensemble des formations et l'analyse réflexive doit être impérativement renforcée.

## POINTS D'ATTENTION

### Sous-champ *Humanités*

Un point d'attention porte sur la licence *Humanités* dont le fonctionnement a été largement commenté dans l'analyse détaillée. Cette dernière est présentée comme une alternative aux classes préparatoires pour les étudiants souhaitant intégrer l'université, sans pour autant renoncer à une formation pluridisciplinaire qui associe l'étude de trois disciplines (histoire, lettres modernes et philosophie) à trois autres (arts, langues et cultures antiques et sciences du langage). Or, au regard de la vitalité des effectifs des licences *Lettres*, *Philosophie*, *Histoire* et *Arts* qu'il faut saluer, la licence *Humanités* n'a vraisemblablement pas été conçue pour pallier l'hémorragie des étudiants dans ces disciplines, comme cela existe dans la majorité des autres universités.

Il ne s'agit pas tant de mettre en cause l'existence de cette licence que de s'interroger sur son positionnement dans l'offre globale de formations et sur ses finalités. Ne faudrait-il pas envisager un positionnement au sein de la licence *Lettres* qui compte des spécialités dès la L1 ? Au-delà du panel de disciplines proposées, comment pourrait-être mieux défini le projet commun qui réunit la diversité des enseignements ?

### Sous-champ *Information, communication, culture*

#### Formations faisant l'objet d'un point d'attention

Licence *Information-communication* : Le précédent rapport d'évaluation formulait déjà la recommandation suivante : « Il serait souhaitable de clarifier le fonctionnement global de cette mention, qui se présente ici de façon globalement hétérogène, que cela soit au plan des effectifs, du pilotage ou des dispositifs ». La transformation en mention autonome de l'un des trois parcours de la configuration alors évaluée laisse subsister le besoin de clarification du fonctionnement global de la mention pour les deux parcours restants. La mention, dans sa configuration actuelle, juxtapose en effet, sans véritable unité, deux « branches » de statut, d'attractivité, d'organisation et de pilotage trop distincts.

LP *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine* : La formation, qui peine réellement à trouver son public et connaît des taux d'abandon et d'échec préoccupants, apparaît en difficulté et son avenir incertain. Elle devrait s'interroger sur le potentiel de débouchés réels à ce niveau de diplôme (plutôt que Bac+2 ou Bac+5) et de spécialisation. Il est rappelé que la précédente évaluation soulignait déjà l'insertion comme le principal problème de la formation.

LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* : Le statut de cette formation qui conduit à un diplôme de l'université sans participation d'EC de l'université et sans adossement recherche est très problématique. Il est rappelé que le précédent rapport d'évaluation recommandait déjà comme « essentiel d'optimiser la coordination et permettre un réel pilotage du diplôme avec des actions plus stratégiques, un plus fort engagement universitaire de la composante porteuse ».

LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* : La formation souffre d'un manque de lisibilité, qu'ont bien relevé ses responsables, aggravé par l'introduction d'un troisième parcours dont le contenu ne semble pas en cohérence avec celui des deux premiers. Ceci explique peut-être en partie ses difficultés de

recrutement. Le taux relativement élevé de diplômés en recherche d'emploi deux ans après la sortie de l'université devrait par ailleurs la conduire à s'interroger sur l'adéquation de son positionnement au niveau Bac+3.

Master *Information, communication* : La formation souffre d'un certain manque de lisibilité d'ensemble, à relier au nombre de ses parcours, délimités en termes de secteurs d'activité et à un certain flou sur le statut et la place en son sein d'un parcours transversal à trois mentions, présenté comme spécifiquement recherche mais qui ne débouche que sur très peu de poursuites d'études en doctorat. Il est rappelé que le peu de poursuites en doctorat et le manque de clarté sur le positionnement recherche étaient déjà soulignés dans la précédente évaluation.

Master *Information, documentation* : La formation présente une organisation de M2 en trois parcours professionnalisant parallèles en clivage trop marqué avec un quatrième parcours, « spécifiquement recherche », transversal aux trois mentions de master. Compte-tenu des effectifs, la question du maintien des quatre parcours et de la distinction entre parcours professionnels et parcours recherche devrait être posée.

#### Points d'attention transversaux

L'organisation d'ensemble du sous-champ, qui découle largement du périmètre des trois départements porteurs au sein de l'UFR DECCID, n'est pas totalement satisfaisante en ce qui concerne le fonctionnement des mentions de licence et de master, qui devraient être pilotées (CP notamment) au niveau de chaque mention elle-même et non au niveau des instances de tel ou tel département. Cette clarification est d'autant plus nécessaire dans les cas de recoupement entre départements : licence *Information-communication*, avec deux parcours (en L3) ; parcours « transversal » SIC en master (M2).

Les taux de réussite en L1 restent trop faibles.

Les poursuites d'études en doctorat sont encore trop limitées. Il conviendrait à cet égard de clarifier la question du parcours transversal recherche de master, en lien avec le positionnement recherche des autres parcours des trois mentions. Ce point avait déjà été explicitement souligné dans la précédente évaluation (qui portait sur la mention alors commune à trois spécialités correspondant aux trois mentions actuelles).

Les données en matière d'attractivité, de réussite, de mobilité, de poursuite d'études et d'insertion gagneraient à être plus systématiquement et précisément actualisées et analysées dans toutes les formations.

### *Sous-champ Langues et cultures étrangères*

#### Formation faisant l'objet d'un point d'attention

Master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits* : La formation constitue, dans sa configuration actuelle, une mention déséquilibrée, réunissant de façon artificielle deux parcours à l'organisation pédagogique et au pilotage totalement séparés. Si le parcours « *Migrations* » ne s'en trouve pas affecté pour sa visibilité générale et son fonctionnement particulier dans le cadre d'Erasmus Mundus, la visibilité et l'attractivité du parcours ARSI paraissent faibles et son devenir incertain.

#### Points d'attention transversaux

L'architecture des mentions du sous-champ manque largement de lisibilité au niveau de la conception de l'organisation en parcours, de l'articulation entre parcours et mention et, dans certains cas, entre options transversales à plusieurs parcours.

Le fonctionnement des mentions, qui découle de cette organisation complexe, est peu satisfaisant au regard des caractéristiques attendues au niveau d'une mention, avec notamment un pilotage (équipes pédagogiques, CP, réunions de « pré-jury ») essentiellement envisagé et assuré au niveau des parcours et des structures (Faculté des langues et ses départements ; UFR LEA ; consortium Erasmus Mundus) dont ils relèvent. Si l'on comprend que la situation tient en partie aux contraintes de la nomenclature nationale pour les deux licences, il reste nécessaire de clarifier et rationaliser ces aspects conformément à l'esprit des textes. (cf. aussi le cas particulier du master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits*).

Les taux de réussite restent trop faibles en L1.

Les données en matière d'attractivité, de réussite, de mobilité, de poursuite d'études et d'insertion gagneraient à être plus systématiquement et précisément actualisées et analysées dans toutes les formations.

### Sous-champ *Sciences sociales*

Outre les différents points faibles listés dans les fiches d'évaluation, le comité Hcéres souhaite attirer l'attention de l'établissement sur différentes formations. Celles-ci sont scindées en trois groupes. Le premier ne contient qu'un seul master et il s'agit surtout d'en encourager la restructuration. Le second groupe contient deux LP qui ont essentiellement des problèmes de positionnement. Enfin, le troisième groupe contient quatre formations dont le fonctionnement inquiète le comité.

#### Groupe 1

Master *Géographie* : L'évaluation n'a pas été facile à faire compte-tenu de la reconstruction très récente de la formation. Le comité tient à saluer l'effort de transformation commencé par l'équipe pédagogique et sera vigilant pour le projet.

#### Groupe 2

LP *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme, parcours Conception et gouvernance de projets d'aménagement durable* : Les objectifs de la formation sont trop vastes, trop ambitieux, trop divers pour une seule LP ou plus généralement pour un diplôme de niveau Bac+3. De plus, l'équipe pédagogique ne comprend aucun EC en urbanisme et aménagement ; ce qui pose problème compte-tenu de l'intitulé de la mention. Ensuite, le pilotage est assuré par un collègue en situation d'emploi temporaire. Enfin, le suivi des diplômés n'est pas assuré.

LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques, parcours Justice et jeunesse en difficulté* : Les objectifs pédagogiques ne peuvent pas être atteints en raison de l'absence de pluridisciplinarité, la formation étant essentiellement juridique. De plus, le comité Hcéres a noté une réflexion insuffisante sur le positionnement de la formation dans son environnement, notamment dans un contexte d'universitarisation des formations du travail social. Le partenariat avec l'ENPJJ n'est pas suffisamment explicité.

#### Groupe 3

LI *Sciences de l'éducation* : La création plus récente des deux premières années de la licence paraît artificielle, et l'impression est toujours celle d'une L3 suspendue. Les enseignants statutaires de sciences de l'éducation n'interviennent d'ailleurs qu'en L3. Le manque de cohérence se manifeste par une multiplicité de parcours pas toujours bien définis.

MA *Sciences de l'éducation* : La mention manque globalement de cohérence. Le nombre pléthorique de parcours et autres options rend la formation illisible, d'autant que les parcours sont très différents les uns des autres, tant en volumes horaires qu'en compétences visées. Le pilotage est globalement défaillant et l'autoévaluation reste à faire.

LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* : L'intitulé de la formation ne correspond en rien à son contenu, ce que révèle déjà le portage par le département des sciences de l'éducation. En effet, on note très peu d'enseignements et aucun enseignant en sciences de gestion. La description de l'environnement révèle d'ailleurs une méconnaissance totale du domaine. De plus, les parcours fonctionnent indépendamment l'un de l'autre et le suivi des étudiants n'est pas assuré. On constate *de facto* que les effectifs sont en baisse.

MA *Management* : Il s'agit d'un master suspendu ne comprenant donc qu'une deuxième année (M2). L'intitulé de la formation ne correspond en rien à son contenu ce que révèle déjà le portage par le département des sciences de l'éducation. Les étudiants ne sont pas satisfaits de la formation, les taux de réussite sont faibles et le suivi des diplômés n'est pas assuré. Les équilibres dans la répartition des services et des enseignements ne sont pas assurés. Enfin, le dossier fourni est d'une qualité plus que médiocre tant sur la forme que sur le fond.

# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE ARTS

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence Arts de l'Université de Lille comporte neuf parcours qui se déclinent ainsi :

- *Arts de la scène.*
- *Arts plastiques.*
- *Études cinématographiques.*
- *Études en danse.*
- *Musique et musicologie.*

auxquels s'ajoutent quatre parcours conventionnés :

- *Enseignement de la danse et Formation du musicien interprète créateur, avec l'École supérieure musique et danse Hauts-de-France – Lille.*
- *Formation du musicien intervenant, avec le Centre de formation de musiciens intervenants – Lille.*
- *Formation du comédien professionnel et de l'auteur dramatique, avec l'École du Nord (École professionnelle supérieure d'art dramatique Hauts-de-France).*

La licence *Arts* offre ainsi de larges possibilités d'études dans les différents domaines artistiques, reposant sur une dimension recherche et une dimension professionnalisante. Les enseignements sont dispensés sur le campus de Pont-de-Bois pour tous les parcours sauf pour *Arts plastiques*, délocalisé à Roubaix-Tourcoing.

### ANALYSE

#### Finalité

La licence Arts articule l'acquisition de compétences dans le champ de la création artistique, reposant sur un socle de connaissances théoriques (en histoire et esthétique), avec l'appréhension du contexte économique et institutionnel des secteurs professionnels concernés. Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement explicités, embrassant un ensemble d'enjeux interdisciplinaires de la création artistique. Ils recouvrent la réflexion portée autour des sciences de l'art et la compréhension de l'organisation institutionnelle de l'art.

Les débouchés professionnels sont très larges, ouvrant sur divers métiers, de programmateurs culturels, au journalisme, aux professions de l'animation et la médiation artistique et aux différentes pratiques artistiques. De manière cohérente, la formation vise également une poursuite d'études dans l'un des parcours en master Arts : *Arts plastiques et visuels ; Cinéma et documents, archives ; Cinéma et nouvelles images ; Danse/Pratiques performatives ; Parcours international en études cinématographiques et audiovisuelles ; Théories et pratiques du théâtre contemporain.* Par ailleurs, elle peut permettre des poursuites d'étude à Bac+2 et Bac+3 en écoles supérieures d'art, après réussite à un concours d'entrée en formation.

### Positionnement dans l'environnement

La licence *Arts* est clairement positionnée au sein de l'offre globale de la ComUE Lille-Nord de France. Par la pluralité des arts représentés (musique, arts de la scène, danse, arts plastiques et cinéma), la formation est unique en région Hauts-de-France et s'enrichit du dynamisme de la faculté des Humanités par les relations tissées avec les formations en lettres et en philosophie. Il convient de souligner que le parcours *Études en danse*, créé depuis 11 ans au sein de l'Université de Lille, est l'un des trois seuls parcours complets au niveau national, de la première à la troisième année de licence (L1 à L3). Bien qu'il existe au sein de l'Université d'Artois une licence mention Arts avec deux parcours similaires, *Arts Plastiques* et *Arts du spectacle*, celle de l'Université de Lille, en faveur notamment de ses quatre parcours conventionnés, présente un facteur d'attractivité qui se lit dans les effectifs croissants de ces cinq dernières années. En outre, l'Université de Lille dispose d'infrastructures adaptées à la pratique et à la présentation des arts, comme une salle de cinéma d'art et d'essais, un théâtre, un espace dédié à la pratique théâtrale et une salle d'exposition.

L'articulation avec la recherche s'effectue à travers l'implication d'enseignants-chercheurs qui font partie de l'équipe d'accueil (EA) « Centre d'études des arts contemporains ». On note la participation des étudiants à quelques manifestations scientifiques qui leur permettent d'appréhender la formation du master *Arts*, en vue de leur éventuelle poursuite d'études. Pour le parcours *Études cinématographiques*, une unité d'enseignement – UE préprofessionnelle au choix est consacrée à la formation à la recherche.

La coopération à l'international se lit au travers du déplacement de certains enseignants dans le cadre de leurs activités de recherche à l'étranger et d'invitations de collègues étrangers, comme cela existe chaque année pour les parcours *Musique et musicologie* et *Arts de la scène*. Des conventions ont été nouées avec plusieurs universités : Université de Dundee (Écosse) pour le parcours *Arts Plastiques* - Université du Québec à Montréal (UQAM) et les universités de Stockholm et Madrid, pour le parcours *Études en Danse*. À noter que le parcours *Enseignement de la danse* accueille chaque année une vingtaine d'étudiants de l'Université de Chicago.

Le positionnement de la licence *Arts* par rapport à ses partenaires socio-économiques et culturels est nourri grâce à une grande diversité de conventions passées avec des institutions : musées dont celui de Villeneuve d'Ascq, écoles supérieures d'art, lieux de création et de diffusion relevant du ministère de la culture comme le Centre de développement chorégraphique - Le Gymnase-, la Cinémathèque française, etc. Ce dynamisme est à mettre également en lien avec un corps enseignant professionnel (enseignants associés ou invités (PAST) ou vacataires), qui permet d'apporter une expérience socio-professionnelle et une expertise spécifique en fonction des secteurs d'activités.

### Organisation pédagogique

La licence *Art*, pour chaque parcours, présente des maquettes qui définissent une répartition entre des unités d'enseignements fondamentaux favorisant une approche interdisciplinaire, une unité de préprofessionnalisation et d'orientation, une unité de langue vivante et des unités optionnelles d'insertion professionnelle. À partir de la deuxième année de licence (L2), l'étudiant élabore son parcours de formation nourri également de modules d'enseignement relatifs à une approche méthodologique, à la connaissance des métiers et à une initiation à la gestion d'un portefeuille d'expérience. Sont néanmoins peu explicites le caractère progressif des parcours et la répartition horaire entre le socle commun d'enseignement et les enseignements spécifiques à chacun des parcours. En outre, les possibilités de passerelles ne sont pas mentionnées, ni entre les parcours ni en cours de cursus de licence.

La formation applique les adaptations légales pour les étudiants en situation de handicap, de sportifs de haut niveau ou salariés et apporte une attention toute particulière à la mise en œuvre des aménagements divers et personnalisés (dispenses de cours, aménagement des examens, prêt de matériel, contrat pédagogique individualisé, etc.) La licence est accessible par le biais de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) et de la validation des études supérieures (VES), à l'exception des parcours conventionnés.

La dimension professionnalisante de la formation est très importante. Dans le cadre de l'option « Projet professionnel de l'étudiant », des actions diverses visant la connaissance des débouchés professionnels et la sensibilisation à la réalité de la vie en entreprise sont mises en place, avec l'appui du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et/ou le Service universitaire d'accueil, d'information et d'orientation (SUAIO). Des modules de préprofessionnalisation, au nombre de huit, sont organisés tout au long de la formation, sans compter la présence d'artistes qui proposent des ateliers de pratiques artistiques. Chaque parcours comprend des mises en situation préprofessionnelle reposant sur des collaborations extérieures qui permettent aux étudiants de construire leur projet professionnel, lequel est accompagné tout au long de l'année de L3. Enfin, les stages sont encouragés dès le deuxième semestre (S2) de la L1. Ils sont encadrés et évalués et bénéficient d'une convention quadripartite au travers de l'application « Pstage ».

En ce qui concerne les compétences numériques, des formations permettant la certification informatique et Internet (C2i) sont proposées à tous les étudiants et sont intégrées aux maquettes pédagogiques. Par ailleurs, une attention particulière est portée aux compétences méthodologiques liées à la recherche universitaire et documentaire.

Certains cours sont dispensés en anglais et les cours d'anglais sont majoritairement suivis par les étudiants. Malgré un accompagnement conséquent pour la mobilité rentrante et sortante avec un correspondant relations internationales par parcours ainsi qu'une chargée de mission, la mobilité entrante est faible : en 2017-2018, 8 étudiants entrants alors que 59 étaient acceptés, et seulement 19 étudiants sortants.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 28 enseignants-chercheurs dont dix professeurs et 18 maîtres de conférences, de 3 professeurs agrégés (PRAG), de 3 contractuels d'enseignements et de 5 PAST qui assurent le lien avec le monde professionnel. Elle est complétée d'une centaine de vacataires professionnels. Le taux d'encadrement est très élevé (51,25 %), il ne permet pas une coordination pédagogique cohérente, notamment du fait d'un émiettement des charges de cours.

Le suivi de la formation est probant. La grande majorité des enseignants-chercheurs prennent en charge une responsabilité de parcours et/ou d'année. Il est à l'étude de confier une responsabilité dédiée aux partenariats culturels, afin d'assurer le pilotage des nombreuses conventions. L'équipe des enseignants est épaulée par une équipe administrative comportant cinq secrétaires pédagogiques, la responsable du pôle « Arts plastiques » (délocalisé à Tourcoing) et la responsable administrative de la mention *Arts*. Le service de la scolarité assure le suivi des conseils, la communication des informations auprès des étudiants et la veille réglementaire.

Des réunions pédagogiques ont lieu tous les mois et demi, elles réunissent le responsable de la mention et le responsable de chaque parcours. Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2017 au niveau de la licence ; il comprend des professionnels, des étudiants et des responsables des parcours.

L'ensemble des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences est clairement défini, harmonisé et validé par l'Université et sa Commission de la vie étudiante ; il est inscrit dans le règlement des études de l'établissement.

Celui-ci délivre le supplément au diplôme au format Europass qui contient les rubriques relatives à l'organisation des études, aux exigences du programme, les crédits européens (ECTS) et la classification du diplôme.

Le suivi des compétences est en cours de réflexion au niveau de l'établissement. Il s'appuie néanmoins d'ores et déjà sur le Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), en présentiel ou à distance.

Des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite sont proposés sous la forme de cours de méthodologies, de tutorats d'étudiants, de constitution de groupes de niveau, etc. Par ailleurs, pour la rentrée 2018-2019, la licence *Arts* a demandé à bénéficier du Programme régional de réussite en études longues (PRREL), programme financé par la région.

### Résultats constatés

L'augmentation des effectifs a été importante de 2010 à 2014, passant de 1543 à 1643 étudiants. La relative baisse des effectifs après 2016 est due à la mise en place de capacités d'accueil limitées au sein des parcours non-sélectifs (*Arts Plastiques, Arts de la Scène, Études cinématographique*). Il est également à noter une augmentation en L3 depuis 2013, du fait d'un taux de réussite important de la L2 à la L3 (80 %) et de l'arrivée en L3 d'étudiants issus de classes préparatoires.

En 2015-2016, le taux de réussite au diplôme était de 57,9 % en L1 ; 77,9 % en L2 et de 85,9 % en L3. Les pourcentages restent globaux par année, peu d'informations sur les parcours sont fournies. Le dossier d'autoévaluation, en revanche, fait état d'un meilleur taux de réussite dans les parcours sélectifs (*Études en danse et Musique et musicologie*), sans toutefois communiquer de chiffres.

L'Observatoire des formations et de la vie étudiante de l'Université de Lille produit annuellement des enquêtes et bilans sur le devenir des étudiants et diplômés. Cependant, concernant spécifiquement les étudiants en art, la qualité de leur insertion professionnelle et leur devenir restent difficiles à évaluer.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation unique dans les Hauts-de-France par sa pluralité d'approches des arts.
- Une pédagogie par le projet présente dans tous les parcours de la licence.
- Une diversité et une qualité des conventions de partenariats avec plusieurs écoles supérieures de musique, de danse, de théâtre et d'art.

### Principaux points faibles :

- Un taux d'encadrement des étudiants très élevé, en particulier pour les parcours *Arts de la scène, Arts plastiques et Études cinématographiques*.
- un manque de lisibilité des spécificités des parcours non conventionnés et de leurs complémentarités avec ceux qui font l'objet d'un conventionnement.
- Une mobilité entrante et sortante trop peu développée.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Arts* de l'Université de Lille est très complète et présente de véritables ambitions pour développer l'esprit d'initiative et d'autonomie des étudiants. Très bien positionnée dans un contexte socio-culturel dense, elle a développé des conventionnements institutionnels importants, qui lui donnent une attractivité supplémentaire et un rayonnement important. La formation devrait néanmoins clarifier son offre de parcours, les rendre plus lisibles, dessiner plus clairement les complémentarités et les passerelles entre les différents parcours. Ces perspectives seraient rendues possibles avec un meilleur taux d'encadrement, ce qui permettrait d'accroître le pilotage pédagogique général de la licence.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'Université de Lille est située au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) SHAP (Sciences historiques, artistiques et politiques). C'est une formation généraliste en trois ans ayant comme objectif principal l'acquisition et la maîtrise des méthodes propres au métier d'historien (capacités à analyser et à synthétiser des informations), nécessaires pour devenir enseignant ou chercheur dans la discipline et tout autant indispensables si l'on se destine à d'autres emplois, par exemple de type administratif. Après une 1<sup>ère</sup> année (L1) généraliste, deux parcours sont proposés en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années (L2 et L3): « Histoire » et « Études administratives ».

La formation comprend des enseignements, en cours magistraux et en travaux dirigés, dispensés en présentiel. Elle se déroule sur le campus de Villeneuve-d'Ascq.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les compétences et les connaissances attendues sont présentées de manière claire et précise. Le contenu des enseignements est adapté aux objectifs visés, que les étudiants se destinent à poursuivre leurs études au sein d'un master ou qu'ils essaient de s'insérer sur le marché du travail à l'issue de la licence. La spécialisation progressive permet, après l'apprentissage des méthodes de base en L1, l'acquisition d'une solide culture générale historique.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
La licence <i>Histoire</i> de l'Université de Lille se distingue au plan national par la présence de deux disciplines (Égyptologie et Assyriologie) qui ne sont que très rarement enseignées en France. Par ailleurs, l'existence en L1 d'une formation à la préparation au concours d'entrée des sept écoles de Sciences politiques de région et la mise en place de la L1 à la L3 d'une Académie ESJ (École supérieure de journalisme de Lille), permettant de préparer les concours d'entrée à cet établissement ou dans d'autres écoles de journalisme tout en suivant le cursus classique, constituent de vrais facteurs d'attractivité, en premier lieu au plan régional et à terme au plan national.

L'articulation des enseignements avec les deux UMR (unité mixte de recherche) d'histoire de l'université est très satisfaisante : elle est naturellement plus forte en L3, une fois les bases méthodologiques acquises et constitue une bonne propédeutique aux masters à finalité recherche. Des efforts sont réalisés pour favoriser les mobilités étudiantes à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus + (par exemple des enseignements en langue étrangère, notamment l'anglais, dès la L2).

### Organisation pédagogique

Les enseignements sont organisés selon le principe de la spécialisation progressive, tout en préservant l'obligation pour tous de suivre, de la L1 à la L3, des cours et TD constituant un socle commun et permettant l'acquisition de connaissances solides sur les quatre périodes de l'histoire. En L3, les étudiants peuvent choisir d'approfondir une période en fonction de l'orientation professionnelle désirée. Les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières (salariés notamment) sont prévus et fonctionnent. La professionnalisation est présente de deux manières : d'une part à travers l'UE « Projet personnel » en L2 et le stage en L3 ; d'autre part par la possibilité donnée aux nombreux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement de faire leur stage dans des établissements primaires ou secondaires et de préparer progressivement les concours d'entrée tout au long de la licence.

Le lien avec la recherche est renforcé en L3, les enseignements proposés par les enseignants-chercheurs étant en lien direct avec leurs thématiques de recherche et les étudiants pouvant choisir, au lieu d'effectuer un stage, de réaliser un mémoire de recherche. La pédagogie mise en œuvre fait un bon usage du numérique tout au long du cursus, en particulier en L2 pour le parcours « Histoire » où deux unités d'enseignement (UE) sont consacrées à l'utilisation des ressources numériques par la recherche historique. La place de l'international a été renforcée au cours de la dernière décennie avec la possibilité laissée aux étudiants de suivre des UE de langue spécifiques et avec l'établissement de liens avec des universités étrangères. Les flux sortants en ont été améliorés, même s'ils pourraient être plus forts. L'enseignement à distance a été abandonné.

### Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est équilibrée entre les quatre périodes historiques, mais le nombre d'enseignants-chercheurs reste trop faible par rapport au nombre d'étudiants, notamment en L1, ce dont témoigne le nombre élevé d'enseignants vacataires recrutés. Cela a deux conséquences : l'inflation des tâches administratives qui pèsent sur les enseignants-chercheurs (d'autant que le taux d'encadrement en termes de personnels BIATS est parmi les plus faibles de l'Université de Lille) et la moindre efficacité des dispositifs de remise à niveau, de remédiation et d'encadrement des étudiants les plus faibles, en particulier en L1.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et les remarques des étudiants sont réellement prises en compte et ont conduit à des modifications substantielles de l'organisation de la maquette. En L1, l'équipe pédagogique a également précisé ses attentes et affiné ses exigences en termes d'acquisition des compétences, un même effort étant prévu cette année pour la L2 et la L3. Les enseignants s'appuient également sur les résultats du dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants, mis en place par l'université, qui est bien développé et fonctionne de manière satisfaisante.

La répartition des crédits européens (ECTS) par enseignements est équilibrée et les règles de validation des compétences sont bien précisées.

### Résultats constatés

Les effectifs sont importants (538 étudiants en L1, 257 en L2 et 184 en L3) ce qui témoigne de l'attractivité de la formation. Les taux de réussite sont bons en L2 et L3 – respectivement 88 et 87 % - et, classiquement, plus faibles en L1 : 36 % si l'on considère l'ensemble des étudiants inscrits, 65 % si l'on compte les étudiants inscrits ayant obtenu au moins une note. La différence entre ces deux taux de réussite en L1 souligne l'importance du phénomène de décrochage au premier semestre.

Le suivi des étudiants diplômés n'est pas connu précisément, même s'il apparaît qu'entre 30 et 40 % choisissent de poursuivre leurs études en master MEEF, alors que seuls 10 % envisageaient cette orientation au début de leur parcours. Cela justifie l'insistance de l'équipe pédagogique à renforcer l'acquisition de compétences et de connaissances spécifiques pour ce type de profils.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation solide, cohérente et attractive.
- Une formation diversifiée présentant de nombreux aspects originaux à l'échelle nationale (disciplines rares, IEP, ESJ)
- Une équipe pédagogique de très grande qualité, assurant un lien fort entre les enseignements et la recherche.
- Intérêt des stages en établissement d'enseignement primaire ou secondaire.

### Principaux points faibles :

- Des équipements informatiques pas assez nombreux ni en adéquation avec les ambitions affichées en ce qui concerne le développement du numérique.
- Les dispositifs d'aide et de remise à niveau, notamment en L1, pas assez développés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Histoire* de l'Université de Lille est une formation de très bonne qualité proposant des parcours diversifiés et originaux.

Les dispositifs de remédiation en L1 pourraient être améliorés. Il faudrait peut-être encourager le tutorat en L1, qui a été abandonné faute de volontaires.

La future maquette devrait tenter de rationaliser la structure des parcours de formation, notamment en faisant apparaître plus clairement dès la L1, ou au moins en L2, les enseignements que les étudiants se destinant au master MEEF ou à la recherche devraient privilégier. Les efforts pour préciser les attentes en termes de compétences et de progression des étudiants sont à poursuivre aux niveaux L2 et L3.

Enfin, il faut continuer de chercher à favoriser les mobilités entrantes et sortantes à l'international.



## LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université de Lille est une formation généraliste en trois ans, ayant pour objectifs l'insertion professionnelle des étudiants (les métiers visés sont ceux de technicien de l'archéologie préventive, d'agent des fonctions publiques ou d'agent des offices du tourisme et autres organisations dédiées à la mise en valeur patrimoniale et/ou touristique) et la poursuite d'étude en master (*histoire de l'art, archéologie* ou *Muséologie*).

Délivrée en présentiel ou en enseignement à distance (pour l'*histoire de l'art*) au sein de la Faculté des sciences historiques, artistiques et politiques, la formation propose deux parcours à partir de la deuxième année de licence (L2) : *Histoire de l'art* et *Archéologie*.

Les enseignements ont lieu sur le campus de Villeneuve d'Ascq.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs de la formation en matière de connaissances sont clairement exposés, tout comme les contenus des enseignements, à la fois généralistes et spécialisés.

Quel que soit le parcours choisi, l'approche demeure fondamentalement généraliste : l'étude des quatre périodes historiques (antique, médiévale, moderne et contemporaine) est mise en œuvre dès la première année de licence (L1), sous la forme d'un tronc commun d'enseignements. Les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent bien à la formation, de même qu'à l'objectif de poursuite d'études en master.

Les débouchés affichés (qui oublient étrangement l'archéologie) correspondent davantage à une insertion de niveau master que de niveau licence, ce qui est de fait plutôt conforme à la réalité du marché du travail dans le domaine du patrimoine.

#### Positionnement dans l'environnement

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université de Lille entre en concurrence avec une formation similaire proposée par l'Université d'Amiens, d'autres formations régionales sont également recensées dans le dossier d'autoévaluation (universités de Dunkerque, Valenciennes, Boulogne et Arras) mais elles n'offrent pas un cursus complet. La mise en place déjà ancienne de l'enseignement à distance explique pour partie l'attractivité de la licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université de Lille.

Les enseignants chercheurs intervenant dans la licence sont rattachés à deux unités mixtes de recherche : l'UMR 8164 Histoire, archéologie, littérature des mondes anciens (HALMA) pour l'archéologie, l'UMR 8529 Institut de recherches historiques du Septentrion (IRHIS) pour l'histoire de l'art. Il n'y a toutefois pas d'autre lien entre les étudiants de licence et les UMR – à l'exception des stages d'étude du mobilier archéologique.

Réelle plus-value pour les étudiants du parcours *Archéologie*, des partenariats existent avec plusieurs chantiers archéologiques, nationaux (Bavay, Saint-Bertrand-de-Comminges) et internationaux (Pompéi, Castrum Novum, Baelo Claudia). Ces étudiants bénéficient également de nombreux accords de conventions bilatérales interuniversitaires. En revanche, pour les étudiants du parcours *Histoire de l'art*, les échanges avec les institutions muséales de la région sont à construire.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique associe un principe de continuité avec une spécialisation progressive, qui se concrétise par les trois premiers semestres en tronc commun, avant d'opter pour l'un des deux parcours *Histoire de l'art* ou *Archéologie* à l'issue du troisième semestre (S3). Des modules transversaux ou d'ouverture sur d'autres matières (histoire, lettres classiques, etc.) sont également proposés, tandis que des modules optionnels spécifiques permettent aux étudiants d'adapter leur formation à leur projet personnel : plusieurs enseignements techniques sont notamment proposés aux étudiants en parcours *Archéologie*.

Les modalités d'enseignement mises en place sont classiques, comme le sont les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières. Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) fonctionne et n'appelle pas de remarques particulières.

La professionnalisation est très présente tout au long de la formation, que ce soit par la présence de projets professionnels étudiants (dès la L1), de modules et d'outils d'accompagnement à la professionnalisation (Portefeuille d'expériences et de compétences – PEC) et de stages intégrés au cursus (deuxième et troisième années de licence – L2 et L3). On apprécie particulièrement le caractère obligatoire des stages ainsi que leur durée minimale imposée (trois semaines en L2, six en L3), ils sont évalués par l'équipe pédagogique sur la base d'un rapport de stage.

Des enseignements de culture numérique sont obligatoires pendant toute la durée de la licence, sur le modèle de la classe inversée en L3. Pour le reste, l'utilisation du numérique repose, comme dans nombre de formations, sur une plateforme Moodle de dépôt de supports de cours, assortie de fonctionnalités courantes (tests en ligne, forum, dépôt électronique de devoirs) ; plusieurs outils innovants sont mentionnés (Prezi, Infogram), sans que l'on sache bien à quel point ils sont mis en œuvre.

De même, divers dispositifs d'aide à la réussite sont mentionnés (diplôme universitaire Tremplin, tutorat, système d'enseignant référent, modules de mise à niveau) mais leur efficacité n'est pas analysée.

L'internationalisation de la formation passe par l'enseignement d'au moins une langue vivante (la seconde langue obligatoire peut être une langue ancienne), par un petit nombre d'enseignements optionnels dispensés en anglais mais aussi par la composition internationale de l'équipe pédagogique. Plusieurs accords internationaux de coopération fournissent une riche offre de mobilité (Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Bulgarie, Italie et Suède) dont se saisissent les étudiants : 129 cas de mobilité sortante entre 2014 et 2018.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de dix-sept historiens de l'art (six médiévistes, cinq modernistes et six contemporanéistes) et de onze archéologues (une protohistorienne, sept antiquisants classiques et trois spécialistes de l'Égypte ou de l'Orient ancien). Elle se réunit deux fois par semestre (jury exclus).

Des représentants étudiants sont associés dans un conseil de Faculté (toutes les six semaines) et dans un conseil de perfectionnement (une à deux fois par an) ; ce dernier ne compte pas de membres extérieurs représentant les milieux socioprofessionnels et se limite à effectuer des transferts d'enseignements d'un semestre à un autre.

L'équipe est renforcée par un poste à temps plein de secrétaire pédagogique. Les responsabilités pédagogiques sont clairement réparties, à l'exception du responsable de parcours *Histoire de l'art* dont le nom n'est pas précisé.

Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées pour chaque parcours et pour l'enseignement à distance, avec une forte primauté donnée aux épreuves écrites par rapport aux examens oraux. Clairement explicitées dans un guide des études (accessible en ligne), les modalités d'évaluation des étudiants ne sortent pas de l'ordinaire (contrôle continu, session de rattrapage, compensation des semestres). Tous les semestres comptent dix unités d'enseignement (UE), créditées chacune de trois crédits ECTS, qu'il s'agisse de blocs de 24h, de stages de terrain de six semaines, d'UE fondamentales ou bien d'UE d'ouverture.

S'il n'existe à ce jour aucune offre en formation continue, on signale toutefois l'ouverture prévue en 2019-2020 d'un diplôme universitaire en formation tout au long de la vie (Guide-conférencier et médiation culturelle).

Une démarche d'évaluation des formations par les étudiants, mise en place de manière généralisée par l'établissement, peine à fonctionner : seulement 8 % des étudiants inscrits ont pris part à ce dispositif qui gagnerait par ailleurs à être annualisé.

### Résultats constatés

Les effectifs sont importants (en 2017-2018, 874 étudiants, 500 en L1, 192 en L2, 160 en L3 et 22 en bi-licence *Droit - Histoire de l'art*), ce qui révèle une excellente attractivité de la formation. Ceci est particulièrement dû au service d'enseignement à distance qui représente quasiment 50 % des effectifs en 2017-2018 (432 étudiants sur 874). Les effectifs ont connu une nette baisse par rapport à l'année précédente 2016-2017 (992 étudiants, 555 en L1, 213 en L2, 197 en L3 et 27 en bi-licence). La répartition entre les parcours est très déséquilibrée : en moyenne 89 % des étudiants suivent le parcours *Histoire de l'art* et seulement 11 % le parcours *Archéologie*.

Les taux de réussite, s'ils sont corrects en L2 et L3 (environ 70 %), sont extrêmement faibles en L1 (environ 30 %).

L'observatoire de l'établissement n'a pas réalisé d'enquête d'insertion professionnelle depuis 2014 pour les étudiants de la licence *Histoire de l'art et archéologie*. Dans le cas des poursuites d'études (86 % en 2014, chiffre cohérent avec les objectifs de la formation), il aurait été intéressant de connaître l'adéquation entre le parcours type choisi en L2 et L3 et le type de master intégré l'année suivante.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bon équilibre dans les enseignements généraux et spécialisés proposés.
- Forte attractivité liée à la mise en place d'un service d'enseignement à distance en histoire de l'art.
- De multiples partenariats (locaux, nationaux, internationaux), garantissant aux étudiants du parcours *Archéologie* une offre de stages et de mobilité exemplaire.

### Principaux points faibles :

- Taux de réussite trop faible en première année de licence.
- Absence d'enseignement en archéologie médiévale, moderne et contemporaine.
- Difficultés de débouchés rencontrées par le parcours *Histoire de l'art* : désaffection pour le master *Histoire de l'art*, faiblesse des échanges avec le pôle muséal régional.
- Conseil de perfectionnement de la formation ne remplissant pas pleinement son rôle, car privé de membres extérieurs.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université de Lille est la formation la plus attractive de la région dans sa discipline. Elle s'appuie notamment sur une maquette équilibrée et sur une équipe pédagogique diversifiée et de qualité. Il n'en reste pas moins qu'il est urgent de s'attacher à réduire le taux d'échec des étudiants en L1.

Par ailleurs, impliquer davantage les étudiants et des membres extérieurs, issus des milieux socioprofessionnels, dans le pilotage de la formation, permettrait sans doute d'adapter certaines pratiques.

On recommande de renforcer la professionnalisation de la formation pour les étudiants du *parcours Histoire de l'art*, à l'image de la large gamme de partenariats nationaux et internationaux dont bénéficient les étudiants du *parcours Archéologie* : une piste pourrait consister à se rapprocher de professionnels du monde des musées, de la culture et de l'art, afin d'organiser des enseignements délocalisés et de mettre les étudiants en contact avec de potentiels maîtres de stage.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE HUMANITÉS

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Humanités* s'intègre dans le champ *Arts, lettres, langues – Sciences Humaines et sociales* de l'Université de Lille. Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire qui associe l'étude de trois disciplines majeures (*Histoire, Lettres Modernes, Philosophie*) et de trois disciplines mineures (*Arts, Langues et cultures antiques et Sciences du langage*) et qui a été conçue comme une alternative aux classes préparatoires, pour les étudiants souhaitant intégrer l'université, sans pour autant renoncer à une formation pluridisciplinaire.

La licence repose sur deux années de formation transdisciplinaire, sur le principe de Majeure/Mineure et ouvre sur une spécialisation en troisième année de licence (L3) (*Lettres, Histoire, Philosophie*). Elle est délivrée uniquement en présentiel, sur le campus de Lille.

### ANALYSE

#### Finalité

La licence se propose de former des étudiants à des compétences pluridisciplinaires dans le champ des humanités. Il s'agit d'une formation récente, dont les premiers diplômés font partie de la promotion 2017-2018. Il est donc encore trop tôt pour connaître leurs débouchés effectifs, mais le pilotage de la formation souhaite orienter les étudiants vers des secteurs d'activité qui ne se réduisent pas aux seuls concours de l'enseignement secondaire (journalisme, communication, archives et patrimoine, etc.).

Le dossier fait état d'un effort conséquent de l'équipe pédagogique, pour informer les étudiants au sujet de la nature et des finalités de la formation, afin de réduire les confusions possibles avec le parcours *Humanités et Sciences de l'information* de la licence *Lettres*, voire avec des formations dans le domaine de l'humanitaire, ce qui peut traduire une forme de prise de conscience sur les difficultés de lisibilité extérieure de la formation. Le dossier reconnaît également quelques difficultés dans la communication à destination des enseignants participant à la formation qui, du fait de la forte mutualisation, peuvent ne pas percevoir toujours la spécificité de cette licence.

La formation dispose d'un supplément ou annexe au diplôme au format Europass et ses objectifs sont conformes à ceux fixés par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles.

### Positionnement dans l'environnement

Douze universités proposent désormais une licence *Humanités* au niveau national, dont une qui est proposée au niveau régional par l'université de Valenciennes. La formation s'inspire du modèle de la licence correspondante de l'Université Paris Nanterre et il est prévu de mettre en place des échanges d'information entre les équipes des deux établissements.

La licence de Lille se différencie de celle de Valenciennes, par une association de disciplines différentes. L'Université de Lille proposant également une licence de *Lettres*, parcours *Lettres classiques*, il conviendrait sans doute de réfléchir à une manière de consolider la spécificité de cette formation dont la visibilité reste, malgré les efforts de l'équipe pédagogique, un peu confuse.

Des conventions ont été signées au niveau régional avec des lycées d'enseignement général et technologique et des classes préparatoires aux grandes écoles, notamment pour ce qui concerne la validation des acquis, pour l'obtention d'une licence proposée aux étudiants issus des classes préparatoires.

Pour l'instant, il n'existe aucun dispositif spécifique d'adossement à la recherche, à l'exception de cours d'initiation à l'enquête sociologique proposés en deuxième année de licence (L2). En outre, les étudiants qui le souhaitent peuvent s'initier à la recherche par la rédaction d'un mini-mémoire au cours du deuxième semestre de la première année de licence (L1), ce qui est peut-être un peu tôt, les étudiants de L1 n'étant sans doute pas encore en mesure d'orienter leur poursuite d'étude vers les métiers de la recherche. Le pilotage de la formation envisage d'autres pistes pour le futur.

Actuellement, la licence ne dispose d'aucun partenariat avec son environnement socio-économique ou avec des établissements internationaux, ce qui constitue un point faible de la formation car, d'une part, elle aspire à diversifier les débouchés des étudiants et, d'autre part, elle n'est pas loin de la Belgique, où de nombreux partenariats avec des formations équivalentes seraient facilement envisageables.

Il existe une mobilité sortante importante, dans le cadre des accords Erasmus, en direction de plusieurs universités européennes, mais on ne dispose d'aucune information concernant la mobilité entrante : les annexes au dossier présenté par l'établissement semblent pourtant indiquer un recrutement exclusivement régional.

### Organisation pédagogique

La formation comprend deux années (L1 et L2) pluridisciplinaires, organisées selon le principe Majeure/Mineure, suivies d'une troisième année de spécialisation en (L3) dans l'une des trois disciplines majeures (*Histoire, Lettres Modernes et Philosophie*).

En L1 et L2, les étudiants acquièrent des connaissances de base dans les trois disciplines majeures. La majorité des cours dans les disciplines majeures est mutualisée avec les formations correspondantes. Le dossier ne fait pas état de l'intervention d'acteurs des milieux socio-professionnels visés.

Globalement, la licence semble résulter d'une sorte de « bricolage » entre des disciplines plus classiques, dont la structure n'est pas très lisible et la pertinence peu évidente, ce qui peut expliquer le manque de visibilité déjà souligné ainsi que les difficultés de communication signalées par l'équipe pédagogique.

Une UE est consacrée au « Projet de l'étudiant » et vise la pré-professionnalisation des étudiants. Des stages sont possibles (mais non obligatoires) en L2 et L3. Deux heures hebdomadaires de langues vivantes sont prévues pendant les trois années de licence, outre le même volume horaire de langues anciennes en L1 et L2. Des formations aux outils informatiques sont intégrées au cursus et font l'objet d'une évaluation, mais aucune innovation pédagogique spécifique liée aux outils numériques n'a été mise en place. On peut également regretter qu'aucun enseignement en humanités numériques ne soit proposé aux étudiants, ce qui pourrait consolider le projet pédagogique d'ensemble et ouvrir la possibilité d'une autre forme de professionnalisation. L'équipe envisage à l'avenir la possibilité de proposer des « projets numériques », mais le dossier ne fait état d'aucune modification des enseignements en ce sens.

Des dispositifs d'aide à la réussite ont été introduits en premier semestre (S1), notamment à destination des étudiants qui proviennent de bacs technologiques ou professionnels. En L1, les étudiants bénéficient également de séances de tutorat effectuées par des étudiants plus avancés. A partir de l'année universitaire en cours, les étudiants issus d'une L1 ou L2 de la licence Humanités sont autorisés à intégrer de droit l'année supérieure de licence, dans l'une des trois disciplines majeures.

La formation pratique, comme l'ensemble des formations de l'université, la validation des acquis professionnels et la validation des acquis de l'expérience.

### Pilotage

Le pilotage de la mention est assuré par deux professeurs des universités et quatre maîtres de conférences en Lettres Modernes, Philosophie, Sciences du Langage et Histoire. Globalement, l'équipe pédagogique comprend cinq professeurs des universités, six maîtres de conférences et quatre professeurs agrégés, auxquels s'ajoutent les enseignants des cours mutualisés au sein de l'université. Au-delà des jurys, les modalités de réunion de l'équipe de pilotage ne sont pas formalisées, ce qui peut expliquer les difficultés de communication avec le reste de l'équipe pédagogique, signalées par le dossier.

Il existe un conseil de perfectionnement, composé de l'équipe de pilotage de la mention, des responsables administratifs, de représentants étudiants et, à partir de l'année 2018-2019, de représentants des anciens étudiants. Les effectifs et les taux de réussite sont suivis, même si pour le moment (à cause de la création récente de la mention) la formation ne dispose pas de données concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés. Les étudiants évaluent la formation par le biais de questionnaires qui ont déjà permis de la faire évoluer.

Une démarche compétences est à l'étude au niveau de l'établissement, notamment par la création d'un portefeuille d'expériences et de compétences.

### Résultats constatés

L'effectif en L1 a été volontairement limité à 50 étudiants, dont 18 ont validé l'année en 2017, ce qui, au vu du nombre d'inscrits, montre une déperdition de plus 40 % par année. Les données relatives à l'insertion professionnelle des diplômés ne sont pas disponibles et celles fournies pour les effectifs en L2 et L3 sont très difficilement lisibles.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- La volonté de créer une formation pluridisciplinaire dans le domaine des humanités.
- La qualité de l'équipe pédagogique et de l'autoévaluation.

### Principaux points faibles :

- Une pluridisciplinarité qui se réduit pour l'instant à l'agrégation de disciplines préexistantes (notamment histoire, lettres modernes, arts, sciences du langage et philosophie).
- Aucun partenariat international.
- Absence d'adossement à l'environnement socio-économique.
- Malgré la volonté affirmée d'orienter les étudiants vers des débouchés, autres que les métiers de l'enseignement et de la recherche, aucun dispositif concret n'a été mis en place en ce sens.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Même si on peut saluer la volonté de créer une formation pluridisciplinaire dans le domaine des humanités, la licence résulte actuellement pour l'essentiel de la simple mutualisation de disciplines déjà existantes au sein de l'université (notamment l'histoire, les lettres modernes, la philosophie et les sciences du langage).

La place des enseignements numériques et une réelle perspective pluridisciplinaire mériteraient une réflexion sérieuse, ce qui devrait permettre d'identifier une spécificité plus marquée de la formation et d'attirer un public autre que celui des enseignements traditionnels.

Malgré la qualité de l'équipe pédagogique et la volonté manifeste de l'équipe de pilotage de faire évoluer la formation, cette dernière ne présente à ce jour aucun partenariat avec d'autres formations au niveau régional et national. L'adossement à l'environnement socio-économique, tout comme la politique des stages, sont inexistantes et la dimension internationale se réduit à la mobilité sortante de deux ou trois étudiants par an dans le cadre d'accords Erasmus. Il faudrait engager d'urgence une réflexion sur l'évolution de la formation et tout particulièrement dans les domaines évoqués ci-dessus.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE LETTRES

Établissement: Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence mention *Lettres* de l'Université de Lille est une formation généraliste en trois ans qui propose quatre parcours distincts, reconnaissables dès la première année de licence (L1) : *Lettres classiques* (LC), *Lettres modernes* (LM), *Lettres-Mathématiques* (LMa), *Humanités et Sciences de l'Information* (HSI). Elle permet l'accès à plusieurs masters dans le domaine des sciences humaines (voire des sciences), dont les débouchés visent, outre l'enseignement et la recherche en lettres, un ensemble de professions mobilisant de hautes compétences rédactionnelles et culturelles : métiers du journalisme et de la documentation, de la rédaction scientifique ou culturelle, de la littérature de jeunesse, de l'édition traditionnelle ou numérique.

Destinée au public en formation initiale et dévolue uniquement en présentiel, la licence comprend un total d'heures d'enseignement variant entre 1280 h (parcours HSI), 1440 h (LMo) et 1480 h (LC). Elle repose sur un socle d'enseignements communs (50 % du volume global d'enseignement) correspondant aux fondamentaux disciplinaires et un ensemble d'enseignements de spécialisation. Le diplôme offre également des enseignements transversaux d'ouverture permettant aux étudiants de construire des projets professionnels personnels.

### ANALYSE

#### Finalité

Les connaissances et les compétences attendues sont clairement exposées dans le dossier présenté par l'établissement (mais de façon bien perfectible dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), les contenus des enseignements semblent permettre leur acquisition.

La pluralité des parcours de cette licence permet d'offrir des débouchés nombreux et variés, moyennant toutefois une poursuite d'études en master ou la préparation d'un concours (de la fonction publique ou d'une école, de journalisme par exemple). Ce sont les métiers de l'enseignement et de la recherche, de la communication, de l'administration territoriale, de la littérature de jeunesse, de la documentation, de la rédaction technique ou scientifique, de l'édition littéraire ou numérique, de l'informatique, mais aussi des sciences de l'ingénieur, grâce au parcours LMa. Ils constituent des débouchés visés à l'issue d'une formation de niveau master – parcours élu par la quasi intégralité des diplômés.

La présence d'options pré-professionnalisantes ou de « spécialités », parfois dès la L1, constitue un atout pour l'orientation ultérieure des étudiants, tant en termes de cohérence de formation qu'en termes de fondement disciplinaire. On peut également observer l'effort réalisé pour intégrer des acteurs des secteurs professionnels concernés dans certains enseignements à finalité professionnelle, mais on regrette la faible place laissée aux stages, notamment pour les formations autres que celles liées à l'enseignement ou à la recherche.

### Positionnement dans l'environnement

La licence *Lettres* de l'Université de Lille, du fait de la pluralité et de la singularité des parcours proposés, possède une identité forte et reconnue sur un plan local et régional. Parmi les initiatives qui ont contribué à la faire connaître ces dernières années (ou à pérenniser son attractivité), il convient de souligner celles en faveur du parcours LC : création de partenariats pédagogiques avec les collèges et lycées des environs, avec les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ; multiplication des événements de présentation de la filière. Ces initiatives gagneraient à être étendues à d'autres parcours (en particulier au parcours LMA qui demeure fragile).

Les enseignants intervenant dans la licence *Lettres* sont tous des enseignants-chercheurs impliqués dans les laboratoires de recherche de l'établissement ; ils appartiennent à l'équipe de recherche Analyses littéraires et histoire de la langue (ALITHILA) et aux laboratoires Histoire, Archéologie et Littérature des Mondes Anciens (HALMA) et Savoirs, textes, langage (STL). Pour autant, les dispositifs propres à articuler enseignement et recherche au niveau de la licence (enseignements préparatoires au master recherche, invitations des étudiants aux séminaires et journées d'étude, présentation de thèses par les doctorants) paraissent peu fructueux à ce jour, dans la mesure où le niveau de fin de troisième année de licence (L3) demeure insuffisant, en particulier dans la perspective d'une poursuite en master à dominante recherche. Parmi les pistes à l'étude, le dossier présenté par l'établissement fait état d'un projet de mise en place d'un module de préparation à la recherche en L3. On ne peut qu'encourager cette initiative.

Le partenariat avec les acteurs du monde socio-économique ou culturel prend deux formes : intervention de professionnels dans certains enseignements (on peut cependant regretter que ces interventions concernent presque exclusivement le parcours HSI et la spécialité *Communication* des autres parcours) et activités de médiation culturelle (rencontres avec des écrivains contemporains, organisation de prix littéraires, etc.). Ces actions témoignent du bon ancrage de la formation dans le paysage culturel et professionnel de la région. Plusieurs conventions avec des institutions culturelles (Maison des écrivains et de la littérature, Lille métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut) ou avec d'autres services de l'université (Action culture, Service commun de documentation) facilitent l'organisation de ces activités qui, par leur nombre et leur récurrence, attestent de la vitalité de la formation.

Les parcours sont diversement impliqués dans les échanges à l'international. Si l'attractivité à l'international est globalement importante (la mobilité entrante peut ainsi représenter un sixième de l'effectif global pour le parcours LM), la mobilité sortante reste trop faible (moins de 6 % d'une promotion de LM), voire inexistante (à titre d'exemple, il n'existe pas de conventions pour l'atypique parcours HSI). À ce jour, la formation ne tire pas suffisamment profit de la situation frontalière de l'établissement.

### Organisation pédagogique

L'architecture de la formation est complexe et, du fait des nombreuses possibilités offertes aux étudiants, parfois difficile à lire. Sur les dix unités d'enseignement (UE) que comporte chaque semestre, cinq relèvent du tronc commun et cinq requièrent un choix de la part de l'étudiant. Parmi les points forts de cette organisation, on souligne la personnalisation et la professionnalisation des cursus. L'accent est mis très tôt sur la professionnalisation de la formation, grâce à une unité d'enseignement (UE) « fil rouge » présente dès le premier semestre de la L1 et intégralement consacrée au projet professionnel de l'étudiant. Dans cette UE personnalisable, l'étudiant a la possibilité de suivre un nombre important et varié de modules de préparation et de mise en situation professionnelles. De plus, à partir de la deuxième année de licence (L2), de la première année (L1) pour le parcours LM, l'étudiant est amené à choisir une spécialité ou une option pré-professionnalisante.

Les passerelles (de droit) restent à développer entre les différents parcours de la mention et avec la licence mention *Humanités*, les modalités de validation de ces passerelles restent à préciser.

Les modalités d'enseignement sont conformes aux attendus ministériels, tout comme les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières ou le processus de validation des acquis de l'expérience. Toutefois, la répartition entre les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) paraît déséquilibrée et varie de manière sensible selon les parcours.

La réalisation des stages diffère suivant les parcours (on regrette qu'ils ne soient obligatoires que pour le parcours LM) et s'effectue seulement sous la forme d'un stage d'observation. De même, on regrette que la durée de stage soit aussi courte (elle est actuellement fixée à une semaine), notamment eu égard aux débouchés visés.

Sur les différents sujets suscités, la lisibilité et la précision de la fiche RNCP seraient à améliorer.

La place du numérique reste à consolider ; elle se limite pour l'instant à l'usage des interfaces de l'Environnement numérique de travail (ENT) et à la présence de modules non spécifiques à la formation *culture numérique*. Seul le parcours HSI et, de façon très ponctuelle, le parcours LC proposent un enseignement portant sur les *humanités numériques*, ce qui semble d'autant plus dommageable que plusieurs parcours du master *Lettres de l'université* et *a fortiori* de nombreux débouchés professionnels visés par la formation requièrent aujourd'hui des compétences importantes dans ce domaine émergent. La formation est également insuffisamment engagée sur le plan des innovations pédagogiques, alors qu'elle entend notamment former de futurs enseignants et qu'elle dispose d'infrastructures récentes et très adaptées à la prise en compte de cette dimension.

L'internationalisation de la formation se limite à l'enseignement généraliste d'une langue étrangère (et à l'enseignement optionnel d'une seconde langue étrangère). L'absence de conventions propres à la formation avec des universités étrangères ne facilite guère le développement de la mobilité sortante, qui est pourtant à soutenir, d'autant plus dans le cas d'un établissement frontalier.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est solide (35 enseignants-chercheurs et un professeur agrégé (PRAG)), même si elle pâtit d'une diminution du recrutement d'enseignants permanents, ce qui oblige à mobiliser une grande quantité d'enseignants extérieurs (66 intervenants vacataires, conférenciers ou professionnels).

La formation souffre d'un léger sous-encadrement lié notamment, selon le dossier d'autoévaluation, à la difficulté à obtenir des postes d'Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). Les enseignants-chercheurs assurent seulement deux tiers des enseignements, le reste étant assuré par les intervenants extérieurs chargés de cours (plus nombreux que ceux-là, 42 contre 35). C'est sans doute aussi ce déficit en enseignants-chercheurs qui complique le pilotage optimal de la formation (en tout cas davantage rationalisé et autonome), laquelle est parfois amenée à solliciter d'autres services de l'université ou à retarder certains chantiers (comme l'autoévaluation).

Les modalités de réunion des différentes instances de pilotage de la formation paraissent conformes aux directives nationales, même si le rôle de chacune de ces instances (conseil de perfectionnement, conseil de département) n'est pas clairement précisé. De même, il serait utile de préciser comment intervient le pilotage des différents parcours et comment celui-ci s'articule au pilotage de la mention elle-même. On peut aussi regretter une trop faible participation des étudiants à ces travaux, il conviendrait de les mobiliser mais aussi de les solliciter davantage, ce qui renforcerait leur conscience du rôle important de conseil et d'analyse qui est le leur.

Si l'évaluation des étudiants se fait essentiellement par contrôle continu (et terminal pour les cours magistraux), les modalités de contrôle des connaissances gagneraient à être caractérisées, en particulier s'agissant de la proportion entre examens oraux et écrits, entre devoirs sur table et dossiers, entre devoirs en temps libre et devoirs en temps limité, etc.

L'évaluation de la formation par les étudiants se limite à ce jour, pour l'essentiel des parcours, à l'évaluation effectuée par l'observatoire de l'université et par des échanges souvent oraux avec les étudiants, à l'issue de certains enseignements. L'équipe prévoit cependant d'étendre l'initiative menée depuis quelques années pour le parcours HSI : celle de soumettre aux étudiants des enquêtes permettant d'évaluer plus finement (et anonymement) chaque enseignement. Cette perspective est à envisager pour l'ensemble des parcours.

### Résultats constatés

Après une légère hausse ces dernières années, les effectifs sont relativement stables depuis deux ans (300 étudiants en moyenne en L1, 160 en L2 et 170 en L3), ce qui révèle la bonne attractivité de la formation. Cette réalité cache néanmoins des disparités importantes suivant les parcours (baisse du nombre d'inscrits en HSI, chute des effectifs en cours de cursus pour le parcours LMa (de 35 en L1 à 4 en L3), etc.), ce qui interroge sur la viabilité d'un dispositif pédagogique contraignant et complexe. On peut souligner la relative bonne attractivité du parcours LC dans le paysage universitaire national.

Les taux de réussite sont corrects et assez logiquement croissants au fil des années (respectivement 60 % et 90 % en L2 et L3), quoique fluctuants et souvent trop faibles dans certains parcours en L1 (50 % voire moins en HSI). L'affinement des dispositifs de présentation des filières (à poursuivre et à étendre à tous les parcours) a en partie

permis de rattraper, d'une part, l'importante chute d'effectif entre la L1 et la L2 et, d'autre part, le faible taux de réussite en L1.

Le devenir des diplômés est connu principalement par le biais des résultats des enquêtes menées par l'observatoire de l'université ; conformément aux débouchés visés par la formation, 98 % des diplômés poursuivent en master, essentiellement en master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). Le dossier ne précise pas dans quelle mesure l'orientation en master coïncide ou non avec les UE optionnelles choisies en L2 et L3, voire dès la L1.

De manière générale, les chiffres indiqués sont souvent lacunaires pour un parcours donné (l'on ne dispose que très rarement de l'intégralité des chiffres utiles (taux d'inscription, de réussite, d'insertion, etc.)) et, surtout, leur analyse gagnerait à être rationalisée. Si les parcours présentent leurs spécificités (de recrutement, de progression, etc.), la mise en place d'un plan d'action commun de suivi de la scolarité et du devenir des étudiants permettrait sans doute de mieux faire face à des problèmes, malgré tout communs, comme le déficit informationnel des futurs licenciés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Pluralité des parcours proposés et, corollairement, multiplicité des débouchés possibles, immédiats (accès à une grande diversité de masters et à des concours) comme ultérieurs.
- Diversité et richesse des enseignements et possibilité pour l'étudiant de personnaliser son parcours.
- Importance de la place et des moyens accordés au projet professionnel de l'étudiant.

### Principaux points faibles :

- Déficits académiques, au vu des débouchés visés : formation insuffisante à la recherche comme aux humanités numériques, stages non obligatoires, notamment dans les parcours visant des métiers autres que l'enseignement et la recherche.
- Manque d'engagement dans le développement de la très faible mobilité sortante.
- Manque de coordination, s'agissant du pilotage de la formation (étudiants insuffisamment intégrés aux conseils relatifs au suivi de la formation et à son évolution, liens parfois flottants ou redondants avec certains services de l'université, présentation des filières insuffisamment rationalisée).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si la formation proposée par la licence *Lettres* de l'université de Lille a su s'imposer dans le paysage universitaire régional, voire au-delà, certains parcours demeurent pourtant fragiles et perfectibles sur un plan académique. Plusieurs leviers, dont certains ont été soit déjà engagés, soit identifiés, gagneraient à être plus fermement structurés. Ils pourraient sans doute renforcer ou pérenniser l'attractivité de la licence. Il s'agit du développement et de la mutualisation des enseignements liés à la licence *Humanités*, d'un engagement réel dans l'expérimentation pédagogique comme dans l'élaboration de conventions à l'international.

Enfin, une implication accrue et organisée des étudiants, tant concernant les réflexions relatives à la formation, à son évolution, que dans sa présentation à l'extérieur, permettrait de mieux faire connaître la singularité de certains parcours, notamment le parcours LMa, et vraisemblablement d'éviter une forte chute des effectifs entre la L1 et la L3.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement: Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Philosophie* est une formation en trois ans, comportant deux parcours parallèles clairement distincts, l'un strictement mono-disciplinaire en *Philosophie*, l'autre bi-disciplinaire en *Philosophie et sociologie*. Le premier parcours apporte une formation complète en philosophie, tant du point de vue des contenus que des méthodes, le second offre une formation fondamentale en philosophie et sociologie.

Les enseignements sont dispensés en présentiel sur le site de l'université.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>La formation permet aux étudiants d'acquérir des connaissances solides en philosophie ou sociologie. Elle ne débouche pas sur une insertion professionnelle directe, mais développe l'esprit critique et les facultés d'analyse et de synthèse, utiles dans une grande variété de métiers. Si le master <i>Philosophie</i> de l'université représente le débouché naturel pour bon nombre d'étudiants du parcours <i>Philosophie</i>, d'autres poursuivent dans des voies telles que le professorat des écoles, les métiers de la culture, de la documentation, du journalisme. Le parcours <i>Sociologie</i> prépare quant à lui au master recherche en sociologie ou en intervention et développement social mais aussi aux métiers de l'économie sociale et solidaire ou encore ceux liés à la gestion des organismes sociaux.</p> <p>La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) précise les compétences acquises par les étudiants pour chacun des parcours ainsi que les débouchés qui leur sont offerts. Selon le dossier d'autoévaluation, l'Université délivre le supplément au diplôme, contenant les rubriques relatives à l'organisation des études, aux exigences du programme, les crédits européens (ECTS) obtenus et la classification du diplôme (celui-ci n'est toutefois pas communiqué).</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Le positionnement de la licence <i>Philosophie</i> dans son environnement est clairement établi. Le parcours <i>Philosophie</i> est une formation classique semblable à celle qu'on peut trouver dans d'autres universités. Elle se distingue cependant sur le plan régional, puisqu'elle est la seule formation des Hauts de France à s'inscrire dans une offre de formation complète en philosophie, avec la présence, sur le site même de l'Université de Lille, d'un</p>

master et d'une préparation aux concours de l'enseignement en philosophie.

La formation s'adosse à une équipe de recherche reconnue, l'unité mixte de recherches (UMR) (Université de Lille /CNRS) « Savoirs, Texte, Langages » (STL), à laquelle appartiennent la quasi-totalité des membres de l'équipe enseignante. Les enseignants de sociologie, intervenant dans le parcours *Sociologie*, sont majoritairement rattachés à l'équipe d'accueil (EA) 3589 du Centre de Recherches « Individus, épreuves, sociétés » (CeRIES),

Le dossier d'autoévaluation mentionne la présence sur le site de Lille d'une licence mention *Sociologie* (avec deux parcours *Histoire* et *Sociologie quantitative*) et d'importantes passerelles entre le parcours *Histoire* de cette mention *Sociologie* et le parcours *Sociologie* de la mention *Philosophie*.

La formation a développé des collaborations pédagogiques (mutualisation des enseignements) avec d'autres départements de la Faculté des humanités de l'Université, comme le département des Langues et cultures antiques ou celui des Sciences du langage et lettres et avec d'autres Unités de formation et de recherche (UFR) comme Histoire et Psychologie. Elle a également noué plusieurs partenariats avec un certain nombre d'acteurs locaux : l'École supérieure de journalisme de Lille, l'Institut d'études politiques (IEP) ainsi que des institutions culturelles, telles que l'Opéra de Lille et le « Théâtre de la Rose des Vents » à Villeneuve d'Ascq.

S'agissant des relations internationales, le département de philosophie a mis en place un certain nombre de conventions Erasmus avec plusieurs départements de philosophie en Europe, au sein desquels les étudiants peuvent effectuer des séjours. Les échanges restent cependant modestes puisque, depuis 2015/2016, onze étudiants seulement sont partis à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus (six en sociologie, cinq en philosophie). Le nombre d'étudiants en mobilité entrante sur la même période est comparable : il est en moyenne de sept. Par ailleurs, plusieurs membres du département entretiennent des collaborations régulières, dans le domaine de la recherche et/ou de l'enseignement, avec des collègues d'universités, en particulier celles de Leuven, Milan, Rome, Prague et les deux universités de Lisbonne.

### Organisation pédagogique

La mention offre deux parcours parallèles, *Philosophie* et *Sociologie*, qui présentent chacun des caractéristiques sensiblement différentes. Le parcours *Philosophie* comporte des enseignements communs en première et deuxième années de licence (L1 et L2), puis une spécialisation progressive en troisième année de licence (L3), les étudiants ayant le choix entre trois domaines : *Ethique, politique, société, Esthétique et philosophie de l'art, Logique et épistémologie*. Le parcours *Sociologie* ne propose pas de spécialisations à proprement parler, le motif invoqué étant qu'il est en lui-même déjà bi-disciplinaire et spécialisé. Les cours de ce parcours consistent en des enseignements de philosophie mutualisés avec le parcours *Philosophie*, des enseignements de sociologie mutualisés avec la licence *Sociologie*, des enseignements de philosophie ou enseignement intégré philosophie-sociologie spécifiques à la mention et des enseignements de sociologie spécifiques à la mention. Le parcours prévoit également la réalisation d'un mémoire. Les cours intégrés restent minoritaires par rapport aux cours mutualisés, notamment en cinquième semestre (S5) de la L3.

Des modules optionnels dit d'ouverture et des modules transversaux sont proposés tout au long de la formation. Il existe notamment des cours mutualisés avec la licence *Humanités* et des doubles licences qui concernent chaque année entre deux et six étudiants, principalement en *Philosophie-Lettres* et *Philosophie-Histoire*. La formation comporte un enseignement obligatoire de langue vivante chaque semestre (24 heures). L'ouverture, à la rentrée 2018, d'une nouvelle unité d'enseignement (UE) en L3, au semestre 6 (S6), « Métiers de la recherche en philosophie » a pour objectif de pallier au manque d'une formation à la recherche dans le parcours *Philosophie* et il est prévu de soumettre la validation de cette UE à la réalisation d'un mini-mémoire. Il est également prévu d'ouvrir en janvier 2019 un diplôme universitaire sur les enjeux éthiques et politiques des pratiques de soin et du travail social, afin d'attirer des publics nouveaux intéressés par la philosophie dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Les enseignements sont délivrés uniquement en présentiel, avec des aménagements possibles pour les publics spécifiques (étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés, etc.). La formation est accessible par le biais d'un dispositif de validation des acquis organisé par l'université.

Le numérique est présent au travers de la plateforme pédagogique Moodle qui permet aux enseignants de déposer des ressources numériques et d'interagir avec les étudiants (tests, dépôt de devoirs, activités collaboratives, forum, etc.) et au travers de la certification informatique et Internet C2i à leur destination.

Le rapport d'autoévaluation offre comme exemple d'innovation pédagogique les séminaires du parcours *Sociologie*, qui permettent d'encadrer les étudiants par petits groupes et de les aider dans la réalisation de leurs mémoires. Il serait utile de réfléchir, par exemple, comment les apports de la culture numérique aux études en

philosophie et en relation avec l'insertion professionnelle, pourraient être les moteurs d'innovations pédagogiques.

Les dispositifs d'aide à la réussite existent, avec notamment le Programme régional de réussite en études longues (PRREL) ou encore les tutorats pédagogiques. Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'Université éclaire les étudiants sur les métiers et débouchés professionnels de la formation. On note l'existence d'un module « Projet de l'étudiant » qui a précisément pour objet de permettre aux étudiants de construire leur projet personnel et professionnel.

La question de la professionnalisation ou de la poursuite d'études est traitée. Des réunions portant sur le master à finalité recherche en philosophie et sur le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) du second degré parcours *Philosophie* sont organisées chaque année à destination des étudiants de L2 et L3. En outre, au S5 du parcours *Philosophie*, les étudiants suivent l'UE « Métiers de l'enseignement en philosophie ». Parallèlement, en L2 du parcours *Sociologie*, les UE « Les métiers du social » et « Les métiers de la sociologie », ont la même finalité.

Il n'y a pas de stage prévu pour le parcours *Philosophie*. Les stages sont en revanche possibles dans le parcours *Sociologie*, dans le cadre du travail d'étude et de recherche proposé en L3.

Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique, aussi grâce à plusieurs cours de philosophie morale ou d'éthique ainsi que d'épistémologie et d'histoire des sciences.

### Pilotage

La formation est assurée essentiellement par les enseignants titulaires du département de philosophie composé de six professeurs (PR) et de dix maîtres de conférences (MCF), auxquels s'ajoute un poste et demi d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). Deux postes vacants (un PR et un MCF) seront pourvus en 2018. Le dossier souligne cependant l'existence d'un déficit de 7,5 emplois à temps pleins d'enseignants-chercheurs qui demeurera, même après ce recrutement, ce qui oblige d'avoir recours à ux heures complémentaires et aux chargés de cours. Le département de philosophie dispose d'une responsable administrative et d'une secrétaire. Les différents niveaux (L1, L2 et L3) sont placés sous la responsabilité d'un enseignant référent auquel les étudiants peuvent s'adresser plus particulièrement.

Selon le dossier d'autoévaluation, il existe une difficulté de la gestion des emplois du temps du par cours *Sociologie*, en raison d'enseignements mutualisés avec le parcours *Histoire* de la licence *Sociologie* et du fait que le département ne dispose pas de salles propres pour les enseignements de licence.

Un conseil de perfectionnement, mis en place en 2016, se réunit une fois par an ; il est composé de cinq enseignants, de trois étudiants et de trois représentants des milieux professionnels.

L'évaluation des connaissances est clairement établie, pour la totalité des UE de philosophie et de langue vivante (donc tous les cours sauf les UE d'ouverture et les UE transversales). Elle s'effectue en contrôle continu. Un jury commun aux deux parcours est organisé pour chacune des années. Les modalités de contrôle des connaissances sont votées annuellement en Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

La formation n'utilise pas de portefeuille de compétences, mais les étudiants ont la possibilité d'en élaborer un dans le cadre de plusieurs options ; leur mise en œuvre étant assurée par le BAIP et par le Service universitaire d'accueil d'information et d'orientation (SUAIO).

### Résultats constatés

Les effectifs des inscrits en L1 sont stables d'une année sur l'autre (200 en moyenne), avec un recrutement diversifié, un peu plus de la moitié des étudiants de L1 n'étant pas des néo-bacheliers mais venant d'une autre filière qu'ils ont abandonnée. Les effectifs des L2 et L3 sont également relativement stables (entre 50 et 60 étudiants).

Le taux d'échec au terme de la L1 est élevé. Ainsi, sur l'année 2015-2016, on comptait, pour le parcours *Philosophie*, 146 inscrits pédagogiques en L1 mais seulement 30 en L2 et 30 en L3 ; pour le parcours *Sociologie*, la déperdition est encore plus marquée : il y avait 71 inscrits pédagogiques en L1 en 2014-2015, mais seulement 18 étudiants ont validé leur année. Aux taux de réussite faibles en L1, s'opposent des taux de réussite satisfaisants en L2 et L3 : ils oscillent autour de 75 % et dépassent 90 % certaines années, dans l'un ou l'autre parcours. Le nombre de diplômés est faible au regard des entrants : 28 en 2015-2016, pour le parcours *Philosophie* et 19 pour le parcours *Sociologie*.

La moitié des diplômés du parcours *Philosophie* poursuivent leurs études en master *Philosophie* et quelques-uns en master MEEF. La proportion est la même pour le parcours *Sociologie* et la poursuite en master *Sociologie* ou *Intervention et développement social*.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Offre pédagogique complète en philosophie.
- Adossement à des équipes de recherche reconnues.
- Taux de réussite en L2 et L3 très satisfaisant.

### Principaux points faibles :

- Taux d'échec important en L1.
- Faible articulation avec le monde professionnel.
- Absence de stage pour les étudiants du parcours *Philosophie* qui se destinent à l'enseignement en lycée, et qui pourraient effectuer des stages d'observation dans des cours de philosophie en classe Terminale.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation propose dans le domaine philosophique une offre comparable à celle que l'on peut trouver dans d'autres établissements. Son positionnement est clair et cohérent. Le positionnement de la composante sociologique est en revanche moins affirmé, la mention semblant faire double emploi avec d'autres formations existantes au sein de l'université. Un effort de clarification paraît à cet égard nécessaire.

Bien que le rapport d'autoévaluation argumente en faveur d'une formation bidisciplinaire, qui ne se contente pas de juxtaposer les deux disciplines mais les fait interagir, la présentation de l'enseignement de sociologie comme un parcours à part entière interroge, l'axe *sociologie* apparaît davantage juxtaposé que réellement intégré à la formation. Il serait utile de repenser le schéma d'ensemble de la formation, avec la constitution d'un véritable tronc commun et la définition de plusieurs parcours clairement identifiables. Cette réorganisation serait de nature à augmenter l'attractivité de la formation, en lui assurant une meilleure lisibilité et permettrait aussi de limiter le nombre d'abandons.

Une meilleure articulation avec le monde professionnel devrait être aussi recherchée, afin de garantir davantage de débouchés.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences du langage* est une licence généraliste, relativement classique dans sa constitution et ses objectifs, qui est structurée de manière progressive. Elle propose une dimension théorique de la linguistique pour poser les bases disciplinaires, puis offre dès la deuxième année de licence (L2) des spécifications nécessaires, notamment pour les poursuites d'études, en particulier en lien avec les masters proposés à l'Université de Lille.

Il s'agit d'une formation devenue complète (en trois ans) à la rentrée 2014, à la suite d'une restructuration de la première licence en sciences du langage, créée dans les années 2000. Cette dernière était une licence suspendue (réduite à une troisième année sous la forme d'un parcours de la mention *Lettres*, puis sous la forme d'une mention à part entière). Le rapport d'autoévaluation est le premier à traiter de la formation déployée sur trois années, la première promotion d'étudiants à l'avoir suivie étant sortie en juin 2017.

### ANALYSE

#### Finalité

La licence *Sciences du langage* (SDL) de l'Université de Lille est une licence généraliste conforme aux attendus de ce type de formation. Si elle est relativement classique dans sa constitution et ses objectifs, elle se distingue par une dimension théorique de la linguistique, permettant de poser les bases disciplinaires. Sa finalité est essentiellement centrée sur les poursuites d'études, notamment en lien avec les masters proposés à l'Université de Lille. Pour cela, après une première année de licence (L1) qui propose classiquement des enseignements fondamentaux en sciences du langage (sémantique, syntaxique, morphologique, phonétique, etc.), quatre parcours sont proposés dès la deuxième année de licence (L2), au semestre 3 (S3) : Français langue étrangère (FLE) ; Langue des signes française (LSF) ; Linguistique générale et outillée (LG&O, avec deux options : un parcours « type » dans lequel sont renforcés les enseignements de SDL et une option "*Professorat des écoles*" (PE), commune à d'autres formations de l'université). Des compétences complémentaires (outils informatiques notamment) sont également visées.

Le dossier d'autoévaluation mentionne la délivrance d'un supplément au diplôme qui précise l'organisation des études, les exigences du programme, les crédits européens (ECTS) obtenus et la classification du diplôme. On regrette que ce document ne soit pas communiqué.

Les débouchés et les possibilités de poursuite d'études dépendent, en bonne partie, du parcours choisi au début du S3. Ils sont listés et cohérents avec le programme de la formation : métiers de l'enseignement, de la formation, de la recherche, du traitement automatique des langues, de la lexicographie, de la traduction, de l'interprétariat LSF/Français, de l'édition, de la communication ainsi que l'accès aux concours de la fonction publique hors enseignement.

### Positionnement dans l'environnement

La licence SDL de l'Université de Lille est bien implantée localement et est très attractive, notamment pour le parcours *Professeur des écoles*. Elle est la seule licence complète dans ce domaine au nord de Paris (seule l'Université Jules Verne à Amiens propose un parcours en *Sciences du langage* à l'intérieur de la licence *Lettres*).

La formation accueille chaque année une trentaine d'étudiants étrangers et un partenariat est mis place avec l'Université Mohamed Premier (Oujda, Maroc) pour la création d'un parcours spécifique en troisième année de licence (L3).

La mobilité sortante des étudiants est plus aisée à mettre en place, depuis que la licence est complète (en 2016-2017, trois étudiants ont effectué une mobilité dans le cadre du programme Erasmus).

Concernant les liens avec la recherche, peu fréquents en général au niveau licence, le dossier mentionne que les étudiants de L3 en parcours LG&O (parcours « type ») peuvent effectuer un stage dans un laboratoire.

Il existe des relations avec le tissu associatif et socio-économique, par le biais des crèches bilingues (Crechappy à Lille). Il est prévu de planifier des stages lors du prochain changement de maquette. On ne peut qu'encourager cette initiative.

### Organisation pédagogique

La licence est classiquement organisée selon un principe de spécialisation progressive précis : en L1, les parcours sont indifférenciés avec un tronc commun d'enseignements fondamentaux en linguistique générale, syntaxe, sémantique, morphologie et phonétique/phonologie, complété par des enseignements de langue et d'ouverture. Ces connaissances générales constituent des prérequis nécessaires pour la L2 et la L3. Le cours obligatoire en anglais vise à permettre l'accès à la littérature spécialisée du domaine (majoritairement en anglais). La pratique d'une langue nouvelle (catalan, danois, grec moderne, persan, langue des signes française, latin, grec ancien ou sanskrit) a pour but de confronter les étudiants à des langues non familières. Il existe une unité d'enseignement (UE) spécifique au semestre 2 (S2), dont l'objectif est de préparer les étudiants au choix d'un parcours en L2. À partir de celle-ci, la spécialisation fait alterner des enseignements qui permettent d'approfondir les connaissances et compétences (UE 1 et 2 obligatoires) et des UE (3 à 5) qui permettent aux étudiants de colorer leurs études. Des stages sont possibles en L3 selon le parcours (LSF et LG&O).

La licence peut être utilisée comme un outil de formation continue, surtout pour le parcours FLE, institutionnalisé dans le cadre d'un diplôme d'université *Introduction à la Didactique du français langue étrangère* (ID-FLE), dont les enseignements correspondent à ceux de la L3 du parcours FLE.

La formation s'appuie beaucoup sur les services de l'université, pour ce qui concerne notamment la construction du projet professionnel. Ainsi, les étudiants des parcours FLE et LG&O (parcours « type ») peuvent réaliser un Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) dans le cadre de l'option « Projet professionnel de l'étudiant », portée par le Service universitaire d'accueil d'information et d'orientation (SUAIO) et de l'option « Approche des milieux professionnels », portée par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). Ces options consistent en un cycle de conférences sur les secteurs d'activités professionnelles ou sur des thématiques économiques, un cycle de conférences métiers, l'organisation de « rencontres rapides » (de l'anglais « *speed-dating* ») des métiers, etc. Le dossier regrette néanmoins que ces actions ne soient accessibles actuellement qu'aux étudiants inscrits en parcours « type » de l'option LG&O (semestres 3 à 6) et à ceux inscrits en parcours FLE (semestre 3). Si ce constat est compréhensible, on peut aussi regretter que la prise en charge des UE professionnalisantes et de découvertes des métiers soient déléguées à d'autres services, sans réelle implication (visible du moins) des enseignants de la licence.

Les techniques de la recherche documentaire sont également assurées par un autre service, le service commun de la documentation (SCD). Elles permettent d'apprendre à mener une recherche, gérer ses références bibliographiques, utiliser les bases de données, connaître et choisir les outils et ressources existants.

La sensibilisation aux outils numériques est bien construite, elle vise à familiariser les étudiants avec certains des outils numériques de traitement des données langagières (la phonologie, *Transcriber* et *Claan* pour les transcriptions et les analyses automatiques (PRAAT, les dictionnaires électroniques pour documenter les usages, Frantext pour les corpus, etc.). Il existe également une introduction aux statistiques pour exploiter les données quantitatives. Plus classiquement, les enseignants utilisent une plateforme pédagogique Moodle.

## Pilotage

L'équipe pédagogique se compose de cinq professeurs et de neuf maîtres de conférences (dont deux habilités à diriger des recherches – HDR). On compte aussi trois attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), un Professeur associé ou invité (PAST), une enseignante contractuelle, deux doct orants et cinq intervenants professionnels extérieurs. Le volume horaire de ces i ntervenants non titulaires varie néanmoins beaucoup et peu d'heures sont finalement dispensées par des professionnels hors enseignement.

Le département Sciences du Langage, en c harge de la formation, dispose d'un secrétariat commun (une responsable administrative et deux secrétaires pédagogiques) avec le département des Langues et cultures antiques.

Le pilotage de la formation est probant, il est assuré par le responsable de la mention et les responsables de la L2 et de la L3. Les responsabilités de la L1 et des parcours FLE et LSF sont confiées à d'autres personnes.

Deux étudiants délégués sont élus au conseil du département ainsi qu'au conseil de perfectionnement.

Le conseil du département regroupe tous les enseignants-chercheurs titulaires de la licence ainsi que des représentants des pe rsonnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé (BIATSS) et des étudiants. Une assemblée générale, qui associe également les enseignants contractuels, se réunit environ tous les deux mois (et s'il y a nécessité d'un vote, le conseil de département est convoqué).

Le conseil de perfectionnement (mutualisé avec celui du parcours *Linguistique fondamentale et de corpus* du master *Sciences du langage*) se tient une fois par an et regroupe trois enseignants, trois représentants étudiants, trois représentants du monde socio-économique ainsi qu'un représentant BIATSS.

Pour la mise en œuvre du Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), la formation se tourne vers le BAIP qui pilote ce projet et vers le SUAIO.

Les modalités du contrôle des connaissances et des compétences ainsi que le fonc tionnement des jurys sont harmonisés pour toutes les formations de l'établissement.

Les dispositifs de su ivi et d'aide aux étudi ants avec des besoins spécifiques sont prévus, comme le sont l es dispositifs d'accompagnement à la réussite pour tous les étudiants dès la L1. La proc édure d'inscription par validation des acquis de l'expérience (VAE) est en place et la formation reçoit une vingtaine de demandes par an en L2 et L3.

L'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants est prise en charge par l'Observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante (OFIVE) et se manifeste également à travers le conseil de perfectionnement et par les interactions quotidiennes des enseignants avec les étudiants.

## Résultats constatés

Du point de vue des effectifs, la licence est passée d'une trentaine d'étudiants en 2013 (licence suspendue en L3) à plus de 300 en 2014 (L1, L2 et L3 confondues). Aussi, la capacité d'accueil a été limitée à 150 places sur la plateforme d'admission post bac (APB). À partir de 2016, le rectorat a augmenté cette cap acité à 190 places pour la rentrée 2018. De ce fai t, les enseignants-chercheurs titulaires assurent en moyenne 75 heures complémentaires. Une conséquence négative de cette situation concerne notamment la taille très importante des groupes de travaux dirigés (ces groupes dépassent 70 étudiants, alors que la limite de l'université est fixée à 45).

Au sein de la licence, c'est le parcours LG&O, sous sa variante *Professorat des écoles*, qui attire le plus d'étudiants. Le dossier mentionne l'exemple de 2016-2017 : sur les 95 inscrits de la L2, 54 étaient en parcours LG&O (dont 36 en option PE), 24 en parcours LSF et 17 en parcours FLE.

Le devenir des diplômés n'est pas précisément quantifié, du fait du caractère récent de la licence « réactivée ». Néanmoins, le dossier mentionne que plus de la moitié des diplômés poursuit dans un master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), parcours PE de l'École supérieure du professorat et de l'éducation Lille-Nord de France et ailleurs ou dans un des parcours du master *Sciences du langage* de l'ex Université Lille 3 (notamment en parcours *Didactique des langues : Français langue étrangère ou seconde*).

Les taux de réussite en L1 sont satisfaisants (67,4 % en 2014-2015, 61,2 % en 2015-2016 et 62,9 % en 201 6-2017). Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont mise en place (tutorat par de s étudiants, enseignant référent, parrainages). Les étudiants ayant réussi leur L1 poursuivent dans leur grande majorité en L2 puis en L3 de la mention.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation complète en sciences du langage, qui ouvre vers des parcours bien définis et correspond à la fois aux débouchés et aux poursuites d'études propres à la filière.
- Une grande attractivité, notamment pour la coloration *Professorat des écoles* et *didactique*.
- Une articulation entre linguistique générale et spécialisation, qui donne à cette formation un rôle stratégique dans l'environnement géographique.
- Une bonne articulation avec les masters de l'Université de Lille.

### Principaux points faibles :

- Une forte attractivité qui n'est pas compensée par une hausse de la capacité d'encadrement, ce qui rend la gestion des flux difficile (groupe à effectifs importants, nombreuses heures complémentaires des enseignants-chercheurs).
- Un manque de moyens humains, auquel s'ajoute l'exiguïté des salles informatiques, rendant difficile le renforcement souhaité par l'équipe pédagogique du poids des cours outillés et leur rôle dans les innovations pédagogiques.
- Une dimension professionnalisante déléguée aux services de l'université.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences du langage* de l'Université de Lille est une formation complète, qui répond à ses objectifs à la fois en termes de contenus pédagogiques, d'organisation et de débouchés. Elle donne à ses étudiants une bonne assise dans le domaine des sciences du langage et propose des spécialisations progressives judicieuses.

Sa forte attractivité, au niveau national comme international, crée certaines difficultés de gestion qui ne pourront être résolues que par l'augmentation du potentiel enseignant ou par le recrutement d'enseignants vacataires ou contractuels. Il serait également judicieux de chercher une solution au problème posé par l'inadaptabilité des salles de l'université à une très importante augmentation des effectifs.

La réussite est plutôt bonne et la fidélisation des étudiants sur la totalité du cycle montre, d'une part, la cohérence du diplôme et, d'autre part, la valeur accordée à la formation par les étudiants.

La réflexion menée par l'équipe pédagogique sur la nécessité d'harmonisation de l'accès aux stages, au sein des différents parcours et niveaux ainsi que sur le renforcement de leur suivi, pourrait s'avérer très utile pour soutenir l'insertion professionnelle et la réorientation des étudiants au cours de leurs études. Il serait en outre intéressant que des spécialistes des sciences du langage prennent en charge la dimension professionnalisante de la formation, en complément des actions menées par les services de l'université, afin d'aider les étudiants dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel, notamment concernant les domaines parfois peu connus des sciences du langage comme le traitement automatique des langues ou la linguistique de corpus.



## MASTER ARTS

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Arts* de l'Université de Lille est rattaché à la Faculté des Humanités. La formation comprend huit parcours : *Arts Plastiques et Visuels ; Exposition/production des œuvres d'art contemporain ; Musique, musicologie et dispositifs contemporains ; Cinéma, documents, archives ; Cinéma nouvelles images ; Cinéma parcours international IMACS ; Danse/pratiques performatives ; Théories et pratiques du théâtre contemporain.*

Les objectifs scientifiques et professionnels, à travers une pédagogie innovante, combinent des enseignements pratiques et théoriques qui visent à permettre l'accès à des emplois dans les multiples domaines de la création, de la culture et de l'enseignement.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs du master Arts, clairement énoncés, affichent une dimension pluridisciplinaire à travers une approche globale théorique et pratique qui contribue à la formation artistique en danse, musique, théâtre, arts plastiques et cinéma. Ils visent l'étude des processus artistiques du 20<sup>ème</sup> siècle, en lien avec le contexte professionnel des disciplines. L'ensemble des parcours fait l'objet d'une présentation spécifique dont trois parcours dans le domaine du cinéma : *documents, archives ; Cinéma nouvelles images ; Cinéma parcours international IMACS* qui présentent chacun une particularité (historique, diversité des médiums, international).

Depuis 2016, l'Université de Lille a engagé un travail de Certification universitaire (CU), fondée sur une approche par blocs de compétence pour son offre de formation. Cette méthode permet d'acquérir des savoir-faire applicables dans le monde socio-professionnel. Sur cette base, le master *Arts* a précisément défini les débouchés visés par la formation. Il s'agit des différents métiers (chargé de production, chargé de communication, responsable de galeries, etc.) exercés au sein des institutions culturelles et artistiques que sont les musées, les théâtres, les scènes nationales, les centres d'art, les fonds régionaux d'art contemporain, les cinémathèques, etc. Il s'agit également d'emplois liés à l'enseignement et à la médiation comme aux secteurs des administrations territoriales et nationales.

#### Positionnement dans l'environnement

Au niveau régional et national, le master *Arts* est unique, du fait de sa dimension pluridisciplinaire, alliant plusieurs domaines dans une mention commune.

Co-accréditée avec l'Université de Valenciennes et du Haut Cambrésis, la formation est adossée au laboratoire

de recherche rattaché à l'Université de Lille « Centre d'étude des arts contemporains (CEAC) ». Ce laboratoire, Équipe d'accueil (EA) 3587, présente des axes de recherche (Production / Exposition / Transmission des œuvres d'art - Enjeux performatifs et figuratifs de la corporalité - Processus de création ; processus de signification - Arts, sciences et expérimentations - Images, sons et usages), en adéquation avec la finalité de la formation. L'articulation de la formation à la recherche se mène grâce aux enseignants-chercheurs du CEAC et à la participation des étudiants aux activités de recherche sous la forme de modules et d'actions spécifiques intégrées dans la maquette pédagogique.

Le master a établi de nombreuses collaborations avec des écoles supérieures d'art et des instituts œuvrant dans le champ artistique au niveau régional mais également en Belgique. En outre, le parcours *Cinéma parcours international – IMACS* a construit des partenariats avec des universités à l'étranger (Amsterdam, Birbeck College London, Barcelone, Francfort, Rome), le parcours *Danse/pratiques performatives* a institué des relations régulières avec l'Université de Buenos Aires et le Département danse de l'Université de Québec, le parcours *Théories et Pratiques du théâtre contemporain* a des liens réguliers avec l'Université de Padoue (Italie). Ce positionnement du master Arts avec des laboratoires universitaires ou d'autres établissements d'enseignements supérieurs permet aussi bien de construire une mobilité des étudiants et des enseignants que d'accueillir des professeurs invités. A noter que le parcours *Cinéma parcours international IMACS* délivre un avenant au diplôme lillois « Parcours international », permettant de faire valoir une expérience à l'étranger équivalente à deux semestres dans deux universités différentes.

Le master Arts est également bien positionné dans l'environnement culturel national, ayant signé de nombreuses conventions avec des institutions reconnues comme le Louvre-Lens, le Gymnase, etc. Ces collaborations ouvrent sur des stages conventionnés.

### Organisation pédagogique

La formation s'organise autour d'un tronc commun qui comprend un ensemble d'unités d'enseignements (UE) cohérentes et aux objectifs définis. Ces UE se structurent autour de séminaires de recherche, d'esthétique et de philosophie de l'art ainsi que de cours de langues. S'ajoutent également des cours de méthodologie dispensés par parcours pour la dimension de professionnalisation et des modules d'initiation à la recherche. La spécialisation par parcours permet un approfondissement des connaissances et des compétences par le biais d'ateliers de pratiques artistiques. Le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas les moyens (ateliers techniques, salle de projection, ateliers de montage et visionnage, plateaux, salle d'accrochage, outils spécifiques, etc.) affectés à la dimension pratique de ces enseignements.

Le master Arts applique les adaptations légales pour les étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau et salariés. Il apporte une attention toute particulière à la mise en œuvre d'aménagements divers et personnalisés (dispenses de cours, aménagement des examens, prêt de matériel, contrat pédagogique individualisé, etc.). Il est accessible à la Formation tout au long de la vie (FTLV) et délivre régulièrement des diplômes par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

La connaissance de l'environnement professionnel est pleinement valorisée par la mise en place de projets à échelle réelle dans le cadre des partenariats réalisés en appui de la formation. Les ressources documentaires en direction de la connaissance des débouchés professionnels et de la sensibilisation à la réalité de la vie en entreprise sont accomplies avec l'appui du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP).

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), bien que clairement renseignée, n'est pas parfaitement en adéquation avec l'énoncé des parcours du master dans la mesure où figurent trois autres parcours que sont *Arts plastiques et management artistique*, *Scène et images numériques* et *Design graphique et design interaction*, lesquels ne font pas l'objet d'une autoévaluation.

Pour tous les parcours, un stage est intégré à la maquette pédagogique et évalué, d'une durée de deux mois en première année de master (M1) et de trois mois en deuxième année de master (M2). Pour autant, ce stage ne paraît pas toujours obligatoire. Tous les parcours ne pratiquent pas systématiquement de projets tutorés, lesquels devraient être renforcés dans les prochaines maquettes. On ne peut qu'encourager cette initiative.

L'acquisition des compétences préprofessionnelles (conception de dossiers, création de site internet, atelier pour la rédaction de CV, etc.) est programmée, malgré l'absence de modules spécifiques d'initiation à l'entrepreneuriat, modules qui seront mis en place lors du prochain contrat quinquennal. Une certification informatique et Internet (C2i) existe et une majorité des parcours propose des ateliers de formation numérique, formation indispensable dans le champ des métiers de la création.

L'articulation des enseignements à la recherche n'est pas mise en avant dans le dossier, considérant que la recherche en art passe par une pédagogie de projet réalisée en lien avec des professionnels et des enseignants-chercheurs.

La mobilité entrante et sortante est encouragée grâce aux partenariats internationaux et à travers les programmes Erasmus et de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (Crepucq). De 2012 à 2017, le dossier mentionne 21 étudiants sortants tous parcours confondus, ce qui représente un faible nombre de mobilités. Cette donnée n'est pas commentée, aucun chiffre n'est communiqué pour les étudiants entrants.

### Pilotage

Le pilotage est parfaitement identifié tant au niveau du master *Arts* que par parcours ainsi que pour le tronc commun d'enseignements. Les enseignants-chercheurs sont accompagnés par deux agents administratifs.

Il est difficile d'apprécier la composition globale de l'équipe pédagogique du master. La répartition entre les enseignants titulaires, les professeurs agrégés (PRAG), les enseignants associés ou invités (PAST), les vacataires, les conférenciers et les professionnels n'est pas commentée dans le dossier. Le nombre d'heures confiées aux enseignants ou intervenants, en lien avec les UE, n'est pas indiqué.

Des réunions pédagogiques, aux périmètres et missions différentes clairement identifiées, sont réunies soit en petit comité (par semestre) soit en plénière (par année). Un conseil de perfectionnement est convoqué chaque année, sa composition est conforme à la réglementation en vigueur (présence équilibrée entre professionnels, étudiants et responsables du master).

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et précisées dans le règlement des études. Le déploiement du Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), en présentiel ou à distance, est mis en œuvre par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et le Service universitaire d'accueil, d'information et d'orientation (SUAIO). Des dispositifs d'accompagnement, par le biais de la plateforme Lilagora, sont aussi l'occasion pour les étudiants d'évaluer leurs compétences. En outre, chaque parcours propose des ateliers spécifiques pour traiter de la question des compétences professionnelles.

L'établissement délivre le supplément au diplôme au format Europass, il contient toutes les informations relatives à l'organisation des études, aux crédits européens (ECTS) obtenus et à la classification du diplôme.

Les modalités d'admission à la formation font l'objet d'un vote en Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et sont connues des étudiants par le biais du règlement des études et des informations communiquées par les enseignants en début de semestre. Elles ne sont toutefois pas décrites dans le dossier d'autoévaluation.

L'origine des étudiants entrants en master *Arts* n'est pas mentionnée, en particulier la part des étudiants issus de la licence *Arts* de l'Université de Lille n'est pas identifiée. Les passerelles, d'une formation à l'autre ou d'un parcours à un autre, ne sont pas indiquées.

### Résultats constatés

Les données relatives aux effectifs, parcours par parcours, sont incomplètes. Seule l'année 2015-2016 est en partie renseignée, ce qui ne permet pas de mesurer l'attractivité de certain parcours. On constate cependant que les trois parcours en cinéma et le parcours *Arts Plastiques et visuels* ont des effectifs très faibles (entre quatre et cinq inscrits par année), alors que le parcours *Expositions/production des œuvres d'art contemporain* présente en M1 un effectif important de 26 étudiants (en M2 aucun chiffre n'est fourni). L'ensemble de ces données n'est pas commenté.

Néanmoins, le dossier précise que l'attractivité en 2018 est réelle eu égard à la qualité des candidatures et au nombre d'inscrits (en 2018, 87 étudiants en M1 et 84 en M2, tous parcours confondus).

L'Observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante (OFIVE) de l'établissement mène régulièrement des enquêtes sur le devenir des diplômés. La dernière datant de début 2017, portant sur les diplômés de 2014, ne fournit pas de résultats significatifs, du fait d'un taux de réponse faible (36,7 %) et d'un manque d'analyse pour certains parcours à faibles effectifs (*Danses/pratiques performatives, Musique, musicologie et dispositifs contemporains* et *Cinéma Parcours international IMACS*). On note toutefois que l'équipe pédagogique est soucieuse de l'insertion professionnelle des étudiants (elle projette de mettre en place un annuaire des anciens étudiants) et conserve des liens avec les anciens, pour certains parcours, par la programmation de leur intervention lors de rencontres dédiées.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Le positionnement clairement identifié de la formation dans le paysage de l'enseignement supérieur local, régional et national.
- La dimension pluridisciplinaire de la formation.
- L'innovation pédagogique avérée, par la réalisation de projets en lien avec des partenaires reconnus.

### Principaux points faibles :

- Le manque de lisibilité de l'équipe pédagogique par parcours (quelle est la répartition entre enseignants-chercheurs, PAST, conférenciers, vacataires, professionnels ?).
- Le manque de connaissance des effectifs en fonction des parcours et de l'origine des étudiants.
- Les données incomplètes, s'agissant du suivi du devenir des diplômés.
- L'inadéquation entre la fiche RNCP et la réalité des parcours proposés à l'évaluation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Arts* de l'Université de Lille présente des atouts importants par son positionnement dans l'environnement de l'enseignement supérieur et par sa dimension professionnelle, qui le lie à des institutions locales, nationales et internationales de qualité.

L'originalité de la mise en œuvre d'une pédagogie fondée sur le projet et la volonté d'accompagner les étudiants dans leur parcours professionnel sont à souligner. Ces orientations devraient pouvoir s'appuyer sur une meilleure connaissance des publics concernés. La faiblesse des effectifs de certains parcours, l'absence d'un suivi régulier et formalisé des diplômés, l'insuffisance des mobilités entrantes et sortantes sont des sujets à examiner de manière approfondie. Des perspectives en ce sens sont tracées en vue de l'établissement du prochain contrat quinquennal. On ne peut que les soutenir.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER HISTOIRE

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire* de l'Université de Lille est une formation en deux ans divisée en trois parcours. Le premier, *Métier d'historien*, propose une formation à la recherche historique en histoire médiévale, moderne ou contemporaine. Le deuxième, *Archivistique et monde du travail*, est plus directement professionnalisant, en lien avec les Archives du monde du travail de Roubaix. Enfin, le troisième, *Études sur la guerre et la sécurité*, est divisé en une option à finalité recherche, *Études sur la guerre*, et une option à finalité professionnelle, *Métiers de la défense et de la sécurité*, en lien avec les domaines de recherche des enseignants-chercheurs intervenant dans le parcours.

Les enseignements ont lieu en présentiel sur le site de Villeneuve-d'Ascq.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Le parcours <i>Métier d'historien (MH)</i> a pour objectif de former les étudiants à la recherche historique, par la rédaction d'un mémoire de recherche en première et en deuxième années de master (M1 et M2), que ceux-ci se destinent à une inscription en doctorat ou qu'ils veuillent ensuite passer les concours de l'enseignement ou d'ingénieurs de recherche. Les deux autres parcours visent une insertion professionnelle plus rapide. Le parcours <i>Archivistique et monde du travail (AMT)</i> prépare au métier d'archiviste, quel que soit leur environnement (public ou privé), avec une spécialisation particulière liée au contexte régional, celui du monde du travail (entreprises, syndicats, associations). Le troisième parcours, <i>Études sur la guerre et la sécurité (EGS)</i>, associe formation à la recherche historique (option <i>Études sur la guerre</i>) et préparation aux concours de l'armée, de la gendarmerie et de la police (option <i>Métiers de la défense et de la sécurité</i>), mais aussi de l'administration territoriale.</p> <p>Les enseignements dispensés sont cohérents avec les débouchés envisagés, qui sont par ailleurs bien renseignés.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Le master <i>Histoire</i> de l'Université de Lille dispose de plusieurs atouts qui renforcent son attractivité aux niveaux local, régional et national. Le parcours de recherche (MH) se retrouve dans les autres universités de la région (Amiens, Arras, Boulogne, Valenciennes), mais bénéficie d'être adossé à une unité mixte de recherche (UMR) (diversité des domaines de recherche explorés par les enseignants-chercheurs, par ailleurs assez nombreux). Le parcours AMT est l'une des huit formations nationales de ce type et ses liens avec l'environnement local (Archives du monde du travail implantées à Roubaix) en font une formation reconnue et attractive sur le plan national. Enfin, le parcours EGS constitue l'un des rares pôles nationaux dans ce domaine, reconnu comme tel</p>

au niveau national par le ministère des Armées et le seul au niveau régional. Pour ces deux derniers parcours, les liens avec l'environnement professionnel régional est bien développé, de longue date pour AMT, plus récemment et de manière encore incomplète pour EGS.

Les liens avec la recherche sont eux aussi très présents, bien entendu pour MH, mais aussi pour AMT et EGS, en lien avec les spécialités des enseignants-chercheurs.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible et cohérente, avec dans les trois parcours la présence d'enseignements fondamentaux destinés à compléter la culture historique générale des étudiants, auxquels s'ajoutent des enseignements plus spécialisés, que ce soit thématiquement ou méthodologiquement.

Dans les parcours AMT et EGS, la dimension professionnelle est très forte, que ce soit par le biais de stages en M1 et M2 ou celui d'enseignements assurés par des intervenants extérieurs en lien avec la spécialisation professionnelle.

La formation est destinée en premier lieu à des étudiants en formation initiale et a lieu en présentiel, avec des aménagements possibles pour les étudiants en situation particulière (handicap, salariat, etc.), même si pour ces derniers l'absence à certains cours est pénalisante.

La place accordée au numérique est variable : en MH, un enseignement spécifique « Humanités numériques » est proposé dans la maquette ; en AMT, la dimension numérique des procédures d'archivage contemporaines fait l'objet d'un enseignement assuré par un professionnel ; en EGS, des jeux sérieux, de l'anglais « *Serious Games* » sont semblables à ceux proposés à l'École de guerre.

Enfin, la place de la recherche, plus forte en MH de manière évidente, n'est pas pour autant négligée en AMT et en EGS, ce qui fait de ces deux parcours à visée professionnelle des formations ambitieuses et exigeantes sur le plan intellectuel, contribuant ainsi à leur attractivité.

### Pilotage

Dans le parcours MH, l'ensemble des enseignants-chercheurs du département et de l'UMR Institut de recherches historiques du Septentrion (IrHis) intervient dans la formation, contribuant ainsi à la diversité des thématiques abordées. Dans les parcours AMT et EGS, la plupart des enseignements est assurée par des professionnels extérieurs à l'établissement, d'un très bon niveau et en lien précis avec l'acquisition des compétences techniques nécessaires à l'obtention du diplôme, puis à l'insertion professionnelle future.

Les conseils de perfectionnement de chaque parcours sont réunis une fois par an et font l'objet de comptes rendus détaillés. Les remarques formulées à cette occasion par les étudiants sont prises en compte par les commissions de la pédagogie, réunies plusieurs fois par an pour chaque parcours, qui s'appuient sur elles pour modifier et améliorer la maquette.

Les règles de validation des enseignements, par écrit ou par oral, sont clairement présentées et sont en adéquation avec les compétences à acquérir ; de même, les crédits européens (ECTS) sont en adéquation avec le volume horaire des enseignements et/ou l'importance des compétences soumises à validation.

### Résultats constatés

Les effectifs des trois parcours (M1 et M2) correspondent à leurs capacités d'accueil (40 inscrits pour le parcours MH, 15 pour AMT, 15 pour EGS – ce dernier, créé il y a deux ans, est passé de 14 à 22 étudiants en deux ans –). Pour les deux parcours professionnels, une soixantaine de candidatures sont déposées, dont la moitié extérieures à la région. Si certains candidats préfèrent finalement s'inscrire ailleurs, dans des formations comparables, certains choisissent Lille, ce qui confirme la qualité et l'attractivité du master.

Le suivi des diplômés n'est pas fourni pour le parcours MH ni pour le parcours EGS, de création récente. Pour le parcours AMT, sur les 108 diplômés de 2016 et de 2017, un seul n'avait pas trouvé d'emploi dans les mois suivant l'obtention du diplôme. Pour les autres, 16 ont trouvé un emploi dans un secteur autre que celui des archives ; pour les autres, 70 ont précisé leur statut (27 fonctionnaires, 32 en contrat à durée déterminée, 11 en contrat à durée indéterminée). Ces chiffres témoignent de la qualité de la formation, qui prépare de manière efficace aux métiers des archives.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Pour le parcours MH : l'adossement à l'UMR IrHIS, gage de diversité thématique en ce qui concerne les domaines de recherche proposés aux étudiants et de qualité scientifique.
- Pour le parcours AMT : une formation de très grande qualité, en lien étroit avec des professionnels locaux ou régionaux, reconnue nationalement et dont les diplômés trouvent rapidement du travail dans leur domaine.
- Pour le parcours EGS : une spécialité rare sur le plan national, dans un des rares secteurs publics qui recrute dans le contexte actuel.

### Principaux points faibles :

- Pour le parcours MH : l'hétérogénéité du niveau des étudiants diplômés de licence et l'étroitesse des débouchés dans les métiers de la recherche.
- Pour le parcours AMT : un équipement numérique pas à la hauteur de l'importance de ce domaine dans la formation.
- Pour le parcours EGS : une formation encore jeune et qui demande à être encore mieux structurée.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Pour les trois parcours, il s'agirait de poursuivre l'amélioration des formations qui par ailleurs sont déjà de très bonne qualité et bien insérées dans le paysage universitaire local, régional et national.

Pour le parcours MH, une plus forte ouverture à l'international pourrait être bénéfique pour les étudiants. Il faudrait peut-être envisager des passerelles avec les concours de l'enseignement. Ce point n'apparaît pas dans le dossier, de même que les relations avec le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

Pour le parcours AMT, l'insistance sur la dimension numérique des métiers des archives, appelée à être renforcée dans les années à venir, serait à considérer.

Enfin, pour le parcours EGS, il s'agirait d'étoffer les enseignements dispensés, que ce soit ceux destinés à renforcer la culture historique générale des futurs diplômés ou ceux plus techniques, en lien avec les professionnels du secteur.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER HISTOIRE DE L'ART

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire de l'art* de l'Université de Lille a été créé en 2015 ; il était auparavant un parcours au sein d'un master mention *Sciences historiques*. Cette formation à bac + 5 en deux ans, ayant pour objectif de permettre une insertion professionnelle immédiate des étudiants ou une poursuite en doctorat, proposait trois parcours (*Fabrique des arts*, *Art septentrional* et *Arts décoratifs*) jusqu'en 2017, date à laquelle la maquette a été refondue du fait de la brusque diminution des effectifs inscrits. Très peu d'éléments relatifs à cette nouvelle maquette sont présentés.

Les enseignements ont lieu au sein de la Faculté des sciences historiques, artistiques et politiques sur le campus de Villeneuve d'Ascq, mais aussi à Londres et à Paris pour l'un de ses parcours (*Arts décoratifs*).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les objectifs de la formation en matière de connaissances sont exposés, selon le dossier d'autoévaluation, sur le site web de l'Université de Lille sous la forme d'une plaquette d'information. Les débouchés visés qui figurent dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondent globalement à la formation.</p> <p>Cela dit, les débouchés présentés comme spécifiques à chaque parcours sont en réalité redondants et contradictoires : formation généraliste dans une période chronologique ou bien poursuite en doctorat pour le parcours <i>Fabrique des arts</i> ; formation spécialisée dans le domaine du marché de l'art en vue des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, de ceux des musées et du marché de l'art pour le parcours <i>Arts décoratifs</i> (présenté comme un parcours d'excellence) ; insertion professionnelle dans les musées locaux ou poursuite en doctorat pour le parcours <i>Art septentrional</i>.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La formation n'est pas positionnée dans la carte régionale des établissements du supérieur et n'identifie pas de partenariats académiques susceptibles d'être développés.</p> <p>Les trois parcours abandonnés en 2017 étaient articulés de manière sans doute trop stricte avec des programmes, des axes et des équipes de l'unité mixte de recherche (UMR 8529) – Centre National de la</p>

recherche scientifique (CNRS) – Institut de recherches historiques du Septentrion (IRHIS).

Les seuls partenariats avec des institutions extérieures concernent la *Wallace Collection* (Londres), le Musée des arts décoratifs et l'École du Louvre, pour l'un des parcours (*Arts décoratifs*) et l'Université de Gand (Belgique), pour un autre (*Fabrique des arts*). À l'exception de séminaires de deux jours par an, aucun intervenant extérieur ne prend part à la formation.

### Organisation pédagogique

Les trois parcours de l'ancienne mouture de la maquette ont été remplacés en 2017, en première année de master (M1) et en 2018 en deuxième année de master (M2), par trois parcours chronologiques : période médiévale, moderne ou contemporaine. Ce choix a le mérite de renvoyer à des parcours qui étaient bien moins spécialisés que leur intitulé ne le laissait penser. La formation est désormais bâtie autour d'un séminaire commun, d'un séminaire de spécialité par période, d'une formation de méthodologie spécifique pour chaque parcours et de compléments de formation en lien avec l'insertion professionnelle. On apprécie que le mémoire de M1 ait été restauré dans la nouvelle mouture de la maquette. De manière anormale, l'ancienne maquette attribuait 21 crédits européens (ECTS) par semestre, à l'exception du troisième semestre (30 ECTS). La nouvelle mouture est bâtie sur quatre semestres offrant chacun 30 ECTS.

Les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont classiques. Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) fonctionne et n'appelle pas de remarques particulières.

À la différence de la maquette antérieure (2015-2017), qui ne prévoyait aucun stage, un stage est désormais possible aux deuxième et troisième semestres. Dans une perspective d'insertion professionnelle, il serait souhaitable que ces stages soient obligatoires, d'autant que les modules d'enseignement relatifs à l'insertion professionnelle sont assez légers.

L'utilisation du numérique repose, comme dans nombre de formations, sur une plateforme Moodle de dépôt de supports de cours assortie de fonctionnalités courantes (tests en ligne, forum, dépôt électronique de devoirs), sans que l'on sache bien à quel point elles sont mises en œuvre par l'équipe pédagogique.

Aucun dispositif d'aide à la réussite ou d'accompagnement personnalisé n'a été mis en place. Plusieurs dispositifs pédagogiques innovants sont énumérés mais aucun en particulier ne semble avoir été mis en œuvre.

L'internationalisation de la formation passe uniquement par l'enseignement d'une langue vivante obligatoire. Plusieurs accords internationaux de coopération fournissent une riche offre de mobilité (Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Bulgarie, Italie et Suède), qui n'a pas été saisie par les étudiants entre 2015 et 2017 ; seules années pour lesquelles nous ayons des données chiffrées.

### Pilotage

L'équipe pédagogique intervenant dans ce master est désormais constituée de l'ensemble des spécialistes d'histoire de l'art de la Faculté des sciences historiques, artistiques et politiques (19 personnes, dont cinq professeurs et dix maîtres de conférences) alors que, de 2015 à 2017, elle se réduisait aux trois seuls responsables de parcours – raison pour laquelle le pilotage était de fait assuré par le Conseil de la Faculté –. On regrette l'absence de professionnels extérieurs au sein de l'équipe pédagogique.

Le conseil de perfectionnement ne s'est réuni qu'une fois en 2015 (la liste et la qualité de ses membres n'étant pas précisées).

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicitées dans un guide des études accessible en ligne.

Concernant la qualité de l'insertion et du devenir des diplômés, il est regrettable que ne soient fournies que les données d'une seule année.

Une démarche d'évaluation des formations par les étudiants est mise en place de manière généralisée par l'établissement, mais le dossier fourni n'évoque pas les résultats issus de ce dispositif pour le master *Histoire de l'art*.

### Résultats constatés

La faiblesse des effectifs a justifié la refonte de la maquette en 2017 : 24 en M1 et 21 en M2 en 2015, 18 en M1 et 16 en M2 en 2016 mais 39 inscrits en M1 à la rentrée 2017. En 2016, seuls deux M1 étaient inscrits dans le parcours généraliste *Fabrique des arts* et quatre M2 seulement dans le parcours *Art septentrional*.

Les résultats de réussite de M1 ne sont pas communiqués. En 2016, en M2, 13 étudiants sur 21 inscrits (62 %) ont été diplômés, ce qui est peu satisfaisant (quatre sur sept en parcours *Art septentrional*, trois sur cinq en parcours *Arts décoratifs* et six sur neuf en parcours *Fabrique des arts*).

Les indicateurs d'insertion professionnelle les plus récents révèlent que sur les 12 diplômés de 2014 (neuf répondants), cinq ont directement poursuivi en doctorat, ce qui est en adéquation avec les objectifs affichés par la formation. Parmi les répondants, seul un étudiant se déclare en recherche d'emploi, 30 mois après la fin du master.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Augmentation et diversification de l'équipe pédagogique.
- Mise en place d'un service d'enseignement à distance en histoire de l'art, dont l'efficacité a été éprouvée en licence *Histoire de l'art et archéologie*.

### Principaux points faibles :

- Absence d'enseignements ou de parcours en histoire de l'art antique.
- Absence de partenariats avec les institutions muséales régionales.
- Manque de dispositifs favorisant l'insertion professionnelle (stages courts obligatoires, présence d'intervenants extérieurs issus des milieux de l'art, de la culture et des musées).
- Absence d'informations relatives à l'évaluation des enseignements par les étudiants et au fonctionnement du conseil de perfectionnement de formation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le rapport d'autoévaluation remis par le master *Histoire de l'art* de l'Université de Lille décrit et critique sans complaisance l'ancienne mouture de sa maquette et indirectement son pilotage (2015-2017). Il reste toutefois évasif sur la nouvelle maquette. Aucun bilan des forces, faiblesses, risques et opportunités n'a notamment été transmis.

La formation dispose désormais d'une maquette traditionnelle qui gagnerait sans doute à développer son originalité mais qui a permis d'endiguer la chute des effectifs. Il convient de renforcer la professionnalisation de la formation pour les étudiants ne souhaitant pas poursuivre leurs études sous la forme d'un doctorat.

Par ailleurs, impliquer davantage les étudiants et les membres extérieurs issus des métiers de l'art, de la culture et des musées dans le pilotage de la formation, permettrait de moderniser les pratiques. Systématiser de façon anonyme l'évaluation des enseignements par les étudiants permettrait certainement aux responsables de recueillir des suggestions d'amélioration.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER LETTRES

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Lettres* de l'Université de Lille est une formation qui propose cinq parcours : *Édition numérique et imprimée de textes littéraires (EdNITL)* ; *Études littéraires : création, réception, représentations (EL)* ; *Littératures et cultures européennes (LCE)* ; *Métiers de la littérature de jeunesse (LJ)* ; *Administration territoriale (AT)*. Il permet l'accès au doctorat de *Lettres*, mais aussi à certains concours de la fonction publique (agrégation de lettres, concours d'attaché territorial notamment). Il vise des débouchés professionnels multiples, vers les métiers de l'enseignement et de la recherche en lettres, de l'édition, de la culture, du journalisme radio et de presse ou encore de l'import-export.

Destiné à un public en formation initiale, délivré uniquement en présentiel, le master *Lettres* comprend un total d'heures d'enseignement variable suivant les parcours, mais systématiquement décroissant au fil des semestres : EL : 506 heures, EdNITL : 590, LJ : 668 et LCE : 716 – l'information est manquante pour le parcours AT. Les heures se répartissent quasi équitablement entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).

La formation est dispensée sur le site du Pont de Bois, à Villeneuve d'Ascq.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master *Lettres* de l'Université de Lille, du fait de la pluralité et de la diversité des parcours proposés, offre un nombre important et varié de débouchés, moyennant dans certains cas la poursuite d'études en doctorat ou la présentation de certains concours (agrégation, concours d'attaché territorial). Les connaissances et compétences attendues sont clairement explicitées, y compris dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'organisation structurelle de la formation ainsi que les contenus des enseignements paraissent permettre de les acquérir, d'autant que plusieurs cours sont laissés aux choix des étudiants, ce qui favorise une personnalisation de leur formation en fonction de l'orientation professionnelle souhaitée.

On apprécie tout particulièrement la mutualisation ponctuelle de certains enseignements (par exemple entre le parcours EL et la préparation à l'agrégation de lettres). Le nombre d'inscrits assez constant pour l'ensemble des parcours, tout comme les bons résultats d'insertion professionnelle observés pour tous les parcours, confirment d'ailleurs la pertinence des contenus d'enseignement.

### Positionnement dans l'environnement

Face à la création des master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) et en conséquence la perte des débouchés dans l'enseignement secondaire, mais aussi face à la difficile situation des débouchés dans l'enseignement supérieur en lettres au niveau national, le master *Lettres* de l'Université de Lille a su se restructurer avec pertinence pour élargir les débouchés professionnels s'offrant aux diplômés.

Sur un plan régional, l'offre de ce master est singulière (voire inédite, s'agissant par exemple du contenu des parcours LJ et EdNITL). Si la licence *Lettres* de l'université de Lille semble être la principale formation d'origine des entrants en formation (le master accueillant aussi un nombre croissant d'étudiants venant d'autres universités françaises ou étrangères), il aurait cependant été souhaitable de disposer de chiffres précis sur l'étroitesse de l'interdépendance entre ces deux formations.

La formation bénéficie d'un adossement à l'Équipe d'Accueil (EA) 1061 Analyses littéraires et Histoire de la langue (ALITHILA), équipe dynamique et reconnue qui regroupe l'ensemble des enseignants-chercheurs du département. Les liens entre l'enseignement et la recherche sont multiples et étroits. Outre les modalités traditionnelles (enseignements relatifs aux orientations de l'EA, présence des étudiants lors des manifestations scientifiques organisées par l'EA, donnant lieu à des comptes rendus évalués), on apprécie tout particulièrement la manière dont la formation des étudiants a pu être associée à certains projets soutenus par l'Agence nationale de la recherche (ainsi du parcours *EdNITL* avec le projet « Phœbus » d'édition hypertextuelle de l'œuvre de Balzac).

L'intervention de professionnels représente légitimement un volume important, en heures d'enseignement et en personnel (32 professionnels contre 45 enseignants-chercheurs). Il pourrait cependant être intéressant de l'étendre au-delà des parcours les plus concernés (LJ et EdNITL), déjà largement professionnalisants.

L'attractivité de la formation est confirmée par une mobilité entrante assez importante (8 à 10 % des effectifs en première année de master (M1), 7,2 à 13,8 % en deuxième année de master (M2)). Si quelques accords Erasmus spécifiques au département de lettres existent déjà (avec la Belgique, l'Allemagne et bientôt l'Espagne), la formation gagnerait à les développer, notamment pour pérenniser une mobilité sortante fluctuante. Il convient cependant de souligner l'intégration de la formation au réseau international de recherche « Lire en Europe Aujourd'hui ! (L.E.A. !) », qui a constitué un soutien intéressant en termes de mobilité ponctuelle, étudiante comme enseignante et dont le développement est à encourager aussi en vertu des expériences professionnelles qu'un tel dispositif permet.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire et cohérente : elle prend la forme d'une spécialisation progressive, avec un tronc commun à tous les parcours en premier semestre (S1), voire au-delà pour une partie des parcours, des unités d'enseignement (UE) spécifiques ensuite, auxquelles viennent s'ajouter le stage en quatrième semestre (S4) et le mémoire en deuxième et quatrième semestres (S2 et S4), sauf pour le parcours LJ qui réserve la rédaction du mémoire au S4. La présence de ce tronc commun permet d'ailleurs la poursuite d'étude en doctorat quel que soit le parcours élu.

Chaque parcours propose en outre de coupler la formation de master à d'autres formations (au moins partiellement), en particulier à la préparation de certains concours (agrégation, écoles de journalisme, etc.), ce qui élargit les débouchés proposés aux étudiants mais renforce aussi leurs connaissances. Enfin, un nombre important de cours à options permet d'achever la personnalisation de la formation. Face au nombre parfois très important de ces options eu égard aux effectifs, on s'interroge cependant sur la possibilité de les ouvrir toutes et sur les modalités de répartition des étudiants, dans le cas où leurs choix se révèlent identiques.

Les modalités d'enseignement mises en place, les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières et le processus de validation des acquis de l'expérience répondent aux directives nationales.

Les modalités du stage, obligatoire en M2, varient suivant les parcours et la nature du stage (d'observation ou professionnel), d'une durée de 70 heures à six mois, ce qui peut interroger quant au nombre souvent similaire de crédits européens (ECTS), attribués à ce module professionnalisant aux réalités très différentes. Le stage donne lieu à une soutenance dont l'équipe a simultanément fait un moment de présentation élargi du stage et de la formation aux nouveaux étudiants. L'équipe pédagogique peut s'appuyer sur différents services de l'université pour aider les étudiants dans la recherche de stage. Les dispositifs permettant d'effectuer des stages à l'étranger, bien qu'existants, sont à encourager et à renforcer, en particulier dans le parcours LCE, le plus ouvert sur l'Europe, eu égard notamment à la situation frontalière de l'établissement.

La place du numérique dans la formation mérite d'être soulignée : comme objet d'étude, le numérique fait partie du tronc commun en S1 ; ensuite le développement de compétences numériques (éditoriales notamment) est au cœur de plusieurs UE de certains parcours. La mutualisation voire l'ouverture de certains de ces enseignements à tous les parcours, parfois déjà engagées, est à encourager au vu de l'identité spécifique de ce master, mais aussi des débouchés possibles. On encourage de même l'équipe à renouveler les initiatives d'innovations pédagogiques, trop peu nombreuses, et pour l'instant décevantes.

Outre la mobilité entrante et sortante, l'internationalisation de la formation se résume à l'enseignement obligatoire d'une langue étrangère du premier semestre (S1) au troisième semestre (S3) dans tous les parcours et à la possibilité, pour les étudiants de certains parcours, de suivre une deuxième langue vivante (LV2) (obligatoire dans le parcours LCE). Les questionnaires de satisfaction des étudiants font cependant apparaître un décalage entre les modalités d'enseignement de la langue étrangère et les enjeux de la formation.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est nombreuse, diversifiée et bien organisée, s'agissant de la répartition des responsabilités. Le nombre important d'intervenants professionnels témoigne de la volonté de professionnalisation de ce master, sans que celui-ci ne vienne déséquilibrer pour autant la part des enseignements académiques. L'équipe et les étudiants peuvent aussi compter sur l'aide de deux personnels administratifs. Les difficultés parfois rencontrées dans la gestion ou la transmission des informations résultent surtout de surcharges ponctuelles de travail des personnels administratifs ; seule une aide administrative supplémentaire, même ponctuelle, semble en mesure d'y remédier.

Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit annuellement (sauf pour le parcours EdNITL, pour lequel les réunions sont bi-annuelles). Sa composition est conforme aux dispositions des textes officiels. Les étudiants sont régulièrement et bien associés aux décisions relatives aux évolutions de l'offre de formation, de manière officielle (dans les comités ou commissions prévus à cet effet) ou plus informelle : la communication entre les différents acteurs de la formation est clairement un point fort de ce master. La sollicitation régulière et surtout la constante prise en compte des suggestions des étudiants, pour l'amélioration de la formation sont tout à fait exemplaires.

La formation fait l'objet d'une évaluation par enquête (avec des résultats très positifs de satisfaction, allant de 60 à 90 %), les items évalués demeurent cependant très généraux et ne semblent pas concerner les enseignements eux-mêmes (du moins pas de manière spécifique). Si les nombreuses mises à contribution des étudiants garantissent par ailleurs la possibilité de remarques plus spécifiquement consacrées à tel ou tel enseignement, on encouragera cependant l'équipe à solliciter plus précisément tous les étudiants à ce sujet, de manière écrite et anonyme.

Les modalités du contrôle des connaissances sont simples mais efficaces : les étudiants sont évalués en contrôle continu et la forme de l'évaluation dépend de celle du cours, une attention particulière étant accordée pour ménager un équilibre entre oral et écrit, devoir sur table et dossier.

L'approche par compétences fait l'objet de réflexions au sein de l'Université de Lille ; son application a été déléguée à des services spécifiques (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et Service universitaire accueil information et orientation (SUAIO)). Au sein du master *Lettres*, cette approche s'effectue d'une manière plus empirique qui gagnerait à être explicitée.

### Résultats constatés

Mis à part le parcours AT, non intégré aux résultats globaux et qui semble de ce point de vue plus fragile, les effectifs sont assez stables sur les cinq dernières années (140 étudiants en moyenne en M1, 100 en M2), ce qui révèle la bonne attractivité de la formation et montre aussi qu'elle a su se renouveler avec pertinence. La légère baisse des inscriptions observée en M1 à la rentrée dernière devrait disparaître à la rentrée prochaine, grâce à un assouplissement des procédures d'inscription modifiées en 2017-2018. On apprécie de ce point de vue la réactivité de l'équipe pédagogique et du pilotage, qui parvient à identifier rapidement les problèmes et proposer subséquemment des remédiations efficaces.

Les taux de réussite sont tout à fait corrects, voire élevés : ils varient entre 66 % et 79 %, selon les années en M1 et entre 61 % et 72 % en M2. Si l'équipe n'a pas toujours d'analyse à proposer pour expliquer la variation que connaissent ces chiffres, suivant les années ou les parcours (le taux de réussite étant parfois curieusement inférieur dans certains parcours moins sélectifs, comme en LCE), elle est en tout cas attentive à leurs fluctuations en ce qu'elles peuvent révéler certaines difficultés structurelles de la formation. Elle est tout autant attentive aux écarts entre les chiffres fournis par l'observatoire de l'Université et ceux établis à son initiative à partir de données émanant des procès verbaux des jurys d'examen.

L'équipe de pilotage s'est aussi impliquée dans les enquêtes relatives au devenir des diplômés, en organisant sa propre enquête (initiative louable, quoique peu fructueuse *in fine*), parallèlement aux résultats fournis par l'observatoire de l'Université. Les résultats confortent l'efficacité et la pertinence de la formation : 20 % des diplômés environ poursuivent leurs études (par un doctorat, par la préparation à un concours ou un autre master), tandis que 77 % à 82 % environ des enquêtés ont trouvé un emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Pluralité et pertinence des parcours proposés, notamment eu égard aux débouchés professionnels visés.
- Possibilité de personnaliser sa formation (cours optionnels, liens avec d'autres formations, etc.).
- Bonne communication entre les différents acteurs de la formation (grande implication de l'équipe pédagogique dans le pilotage de la formation, sollicitation régulière des étudiants dans les choix relatifs à l'évolution de la formation).

### Principaux points faibles :

- Manque ponctuel de fluidité dans la transmission des informations administratives et pédagogique aux étudiants, souvent lié à la surcharge de travail des personnels administratifs.
- Fragilité de la dimension internationale, s'agissant de l'apprentissage des langues étrangères.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La vitalité du master *Lettres* de l'Université de Lille est réelle ; elle s'appuie sur l'identité forte des parcours proposés autant que sur le dynamisme de l'équipe qui envisage dès lors, à juste titre, la création d'un sixième parcours intitulé « *Écritures contemporaines* ». Ce projet permettrait d'élargir le public et de répondre à la demande des étudiants de la licence *Lettres*, ayant suivi le parcours *Communication*, dont la suite de la formation était jusqu'alors délicate. Il permettrait également d'élargir les débouchés possibles à l'issue d'un cursus littéraire, tout en renforçant l'identité de la formation dans le paysage universitaire régional, voire au-delà. Dans ce cadre, un soutien accru au suivi administratif de la formation est à envisager.

Le développement des enseignements relatifs au numérique (la connaissance approfondie des « humanités numériques » apparaît comme un besoin croissant de nombre de professions relevant du domaine de la culture) devrait permettre de renforcer encore l'attractivité de la formation, tout en pérennisant les acquis. De même, le développement de l'apprentissage des langues étrangères renforcerait la dimension internationale de la formation.



## MASTER MONDES ANCIENS

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mondes anciens* de l'Université de Lille est une formation en deux ans proposant une spécialisation dans le domaine de l'Antiquité et orientée vers la recherche scientifique. Il est constitué depuis 2015 de trois parcours : 1/ *Égypte ancienne et Proche-Orient ancien*, 2/ *Histoire, archéologie, littérature et anthropologie des mondes anciens* (HALAMA), 3/ *Métiers de l'archéologie*. Il est porté par une équipe rattachée à trois composantes de formations et deux unités mixtes de recherches (UMR). Il est délivré essentiellement en présentiel. Il associe des séminaires de spécialité et d'ouverture, des enseignements d'outils et de méthode, de langues et des suivis de travaux ou de stage.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
La formation expose clairement les connaissances et les compétences attendues dans le domaine. Les enseignements sont pertinents et cohérents par rapport aux objectifs scientifiques. Les poursuites d'étude et les métiers envisagés à l'issue de la formation sont renseignés, mais la formation, orientée vers la recherche scientifique dans le domaine des sciences de l'Antiquité et abritant quelques disciplines rares, fait face aux difficultés d'insérer professionnellement les étudiants. En développant un parcours <i>Métiers de l'archéologie</i> , en favorisant des passerelles avec les préparations aux concours d'enseignement ou pour favoriser la préparation de concours administratifs, la formation cherche néanmoins à mieux cerner ses objectifs professionnels : la réflexion sur ce dernier point doit être poursuivie et sans doute élargie.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
La formation est très bien positionnée au niveau national puisque peu d'universités françaises proposent un master <i>Mondes anciens</i> . Elle est originale parce qu'elle associe l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie aux lettres classiques et accueille des disciplines rares, comme <i>l'égyptologie, l'histoire proche-orientale et des préhistoriens</i> . Elle bénéficie de la présence de deux Unités Mixtes de Recherche (UMR) : HALMA (Histoire, archéologie, littérature des mondes anciens) et Savoirs, textes, langage (STL). L'articulation entre recherche et formation est un point fort. Le master est adossé à l'École doctorale « Sciences humaines et sociales (SHS) ». Il dispose de partenariats avec les écoles et instituts français à l'étranger, notamment l'École française d'Athènes et avec des universités belges (Gand, Liège, Louvain, Bruxelles).

L'équipe pédagogique cherche à construire un master international avec l'Université du Kent (Royaume-Uni), éventuellement d'autres universités (Gand en Belgique, Athènes en Grèce) et doit être encouragée dans cette voie.

Les autres partenariats se font avec des institutions dans le domaine de l'archéologie (services départementaux et régionaux de l'archéologie, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), musée de Bavay, opérateurs privés) ou dans le domaine de l'art (Palais des Beaux-Arts, Louvre-Lens). Les autres partenaires socio-économiques, entreprises ou associations, sont peu présents.

L'ouverture internationale et les accords avec les universités étrangères bénéficient aux enseignants-chercheurs, mais trop peu aux étudiants. Malgré des accords Erasmus, la mobilité est faible (un ou deux étudiants par an). Le constat est dressé lucidement par la formation, mais elle ne semble pas indiquer de remèdes. En revanche, des stages de fouilles à l'étranger permettent une mobilité des étudiants en archéologie.

### Organisation pédagogique

La structure de la formation a été réorganisée en cours de contrat et simplifiée à trois parcours. Chacun répond à des contenus et des objectifs spécifiques cohérents. La subdivision du parcours HALAMA en trois options (*Histoire et archéologie des mondes grec et romain ; Littérature et anthropologie des mondes grec et romain ; préhistoire et protohistoire européenne*) est certainement une richesse pour la recherche, mais on peut s'interroger sur la définition des différents parcours et options, leur lisibilité et leur efficacité.

Le master ne comporte pas de tronc commun d'enseignements et la progressivité de la spécialisation entre la première et la deuxième années de master (M1 et M2) n'est pas apparente. Il faut toutefois reconnaître qu'il est difficile de concevoir un tronc commun pour des spécialités aussi diverses.

L'enseignement se fait exclusivement en présentiel et la formation reconnaît ne pas être suffisamment ouverte à l'enseignement à distance. La réflexion engagée à ce sujet par l'équipe pédagogique doit être encouragée. La situation des publics spécifiques est prise en compte (handicap, salariat etc.) de même, qu'est assurée une démarche pour la validation des acquis par l'expérience ou professionnels (VAE, VAP).

L'orientation recherche de la formation et son domaine scientifique expliquent certainement que la place de la professionnalisation dans la formation reste faible. Un effort en ce sens pourrait être accompli, en particulier pour le parcours *Métiers de l'archéologie*, mais aussi dans les autres.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est assez correctement remplie, elle doit cependant être mise à jour (disparition de l'option préhistoire et protohistoire européenne). En outre les compétences sont bien décrites pour les archéologues, elles mériteraient d'être développées pour les spécialistes en sciences de l'Antiquité.

Les modalités de recherche de stage, en appui sur le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) et l'organisation des stages, sont correctement explicitées.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est un des points forts de la formation. En revanche, la place donnée au numérique est assez faible, mis à part dans le parcours *Métiers de l'archéologie*. La formation semble envisager de remédier à cette situation en créant un cours de méthodologie, consacré aux outils numériques. Elle mérite d'être encouragée dans cette voie.

La formation est consciente qu'elle doit améliorer ses relations à l'international : la mobilité des étudiants est faible et la formation accueille peu d'étudiants étrangers. Au cours de la formation, les étudiants peuvent pratiquer une langue étrangère et sont aidés dans la préparation des certifications de compétences en langues de l'enseignement (CLES). Il n'existe pas en revanche d'enseignements dispensés en langue étrangère. La nécessité d'enseigner différentes langues anciennes rend cela sans doute difficile, de même qu'elle n'est guère compatible avec un enseignement à distance. Il est surtout important pour les étudiants de maîtriser une bibliographie étrangère qui ne se limite pas à l'anglais.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est de qualité, nombreuse et diverse. La formation est pilotée par une responsable de master, assistée de responsables des trois parcours. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement et sa représentation est équilibrée en intégrant des représentants étudiants, de l'administration et des professionnels. Une pratique d'écoute et de remontée des informations permet à l'équipe pédagogique de débattre des problèmes et de chercher des solutions.

Une démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants est en place, dont les résultats sont pris en compte.

L'organisation des jurys est correcte de même que la délivrance des crédits européens (ECTS). Un suivi de l'acquisition des compétences devrait être mis en place. Il n'existe pas de supplément au diplôme ou celui-ci n'est pas joint au dossier. Les procédures de recrutement ont été améliorées ainsi que la visibilité de la formation.

### Résultats constatés

La formation est attractive avec un master qui rassemble un bon nombre d'étudiants : autour d'une cinquantaine en M1 entre 2014 et 2018 et entre 30 et 40 sur la même période en M2. Les effectifs sont inégaux selon les parcours et les options. S'il apparaît normal que des spécialités rares attirent moins d'étudiants, en revanche le parcours *Métiers de l'archéologie* devrait être plus attractif. Un contraste apparaît entre, d'une part, ses effectifs et, d'autre part, les relations probantes avec les institutions spécialisées dans l'archéologie et les offres de stage à l'étranger.

Les taux de réussite sont inégaux : certains, supérieurs à 75 %, sont conformes à ce que l'on attend d'un master, mais d'autres, avoisinant les 50 %, sont insuffisants. La formation envisage de mieux cerner le profil des étudiants recrutés grâce à de nouvelles procédures, cela n'est peut-être pas la seule solution à envisager.

Les enquêtes menées pour évaluer l'insertion professionnelle des diplômés sont correctement établies. Le taux d'insertion professionnelle est faible, voire très faible. De nombreux étudiants se dirigent après leur master vers une préparation de concours ou une poursuite d'études (masters professionnalisant). Parmi ces derniers, un certain nombre poursuit en doctorat et quelques-uns obtiennent des allocations de recherche.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Importance de l'adossement à la recherche.
- Formation de qualité avec des enseignements rares.
- Bon pilotage de la formation.

### Principaux points faibles :

- Faiblesse de l'insertion professionnelle.
- Manque d'ouverture à l'international.
- Manque de progressivité de la formation.
- Insuffisance de la part du numérique.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Mondes anciens* constitue une formation riche, diverse et de qualité avec des enseignements rares et un bon adossement à la recherche. C'est une formation attractive dans son domaine, pilotée de manière probante.

Des points restent à améliorer : l'ouverture à l'international, la part réservée au numérique, l'insertion professionnelle. Pour ce dernier point, il serait bienvenu de développer les passerelles entre la formation et les concours de l'enseignement, y compris en histoire. Une réflexion concomitante pourrait être menée sur l'identité et le périmètre des options des parcours, la construction d'un tronc commun d'enseignements et la progressivité de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Patrimoine et Musées* est une des mentions de master de la Faculté des Sciences historiques, artistiques et politiques de l'Université de Lille. Il propose un seul parcours *Gestion des sites du patrimoine*.

La période de cours est de neuf semaines par semestre pour 250 heures d'enseignement par année, complétée par un stage d'une durée de deux mois en première année de master (M1) et de quatre mois en deuxième année de master (M2).

La formation admet des étudiants en formation initiale ou continue sur candidature et prévoit la possibilité d'obtenir le diplôme par le biais de la validation des acquis de l'expérience.

### ANALYSE

#### Finalité

La formation a une visée double, à finalité professionnelle et à finalité recherche, dans le champ de la muséologie, domaine patrimonial privilégié au sein du cursus d'études. Elle s'est spécialisée dans la préparation aux concours de la fonction publique territoriale de catégorie A ou B, même si elle s'affiche comme voulant former des spécialistes de haut niveau, capables d'occuper la plupart des postes qui ont été regroupés par commodité dans la fiche du répertoire opérationnel des métiers et des emplois K1602, sous l'appellation ambiguë *Gestion de patrimoine culturel*.

Le contenu de la formation correspond davantage au titre de la mention qu'à l'intitulé du parcours *Gestion des sites du patrimoine*. Cet intitulé peut être trompeur dans la mesure où les compétences spécifiques en matière de gestion et de management peuvent difficilement être acquises en un seul module de 18 heures et qu'aucun enseignement en matière de comptabilité publique ou d'entreprise n'apparaît dans la maquette pédagogique.

Le contenu des enseignements correspond en revanche, en grande partie, aux connaissances et aux compétences que l'on attend de futurs professionnels des musées ou des structures patrimoniales de type proche (métiers touchant à la gestion de collections, à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la pédagogie du patrimoine et à la médiation culturelle, ...).

### Positionnement dans l'environnement

Dans le cadre de la présentation du master dans son environnement, la formation, d'après le dossier, « met l'accent sur la connaissance du patrimoine artistique et la question de sa valorisation dans les institutions muséales tout en envisageant également l'évolution de l'acception de la notion de patrimoine, son extension et les champs plus élargis de sa valorisation, hors institution muséale ». Elle permet ainsi de préciser son périmètre qui s'insère sans doublons dans l'offre de formation de l'université, comme de la région Hauts de France. Au niveau national, elle trouve sa place au sein des formations dans le domaine de la connaissance et de la valorisation du patrimoine.

Du point de vue international, aucun partenariat académique n'est proposé avec des formations similaires d'universités européennes (à titre d'exemple *Laurea beni culturali* italiennes, master en études muséales de Neuchâtel (Suisse) qui coopère avec l'École du Louvre), le partenariat réalisé en lien avec l'Université de Montréal (Canada) s'effectuant plutôt au niveau de la cotutelle de thèse.

Le lien avec le laboratoire de recherche est bien établi, la poursuite en thèse dans le domaine de la muséologie étant proposée aux étudiants.

Les professionnels du secteur, en grande partie provenant des musées, interviennent dans la formation et le réseau pour les stages est important au niveau régional. Des conventions existent avec Lille métropole musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut (le LaM) ou le Louvre-Lens ou encore l'association Proscitec patrimoines et mémoires des métiers (association qui a pour objectif, selon le dossier, de « valoriser le patrimoine des métiers et des industries d'hier à aujourd'hui en région Hauts-de-France »), cette collaboration permet de sortir du monde muséal.

### Organisation pédagogique

La structuration de la formation permet l'acquisition des connaissances théoriques nécessaires et des savoir-faire liés au champ patrimonial. Cependant, on a parfois du mal à comprendre la logique de certains modules comme celui de la *Préparation à la professionnalisation*, dont l'énumération large empêche de saisir la réalité des acquisitions de compétences ou le module *Histoire des archives* au troisième semestre (S3), qui paraît mal intégré à l'architecture d'ensemble de la formation. Une tentative de rééquilibrage, face au tropisme « Histoire de l'art lié à l'histoire de la formation », a été effectuée en ouvrant aux étudiants des modules optionnels du master *Sciences et culture du visuel*. On note l'absence de référence explicite au patrimoine culturel immatériel.

Le renforcement d'activités pédagogiques plus étroitement en prise avec une situation professionnelle a été mis en place à la demande des étudiants, qui bénéficient ainsi de la présence de nombreux professionnels du secteur muséal (pour l'essentiel appartenant à l'équipe pédagogique) et d'un réseau de niveau national, voire international, pour les stages.

Le recours aux techniques innovantes est en cours de développement et une tentative intéressante de meilleure intégration de l'apprentissage linguistique dans les pratiques professionnelles est mise en place pour l'anglais (situation de médiation en langue étrangère *in situ*).

Les stages représentent judicieusement une grande partie du cursus d'études, l'association des référents professionnels à leur évaluation est prévue.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de l'université pour moitié, dont certains développent des recherches en muséographie, ce qui assure aux étudiants un lien avec le champ de la recherche, tandis que les professionnels intervenants couvrent l'ensemble du spectre des métiers du patrimoine et plus particulièrement du musée depuis la régie d'œuvres jusqu'à la médiation. Cette orientation permet aux étudiants d'avoir une vue d'ensemble sur les ouvertures du champ lié au patrimoine et aux musées, mais il est difficile de cerner comment ils peuvent s'approprier une nécessaire spécialisation, les stages à eux seuls ne pouvant aboutir à l'acquisition de compétences ciblées.

Le conseil de perfectionnement est bien en place, les étudiants semblent être particulièrement actifs au sein de cette instance et constituer une force de proposition.

Les modalités de contrôle des connaissances restent assez classiques. L'approche par compétences n'a pas encore été mise en œuvre, elle devrait être l'occasion d'une réflexion sur le système d'évaluation des enseignements, en vue d'une meilleure prise en compte du suivi de l'acquisition de compétences s'agissant d'une formation à visée professionnalisante.

### Résultats constatés

L'effectif prévu de 25 étudiants par année a été porté à 30 en 2017 afin d'accroître la dimension internationale de la formation en réservant cinq places aux candidatures étrangères.

Selon une enquête d'insertion professionnelle portant sur les sortants de 2014, la poursuite d'études en thèse de *Muséologie* semble ne concerner qu'un petit nombre d'étudiants (deux à trois par année). L'insertion professionnelle des autres diplômés est assez satisfaisante à moyen terme, mais la presque totalité des emplois occupés par les diplômés (huit sur neuf répondants) relèvent de la rubrique « emplois non stables ». La part des emplois dans le secteur public reste relativement prédominante. Le niveau d'emploi est celui d'employé pour 45 % d'entre eux, ce qui correspond au paysage national de ce secteur.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation dont la visibilité est bien assurée.
- Formation polyvalente répondant à un besoin du secteur d'emplois visé.
- Réactivité de l'équipe pédagogique face aux exigences de professionnalisation des enseignements (réponse à une demande formulée par les étudiants).

### Principaux points faibles :

- Manque d'analyse de la formation en termes de définition des compétences à acquérir.
- Ambiguïté de l'intitulé du parcours par rapport aux contenus réels de la formation (pas de prise en compte de la dimension « gestion »).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation a pleinement trouvé sa place dans le paysage régional. Elle gagnerait à réfléchir à une meilleure délimitation du périmètre patrimonial envisagé et à un meilleur ciblage des métiers visés, même si la polyvalence acquise par les étudiants leur ouvre un spectre plus large de débouchés.

Concernant l'intitulé du parcours, l'emploi des termes « gestion » et « sites patrimoniaux » est à interroger pour lever toute ambiguïté. S'il s'avère que la dimension gestion est conservée, il serait alors nécessaire d'insérer dans la maquette pédagogique des enseignements permettant d'acquérir les compétences spécifiques attendues en matière de management et de gestion budgétaire de structures muséales et/ou patrimoniales.

La mise en œuvre de l'approche par compétences devrait tendre à mieux préciser les objectifs de la formation, la pondération entre secteur muséal et autres secteurs patrimoniaux étant à préciser.

## MASTER PHILOSOPHIE

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Philosophie* de l'Université de Lille est un master à finalité recherche qui prépare les étudiants aux métiers de l'enseignement et de la recherche. Il se subdivise en cinq parcours distincts : *Philosophie générale et histoire de la philosophie* ; *Esthétique et philosophie de l'art* ; *Ethique, politique et société* ; *Histoire et philosophie des sciences* ; *Contemporary Philosophy*, auxquels s'ajoute un parcours transversal *Administration territoriale*.

La formation est encadrée par une équipe d'enseignants-chercheurs relevant de différentes disciplines (*philosophie, langues, arts, sociologie, histoire, épistémologie*), son vivier est constitué principalement par les étudiants de la licence *Philosophie* de l'Université de Lille. Des étudiants d'autres filières intègrent également la formation : élèves des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), de l'Institut d'études politiques (IEP) de Lille, sortants de licence en *art*, etc.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master mention *Philosophie* vise à former les étudiants à la recherche par la recherche. Il ne se limite pas à la philosophie proprement dite, il explore aussi l'interface entre la philosophie et les savoirs constitués (*sciences exactes, sciences sociales, droit, histoire de l'art, etc.*). Il prépare les étudiants philosophes aux métiers de l'enseignement et de la recherche, mais accueille également des étudiants venant d'autres horizons, notamment des étudiants déjà engagés dans le monde professionnel, auxquels il permet de mettre en perspective théorique leurs pratiques et leurs savoirs.

La formation entend apporter des compétences générales et spécifiques, utilisables dans différents secteurs d'activité tels que les métiers de la culture, de la communication, de l'humanitaire ou du social. Il prépare aussi aux métiers de l'administration territoriale. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) précise clairement les compétences acquises par les étudiants au terme de leur parcours ainsi que les débouchés qui leur sont offerts.

L'université délivre le supplément au diplôme contenant les rubriques relatives à l'organisation des études, aux exigences du programme, les crédits européens (ECTS) obtenus et la classification du diplôme. Celui-ci n'est pas joint au dossier d'autoévaluation.

### Positionnement dans l'environnement

Au plan régional, le master *Philosophie* est le seul master de ce domaine ouvert dans les Hauts de France. Au plan local, il entretient un certain nombre de relations avec d'autres masters de la Faculté des Humanités de l'Université, notamment avec les master *Lettres, Arts et Sciences du langage*.

L'articulation avec le monde de la recherche est claire. Le master s'adosse à une unité de recherche reconnue, l'Unité Mixte de Recherche (UMR) 8163 « Savoirs, textes, langages », à laquelle sont rattachés la plupart des membres de l'équipe enseignante. Certains séminaires sont assurés par des intervenants de la spécialité, rattachés à d'autres équipes (Institut d'Etudes Politiques – I.E.P. de Lille ou le Centre de recherches en sociologie « Individus, Epreuves, Sociétés » – CeRIES), garantissant ainsi une diversité des axes de recherche explorés par la formation.

La formation a noué des partenariats avec différentes institutions régionales, telles que l'IEP de Lille ou l'« Espace de réflexion éthique régional » (ERER). Un partenariat avec l'Université de Lisbonne (Portugal) est actuellement à l'étude pour mettre en place un diplôme international de master, commun aux deux universités.

La mobilité des étudiants à l'international est relativement limitée : sur la période 2012-2016, seulement 10 étudiants ont effectué un séjour à l'étranger (Japon, Allemagne, Norvège, Uruguay, République Tchèque, Pologne) ; la mobilité entrante se limite pour l'essentiel au public du parcours anglophone (*Contemporary philosophy*).

### Organisation pédagogique

Une nouvelle organisation pédagogique a été mise en place à la rentrée 2018. La formation se composait jusque-là d'une première année de master (M1) indifférenciée et d'une deuxième année de master (M2) comportant quatre parcours thématiques auxquels s'ajoutaient un parcours anglophone *Contemporary philosophy* destiné aux étudiants internationaux et un parcours transversal *Administration territoriale*. La mise en place d'un recrutement à l'entrée du M1 a conduit à repenser l'offre, les quatre parcours initiaux étant désormais regroupés en deux parcours seulement : *Philosophie, savoirs, rationalités* (PSR) et *Art, politique, éthique, société* (APES). L'avantage attendu de cette réorganisation est une meilleure lisibilité et une limitation de la dissémination des effectifs. Le parcours anglophone *Contemporary philosophy*, qui avait du mal à trouver son public, sera désormais intégré aux deux autres parcours de la formation, en mutualisant tous les séminaires anglophones et en rendant obligatoire le choix d'au moins un séminaire *Contemporary philosophy* dans les parcours de M2, APES ou PSR.

Les enseignements consistent en des séminaires de recherche dont l'objectif est, d'après le dossier, d'« amener les étudiants du statut de témoins à celui d'acteurs de la recherche ». Chacune des deux années donne lieu à la rédaction d'un mémoire de recherche.

Des aménagements sont prévus dans le cadre de l'université pour accueillir des publics spécifiques (étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés, etc.).

La place des langues est assurée avec une unité d'enseignement (UE) de langue de communication, permettant aux étudiants d'apprendre à présenter les résultats de leur recherche en anglais. L'innovation pédagogique trouve sa place par le biais d'initiatives émanant des étudiants comme le projet « Syzetein » consistant en une journée de présentation et de discussion des travaux des étudiants encadrée par des enseignants-chercheurs de l'UMR 8163 « Savoirs, textes, langage » (STL). Depuis 2016, l'innovation pédagogique s'appuie en outre sur le numérique avec la diffusion en visio-conférence des séminaires de logique en M1 et M2, permettant à une douzaine d'étudiants internationaux de profiter de ce dispositif.

Il n'existe pas de stage obligatoire, mais les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage de recherche au sein de l'UMR « Savoirs, textes, langages » sur laquelle s'adosse la formation. Les étudiants qui le souhaitent peuvent aussi suivre un parcours dit « professionnalisant », avec un stage de quatre mois en entreprise. Cette possibilité n'ayant pas donné de résultats concluants, sera abandonnée au profit de la formule « stage en laboratoire ».

Les dispositifs spécifiques d'aide à la réussite existent, comme la systématisation de la co-direction des mémoires, ce qui permet un meilleur suivi pédagogique.

Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique et toutes les précautions sont prises pour éviter le plagiat, avec succès.

### Pilotage

Le pilotage de la formation est probant et clairement explicité.

L'équipe pédagogique comprend 14 enseignants titulaires du département de philosophie, un poste et demi d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et cinq enseignants-chercheurs d'autres disciplines, qui interviennent au titre de leur spécialité.

Une commission pédagogique se réunit en juin et septembre pour examiner les candidatures à l'entrée en M1 et en M2. Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il est composé de cinq enseignants-chercheurs du département, de la responsable administrative du master « professionnel », d'un bibliothécaire, de deux enseignants extérieurs et de quatre étudiants.

Le jury du master se réunit quant à lui deux fois par an. La validation des séminaires se fait par un mini-mémoire éventuellement assorti d'une présentation orale en séance. Le suivi de l'acquisition des compétences est rendu possible par la rencontre régulière des étudiants avec leurs directeurs de mémoire.

La démarche d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants, réalisée par l'Observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante (OFIVE) en 2016-2017, a aidé à faire le choix de maintenir un mémoire par année de master ou encore à renforcer l'enseignement et la pratique des langues étrangères.

L'équipe dispose des salles et des équipements de qualité pour mener ses missions enseignantes.

Le dossier d'autoévaluation souligne que la majorité des cours sont comptabilisés en tant qu'enseignements intégrés au lieu de cours magistraux.

### Résultats constatés

Les effectifs sont globalement stables : le dossier fait apparaître une trentaine d'inscrits chaque année en M1 et en M2, mais une vingtaine d'admis seulement en M1 et en M2. Le taux d'échec semble à cet égard relativement important.

Les statistiques sur le devenir des diplômés ne sont pas très explicites et demeurent très lacunaires : elles révèlent que trois étudiants en moyenne poursuivent annuellement en doctorat, ce qui paraît plutôt faible au regard du nombre de diplômés et de la finalité recherche du master. Les concours d'enseignement sont des perspectives d'insertion professionnelle privilégiées par les étudiants : pour huit admis au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) dans l'Académie en 2017, quatre admis et un admis à l'agrégation sont issus du master *Philosophie*. Nous pouvons regretter que les données ne permettent pas d'apprécier facilement le devenir de tous les diplômés et qu'aucun commentaire ne vienne nourrir une réflexion sur l'ensemble des résultats.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation à la recherche et par la recherche avec l'adossement à une équipe de recherche de haut-niveau.
- Positionnement clairement défini dans l'environnement régional.
- Importance de l'ouverture à l'international, notamment par le biais d'un parcours anglophone destiné aux étudiants étrangers.
- Diversité de l'équipe d'enseignants-chercheurs.

### Principaux points faibles :

- Peu de poursuite en doctorat.
- Statistiques incomplètes sur le suivi des diplômés.
- Peu de liens avec le monde professionnel.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Philosophie* attire chaque année un public conséquent. Il a une orientation recherche bien affirmée, mais trop peu d'étudiants poursuivent en doctorat à l'issue de la formation ; son orientation semble être trop généraliste, il devrait chercher à se donner une identité plus forte en se spécialisant dans un domaine plus précis, ce qui lui permettrait d'avoir une meilleure visibilité, non seulement au plan national mais aussi international.

La formation comprend par ailleurs un parcours dit transversal, ce qui constitue une diversification intéressante, mais soulève en même temps un problème de cohérence d'ensemble.

Il conviendrait enfin que le master renforce ses liens avec le monde professionnel afin d'assurer de meilleurs débouchés aux étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences du langage* (SDL) forme les étudiants en linguistique (générale, française et anglais en option, comparée ou contrastive), avec des spécialisations distinctes en fonction des sept parcours proposés. Ces parcours permettent à la formation d'offrir aux étudiants une grande diversité de domaines des SDL et donc de métiers ou poursuites d'études possibles. Quatre parcours sont proposés en didactique : *Didactique des langues : français langue étrangère ou seconde* (FLES), proposé en présentiel et pour la deuxième année de master (M2) à distance ; *Didactique des langues : anglais langue vivante étrangère* (DDLA) ; *Didactique des langues : français au Royaume-Uni* (FRU) ; *Didactique des langues : français langue seconde pour public sourd* (FLSpPS), créé et ouvert uniquement en 2014-2015. Les trois autres parcours sont : *Interprétariat Langue des signes française / français* (ILSF) ; *Lexicographie, terminographie et traitement automatique des corpus* (LTTAC) et *Linguistique fondamentale et de corpus* (LFC).

### ANALYSE

#### Finalité

Le master SDL forme les étudiants en linguistique de manière large. Les parcours proposés maintiennent la dimension indifférenciée recherche/insertion professionnelle, mais la formation assume que les diplômés de chaque parcours soient souvent davantage orientés vers l'une ou l'autre dimension.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles décrit de manière précise les compétences acquises par les étudiants, détaille les compétences spécifiques à chaque parcours et fournit également les codes des fiches du répertoire opérationnel des métiers et des emplois. Le dossier précise que le supplément au diplôme spécifie les exigences du programme et les compétences visées par la formation suivie par l'étudiant, mais ce document n'est pas communiqué.

L'enseignement reste un débouché important pour les diplômés des parcours de didactique (FLES, FRU) et de LFC, en France ou au Royaume-Uni ou dans des organismes indépendants (dont les Alliances françaises) et dans le cadre de la formation professionnelle en anglais (Didactique des langues : anglais langue vivante étrangère – DDLA). L'insertion des diplômés du parcours ILSF se fait directement en tant qu'interprètes et de manière très rapide (dans le mois qui suit l'obtention de leur diplôme, généralement en contrat à durée indéterminée). A noter que cette forte demande du marché de l'emploi sera encore accentuée avec la toute récente loi « République numérique », qui pose la création de centres relais téléphoniques pour les personnes sourdes. Enfin, les diplômés du parcours LTTAC entrent majoritairement dans la vie active, souvent dès la fin de leur stage.

Les poursuites d'études en doctorat s'effectuent généralement à l'Université de Lille, ce choix varie selon les parcours : les exemples précis donnés pour les parcours LTTAC et LFC montrent des cas ponctuels de poursuites en thèse sur des projets (dont des projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR)) ou en lien avec l'entreprise (édition, fouille d'opinion). Les parcours de didactique ou d'interprétariat mobilisent moins de poursuites d'études, puisqu'ils sont davantage tournés vers des métiers précis, accessibles à Bac+5.

### Positionnement dans l'environnement

Le dossier décrit de manière très précise le positionnement des différents parcours dans l'environnement national, en contrastant l'offre à l'Université de Lille avec l'offre des universités proches géographiquement, notamment les universités d'Artois et l'Université du Littoral Côte d'Opale. Les parcours en didactique ont des concurrents à proximité, mais le dossier indique que les formations proposées à Lille se distinguent notamment par l'importance accordée à la linguistique générale (ce qui est présenté comme un avantage pour la poursuite en doctorat) et aux partenariats existants dans les différentes spécifications. Le parcours FRU se distingue dans une offre nationale plus réduite (universités Paris Ouest-Nanterre La Défense et Pau), il bénéficie d'un fort réseau et d'une préparation adaptée aux concours d'enseignement au Royaume Uni. Le parcours ILSF n'a que quatre concurrents au niveau national et se distingue par son rythme qui propose régulièrement des mises en situation professionnelle. Les parcours LTTAC et LFC se distinguent au niveau régional et offrent une formation originale, ce qui leur confère une bonne attractivité et visibilité. La spécification Lexicographie/ Traitement automatique des langues (TAL), du parcours LTTAC n'existe que depuis récemment à l'Université de Lorraine, site de Nancy.

L'articulation entre le master SDL et l'Unité mixte de recherche (UMR) 8163 « Savoirs textes langages (STL) » est très satisfaisante : tous les parcours bénéficient d'au moins un enseignement en lien avec la recherche et certains parcours tiennent compte de l'évolution des métiers et des demandes, pour accroître judicieusement leur potentiel de recherche (en particulier le parcours DDLA, où l'articulation enseignement / recherche est forte et croissante, du fait d'un manque général d'enseignants-chercheurs en didactique de l'anglais). La mise en œuvre de projets dans le cadre des cours est à souligner : (*Didactique, oral, corpus (DOC)*, soutenu par l'Université de Lille) vise la création d'une plate-forme portant sur l'enseignement des interactions verbales en langue étrangère pour les parcours FLES et FRU ; projet de recherche-action autour de l'enseignement du FLE à un public migrant pour le M2 FLES ; cours servant de laboratoires pour les travaux de recherche des enseignants-chercheurs pour le parcours LTTAC ; échanges entre doctorants et étudiants de master pour le parcours LFC ; stages en laboratoires possibles et fréquents pour les parcours LTTAC et LFC.

Les différents parcours entretiennent des partenariats diversifiés et utiles aux étudiants, tant dans le cadre de leurs enseignements que de leurs stages. Les parcours de didactique ont des partenaires qui interviennent dans les formations et accueillent les étudiants en stage (comme le Département de l'Enseignement du Français aux étudiants Internationaux). Le parcours ILSF est très lié au champ professionnel de l'interprétariat, ce qui se manifeste par l'intervention d'interprètes LSF / français dont un Professeur associé et invité (PAST), la participation d'interprètes LSF / français aux entretiens d'entrée en master ou encore la réalisation de stages (obligatoires en première année de master (M1), au moins 100 heures d'observation, et en M2, au moins trois mois de pratique guidée) auprès d'interprètes ou de structures embauchant des interprètes.

Dans le parcours LTTAC, des partenaires professionnels sont des intervenants récurrents, notamment sur la partie « gestion de projet », ou la chaîne de traitement des livres numériques ; d'autres interviennent plus ponctuellement selon l'actualité éditoriale. Ce réseau des partenaires du LTTAC est également bénéfique pour pourvoir des stages ou des emplois futurs. Enfin, le parcours LFC développe son réseau de partenariat dans le domaine de la psycholinguistique, avec des hôpitaux, des crèches, des écoles et des orthophonistes.

Le master SDL entretient également des liens avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, même si ces partenariats sont variables et d'inégale importance selon les parcours. En didactique, le parcours FRU est partenaire de quatre universités britanniques et le parcours DDLA a un projet de partenariat, qui devrait être concrétisé en 2018, avec un master hongrois. Des enseignants étrangers viennent régulièrement intervenir en FLES. Les parcours LFC et LTTAC cherchent à mettre en place des partenariats mais il n'y a pas vraiment de réalisation effective à l'heure actuelle.

### Organisation pédagogique

L'organisation en parcours (généralement avec M1 et M2 consécutifs) offre peu de lien entre les différents parcours. Le parcours FLES a un M1 commun pour deux M2 Professionnalisation en didactique des langues (DDL) et Contact de langues, acquisition, sociolinguistique et interaction didactique (DDL). Le parcours FRU a un M1 et le M2 est validé dans l'une des universités partenaires, où les étudiants bénéficient de 50 % de leur temps de formation en stages pratiques dans des écoles secondaires et de 50 % de cours à l'université.

D'une manière générale, les parcours offrent des enseignements répartis entre un "Socle commun : fondamentaux disciplinaires", des "Socles spécifiques de parcours", un "Socle commun : compétences transversales (langues étrangères)", un "Socle commun : formation à la recherche par la recherche" et un "Socle traduisant les projets professionnels des étudiants : compétences liées à l'employabilité". Il existe parfois des mutualisations entre M1 et M2 d'un même parcours pour les séminaires, en offrant des contenus différents chaque année sans compétences indispensables pré-requises. Il existe aussi des partages avec des cursus de langues : masters *Langues et sociétés* et *Langues étrangères appliquées*, ainsi qu'avec des parcours du master *Lettres* en particulier. On constate que certains parcours sont très inégaux en termes de volume horaire, notamment les parcours DDLC et DDPL.

Tous les étudiants ont des projets à mener et des stages à effectuer en M1 et en M2 ou seulement en M2 pour les parcours LFC. Ces stages sont suivis par un enseignant-chercheur et évalués sur la base d'un rapport, d'une soutenance et de l'avis du ou des tuteurs du lieu d'accueil. Les différents parcours mettent en avant les projets et les stages : organisation de journée des métiers, réalisation de livrets, stage « grandeur nature », etc. La réalisation des stages varie selon les parcours, avec une montée en puissance à la fois du volume et de la qualité des missions entre les deux années.

Le recours au numérique est très important. Outre l'usage de Moodle, l'usage de logiciels de transcription, d'annotation ou d'analyse de corpus est investi dans plusieurs parcours : outils d'annotations morphosyntaxiques, (*Computerized language analysis* et *Child Language Data Exchange System (CLAN & Childes)*), *EUDICO linguistic anotator (ELAN)*, Excel & R et PRAAT) ; outils de traitement automatique des langues ; traitements de flux XML à des fins éditoriales ; Publication assistée par ordinateur avec InDesign ou formats HTML, PDF (Web vs imprimeur) et EPUB.

La place des langues est bien assurée avec le socle commun « Compétences transversales (langues étrangères) ».

Concernant l'innovation pédagogique, le dossier fait mention d'expérimentations de classes inversées, mais sans grand succès. Le recours à des *Massive open online course (MOOC)* est décrit comme plus efficace.

La dimension internationale de la formation se fait peu par les départs en cours de formation, mais se réalise notamment avec les stages (en 2016-2017, 55 % des étudiants ayant répondu à l'enquête avaient effectué leur stage à l'étranger).

Peu de validations d'acquis totales ont été pratiquées depuis 2013 (elles concernent toutes le parcours ILSF). Les reprises d'études sont davantage fréquentes (en 2016-2017, 64 % des étudiants étaient en formation initiale, 18 % en reprise d'études non financée et 18 % en formation continue ; 4 % des M2 étaient en contrat de professionnalisation).

### Pilotage

Les modalités du pilotage de la formation sont très clairement explicitées. Il existe un responsable pour chaque parcours et quatre conseils de perfectionnement, selon le dossier, « *pour des combinaisons de formations pour lesquelles la participation de professionnels est plus directement pertinente* ». Ceci est judicieux car cela permet d'avoir des conseils adaptés aux débouchés, métiers et spécificités des grandes tendances des parcours proposés. Par ailleurs, un conseil des parcours est mis en place, il réunit les enseignants-chercheurs et les étudiants.

Un étudiant de M1 et un autre de M2 participent aux quatre conseils de perfectionnement et six étudiants prennent part au conseil des parcours, ils assurent le lien entre les promotions et les corps enseignants.

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et composée majoritairement d'enseignants-chercheurs titulaires, rattachés au département des sciences du langage, mais également à plusieurs autres départements de l'Université de Lille. Les nombreux intervenants extérieurs permettent d'enrichir la formation. On peut néanmoins regretter qu'aucun commentaire ne vienne proposer une synthèse de cette équipe.

L'évaluation des connaissances se fait majoritairement en contrôle continu, avec un rattrapage possible pour les notes inférieures à 10 (sauf une unité d'enseignement (UE) de M2 ILSF). Les parcours ILSF, LFC et le M2 LTTAC sont en session dite longue, les autres parcours ont des jurys semestriels. Les évaluations peuvent se faire sous forme de fiches de lectures, de devoirs sur table, de dossiers, etc., ainsi que par mise en situation (dans le parcours ILSF par exemple).

Bien qu'étant rassemblés sous une même mention, il y a une grande disparité d'effectifs entre les parcours. Entre le parcours FLES (une cinquantaine d'étudiants en moyenne) et le parcours ILSF qui atteint récemment quatre étudiants, il est difficile de porter un regard homogène sur ces formations. Néanmoins, la forte chute des effectifs en ILSF est détaillée dans le dossier (en lien avec une communication négative de la part de la profession des interprètes vis-à-vis de l'Université de Lille, à la suite d'un projet de licence professionnelle). Le plan de communication avec le milieu professionnel des interprètes en LSF décidé en mai 2018 et la mise en place récente de la licence *Sciences du langage* complète à l'Université de Lille pourraient faciliter le recrutement et résoudre le problème d'effectif affectant ce parcours.

Le dossier présente des pistes d'évolution de la structuration de la formation, avec le rattachement du parcours DDLA en master *Langues et société*, la réunion des parcours FLES, FRU et FLSpPS en une mention FLES et le maintien des parcours ILSF, LTTAC et LFC comme parcours du master remodelé. La nouvelle configuration de ce master soulève des interrogations (risque de manque d'effectifs et de manque de lisibilité du fait du regroupement de trois parcours actuels).

### Résultats constatés

La partie rédactionnelle du dossier donne peu de chiffres commentés. Les annexes montrent bien la disparité des effectifs, avec notamment des flux allant de 36 à 70 étudiants dans le parcours M1 DDLP et de quatre à neuf dans le M1 LTTAC. On observe une certaine constance d'une vingtaine d'étudiants étrangers entrants par promotion.

Les taux de réussite au diplôme varient également d'un parcours à l'autre, allant d'un peu moins de 50 % pour certaines promotions dans les parcours de didactique, mais sont globalement de 46 à 70 % sur l'ensemble des promotions. On constate de fortes fluctuations d'une année à l'autre. Toutefois, il est difficile de formuler des appréciations particulières sur la base des tableaux annexés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Diversité des parcours, qui offrent aux étudiants un large spectre de poursuites d'études, après la licence, en sciences du langage.
- Forte assise en linguistique théorique, ce qui confère aux diplômés du master un potentiel intéressant en recherche, notamment fondamentale, dans les différents domaines possibles.
- Bonne implication du laboratoire dans la formation par la recherche : projets pédagogiques centrés sur des actions de recherche, projets ponctuels d'enseignants, en lien avec leurs thèmes de recherche.
- Importance du numérique dans la formation.

### Principaux points faibles :

- Disparité des effectifs et de l'attractivité des parcours.
- Inégalité en volume horaire entre certains parcours (DDLC et DDPL).
- Absence d'analyse réflexive sur les chiffres d'enquêtes (effectifs, taux de réussite, ...).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences du langage* de l'Université de Lille est une formation complète, bien structurée et organisée en parcours lisibles qui orientent vers des domaines bien spécifiques. L'organisation pédagogique de chaque parcours est cohérente et chaque parcours a un positionnement dans l'environnement académique et socio-économique intéressant.

Les effectifs sont plus concentrés dans le domaine de la didactique, mais les résultats obtenus dans les autres parcours, notamment orientés sur le traitement automatique des langues ou les corpus, sont satisfaisants, notamment en ce qui concerne la poursuite d'études en thèse avec financement.

La place du numérique est importante, à travers une pluralité de logiciels de transcription, d'annotation ou d'analyse de données langagières. Le constat d'échec dans les expérimentations avec les classes inversées pourrait être utilisé comme moteur pour mener une réflexion sur les modalités et les circonstances propices pour la réussite de ce type de classe, entre les enseignants-chercheurs en didactique des langues.

Les perspectives d'évolution (unification des parcours en didactique) présentent un risque pour les parcours non liés à la didactique, par manque d'effectifs et de lisibilité de l'offre globale de formation.

Il serait opportun de veiller à résoudre le problème d'effectif du parcours ILSF, afin que cette formation puisse répondre au besoin croissant en interprètes en LSF avec la récente loi « République numérique », qui pose la création de centre relais téléphoniques pour les personnes sourdes.

Il serait par ailleurs souhaitable que le travail de suivi de la formation soit effectué au niveau des parcours plutôt que de la mention, afin que les résultats quantifiés puissent être davantage commentés. A minima, des solutions alternatives ou partielles devraient être recherchées pour donner quelques informations sur certains indicateurs.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER SCIENCES ET CULTURES DU VISUEL

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences et cultures du visuel* de l'Université de Lille a été créé sous l'impulsion des vice-présidences de la formation et de la recherche de l'établissement. Cette formation interdisciplinaire, initiée par des enseignants-chercheurs de la Faculté des Sciences historiques, artistiques et politiques est ouverte depuis 2016 et a obtenu sa première promotion de diplômés en juin et septembre 2018.

Depuis sa création, des adaptations régulières de la pédagogie ont été mises en œuvre pour renforcer l'articulation entre la formation et la recherche ainsi que l'insertion professionnelle des étudiants.

Les enseignements sont dispensés sur trois sites en fonction des besoins de la formation : le Campus Pont-de-Bois de l'ex Université de Lille 3, le Campus Cité Scientifique de l'ex Université de Lille 1 et l'Imaginarium à Tourcoing, au cœur de Plaine Images (site dédié aux industries créatives).

### ANALYSE

#### Finalité

Le master *Sciences et cultures du visuel* a pour objectifs scientifiques et professionnels de former des spécialistes des sciences et des cultures du visuel qui puissent exercer leur activité dans le champ de la recherche et développement de la culture et des arts. La formation est interdisciplinaire, elle combine à la fois des connaissances dans le champ des sciences humaines, des humanités et des outils technologiques. Elle représente un enjeu nouveau dans la recherche associée aux nouvelles images.

Les débouchés professionnels s'inscrivent dans l'écosystème des industries créatives (réalité virtuelle, *serious game/e-learning*, design numérique, marketing digital, etc.), avec des profils mixtes qui portent une réflexion sur les enjeux des images, tout en ayant une connaissance des technologies appliquées à ce champ professionnel et de recherche.

Les métiers visés sont ceux d'ingénieurs/techniciens en culture, en art et en usages sociétaux, en capacité de coordonner des projets scientifiques et culturels au sein des industries créatives, culturelles et des médias, sans compétences directes en tant que programmeur.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Sciences et cultures du visuel* de l'Université de Lille est une offre de formation hors nom enclature auprès du ministère chargée de l'enseignement supérieur, qui répond aux évolutions de la société en matière des nouveaux usages et univers visuels et à une demande de profils « experts » exprimés par les professionnels de la culture et des médias.

Unique en France, le master souhaite se positionner au niveau international dans un contexte de formations similaires existantes au sein de grandes universités mondiales et centres de recherche, notamment en Angleterre et aux Etats-Unis.

A l'échelle de l'Université et de la région Hauts-de-France, le master répond à un besoin de l'établissement de mise en œuvre d'une formation interdisciplinaire, qui articule les sciences humaines et sociales, avec des applications techniques et pratiques dans le champ des arts visuels. Il bénéficie de candidatures issues de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Lille Nord de France et joue en complémentarité avec d'autres formations dispensées par l'Université de Lille : masters *Patrimoine et musée*, *Arts* ou *Culture et communication*, complémentarité qui se traduit par le partage de certains cours. Il s'inscrit dans la continuité d'enseignements de licence créés à partir de 2010 dans le cadre de la Chaire CNRS-Université culture visuelle et d'une formation à l'École doctorale Sciences de l'homme et de la société (ED-SHS) Lille Nord de France conçue en partenariat avec l'Université Libre de Bruxelles, les universités de Liège et Louvain et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris.

La recherche représente un axe stratégique de la formation. Elle est fortement adossée à cinq laboratoires : Institut de recherche historique du Septentrion (IRHIS) de l'Unité mixte de recherche (UMR 8525), Sciences cognitives et sciences effectives (SCALAB – UMR 9192), Groupe d'étude et de Recherche Interdisciplinaire en information et communication (GERIICO de l'équipe d'accueil-EA 4073), Centre d'étude des arts contemporains (CEAC-EA 3587) et Centre de recherche en informatique, signal et automatique (CRISTAL – UMR 9189). Les étudiants sont accompagnés par des enseignants-chercheurs de ces unités et participent à des rencontres scientifiques très régulièrement.

Les partenariats académiques et professionnels sont en devenir même si la formation compte déjà quelques partenaires prestigieux comme le Collège de France ou Le Fresnoy.

S'agissant de l'intitulé du master, on souligne le choix de retenir la même appellation que le programme *Sciences et cultures du visuel*, installé à l'Imaginarim – Plaine images à Tourcoing. Ce programme comporte deux axes : un programme de recherche, inédit en France, consacré aux *Visuals studies : interdisciplinary cluster for the advancement of visual studies* (ICAVS) et une plateforme "recherche et innovation" dans les "Environnements des visuels numériques et interactifs". Des collaborations actives sont à l'œuvre entre ces dispositifs et le master *Sciences et cultures du visuel* qui démontre ainsi sa volonté de travailler en lien avec le monde économique, en participant au développement au plus haut-niveau des industries créatives.

### Organisation pédagogique

La formation se compose d'un ensemble cohérent d'unités d'enseignement (UE), qui visent la pluridisciplinarité et la transversalité des compétences et des connaissances. Sa construction pédagogique est très précise avec, pour chaque année, des enseignements portant sur les cultures visuelles traitant des aspects historiques, anthropologiques, contemporains et technologiques, l'apprentissage de langues étrangères (anglais scientifique et professionnel), un projet tutoré et un séminaire de méthodologie en recherche et développement, complétés de la réalisation d'un mémoire et d'un stage en entreprise. En première année de master (M1), s'ajoute une UE *Acquisition des savoirs fondamentaux* qui permet aux étudiants entrants d'acquérir des bases communes, étant donné la diversité de leur profil d'origine. En deuxième année de master (M2), cette UE est proposée en UE « A pprofondissement » et une UE « O ption d'ouverture » contribue aux ambitions pluridisciplinaires du master tout en permettant une personnalisation de la formation de l'étudiant.

Le master est accessible à la formation initiale et en alternance. Il applique les adaptations légales aux étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés et apporte une attention toute particulière pour mettre en œuvre des aménagements divers et personnalisés (dispenses de cours, aménagement des examens, prêt de matériel, contrat pédagogique individualisé, etc.). C'est le cas de quatre étudiants en 2018.

Au sein de la formation, tous les cours sont fortement attachés à la dimension professionnelle et à l'apprentissage de la recherche. Un vade-mecum du mémoire d'étape en M1 et du projet de fin d'étude en M2 est explicité et remis aux étudiants au début des deux années. Le mémoire est encadré par un directeur ou codirigé, il fait l'objet d'une soutenance et d'une évaluation par un jury. En M2, le mémoire final intègre le

rapport de stage. Les stages sont d'autant plus encouragés qu'ils sont en rapport étroit avec le projet de mémoire de l'étudiant.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est complète et très bien renseignée.

Une place conséquente est accordée à l'enseignement des enjeux divers du numérique et du multimédia. Au sein de plusieurs UE, les humanités numériques sont enseignées et des contacts privilégiés sont établis avec la Direction des usages numériques (DUNE). Dans ce cadre, les étudiants peuvent accéder au matériel audiovisuel et informatique sous forme de prêt.

La dimension internationale de la formation est présentée à ce stade sous la forme de projets de collaborations. Cet aspect devra faire l'objet d'un développement dans les années à venir.

### Pilotage

Le pilotage de la formation est de qualité, il est assuré par une équipe pédagogique pluridisciplinaire de sept professeurs, neuf maîtres de conférences, un professeur agrégé et un chercheur du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), dont les profils sont pleinement en accord avec les orientations du cursus d'études. Huit disciplines (Histoire de l'art, Histoire, Psychologie, Informatique, Sciences de l'information et de la communication, Études cinématographiques, Arts plastiques, Son et Musicologie) sont représentées au sein de l'équipe.

Le responsable de la formation coordonne la répartition des enseignements, l'élaboration des emplois du temps et l'invitation des intervenants extérieurs, tous reconnus pour la qualité de leurs activités professionnelles. L'ensemble de cette organisation figure dans le guide des études, remis chaque année aux étudiants.

Des réunions de l'équipe pédagogique sont régulièrement organisées et un conseil de perfectionnement, réunissant au moins deux enseignants-chercheurs, le responsable de la formation, un agent administratif, un ou deux membres extérieurs et un ou deux étudiants, se réunit une fois par an. Par ailleurs, un conseil facultaire statue sur les évolutions à apporter à la formation, ce qui n'empêche pas des concertations régulières au fil de l'eau.

La constitution, le rôle et les modalités des jurys sont clairement définis et connus des étudiants.

L'établissement délivre le supplément au diplôme au format Europass.

### Résultats constatés

Le master *Sciences et cultures du visuel*, ouvert en 2016, ne dispose pas de données quantitatives fournies par l'Observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante (OFIVE).

Sur les deux premières années de fonctionnement de la formation, les effectifs ont été de 14 et 15 étudiants en M1 et de 13 et 12 étudiants en M2. Un tiers des candidatures provenaient d'universités hors région ; Lyon, Bordeaux, Rennes, Paris, etc. Les étudiants étaient issus de formations en *Histoire de l'art*, *Communication*, *Sociologie*, *Design et architecture* et un étudiant sur quatre était déjà titulaire d'un master. Ces éléments témoignent de l'attractivité de la formation.

Le recrutement s'effectue sur dossier par un jury composé au minimum de deux enseignants et du responsable de la formation. Particulièrement bien décrites dans le dossier d'autoévaluation, ses modalités affirment l'exigence d'un projet professionnel des entrants en correspondance avec les orientations de la formation.

Une démarche d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants est institutionnalisée et prise en charge par l'OFIVE pour l'offre de formations de l'université. Elle n'a pas encore été mise en place pour ce master. Le dossier d'autoévaluation énonce qu'elle constitue l'objectif principal des conseils de perfectionnement. On ne peut qu'encourager l'équipe à entreprendre des initiatives en ce sens, sachant qu'une analyse, selon la méthode : *Strengths* (forces), *weaknesses* (faiblesses), *opportunities* (opportunités), *threats* (menaces), dite SWOT, portant sur le pilotage de la formation a déjà été menée, ce qui confirme sa volonté d'en assurer un suivi rigoureux.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation autour des « *Visual culture* », originale dans le paysage de l'enseignement universitaire français.
- Un adossement fort et varié à une recherche interdisciplinaire, par l'association des sciences humaines et sociales et des sciences appliquées.
- Un positionnement inédit dans un écosystème scientifique et professionnel riche.

### Principal point faible :

- Une dimension internationale à mettre en œuvre (mobilité des étudiants et des enseignants, partenariats).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences et cultures du visuel* existe depuis 2016. Il est unique en France du fait d'une construction pédagogique interdisciplinaire originale réunissant l'informatique et l'histoire de l'art, la cognition et le design, les techniques de visualisation et de narrations culturelles. Son inscription dans le champ de la recherche et développement, complétée d'une dimension professionnelle avérée, lui confère un atout majeur qui correspond aux attentes réelles des milieux socio-professionnels concernés.

En dehors des outils de pilotage dont le master devra se doter dans les années à venir, pour permettre un suivi des anciens diplômés et pour évaluer la pertinence de ses modes pédagogiques, en fonction de l'évolution des usages et des techniques, la formation devra également développer des relations avec des universités à l'étranger, en particulier anglo-saxonnes. Des échanges d'étudiants et d'enseignants et des accords de partenariats spécifiques devraient permettre d'élaborer de véritables partages d'expériences, de nourrir et de fortifier le master, en lui apportant encore davantage d'attractivité.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Information-communication* de l'Université de Lille est une formation portée par deux départements : le département « Sciences de l'information et du document » (SID) et « Communication » (InfoCom). Ces deux départements sont réunis au sein d'une unité de formation et de recherche « Développement social, éducation, culture, communication, information, documentation » (DECCID). Outre le parcours *Sciences de l'information et du document* (SID) proposé dès le premier semestre, la licence en offre un second, le parcours *Communication*, à partir du semestre cinq. Le parcours SID dispense des enseignements mutualisés avec la licence *Humanités sciences de l'information* (HSI) dès la première année de licence (L1). Les deux parcours de la licence visent à la fois, une insertion professionnelle immédiate ainsi qu'une poursuite d'études en master. Les enseignements de tronc commun en communication ont lieu sur le campus de Roubaix tandis que les enseignements du tronc commun SID ont lieu à Villeneuve-d'Ascq sur le campus de Pont de Bois.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les objectifs professionnels et scientifiques sont très clairement exposés. Si l'insertion professionnelle est possible à l'issue de la troisième année de licence (L3), les deux parcours visent plutôt une poursuite d'études en master ou une orientation en licence professionnelle à l'issue de la deuxième année de licence (L2). Les métiers, les connaissances et les compétences visées dans les deux parcours de licence sont tout à fait clairs, pertinents et réalistes quant aux contenus de formation. Cette dernière s'avère, par ailleurs, tout à fait complémentaire avec les différentes formations proposées par le département.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Le positionnement de la formation au niveau académique est bien décrit. La description réalisée des différentes formations proposées au niveau local, régional et national montre une réelle connaissance de l'environnement académique. De par sa spécificité, le parcours SID est assez singulier aux niveaux local et national. Seule la licence <i>Documentation</i> de l'Université de Toulouse propose une formation équivalente ; ce qui n'est pas le cas du parcours <i>Communication</i> : des établissements du privé proposent des formations équivalentes. Concernant le secteur public, l'Institut d'administration des entreprises de Lille propose une L3 spécialisée en marketing et communication.

À l'échelle nationale, plusieurs universités telles que Rennes 2, l'Université de Lorraine ou Grenoble Alpes, citées dans le dossier, ont une offre de formation similaire. En outre, contrairement à ce que mentionne le dossier, le parcours *Communication* de la licence *Information-Communication* n'est pas le seul à proposer un stage obligatoire dans sa maquette de formation.

Le positionnement de la formation au niveau scientifique est également très bien exposé. Les enseignants-chercheurs du groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication (GERIICO) interviennent de la L1 à la L3 en présentant leurs travaux et en y associant également les étudiants. Ces derniers sont également conviés à des conférences ouvertes et à des tables rondes où des chercheurs (du laboratoire GERIICO ou invités par le laboratoire) présentent leurs recherches scientifiques.

Si le dossier fait état de relations avec l'environnement socio-économique (le plus souvent des associations nationales et internationales non précisées dans le dossier), ces dernières sont relativement peu développées ; ce qui n'est pas vraiment un handicap pour une licence qui se positionne comme généraliste.

Au niveau international, la formation n'est pas encore parvenue à tisser de véritables partenariats avec des établissements étrangers. En revanche, elle accueille chaque année un nombre variable d'étudiants Erasmus (en moyenne, 6 par an avec un écart-type d'un étudiant 2014-2015 et de 10 étudiants en 2016-2017 pour le parcours *Communication*) et favorise la mobilité de quelques étudiants de la licence (deux en Italie en L2, deux en Allemagne et Espagne en L3 pour le parcours SID en 2017-2018). Bien que le dossier souligne qu'une mobilité soit fortement encouragée pour les étudiants de L3 du parcours *Communication*, aucun chiffre ne vient étayer ces propos.

### Organisation pédagogique

La formation propose une spécialisation progressive des niveaux L1-L2 à L3 : les enseignements des deux premières années, pour la plupart mutualisés avec le parcours *Humanités et sciences de l'information* de la licence *Lettres*, visent à enrichir la culture générale des étudiants en s'ouvrant à des domaines connexes à la discipline tandis que la dernière année offre une spécialisation en sciences de l'information et de la communication ; ce qui s'avère assez tardif pour une mention dite d'Information-Communication. Outre le parcours SID, la L3 en propose un second : *Communication*.

L'accompagnement à la professionnalisation est garanti par l'unité d'enseignement (UE) « Projet de l'étudiant » qui aide l'étudiant à l'élaboration de son projet professionnel tant par les enseignements que par les projets tuteurés et le stage conventionné. Les étudiants peuvent également s'appuyer sur les actions du bureau d'aide à l'insertion professionnelle et des services universitaires d'information, d'accueil et d'orientation de l'établissement (ateliers, conférences, forums métiers, aide à la recherche d'un stage). La plateforme d'offres de stage Lilagora publie des offres de stage et permet aux étudiants de déposer leur CV en ligne. Un stage de six semaines minimum est obligatoire en L3, quel que soit le parcours. Il est encadré par un enseignant de la mention et un co-tuteur en entreprise et donne lieu à un rapport de stage et une soutenance. En outre, des projets tuteurés, dont le nombre n'est pas précisé, placent les étudiants en situation professionnelle où ils doivent répondre à la demande d'un commanditaire extérieur.

L'utilisation du numérique reste traditionnelle quant aux pratiques actuellement présentes dans les universités. En règle générale, l'usage des outils numériques est présent. De même, en matière pédagogique, l'investissement des étudiants dans les cours et la mise en place de projets tuteurés sont développés sans être pléthoriques. La question de l'innovation pédagogique n'est pas au cœur de la formation.

Les étudiants de la licence peuvent prétendre à de nombreux dispositifs d'aide à la réussite mis en place par l'établissement : accompagnement pédagogique personnalisé proposé dans le cadre du programme régional de réussite en études longues. Au niveau de la formation proprement dite, des moyens ont été mis en place tels qu'une procédure de réorientation en L1 ou le tutorat. Cependant, ce dernier n'a pas toujours pu remplir ses exigences (échec de sa mise en place en 2016-2017). Les dispositifs d'accueil des étudiants en situation de handicap sont très bien définis.

La formation est accessible par le biais du dispositif de validation des acquis professionnels. Chaque année, plusieurs dossiers (non quantifiés dans le dossier) de demande de validation des acquis de l'expérience sont déposés pour le parcours *Communication* de la L3. En ce qui concerne le département SID, cette demande concerne plutôt le DEUST, les licences professionnelles et les masters, et non le parcours SID de la licence.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles jointe au dossier mériterait quelques ajustements et précisions en termes de savoirs, savoir-être et savoir-faire propres à chaque parcours de L3.

## Pilotage

La licence est gérée par deux équipes pédagogiques différentes, une par parcours et relevant du département SID d'une part, Infocom d'autre part. Chaque équipe est diversifiée et équilibrée entre une majorité d'enseignants-chercheurs complétée par des professeurs associés à temps partiel (PAST), des professeurs agrégés (PRAG), des professeurs certifiés (PRCE) et des contractuels. Cependant, tous les enseignants-chercheurs appartiennent à la même section du conseil national des universités (71<sup>ème</sup>). Quatre PAST de l'Université et huit professionnels des métiers de la communication et de la gestion de l'information interviennent dans la formation (sur les trois ans et les deux parcours de L3 confondus).

Chaque parcours a son propre mode d'organisation : au sein du département Infocom, des réunions d'équipe se tiennent toutes les six semaines, dans l'intervalle desquelles est organisée une réunion dite « d'affaires courantes ». Cependant, le dossier ne précise pas s'il s'agit précisément du mode de fonctionnement du parcours *Communication* ou de l'ensemble du département Infocom dont relève ce parcours. Un conseil de perfectionnement a été de nouveau initié en novembre 2017. Il est bien représenté avec la présence effective de membres de l'équipe pédagogique et administrative, de professionnels et d'étudiants. Néanmoins, seules deux anciennes étudiantes y participent. Le conseil de perfectionnement pourrait demander un représentant des actuels étudiants par année, voire deux. En ce qui concerne le parcours SID, l'équipe pédagogique de HSI se réunit deux fois par an et propose trois réunions de département par an. Il existe un conseil de perfectionnement, composé d'enseignants, de personnels BIATSS, de représentants du monde socio-professionnels et de deux étudiants par an. Cependant, le dossier ne précise pas ses modalités d'organisation. L'absence de compte-rendu ne permet pas d'apprécier sa mise en œuvre effective. À cela s'ajoutent, pour chaque département, quatre à cinq conseils de département par an.

L'articulation entre le conseil de perfectionnement et le conseil de département de chaque parcours, et entre les parcours eux-mêmes mériterait d'être clarifiée. Les enseignements sont évalués chaque année par les étudiants à travers des enquêtes, débats et réunions de bilan. Ces évaluations sont transmises au responsable de l'année concernée.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences est assuré par le biais de divers dispositifs au niveau de l'établissement ainsi qu'au niveau de licence dans le cadre d'UE spécifiques.

Le recrutement dans le parcours *Communication* en L3 présente un caractère sélectif assez inhabituel pour une licence universitaire. Si le dossier souligne l'efficacité des modalités de sélection, il n'en donne pas une présentation détaillée.

Il manque le supplément au diplôme dans le dossier.

## Résultats constatés

La formation connaît depuis quatre années consécutives une baisse significative du nombre de dossiers de candidatures (de 319 en 2013 à 178 en 2017). Pour le parcours *Communication*, qui connaît globalement la même baisse d'attractivité, le dossier soulève également une différence importante entre le nombre de candidats retenus après audition ou étude de dossier et le nombre d'étudiants réellement inscrits. Le dossier ne propose pas d'analyse de ces constats. Il ne propose pas non plus de chiffres concernant le parcours SID.

Les taux de réussite sont bien trop faibles en L1 SID : 29 %, 38 % ou 39 % selon les années. Ce taux s'améliore nettement en L2 et L3 SID : 78 %, 83 %, 87 %, 90 % selon les années. Le dossier déclare entre 90 % et 100 % de réussite pour le parcours *Communication*. Le dossier ne présente pas le devenir des diplômés de la licence parcours SID.

Le devenir des diplômés du parcours *Communication* n'est traité que d'un point de vue quantitatif, et ne concerne que la poursuite d'étude en master 1 *Information-communication*. Une analyse des données chiffrées et un élargissement des formations suivies ensuite par les diplômés pourraient être intéressants.

Le dossier ne fournit pas de résultats d'enquête d'insertion professionnelle, alors même que la formation propose une insertion professionnelle immédiate et que nombre d'étudiants ne poursuivent pas en master.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation comportant une dimension recherche marquée en SIC.
- Des équipes pédagogiques diversifiées.
- Des taux de réussite élevés en L2 et surtout, en L3 parcours *Communication*.

### Principaux points faibles :

- Un manque de cohésion au niveau de la structure des parcours dont l'un (*Communication*) ne commence qu'en L3 avec son propre mode de recrutement.
- Un taux de réussite trop faible en L1.
- Une baisse d'attractivité de la formation sur les quatre dernières années.
- Un manque de suivi sur le devenir des diplômés, hormis ceux qui poursuivent en master 1 *Information-communication*.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les points faibles relevés lors du bilan précédent et les formulations qui en découlaient n'ont pas été pris en considération.

La licence *Information-communication* de l'Université de Lille est portée par deux départements distincts et propose un enseignement généraliste en sciences de l'information et du document et un parcours *Communication* en L3. Cependant, l'orientation documentaire est peut-être trop marquée. Afin de pallier cette difficulté, les réflexions sur une évolution possible de la formation en parcours innovants (majeure/mineure) devraient être approfondies. La formation gagnerait en cohérence si elle proposait le parcours *Communication* dès la L1, en renforçant son tronc commun sur les enseignements en communication. Si le partenariat des départements SID et InfoCom peut être une richesse pour la formation, il ne doit pas créer une scission dans le mode de pilotage de la formation ; ce dernier doit être pensé à l'échelle de la licence et non par parcours. Il serait également profitable de développer une analyse et de proposer des pistes de réflexion concernant la baisse des candidatures et le taux bien trop bas de réussite en L1.



Département d'évaluation  
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE SCIENCES SOCIALES

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le département « Culture » de l'unité de formation et de recherche « Développement, éducation, culture, communication, information, développement » (DECCID) de l'Université de Lille, propose une licence *Sciences sociales* (parcours *Industries culturelles, art et sociétés*), qui a pour objectif de former les étudiants à une réflexion critique autour de la question de l'espace public, du rôle des médias et des médiations dans la production des phénomènes culturels contemporains. Cette licence s'inscrit dans des courants disciplinaires et transdisciplinaires pluriels et articule « savoirs théoriques » et « savoirs faire » en développant des aptitudes à l'enquête qualitative en sciences sociales, à la pratique de l'analyse de productions artistiques et médiatiques, à la réalisation de productions culturelles et médiatiques, organisée autour de projets collectifs ou individuels.

### ANALYSE

Finalité
<p>La licence forme les étudiants par rapport à l'étude du fonctionnement de l'espace public, appuyée sur une analyse de la transformation de la place des médias dans nos sociétés. Le cursus intègre des connaissances en histoire artistique et culturelle et sensibilise aux enjeux sociaux et politiques qui y sont associés. La pédagogie s'appuie sur le renforcement de la culture générale artistique des étudiants afin qu'ils engagent une réflexion critique sur les liens de l'art et de la culture aux dispositifs contemporains de communication et plus généralement sur les « media-cultures ». La transmission des connaissances a également vocation à saisir les phénomènes médiatiques et culturels dans leurs aspects sociaux, historiques, sémiotiques ainsi qu'à travers des espaces de recherche, de questionnement et d'expérimentation en privilégiant l'interdisciplinarité et la professionnalisation.</p> <p>Les débouchés affichés en sortie de licence sont principalement orientés vers les métiers de la culture, du social et des médias. Les étudiants poursuivent majoritairement leurs études dans les masters mention <i>Culture et communication</i> ou <i>Information-communication</i> à Lille ou dans d'autres universités.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Née de la transformation de la licence mention <i>Information-Communication-Culture</i>, la licence mention <i>Sciences sociales</i> a été ouverte à la rentrée universitaire 2014. Ce projet s'appuie sur une équipe pédagogique expérimentée qui a développé un parcours dans le domaine des industries culturelles et médias et des <i>cultural</i></p>

*studies* au sein de la licence *Arts et culture*. L'environnement concurrentiel (l'Université catholique de Lille propose une licence en info-com parcours *Culture et médias*) et l'existence d'un master *Métiers de la culture* au sein de l'établissement démontrent qu'il existe des synergies spécifiques au niveau régional dans ce domaine. La recherche d'une visibilité de la licence au sein de l'offre en communication et les coopérations avec l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille (une douzaine d'étudiants du parcours *Industries culturelles*) rendent compte d'une volonté de trouver un positionnement original tant sur le plan local que national.

Consciente des évolutions nécessaires et des enjeux de lisibilité, l'équipe pédagogique prépare l'évolution de la formation existante avec la possible ouverture d'un nouveau parcours. Cette évolution permettrait de justifier l'existence d'un intitulé de la mention *Sciences sociales* qui ne comprend à ce jour qu'un parcours *Industries culturelles, arts et sociétés* (ICAS) ; l'option *Industries culturelles* en L3 en partenariat avec l'ESJ ne constitue pas en effet un parcours en tant que tel. Le dossier à ce sujet est lacunaire et manque de clarté.

De six à neuf étudiants étrangers s'inscrivent dans le cursus tous les ans ; ce qui ne semble pas beaucoup et aucune information n'est disponible sur les programmes de mobilités entrantes et sortantes des étudiants et enseignants.

Les 11 enseignants-chercheurs sont principalement membres de 3 laboratoires de l'Université de Lille : Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication (GERIICO), Centre d'études en civilisations, langues et lettres étrangères (CECILLE), Institut de recherches historiques du septentrion (IRHIS). L'adossé à la recherche produit dans ces laboratoires est explicitement mobilisé dans le projet pédagogique.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique favorise une logique progressive et pluridisciplinaire.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place, mais seul un petit nombre d'étudiants peuvent bénéficier du programme régional de réussite en études longues qui permet d'assurer des séances de tutorat individualisé. Néanmoins, et c'est un point positif, un tutorat est organisé entre les deux sessions d'examen.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est particulièrement bien détaillée et permet de bien saisir les compétences acquises durant la formation. Toutefois, le référentiel de la fiche RNCP ne reflète pas complètement l'ensemble des métiers « culture » que la formation souhaite cibler plus spécifiquement.

L'importance de l'apprentissage des méthodes d'enquêtes qualitatives est bien mise en évidence. La formation repose par ailleurs sur une dimension professionnalisante progressive des enseignements, à partir d'enseignements essentiellement disciplinaires en première année de licence (L1). Les enseignants associent, au sein des unités d'enseignement, formation théorique et pratique, recherche et professionnalisation, en faisant appel à l'expérimentation et à la pratique personnelle des étudiants. La place du stage (de six à huit semaines en troisième année de licence, L3) est également centrale dans le dispositif pédagogique de cette formation. Il est important de souligner que le nombre d'enseignements assurés par des professionnels du secteur de la culture pourrait être plus important (deux professionnels sont mentionnés pour un total de 97 heures mais sachant que le dossier ne fait pas état du nombre et du volume horaire des personnels associés sciences et techniques (PAST) qui interviennent dans la licence).

L'articulation avec la recherche s'organise avec des enseignements de méthodologie dédiés visant la préparation d'un projet de recherche et l'organisation d'une journée d'étude. La place accordée à des projets collectifs et transversaux (blogs, podcast, par exemple) et à des dispositifs numériques collaboratifs (notamment Wiki, Mooc des étudiants, formation à distance) est un des points forts de l'activité pédagogique de cette formation.

La formation bénéficie des dispositifs courants d'enseignement des langues et d'un environnement informatique. Il est fait mention d'une bonne appropriation des dispositifs numériques existants dans l'organisation pédagogique. Les enseignants ont recours à un service commun actif qui permet de renforcer la mise en œuvre d'innovations pédagogiques.

### Pilotage

L'équipe se compose de 11 enseignants-chercheurs (10 maîtres de conférences et 1 professeur ; pour la plupart de la section 71 « Information et communication » du Conseil national des Universités), un attaché temporaire d'enseignement et de recherche et 5 contractuels (dont 2 étudiants avancés). Le volume des heures assurées par les contractuels est très important, et l'équipe pédagogique mentionne l'importance du nombre d'heures

complémentaires que ses membres doivent assurer pour pouvoir offrir/proposer cette formation aux étudiants. Le fort investissement des enseignants-chercheurs participe au dynamisme de la formation à l'accompagnement des étudiants, mais ne peut masquer un manque d'encadrants statutaires en particulier, expérimentés (professeurs des universités). Les jurys et le pilotage de la formation reposent en trop grande partie sur des personnels contractuels.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement commun avec le master *Métiers de la culture*. Ce conseil se réunit quatre fois par an, et inclut des représentants étudiants ainsi que des membres du personnel administratif.

Les éléments du dossier concernant l'organisation de la licence de sociologie démontrent qu'il existe un réel accompagnement des étudiants et un fort engagement des enseignants dans les dispositifs favorisant l'accompagnement individualisé et la réussite des étudiants.

### Résultats constatés

A partir des données disponibles qui reposent cependant en partie sur les effectifs des diplômés équivalents qui existaient préalablement à la licence de sciences sociales ICAS, il apparaît que les effectifs étudiants ont baissé ces dernières années, désormais voisins de 215 étudiants en L1. Pour ce qui concerne la formation dans la forme existant à la date de dépôt du dossier au Hcéres, la réussite en fin de L1 est d'environ 40 % ; ce qui est conforme à de nombreuses filières en sciences humaines et sociales, même si on peut le déplorer. On notera cependant que ce taux peut s'expliquer par le caractère non sélectif de cette formation qui attire des bacheliers d'origines très diverses, à l'exception des bacheliers titulaires du baccalauréat scientifique absolument absents de cette formation. Il n'est pas possible de donner des chiffres relatifs à la réussite en trois ou quatre ans pour l'obtention de la licence, en raison de la création récente de cette formation en 2014.

L'observatoire de la direction des formations réalise un suivi des étudiants et des diplômés. Les résultats de ces enquêtes sont exhaustifs et très bien présentés. L'équipe pédagogique organise également des enquêtes sur le devenir et l'orientation des étudiants. Il apparaît que les étudiants choisissent plus fréquemment d'interrompre pendant un an leurs études entre la L3 et le master pour réaliser une année de césure, un stage ERASMUS+, ou un service civique et que les poursuites en master sont particulièrement diversifiées.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation innovante et singulière, qui s'appuie sur l'expérience de formations précédentes depuis une dizaine d'années, et sur un souci d'évolution de cette formation.
- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire dynamique.
- Une capacité de l'équipe à organiser, en particulier des innovations pédagogiques dans le domaine du numérique.

### Principaux points faibles :

- L'absence d'un conseil de perfectionnement distinct entre la licence et le master.
- Un manque d'informations sur l'ampleur de la diminution des promotions d'étudiants, notamment en L1, compte-tenu de l'imprécision du dossier concernant le niveau des effectifs après la restructuration de la mention.
- La nature et l'organisation du partenariat avec l'ESJ, ne sont pas détaillées.
- Le nombre insuffisant de professeurs des universités et de PAST dans l'équipe pédagogique qui interviennent en licence.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences sociales* est dotée d'une cohérence pédagogique éprouvée et dispense une formation pluridisciplinaire sur les industries culturelles et les médias-culture singulière sur le plan académique. L'attractivité de ce parcours *Industries culturelles, art et sociétés* suppose toutefois de développer plus avant un ancrage avec des partenaires socio-économiques, en particulier dans le domaine des industries créatives.

Au regard de ces deux points, il semble nécessaire de poursuivre la réflexion sur les débouchés de cette offre de formation et de son positionnement au niveau régional, national et international en fonction des objectifs de professionnalisation des étudiants.



## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : CHARGÉ DE COMMUNICATION

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 2005, la licence professionnelle (LP) *Métiers de la communication : chargé de communication* s'est ouverte à l'alternance en 2011 et s'ouvrira à l'apprentissage en 2019 et est dispensée à l'institut universitaire de technologie (IUT) B, département « Infocom » (Tourcoing). Elle a pour objectif de former des professionnels polyvalents capables de concevoir une démarche intégrée de communication plurimédias au sein d'une organisation.

En revanche, l'intitulé de la formation dans le dossier déposé (*Chargé de communication off line et on line*) n'est pas celui de la nomenclature des LP ; il devrait être *Métiers de la communication : chargé de communication*. Le dossier n'informe pas d'une possible dérogation à ce sujet.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs de la formation sont bien énoncés, avec une démarche de communication intégrée allant de la mise en place d'une stratégie de référencement et de présence sur les réseaux sociaux à la définition d'un cahier des charges lié au lancement d'une application mobile. Les étudiants sont bien confrontés aux différentes facettes et évolutions de la communication et de ses métiers, au cœur d'une stratégie multimédias. Les compétences visées, au niveau des supports print/web/mobiles, sous des dimensions à la fois, techniques, organisationnelles et stratégiques, permettent d'envisager une insertion professionnelle directe, comme une poursuite d'études en communication. A cet égard, est valorisée une approche par compétences afin d'acquérir des savoir-faire applicables dans le monde-socio-professionnel. Cela concerne des métiers bien ciblés, en lien direct et immédiat avec la formation comme : chargé de communication/chargé de communication publique ; chargé de communication numérique ; rédacteur web et mobile ; assistant chef de projet web et mobile ; community manager, ...

#### Positionnement dans l'environnement

Après la fermeture de la LP GESCOP (gestion de la communication publique), le département « Infocom » de l'IUT B, est apparu comme le plus légitime pour une LP en communication, sans concurrence avec la licence *Information-communication* plus théorique à Roubaix, ni avec l'institut d'administration des entreprises (à dominante marketing).

<p>Au niveau régional, elle offre une poursuite d'étude pour des étudiants venant des sections de technicien supérieur communication, de diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Métiers du multimédia et de l'internet</i> (Lens), DUT <i>Techniques de commercialisation</i> (Roubaix et Lens), L2 <i>Sciences humaines et sociales</i> (Lille).</p> <p>65 % des stages sont réalisés dans le département du Nord et tous les projets tuteurés sont réalisés avec des structures locales. Le lien avec la recherche est essentiellement porté par le laboratoire GERIICO (groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication), à travers les cours assurés par des enseignants-chercheurs du laboratoire, la participation à des conférences, la contribution à une journée scientifique à laquelle ils assistent en partie.</p> <p>Sur le plan international, trois ou quatre étudiants issus du DUT ou de l'année spéciale mènent chaque année le premier semestre d'étude à l'étranger, dans une université partenaire de celle de Lille. Toutefois, dans les marges de progression, la dimension internationale est à renforcer ainsi que l'attractivité pour des étudiants vivant hors de la région.</p>
<p><b>Organisation pédagogique</b></p>
<p>La LP <i>Chargé de communication off line et on line</i> de l'IUT Tourcoing propose une alternance par contrat de professionnalisation avec un rythme à la quinzaine, soit 3 jours en entreprise sur 2 jours à l'IUT la première semaine, et 2 jours en entreprise sur 3 jours à l'IUT la deuxième semaine de septembre à fin mars. Puis, l'étudiant travaille à temps plein en entreprise d'avril à septembre. Les étudiants non alternants sont pris en charge dans le cadre de projets pendant les jours où les alternants sont en entreprise. Ces projets présentent un caractère avant tout événementiel qui ne rend pas forcément compte de la diversité des situations professionnelles à envisager. Mais, globalement, l'effort de professionnalisation répond bien aux attendus d'une LP, entre cours, projets, stages, bilans d'expérience, en réalisant que la plupart des diplômés évolueront dans de petites structures, devront être polyvalents et savoir gérer toute la stratégie d'une organisation. Le lien avec la recherche n'est dès lors pas une priorité et semble opérer comme sensibilisation plutôt que mise en œuvre opérationnelle. Les équipes pédagogiques ont à leur disposition des outils numériques pour déposer des ressources pédagogiques et mener des activités pédagogiques. Cela passe par l'utilisation de la plateforme moodle pour une grande majorité des cours.</p>
<p><b>Pilotage</b></p>
<p>L'équipe pédagogique de la LP est composée d'enseignants titulaires et de sept enseignants professionnels. La formation est dispensée à hauteur d'au moins 30 % par des enseignants associés ou des chargés d'enseignement exerçant leur activité professionnelle principale dans un secteur correspondant à la LP. Des rencontres avec les étudiants sont régulièrement réalisées : de manière informelle avec le délégué, lors de conseil de département, lors de conseil de perfectionnement. Les étudiants évaluent la LP à travers des questionnaires élaborés par la responsable pédagogique à chaque semestre et par l'observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante.</p>
<p><b>Résultats constatés</b></p>
<p>Pour 2016-2017, les données étaient en légère progression avec 43 admis, 7 alternants, 2 étudiants Erasmus et presque 100 % de diplômés (le taux de réussite est généralement supérieur à 90 %). Les données fournies sont relativement anciennes : elles couvrent la période 2010-2013. La majorité des étudiants est issue de BTS <i>Communication</i> ou de DUT <i>Infocom/Métiers du multimédia et de l'internet</i> (80 % des candidatures). Les étudiants sont originaires à 60 % de la région Hauts-de-France. Cela s'explique par le fait que l'offre en LP <i>Communication</i> dans la métropole lilloise est assez limitée, qui plus est avec la disparition de la LP GESCOP (Université de Lille, IUT-A).</p> <p>La proportion de diplômés poursuivant des études augmente fortement entre 2010 et 2013 jusqu'à atteindre plus de 50 % des diplômés de la LP en 2013-2014 (16 étudiants sur 30 au total, à N+1, N+2 ou N+3) ; ce qui est beaucoup. Les responsables de la formation en sont conscients et en font un point de vigilance. À 30 mois, le taux d'anciens étudiants en recherche d'emploi a baissé ces dernières années et reste inférieur à 15 %.</p>

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- La bonne attractivité locale et régionale.
- La bonne adéquation à l'évolution des métiers de la communication.
- La double culture entre étudiants alternants et non-alternants.
- Les nombreuses mises en situation professionnelles.
- De bons résultats.
- La dimension internationale : des étudiants effectuent un semestre à l'étranger.
- La démarche d'innovation pédagogique avec la formation à distance (un cours de marketing est proposé en ligne depuis cette année).

### Principaux points faibles :

- Des liens avec la recherche peu manifestes en dehors des cours assurés par des enseignants-chercheurs du laboratoire GERICO.
- Un taux de poursuite d'études trop élevé.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le taux élevé de poursuites d'études, immédiate ou à deux ou trois ans, interroge sur le positionnement de la formation : le niveau LP est-il pertinent pour les postes sur lesquels doit déboucher cette formation ? Sur le marché de l'emploi, les diplômés ne se retrouvent-ils pas en position concurrentielle difficile face aux titulaires d'un master par exemple ?

Cela dit, le dossier témoigne d'une bonne maturité sur le périmètre de formation de la LP. Créée en 2005, cette LP *Chargé de communication off line et on line - mention Sciences et technologies de l'information et de la communication*, s'est ouverte à l'alternance en 2011 et semble en mesure d'assurer son avenir, à travers des évolutions à court et moyen terme :

- La mise en œuvre de l'ouverture en apprentissage prévue pour la rentrée 2019.
- La mise en place d'un supplément au diplôme.
- L'ouverture vers la communication publique après la fermeture de la licence GESCOMP.

Elle devra toutefois mettre à jour son intitulé pour être en conformité avec la nomenclature des LP.



## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INFORMATION : ARCHIVES, MÉDIATION ET PATRIMOINE

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine* spécialité *Gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels* (GEFIA), créée en 2010, est une formation spécialisée d'un an à la gestion des fonds iconographiques correspondant aux besoins croissants des institutions publiques (bibliothèques et centres de documentation) comme du secteur privé. Elle complète l'offre de formation en sciences de l'information et du document proposée par l'Université de Lille.

Elle comprend 540 heures de cours, assurées par des enseignants-chercheurs (EC) ou d'autres enseignants. S'ajoutent un projet tuteuré, des visites professionnelles et un stage de 12 semaines minimum organisé à partir du mois d'avril, impliquant des professionnels.

La LP peut accueillir un effectif de 20 étudiants par promotion sélectionnés sur lettre de motivation et entretien.

### ANALYSE

#### Finalité

Les connaissances et, surtout leur traduction en termes de compétences attendues, sont clairement exposées. La structuration en sept unités d'enseignement thématiques par semestre a pour objectif de rendre compte de l'ensemble des compétences acquises progressivement et la construction d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) place l'étudiant dans une optique résolument professionnelle. La mise en situation professionnelle (projets tuteurés et stages) est une préoccupation récurrente de l'équipe pédagogique. Le programme de la formation associe des connaissances générales (maîtrise de l'image, droit de l'information...) et des connaissances pratiques (classement et référencement des images).

La formation ayant pour objectif l'entrée sur le marché du travail, des conférences métier sont proposées aux étudiants ainsi que des visites professionnelles.

### Positionnement dans l'environnement

La formation est bien positionnée au niveau de l'université où elle vient compléter l'offre de formation en documentation au sein de l'unité de formation et de recherche « Développement social, éducation, culture, communication, information, documentation » (DECCID) et il existe peu de formations de ce type au niveau national.

La question du marché est posée : les difficultés rencontrées par les diplômés pour trouver un emploi méritent de s'interroger sur la réalité du besoin. En fait, si les compétences requises (connaissance des spécificités propres à l'archivage des images) sont en effet recherchées, peut-être les recruteurs recherchent-ils des documentalistes ayant une compétence plus large.

Des EC spécialistes du domaine de l'image et de la documentation assurent l'articulation entre la formation et la recherche et l'Institut de recherches historiques du Septentrion (laboratoire IRHiS) encadre certains des projets tuteurés et propose des stages.

Le point fort de la formation est sa relation étroite avec les professionnels du secteur qui ont participé à l'élaboration de la maquette ; ils assurent les enseignements pratiques et encadrent les stages comme les projets tuteurés. Toutefois, il est fait mention de difficultés à « recruter » des intervenants professionnels, en raison de la charge de travail de ceux-ci.

Il est envisagé d'ajouter un module ou une option gestion du son.

La formation est intégrée à l'initiative « Pôle image » de la région qui a fourni stages, voire emplois aux étudiants. L'ouverture au plan national reste faible, malgré des partenariats intéressants et vu l'absence de formations équivalentes avec qui entrer en réseau. La cause identifiée dans le dossier est la « faible mobilité des étudiants ». Il n'y a pas eu jusqu'à présent de mobilité internationale, ni entrante ni sortante.

### Organisation pédagogique

La constitution du PEC place l'étudiant dans une situation professionnalisante, les enseignements collectifs théoriques et pratiques servant de base à la constitution d'un véritable projet professionnel grâce aux projets tuteurés et au stage. L'ouverture de la formation dans le cadre des contrats d'alternance offre aux étudiants une perspective intéressante (mais il n'y en a eu qu'un seul pendant la période), tandis que l'accueil d'étudiants en formation continue (deux à trois par an) permet un enrichissement réciproque entre salariés ou personnes en recherche d'emploi et étudiants en formation initiale. Par ailleurs, un dispositif d'accompagnement a été mis en place pour les étudiants en situation de handicap.

La diversité des profils et des prérequis rend difficile l'élaboration d'un programme convenant à chacun des étudiants. La maquette de la LP devrait évoluer pour mieux prendre en compte la nécessité de proposer des parcours « sur-mesure », sur la base de modules.

Grâce à la politique d'établissement en matière d'information sur les métiers, les étudiants sont accompagnés par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle dans leur découverte du milieu professionnel auquel ils se destinent et les nombreuses rencontres ou visites organisées durant l'année sont autant d'occasion de mieux saisir les attentes des futurs employeurs. Ils bénéficient également de la mise à disposition de matériel prêté et ont à disposition les outils de traitement d'images ou de gestion identiques à ceux qu'ils utiliseront dans leur environnement professionnel.

La présentation du dispositif des projets tuteurés comme de celui des stages confirme la réelle réflexion menée par l'équipe pédagogique pour mettre le processus de professionnalisation au cœur de la formation. Même si le rapport précise que le respect de la méthodologie de projet est assuré par l'enseignant en charge de cet enseignement, on peut cependant se demander si le volume horaire prévu de 20 heures suffit à la maîtrise de cet outil complexe (pas d'enseignant clairement identifié).

Le recours au numérique est bien intégré au cursus qu'il s'agisse de l'apprentissage des techniques liées au champ professionnel ou de son utilisation comme outil pédagogique. Le rapport n'indique pas le nombre de postes informatiques, ni surtout d'appareils photo ou vidéo à la disposition des étudiants.

### Pilotage

Les 540 heures de cours sont assurées par des EC pour moitié, par « d'autres enseignants » pour les 270 heures restantes. Les professionnels interviennent dans le cadre des enseignements, de conférences, d'encadrement de projets tuteurés ou de stages.

Pour le nombre d'heures assurées (ou pas) par les intervenants extérieurs figurent des incohérences dans le dossier remis par l'université (entre la page 20 et la page 36).

Une enquête a été mise en place auprès des étudiants mais ses résultats ne sont pas fournis. Le conseil de perfectionnement est déjà bien en place.

Les modalités de contrôle des connaissances en contrôle continu sont bien exposées aux étudiants. Les professionnels y sont associés systématiquement. On notera que la validation des acquis ou des compétences se traduit en obtention de crédits ECTS. Le PEC permet aux étudiants de formaliser les compétences acquises ou consolidées au cours de leur année.

### Résultats constatés

La formation affiche une capacité de 20 étudiants qui n'a jamais été atteinte, même lorsque la formation était rattachée à la mention « ressources documentaires et bases de données ». Aucune explication n'est fournie sur les abandons qui paraissent importants au regard du petit nombre d'étudiants et du suivi individuel de l'équipe pédagogique.

Pour la promotion 2013-2014, à deux ans, sur dix diplômés ayant répondu, six sont en emploi et trois en recherche d'emploi. Le faible taux de réponse ne permet pas de tirer de conclusions définitives, toutefois pour une formation spécialisée, le débouché professionnel paraît faible. Une nouvelle enquête a été lancée en septembre 2018 auprès des anciens étudiants, dont les résultats seront à suivre.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- La formation a su créer des rapports étroits avec le milieu professionnel visé.
- La démarche compétences menée à l'échelle de l'Université de Lille permet d'aider les étudiants à définir leur projet professionnel.
- La LP propose une formation correspondant à un domaine d'activité en progression dans les entreprises et les collectivités.

### Principaux points faibles :

- La difficulté à trouver son public.
- La difficulté à susciter des ambitions extrarégionales chez les étudiants, les étudiants étant « peu mobiles ».
- Un fort taux d'abandon ou d'échecs.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation proposée correspond à un besoin dont l'analyse a été bien menée en termes de compétences à acquérir. Pour autant, les problèmes de débouchés sur le marché du travail posent la question de l'adéquation de la formation à la réalité des besoins. On peut se demander si la formation n'est pas trop spécialisée ; ce qui expliquerait éventuellement aussi ses difficultés de recrutement. Une partie du cursus pourrait être proposée en modules de formation continue certifiant.

La recherche de partenaires professionnels européens pourrait être un moyen de pallier l'absence de partenaires universitaires internationaux, et d'ouvrir les étudiants à des perspectives extrarégionales. Elle contribuerait également à donner davantage de lisibilité à cette LP qui semble en manquer.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INFORMATION : MÉTIERS DU JOURNALISME ET DE LA PRESSE

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* parcours *Presse hebdomadaire régionale* de l'Université de Lille est une formation professionnalisante visant un journalisme de proximité dans la presse hebdomadaire régionale. Elle est proposée en partenariat avec l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ) qui gère l'ensemble de la formation. L'année est sanctionnée par la délivrance du diplôme de LP par l'Université de Lille et par l'octroi d'un certificat d'aptitude aux fonctions de journaliste par l'ESJ de Lille.

La formation est accessible à partir d'un niveau Bac+2. Sélective sur concours, la formation n'accueille que 12 à 15 étudiants par an. La poursuite d'étude n'est pas une finalité de la formation. Tous les cours sont assurés au sein de l'ESJ de Lille.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les objectifs professionnels sont très clairs. Les connaissances et compétences développées dans la LP correspondent bien au métier de journaliste presse écrite/web dans des hebdomadaires d'information de proximité. La formation aux supports en ligne (réseaux sociaux, internet ...) a été ajoutée récemment, confortant le caractère opérationnel de la formation et son adaptation aux besoins des entreprises de presse.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Au niveau académique, le parcours <i>Presse hebdomadaire régionale</i> est le seul à être proposé sous forme de LP au sein de l'une des 14 écoles de journalisme françaises reconnues par la profession. Si le positionnement sur le créneau de la presse hebdomadaire est pertinent, il serait tout de même intéressant d'avoir une analyse de l'environnement académique quant aux formations qui dispensent également un enseignement en presse écrite et web plus généraliste. Par ailleurs, le dossier ne précise pas dans quelle mesure les connaissances et compétences nécessaires pour travailler dans la presse quotidienne régionale, sont différentes de celles requises pour la presse quotidienne régionale par exemple.

Les compétences présentées sont suffisamment larges pour convenir à la formation d'un journaliste de niveau Bac+3.

Le dossier reconnaît l'absence de partenariat et de projet avec le monde de la recherche. Le rapprochement avec le laboratoire GERiCO (groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication), avec lequel des « contacts sont pris », est perçu comme une opportunité. Mais il manque une analyse un peu plus poussée pour envisager les projets concrets qui pourraient être menés dans ce cadre et à cette fin.

Naturellement pour une LP, les relations avec le monde socio-économique constituent le point fort de la formation. Elle dispose notamment d'une convention de partenariat avec le syndicat de la presse hebdomadaire régionale ainsi qu'une majorité d'intervenants professionnels : ceux-ci assurent un peu plus de la moitié du volume horaire des cours, soit une présence forte qui est caractéristique (et fait la force) de la formation dispensée par l'ESJ.

### Organisation pédagogique

Les 27 licences de l'Université de Lille proposent une option dénommée « Académie ESJ » en première, deuxième et troisième années de licence. Cette option permet de sensibiliser les étudiants aux métiers de journaliste. L'admissibilité directe à l'oral du concours de recrutement est possible selon les résultats du candidat, mais ce n'est qu'une voie possible pour intégrer la formation qui recrute des profils variés désormais sans limite d'âge. Une seule candidate a ainsi intégré la LP après un parcours à l'Académie ESJ, sans qu'il soit indiqué les raisons pour lesquelles il n'y a pas eu davantage de lauréats.

Si les contrats de professionnalisation et les contrats d'apprentissage ne sont pas encore possibles, le dossier mentionne une avancée très concrète en ce sens avec des partenariats et une révision de l'organisation de l'emploi du temps pour favoriser l'alternance.

Les « projets » sont très présents dans la formation. Ils prennent la forme de « semaines intensives » au cours desquelles les étudiants sont placés en conditions réelles d'exercice du métier, se rendent en reportage comme leurs aînés professionnels, sont accrédités à des événements... Le tout sous la direction d'un professionnel. Les étudiants réalisent ainsi un produit de presse « à blanc », pour un usage interne et non pour les besoins d'une entreprise partenaire.

Deux stages sont obligatoires : l'un en février d'une durée d'un mois, l'autre pendant l'été dont la durée n'est pas précisée. Les entreprises de presse souhaitent naturellement pouvoir compter sur des stagiaires pendant la période juillet-août, soit au moins deux mois.

La place du numérique dans les usages pédagogiques n'est pas centrale voire annexe ; en 2017-2018 seulement trois cours étaient disponibles sur la plateforme internet de l'école.

Peu de relations à l'international, mais il est vrai que la finalité de la formation est très locale. Les étudiants de la LP peuvent bénéficier des partenariats conclus par l'Université de Lille : stage à l'étranger ou poursuite d'études. Mais entre « zéro et un étudiant » est concerné par les dispositifs de mobilité chaque année.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 5 enseignants de l'ESJ et de 15 intervenants professionnels. Les cours sont assurés pour 50 % par des enseignants de l'ESJ et pour 50 % par des intervenants professionnels. Si la répartition 50/50 est pertinente pour une LP, une plus grande diversité des enseignants de l'ESJ pourrait sans doute être profitable à la formation. Il y aurait ici sans doute de la place pour inviter des enseignants-chercheurs et ainsi intégrer une initiation à la recherche universitaire. Par ailleurs, il manque dans le dossier la fonction précise exercée par les intervenants extérieurs dans leurs médias respectifs.

Un conseil pédagogique se réunit deux fois par an. Sa composition est bien représentative de la formation.

L'évaluation de la formation par les étudiants semble effective et prise en compte. L'évaluation des étudiants est effectuée selon le principe du contrôle continu.

### Résultats constatés

La formation est très sélective (sur concours) avec 15 étudiants par formation pour une cinquantaine de candidats.

Compte tenu de la taille modeste des promotions, des taux de réponses plus importants suite aux campagnes d'évaluation pour l'insertion professionnelle pourraient être attendus. Or, le taux de retour s'établit à 54 %. L'insertion professionnelle n'est pas exceptionnelle compte tenu de la proximité avec les médias et du caractère très ciblé de la formation (72 % pour les diplômés 2016 à un an, 64 % pour les diplômés 2017 à un an). 22 % sont en reprise d'étude à un an sur la promotion 2017 ; ce qui ne correspond pas au positionnement d'insertion professionnelle immédiate d'une LP.

Le chiffre le plus surprenant est la part considérable (59 %) de diplômés qui travaillent dans le Nord – et la faible proportion des diplômés établis en Île-de-France, qui attire une grande partie des diplômés de l'ESJ « classique ». Il est surprenant, au regard de sa réputation et de l'envergure de son réseau, que les débouchés soient si locaux.

Le supplément au diplôme n'est pas fourni dans le dossier.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Un positionnement professionnel de la formation très clair et unique pour une école de journalisme.
- Une formation très professionnalisante bénéficiant d'une présence importante du monde socio-économique (partenariat avec la branche professionnelle, stages et intervention importante de professionnels).

### Principaux points faibles :

- La quasi-absence de l'Université de Lille dans la formation.
- Une formation spécifique au « journalisme de proximité », qui n'est pas *a priori* très différente de celle proposée dans le cursus général de l'ESJ.
- Une absence d'ancrage avec la recherche.
- La faible diversité d'intervenants chez les enseignants.
- Un taux d'insertion professionnelle « moyen » compte tenu des effectifs.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* de l'ESJ Lille et de l'Université de Lille est une formation originale qui est la seule à proposer une spécialisation dans la presse hebdomadaire régionale – la question reste toutefois posée de savoir en quoi la pratique professionnelle est vraiment différente en presse hebdomadaire régionale de celle que l'on rencontre en presse quotidienne régionale par exemple.

Si la dimension opérationnelle et professionnelle est très forte - ce qui est tout à fait justifié dans le cadre d'une LP -, il convient de ne pas oublier qu'il s'agit tout de même d'une licence universitaire et qu'il serait donc sans doute opportun de développer une initiation à la recherche en intégrant notamment des enseignants-chercheurs dans la formation. La complexité des environnements et la mutation perpétuelle des secteurs professionnels invitent en effet à former des étudiants qui soient également en capacité de penser et d'accompagner l'évolution du métier.

Il serait souhaitable de disposer d'éléments plus précis sur le devenir professionnel des étudiants issus de cette LP, afin de savoir par exemple s'ils trouvent effectivement des débouchés en presse hebdomadaire régionale plus qu'en presse quotidienne régionale ou dans d'autres catégories de médias.

Enfin, une question reste posée : pourquoi l'Université de Lille fait-elle siennne une formation conduite sans elle, uniquement dans les murs de l'ESJ, selon les méthodes de travail de l'ESJ, et au tarif de l'ESJ qui applique ses propres droits d'inscription ?



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU LIVRE : DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* (MLDB) de l'Université de Lille comprend trois parcours : *Management des bibliothèques et centres de documentation* (créé en 2006 sous le nom de *Ressources documentaires et bases de données*, option : *chargé de valorisation des ressources documentaires*), *Management des systèmes d'information archivistiques* (depuis 2011) et *Librairie* (non évalué ici, ouverture en 2017).

La maquette a été réaménagée en 2015, autour d'un tronc commun. La vocation de ce cursus est de former des cadres intermédiaires pour les bibliothèques publiques et universitaires ainsi que pour les structures associatives. Elle a été conçue comme une continuité du diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques *Lecture publique et documentation* de Lille, ou du diplôme universitaire de technologie *Gestion de l'information et du document dans les organisations* existant dans d'autres villes.

### ANALYSE

#### Finalité

La LP existe depuis quatre ans sous ce nom – la formation a été créée en 2006. L'intitulé actuel de la formation « *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*, imposé par les nomenclatures, n'est pas totalement en cohérence avec les objectifs et le contenu de la formation, constatent et regrettent ses responsables.

En effet, la formation s'ouvre à de futurs professionnels des bibliothèques, des centres de documentation et services d'archives. Ces métiers sont, à notre époque, plus portés par la compétence numérique que ne l'était celui de bibliothécaire il y a 20 ans. Ils exigent également des compétences en communication et en relationnel. Cette évolution des pratiques professionnelles justifie la différenciation des trois parcours de formation au sein de la LP. Le conseil de perfectionnement (CP) a exprimé des réserves sur le nouveau parcours *Librairie*, jugeant qu'il n'est pas complètement en cohérence avec les deux autres.

### Positionnement dans l'environnement

La LP MLDB est, avec la LP *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine* spécialité *Gestion et édition des fonds iconographiques et audiovisuels*, l'une des deux formations de l'Université de Lille qui ciblent les métiers associés au traitement des fonds. En termes de débouchés, cette formation permet entre autres de s'inscrire à la préparation du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement secondaire section documentaliste (en poursuite d'études). Sur le territoire, il existe tout de même une autre LP *Métiers des bibliothèques* à l'Université de Picardie (Amiens), davantage orientée vers la lecture publique. De plus, il en existe neuf autres au niveau national donnant accès au même corps professionnel.

Il existe des liens entre la formation et la recherche, assez développés pour une LP - ce qui constitue donc un atout-, ainsi que les liens avec les acteurs du territoire et avec l'international (possibilité d'un semestre à l'étranger) ; là encore un point fort de la formation.

### Organisation pédagogique

Le contenu de la formation est articulé autour de neuf unités d'enseignement (UE) dédiées à l'acquisition de connaissances et de deux UE à finalité professionnelle en lien avec les objectifs professionnels visés (stage et projet).

L'organisation est cohérente au regard des objectifs professionnels de la formation. La formation prévoit 12 semaines de stage. La durée totale de la formation est de 584 heures.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles de cette LP précise que l'étudiant devra être « capable de concevoir des animations autour des collections tenant compte des publics et des politiques locales ». Or, aucun enseignement en organisation d'événement ou connaissance du tissu politique local (à moins que ce ne soit au programme de l'UE2 « Cadre institutionnel ») n'est prévu dans cette formation.

La formation accueille tous les types de statuts d'étudiants, mis à part les apprentis alors qu'elle accepte les contrats de professionnalisation qui sont également en alternance. Cette formation est également proposée avec un aménagement d'emploi du temps pour dégager deux jours par semaine au premier semestre pour la présence en entreprise, et trois jours au second semestre.

La volonté y est affichée de préparer les étudiants à l'insertion professionnelle, avec des facilités qui leur sont offertes comme par exemple la possibilité de répondre favorablement à un contrat à durée déterminée en cours d'année tout en capitalisant les UE pour le retour à l'université.

La formation est ouverte à l'international « proche » : la Belgique semble demandeuse de profils comme ceux formés par cette LP. La formation évoque des partenariats « à développer » avec des entités de Grande-Bretagne ou d'Espagne.

### Pilotage

La diversité des enseignants et intervenants constitue un point fort de la formation : l'équipe pédagogique est constituée de deux professeurs des universités, six maîtres de conférences, des professeurs certifiés et agrégés, attachés d'enseignement et de recherche, enseignants associés ou invités (PAST), et 16 professionnels.

Les intervenants professionnels assurent 355 heures (PAST inclus), soit 40 % du volume horaire total, et les enseignants titulaires 392 heures. L'intervention de professionnels en LP est un point fort, d'autant que plusieurs intervenants sont dans le cœur des métiers visés, et le poids des enseignants-chercheurs est également en adéquation.

Par ailleurs, concernant la direction du diplôme, le tableau des équipes pédagogiques mentionne comme responsables de la formation deux enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication. Ces deux personnes réunies assurent moins de 38 des heures d'enseignement de la LP soit 6 % ; ce qui n'est pas forcément propice à un suivi étroit des étudiants.

### Résultats constatés

La capacité d'accueil ne permet pas d'accepter plus de 25 étudiants ; ce qui est regrettable pour une LP offrant trois parcours et générant donc un grand nombre d'enseignements et d'enseignants. Il faut noter que la formation ne fait pas le plein : 20 étudiants en 2014-2015 (chiffres les plus récents fournis dans le dossier).

Il y a très peu d'étudiants étrangers inscrits à la formation, hormis quelques rares candidats belges. Pourtant, il y a régulièrement des candidatures d'étudiants algériens, marocains, tunisiens ou sénégalais.

Le taux de diplomation se situe autour de 75 % des inscrits : 15 diplômes délivrés en 2014-2015 par exemple.

Les quelques diplômés de la LP (deux pour la promotion de 2014) qui continuent en master n'ont aucune difficulté à s'intégrer dans ce niveau d'études avancé, bien que la LP soit théoriquement un diplôme de fin de cursus. Il n'est pas fourni d'indication sur les masters choisis par ces étudiants.

Les données de l'observatoire de la direction des formations nous montrent des chiffres trop limités pour pouvoir construire une analyse sur la finalité de la formation. Il est regrettable que ces données datent de 2014.

Le taux d'insertion professionnelle est assez favorable. Toutefois, 20 % des étudiants cherchent encore un emploi dans le secteur deux ans après l'obtention du diplôme : ce ratio paraît relativement élevé pour une formation très spécialisée.

Il n'existe pas d'Alumni ou de réseau social permettant aux anciens étudiants et enseignants de garder contact ; toutefois, certains diplômés du parcours *Management des systèmes d'information archivistiques* ont gardé une attache avec l'équipe pédagogique afin de proposer des stages aux étudiants et de diffuser l'information des offres d'emploi dans ce secteur. Une ancienne étudiante est membre du CP.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Un positionnement original dans le paysage des formations aux métiers des bibliothèques et de la lecture avec un contenu hybride mêlant compétences techniques métier et sciences de l'information et de la communication.
- La diversité des profils des étudiants (sauf apprentis).

### Principaux points faibles :

- Le nom de la LP ne correspond pas exactement à ses objectifs ni à ses contenus, d'où un manque de lisibilité.
- Le troisième parcours *Librairie* qui ne semble pas en cohérence avec les deux premiers selon le CP.
- Des difficultés de recrutement.
- Les enseignements aux compétences numériques et aux compétences d'animateur, du bibliothécaire de demain, méritent d'être intensifiés. La LP ne propose pas par exemple de formation en organisation d'événementiel alors que cette dimension du métier est présentée comme importante.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette LP souffre d'un manque de lisibilité qu'ont bien relevé ses responsables puisque son nom ne correspond pas exactement aux objectifs et aux contenus de la formation. Situation aggravée par le fait qu'un troisième parcours a été mis en place dont le contenu ne semble pas en cohérence avec celui des deux premiers. Ces problèmes expliquent peut-être en partie les difficultés de recrutement rencontrées.

Par ailleurs, en matière de débouchés, il conviendrait de se questionner si la formation proposée est bien positionnée et si les postes auxquels peuvent prétendre les diplômés requièrent vraiment un niveau Bac+3. Le taux relativement élevé de diplômés en recherche d'emploi deux ans après la sortie de l'université amène à s'interroger sur ce point.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER CULTURE ET COMMUNICATION

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Culture et communication* de l'Université de Lille est dispensée par le département « Culture » de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Développement social, éducation, culture, communication, information, documentation » (DECCID), et a pour objectif de transmettre des connaissances relevant des sciences sociales et des sciences de l'information et de la communication afin que les étudiants de ces trois parcours (*Productions artistiques et publics ; Développement et actions culturelles dans les territoires ; Industries culturelles, créatives et société*) puissent les transformer en pratiques opérationnelles dans les espaces professionnels des différents secteurs du spectacle vivant, des médias et des industries culturelles et créatives.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master *Culture et communication* a pour ambition de situer les enjeux culturels et médiatiques dans l'espace public et dans des territoires situés, d'identifier des compétences liées à l'expertise dans les domaines du spectacle vivant, des relations avec les publics de la culture, du développement culturel territorial, des industries créatives et des médiations numériques. Ces objectifs scientifiques se déclinent en fonction des parcours *Métiers de la culture*. Au regard des disciplines mobilisées, il apparaît que les différents parcours renvoient à une approche pluridisciplinaire mêlant anthropologie, sociologie, sciences politiques, économie, philosophie, histoire, sciences de la communication mais aussi secondairement sciences des arts (l'esthétique, les études théâtrales notamment) et droit.

La mention de master a pour finalité de former aux métiers de la culture dans des structures culturelles, des collectivités territoriales, des entreprises ou des organisations et des associations. Les rédacteurs du dossier envisagent l'insertion professionnelle comme un moyen de préparer les étudiants « à passer d'un type d'activité à un autre » en formant à des compétences « transversales et transférables ». Dans la maquette, ces compétences semblent essentiellement liées aux enjeux situés des secteurs culturels et de la recherche en sciences sociales. La part des approches réflexives prend ainsi une place centrale, en particulier dans le tronc commun, et il est donc cohérent que l'un des enjeux du projet pédagogique actuel consiste à favoriser les poursuites d'étude en doctorat (une majeure recherche est envisagée). La question de l'adéquation entre un projet pédagogique et la part de la recherche fondamentale qui semble devenir prédominante pose non seulement la question de la capacité de l'équipe pédagogique à maintenir un équilibre entre orientations professionnelles et recherche, mais invite également à réfléchir sur l'insertion des futurs diplômés. Les données de l'observatoire de la direction des formations démontrent qu'il existe une employabilité à l'issue de la formation.

## Positionnement dans l'environnement

Le master *Culture et communication* ouvert en 2015 s'inscrit dans le prolongement d'un institut universitaire professionnalisé (IUP) « Métiers des arts et de la culture, ingénierie touristique et culturelle » (1996-2005) et d'un master professionnel spécialité *Métiers de la culture*. Au niveau national, il se positionne comme l'un des cinq autres masters relevant de la même mention ou de la mention *Information et communication* (avec des parcours *Métiers de la culture* spécialisés) et des nombreux diplômes en direction de projet culturels ou plus marginalement de médiation culturelle ou d'études théâtrales.

Les 14 enseignants-chercheurs (EC : membres du groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication (GERIICO), centre d'études en civilisations, langues et lettres étrangères (CECILLE), mais également d'autres laboratoires en sciences humaines et sociales comme l'institut de recherches historiques du septentrion (IRHIS), le centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSÉ), le centre d'études des arts contemporains (CEAC), le centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS) Lille Economie Management (LEM) mènent une formation à la recherche dynamique au niveau des différentes unités d'enseignement (notamment dans le cadre de pratiques d'enquêtes et du mémoire). Les relations à l'École doctorale « Sciences de l'homme et de la société » rattachée au Collège doctoral de la Communauté d'Université et d'Établissements Lille Nord-de-France auraient pu utilement être précisées dans le dossier compte tenu de l'importance dévolue à la recherche et, partant, aux sorties en doctorat.

Au sein de la mention, les relations privilégiées avec l'environnement socio-économique et associatif sont mentionnées, en particulier à travers des collaborations et l'implication des deux Professeurs des universités associés (PAST) de la formation. La mobilité des étudiants - il n'y a pas d'éléments concernant celle des enseignants - est organisée de manière standard dans le cadre de programmes et de stages (six mois en l'occurrence).

## Organisation pédagogique

La spécialisation progressive s'effectue entre la première année de master (M1) et la deuxième année (M2) avec une relative spécialisation entre les problématiques du spectacle vivant et celles de l'action culturelle et une différenciation plus marquée avec le parcours *Industries culturelles, créatives et sociales*. Des tronc d'enseignements communs en sciences humaines et sociales et d'initiation ou de séminaire de recherche et de préparation aux stages sont mutualisés.

L'accompagnement des étudiants dans l'élaboration du projet professionnel individuel est au centre des préoccupations de l'équipe qui est très impliquée. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles est problématique puisqu'elle indique que la mention propose quatre parcours dont le parcours transversal *Société, information, communication* alors que le dossier indique qu'il y a trois parcours et ne fournit pas d'explication claire sur cette structuration.

Au niveau de la formation par la recherche, les apprentissages liés au travail d'enquête parfois en lien avec des projets tuteurés ou des collaborations avec des professionnels du secteur, le suivi du mémoire et du stage forment les composantes principales du dispositif d'accompagnement et d'encadrement.

La mention s'est également employée à former aux outils numériques (Zotero organisé par le service commun de documentation par exemple) et à favoriser l'accès à différentes plateformes telles moodle, Lilagora ou CVthèque pour les dépôts d'offres de stage et de CV en ligne. La dimension innovation pédagogique dans le domaine du numérique n'est pas spécialement valorisée dans le dossier. On s'interroge toutefois sur les modalités des pratiques pédagogiques numériques compte tenu du manque d'information dans le dossier.

Dans chaque parcours, la pratique de la langue anglaise est présente sous forme de groupes de niveau. Une ouverture à l'international est favorisée par l'accueil d'étudiants (6 % des effectifs) et par la mobilité de celles et ceux qui partent en stage à l'étranger (10 % de l'ensemble des stages).

## Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 14 EC provenant majoritairement de l'UFR DECCID (2 Professeurs, 9 Maîtres de conférences, 4 Professeurs certifiés affectés dans l'enseignement supérieur (PRCE), 2 PAST, 2 contractuels et 11 professionnels). Sur le plan administratif, le master dispose d'un personnel à temps plein.

Le cœur de métier des enseignements est réparti entre EC, PRCE, de langue et extérieurs (PAST inclus) et environ 37 % des cours sont réalisés par des professionnels (soit 453 heures).

La mention dispose d'un conseil de perfectionnement, de comités de pilotage et d'organes de concertation qui sont communs avec la licence et qui se réunissent régulièrement. Il aurait été utile d'appréhender plus précisément les modalités d'évaluation et de concertation entre les étudiants et l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique n'a pas encore développé une approche par compétence mais l'établissement a néanmoins commencé à en engager la démarche.

### Résultats constatés

Les flux d'étudiants (50 en M1 et 50 en M2) sont stables car ils sont contingentés depuis 2016. La formation bénéficie d'une forte attractivité ; ce qui ressort dans la diversité des profils et des origines géographiques des étudiants recrutés (80 % sont extérieurs à la région Hauts-de-France et ne proviennent donc pas directement de la licence *Sciences sociales*). Le taux de réussite est élevé (93 % en M2 contre 85 % en M1) et le niveau d'insertion est tout à fait satisfaisant (77 % en 2014). Il aurait été par ailleurs profitable de disposer de données plus récentes (l'enquête date de 2013) qui rendent compte de l'insertion des diplômés de cette mention.

L'observatoire de la direction des formations (OFIVE) réalise un suivi des étudiants et des diplômés. Les résultats de ces enquêtes sont exhaustifs et très bien présentés (enquête 2013 à 30 mois de la sortie). L'équipe pédagogique organise également des enquêtes d'évaluation de la formation par les étudiants (en 2016-2017) qui sont globalement satisfaits de la formation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation identifiée dans le domaine des métiers de la culture et bien positionnée sur le plan national.
- Une équipe pluridisciplinaire majoritairement affiliée aux sciences de l'information et de la communication tournée vers la recherche et la professionnalisation.

### Principaux points faibles :

- L'absence d'une ouverture de la formation à l'apprentissage.
- La faible présence d'innovations numériques au niveau du projet pédagogique.
- Une mobilité à l'internationale des enseignants-chercheurs à renforcer pour mener plus de coopérations avec des établissements à l'étranger.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La récente évolution de l'offre de formation entre plusieurs mentions est susceptible de faire encore évoluer les objectifs pédagogiques de la mention *Culture et communication*. Dès lors, il est nécessaire de demeurer vigilant sur la lisibilité de la mention au regard du champ de formation *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales* et sur l'insertion professionnelle des étudiants du nouveau parcours *Industries culturelles, créatives et sociales*. Il serait également opportun d'envisager le renforcement de l'équipe pédagogique en augmentant le nombre d'encadrants pour développer la recherche compte-tenu de l'orientation recherche revendiquée du master.



## MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Information, communication* du département « Infocom » de l'Université de Lille dispensé à Roubaix est une formation visant l'insertion professionnelle des étudiants en communication externe et interne, développement des territoires, management des ressources humaines, presse d'organisation et services aux publics. Créée en 1984 dans le cadre de l'unité de formation et de recherche de lettres, la formation propose aujourd'hui six parcours : *Communication interne et externe* (CIE), *Journalisme d'entreprise et de collectivité* (JEC), *Communication et développement des territoires* (CDT), *Communication et management des ressources humaines* (CMRH), *Communication des organisations publiques et parapubliques* (COPP) et *Société, information, communication* » (SIC), lequel propose une poursuite d'études en doctorat.

Dispensé en formation initiale, contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation, ce master forme en deux ans, et selon les parcours, des chargés de communication, chargés de mission, chefs de projet et chargés d'études et de recherche.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les objectifs professionnels de la formation ainsi que les métiers visés sont clairement exposés par parcours. Le dossier renseigne avec précision les activités ciblées par chaque parcours et les secteurs d'activité et métiers concernés. Bien que parfois génériques (communication, médias et société, approches conceptuelles et contextes professionnels), les intitulés des enseignements mettent en évidence une formation théorique et pratique permettant d'acquérir les compétences et savoir-faire requis par le secteur d'activité. On s'interroge parfois sur la coordination mention et parcours qui semblent fortement tubulaires.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Le master <i>Information, communication</i> se situe dans un univers très concurrentiel à l'échelle régionale et nationale. En effet, dans la région, le dossier relève l'existence de plusieurs masters en communication des organisations ou en communication-marketing dans les écoles privées telles que l'Iscom, le Cesacom, l'Esupcom, l'Efficom, l'EFAP, l'ISEG Marketing & Communication School, l'ISEFAC Bachelor Lille.

Dans le public, il n'existe pas de master *Information, communication* proprement dits mais des parcours de master similaires relevant des sciences politiques ou des sciences de gestion : à l'Institut d'administration des entreprises de Lille (parcours *Marketing, communication, culture* du master *Marketing, vente*), à l'Université de Lille (parcours *Communication publique et démocratie participative* du master *Science politique*) et à Sciences Po Lille (master *Stratégie et communication des organisations*). Le dossier relève également des formations concurrentes à Paris (Celsa, Paris 2, Paris 13 et Paris 12 Créteil), Bordeaux, Grenoble, l'Université de Lorraine et de Rennes. Le dossier contient plusieurs paragraphes sur cet environnement concurrentiel mais il ne permet pas de comprendre comment la mention se distingue des autres formations locales qu'il qualifie de « voisines ».

Le master est très orienté vers la professionnalisation, si bien que la formation à la recherche est moins visible. Aucun adossement à un laboratoire de recherche n'est évoqué. Les interactions du master avec la recherche s'exercent principalement dans le cadre de séminaires.

Le dossier souligne l'existence d'un important réseau de partenariats avec les professionnels de la communication. Cependant, seulement deux associations sont citées sans que la nature de ces partenariats ne soit spécifiée. Une collaboration avec l'Institut régional de la ville de Lille est relevée au titre d'un projet tuteuré annuel (parcours DCT). Les autres partenariats lient la formation à des écoles : l'École supérieure de journalisme de Lille pour le parcours JEC, et FORMASUP pour le parcours CIE. La relation entre la formation et les entreprises reste limitée aux projets tuteurés sans que le dossier ne précise ce point.

Le dossier met en évidence des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants et des enseignants à l'échelle de l'université. Or, le taux de stages à l'étranger reste très faible (3,30 % des étudiants en moyenne depuis 2013-2014). Des accords avec neuf universités étrangères sont relevés sans que l'on sache toutefois si ces accords ont été établis avec l'université ou avec le master lui-même.

### Organisation pédagogique

La structure du master met en évidence une spécialisation progressive entre les deux années de formation : chaque année de master se compose d'un tronc commun d'enseignements liés à l'information et à la communication (60 % de la maquette de la première année de master (M1) et 20 % de la deuxième année de master (M2)). Des enseignements sont ensuite spécifiques à chaque parcours afin de suivre les objectifs qui leur sont spécifiques. Les étudiants peuvent suivre la formation en contrat de professionnalisation selon un calendrier alternant cours et périodes en entreprise. Les modalités d'enseignement mises en place sont classiques. Les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont précisés. La formation est accessible par la validation d'acquis professionnels et personnels, la validation des études supérieures et la validation des acquis d'expérience. Cependant, les dispositifs de mise en œuvre ne sont pas précisément décrits dans le dossier.

La formation est ouverte à la professionnalisation à travers des projets tuteurés (dont le nombre n'est pas précisé) et deux stages inscrits dans cette spécialisation progressive : un stage de type « opérationnel et exploratoire » en M1 (trois mois) et un stage de type « étude-conseil » en M2 (de trois à six mois). Hormis ces dispositifs, les interactions avec les acteurs socio-économiques ne sont pas précisées. Les étudiants sont accompagnés dans l'élaboration de leur projet professionnel et leur recherche de stage par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'établissement. Plusieurs outils sont à leur disposition tels que la plateforme d'offres de stage Lilagora.

L'articulation entre la recherche et les terrains professionnels se réalise plus spécifiquement dans l'acquisition et la mise en œuvre d'outils et de méthodologies d'analyse. Quelques dispositifs ont été mis en place afin de promouvoir la recherche tels que des séminaires en lien avec les terrains et métiers visés : un séminaire hebdomadaire d'initiation à la recherche dès le M1 et 50 heures de séminaire (sur les deux années de master) au choix parmi les suivants : « Médiatisation : modalités, processus et enjeux » ; « Politiques publiques et médiations sociales » ; « Communication organisationnelle » ; « Pratiques culturelles et numériques » ; « Images et représentations ». Un mémoire de recherche est réalisé en deux ans par les étudiants. Enfin, le dossier précise que les enseignements, notamment « Approche du domaine des SIC », font référence aux acquis de la recherche en sciences de l'information et de la communication.

L'usage du numérique reste classique (moodle, mysup, enseignements en publication assistée par ordinateur). L'Université de Lille a mis à la disposition des enseignants des outils et formations leur permettant de transformer leurs pratiques pédagogiques (cours scénarisés, jeux sérieux, ...). Or, le dossier ne précise pas si l'équipe pédagogique du master y a recours.

La formation connaît une ouverture à l'international modérée. Elle se traduit par l'enseignement de deux langues vivantes dont l'anglais. Cependant, ces enseignements ne sont pas visibles sur la maquette. Ainsi, la formation accueille 5 à 10 étudiants étrangers (avec ou hors programme) par an (Amérique du Sud, Afrique,

Chine). Il est également possible pour les étudiants de réaliser leur second semestre à l'étranger. Cependant, aucun chiffre ne vient préciser ces types de mobilité. En revanche, 17 stages en M1 et 10 stages en M2 ont été réalisés à l'étranger depuis 2013-2014. La formation a également accueilli deux collègues étrangers en SIC. Néanmoins, la durée et périodicité ne sont pas citées. De plus, un enseignant du master bénéficie d'un programme Erasmus + avec la Grèce.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles jointe au dossier est complète.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée bien que les enseignants-chercheurs (EC) appartiennent tous à la même section du conseil national des universités (71<sup>ème</sup> section CNU - Sciences de l'information et de la communication) ; elle est composée de : 1 Professeur des Universités, 2 Maitres de Conférences (MCF) habilités à diriger des recherches, 6 MCF, 1 Professeur Agrégé, 5 Professeurs Associés à temps partiel de l'Université, 2 contractuels, 3 attachés temporaires de l'enseignement et de la recherche et 25 professionnels. Ces professionnels ne relèvent pas toujours du cœur des métiers visés par la formation : parmi eux, le dossier mentionne une doctorante, trois MCF de Lille, un MCF invité (Louvain), un autoentrepreneur dont le secteur d'activité n'est pas précisé, un professeur de lycée, un professeur de langues du collège et un demandeur d'emploi.

Les responsabilités pédagogiques et l'organisation intrinsèque de la formation ne sont pas explicitées. Il est seulement fait état de la prise en charge de chaque parcours par un EC. Une réunion d'équipe est organisée toutes les six semaines entre lesquelles est calée une réunion d'« affaires courantes ». Le conseil de département se réunit quatre à cinq fois par an. Le conseil de perfectionnement est encore balbutiant : remis en place en 2017, il est néanmoins mutualisé avec d'autres formations du département. La procédure d'autoévaluation de la formation est en partie gérée par l'observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante. En effet, l'évaluation de la formation par les étudiants s'effectue également par des dispositifs internes au master (questionnaires à l'issue des enseignements, recueil des besoins lors de réunions et débats et échanges individuels). Cependant, aucune donnée n'est communiquée ni discutée dans le dossier.

La constitution et le fonctionnement des jurys sont définis, de même que les modalités de contrôle de connaissances (rapport de stage et rapport d'étude-conseil avec soutenance orale, mémoire intermédiaire en M1 et mémoire de recherche en M2 faisant l'objet d'une soutenance, note d'intention et rapport réflexif sur la réalisation d'un projet tuteuré, présentation orale théorique et/ou pratique d'un objet, devoirs sur table).

Les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme ne sont pas définies.

Les modalités de suivi de compétences sont en cours de réflexion. Néanmoins, le parcours CIE a entamé une démarche de valorisation de compétences par la création d'un portfolio par les étudiants.

### Résultats constatés

Le nombre de candidats (334 en moyenne) et d'inscrits (105 en moyenne) en M1 est constant depuis la rentrée 2013. Parmi les étudiants admis, 43 % sont titulaires d'une licence généraliste, 25 % sont diplômés de la licence Info-Com de Lille, 17,40 % sont titulaires d'une licence professionnelle (LP), 11% d'un M1 ou M2 ou d'un diplôme d'école privée et 5,29 % ont un diplôme étranger. L'origine géographique, quoique non précisée systématiquement, met en évidence une certaine attractivité de la formation : 42 % à 55 % des admis viennent des Hauts-de-France, 41 % à 53 % d'une autre région, et 2 % à 6 % d'un pays étranger.

Les étudiants sont recrutés sur dossier où sont évalués leur parcours et leur projet professionnel. Les autres critères de sélection ne sont pas détaillés. Il est également précisé que, chaque année, trois à huit étudiants intègrent directement le M2.

Le taux de réussite est très bon (89 % à 93,50 %) et le taux d'abandon est faible (10 % sur les quatre dernières années). Entre 2010 et 2014, le taux d'insertion professionnelle est très bon (86 % en moyenne). Cependant, le dossier ne fournit pas d'autres chiffres sur les années suivantes et ne précise pas les types de métiers et fonctions occupés ; ce qui ne permet pas de mesurer la pérennité de cette tendance. Une insuffisance des poursuites d'études en doctorat est soulevée mais l'absence de chiffres ne permet pas d'apprécier ce critère.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une spécialisation progressive sur les deux années de master.
- Une bonne attractivité de la formation.
- Un fort taux de réussite et d'insertion professionnelle.

### Principaux points faibles :

- L'absence de réalité de la mention en raison d'un manque d'articulation des trop nombreux parcours.
- Le dossier laisse planer des incertitudes liées à des informations insuffisantes.
- Un volume réduit de professionnels « cœur de métier ».
- Une place insuffisante accordée à la recherche.
- Un manque de visibilité de la spécificité de la mention par rapport à l'offre locale et régionale.
- Une auto-analyse insuffisante et un conseil de perfectionnement balbutiant.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Information, communication* est une formation qui accorde une place prépondérante à la professionnalisation. Cependant, l'équipe de professionnels ne relève pas suffisamment du cœur des métiers visés. La formation devrait ainsi diversifier son équipe de professionnels afin de s'adapter aux évolutions des métiers du secteur de la communication.

Par ailleurs, le master offre trop de parcours différents ; ce qui lui fait perdre en lisibilité. Penser ces parcours en termes de compétences (transversales d'un parcours actuel à l'autre) et non en fonction des secteurs d'activité permettrait de gagner en clarté.

Un conseil de perfectionnement propre au master ainsi que la mise en place de procédures d'autoévaluation solides offriraient des pistes de réflexion sérieuses à l'optimisation de la formation et à sa valeur ajoutée dans un domaine fortement concurrentiel. Enfin, les articulations avec la recherche doivent être renforcées afin de remédier au faible taux de poursuite d'études en doctorat.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER INFORMATION, DOCUMENTATION

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créé en 1983 sous la forme d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) *Systèmes informationnels et documentaires* (SID), le master *Information, documentation* est devenu, lors du contrat quadriennal 2015-2019, une mention autonome *Information, documentation* (ID) qui vise à former de futurs cadres spécialistes de la gestion de l'information, de la veille et des métiers du web, en formation initiale, continue et en alternance.

Elle propose quatre spécialités en deuxième année de master (M2) :

- Trois à caractère professionnel : *Gestion de l'information et de la documentation en entreprise* (GIDE) ; *Ingénierie du document, édition et médiation multimédia* (IDEMM) ; *Veille et communication de l'information stratégique* (VeCIS).
- Une disciplinaire *Société, information, communication* (SIC), transversal à deux autres mentions l'Université de Lille (le master *Information, communication* et le master *Culture et communication*).

### ANALYSE

#### Finalité

La mention *Information, documentation* a un champ d'action élargi, avec des métiers en constante évolution au sein de structures opérationnelles (bureaux de conseils, sociétés de service en ingénierie informatique, éditeurs multimédia, agences web) ; de structures fonctionnelles (service de documentation et de veille, vulgarisation) ; de structures industrielles et de services de développement (R&D). Toutes les spécialités de la mention ont l'expérience (entre 10 et 25 ans) des secteurs, des métiers et des compétences en évolution dans ce domaine. Afin d'optimiser la cohérence des intitulés de certains parcours avec les objectifs visés et leur contenu, le conseil de perfectionnement (CP) a suggéré une révision de leurs intitulés. Les débouchés sont clairement exposés dans les différents supports (print, web, flyers, panneaux, ...) mis à disposition des étudiants et des publics, tout en facilitant l'identification de la formation (fiche du répertoire national des certifications professionnelles, supplément au format europass). A tous égards, la finalité de la formation en information, documentation ne peut échapper.

### Positionnement dans l'environnement

Dans la région Nord-Pas de Calais, la mention *Information, documentation* est la seule à offrir un parcours en sciences de l'information et à former aux métiers du document et de l'information numérique (domaine des « i-schools » au plan international). Des connexions sont établies avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation et la préparation du CAPES en documentation, au sein du département SID et dans les mêmes locaux que Médialille (formation continue des métiers de la bibliothèque) ; ce qui forme un écosystème pertinent en *Information, documentation*. Le parcours IDEMM est présenté comme un débouché à la licence professionnelle (LP) *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* de l'Université de Lille ; cependant, une LP vise une insertion professionnelle immédiate, et non une poursuite en master.

Chaque spécialité se détache dans l'offre régionale, notamment par rapport au secteur des formations et écoles privées. Cependant, contrairement à ce qui est mentionné dans le dossier, le parcours IDEMM dédié aux métiers du web, est concurrencé à l'échelle nationale dans diverses formations publiques.

L'adossement à la recherche repose très clairement sur la relation au laboratoire GERICO (groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication – équipe d'accueil 4073), au sein de l'École doctorale « Sciences humaines et sociales », dans la continuité des initiatives déjà prises en licence autour de la documentation, des humanités numériques, des métiers du web et de l'informatique créative. Mais, sans exclusive, l'ancrage recherche s'affirme davantage dans la spécialité SIC, plus volontiers orientée vers le doctorat en SIC (Sciences de l'information et de la communication).

En termes de partenariat avec le monde socio-économique, il n'y a pas d'accords-cadres avec des branches professionnelles mais les relations prennent la forme d'appui aux projets tuteurés, d'accueil des professionnels au sein de la formation pour assurer cours et conférences. Le dossier n'en donne qu'un aperçu, avant de relever les formes d'action à l'international là encore peu renseignées en termes quantitatifs : une dizaine d'étudiants étrangers en première année de master (M1), interventions de six professeurs invités et un éventail d'actions classiques (conventions d'échanges, Erasmus, Crepuq, Isep, mobilité enseignante et étudiante), sans diplôme délocalisé à ce stade.

### Organisation pédagogique

La spécialisation progressive s'effectue déjà entre le tronc commun en M1 et les quatre spécialités en M2, entre lesquelles on ne voit pas vraiment de mutualisations ou de jeux optionnels. On peut s'étonner par ailleurs de voir le parcours SIC présenté comme « un parcours spécifiquement recherche », alors que l'on invite à sortir, à juste titre, de la spécialisation professionnelle ou recherche du master. Le dossier présente ce parcours comme transversal aux masters *Information, communication* et *Culture et communication* mais il n'explique pas comment opère concrètement cette transversalité. Depuis plusieurs années, le master a adapté son programme et un calendrier commun pour publics en formation initiale, en formation continue et en alternance (mais pas un seul contrat de professionnalisation depuis l'origine), avec accès possible en validation des acquis de l'expérience (VAE) partielle ou intégrale. À cet égard, le dossier renseigne qu'un ou deux diplômes sont délivrés chaque année en VAE. Les publics spécifiques (étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés, ...) sont pris en compte et, tous publics confondus, une plateforme pédagogique moodle permet aux étudiants et enseignants de pouvoir échanger et de créer un lien supplémentaire, au-delà des facilités offertes par une salle de visio-conférence. Si le bureau d'aide à l'insertion professionnelle organise régulièrement des conférences métiers et des visites au niveau de l'établissement et a mis en place de nombreux outils facilitant la recherche de stage (plateforme Lilagora), la professionnalisation est aussi un enjeu affirmé des spécialités, à travers les unités d'enseignements (UE informatique et anglais), projets, stages conventionnés et conférences de professionnels du secteur. Il n'est pas prévu d'annexe au diplôme car les responsables considèrent que les projets tuteurés et le stage sont des occasions pour les étudiants de valoriser des compétences individuelles dans leur CV.

La formation intègre une UE de méthodologie de la recherche (40 heures) en semestre 1 et une UE d'initiation à la recherche (60 heures) au semestre 3 des parcours à vocation professionnelle GIDE, IDEMM et VeCIS ; ce qui laisse aux étudiants la possibilité d'envisager l'éventualité d'une poursuite d'étude en doctorat. A des degrés divers dans les spécialités, les outils numériques interactifs font partie de la culture du master et se prêtent à l'innovation pédagogique (tests de positionnement ou d'évaluation, parcours conditionnels, cours scénarisés, médiatisations d'études de cas, jeux sérieux, d'entreprise, vidéos interactives, ...). Néanmoins, les éléments du dossier ne permettent pas de déterminer s'il s'agit d'une liste théorique ou de réalités pédagogiques tangibles et avérées. Pour la dimension internationale, il est proposé l'enseignement d'au moins une langue (anglais) mais le volume horaire reste limité pour être opérationnel (18 heures au semestre 3).

La dynamique à l'international a des marges de progression certaines : le dossier fait état d'un projet de double diplôme délocalisé en cours de réflexion avec l'Université d'Alexandrie, l'École de bibliothécaires au Sénégal et l'Université de Lomé au Togo, de partenariats avec des universités étrangères (programmes de professeurs invités entrants et sortants) et de l'accueil d'une dizaine d'étudiants étrangers en M1 chaque année. Cependant, la réalisation de stages à l'étranger est encore trop faible : un stage par an en moyenne.

### Pilotage

L'équipe pédagogique du M1 (tronc commun) est composée de 10 enseignants-chercheurs (7 Maîtres de Conférence et 3 Professeurs) et d'un professeur certifié (PRCE). Étonnamment, aucun Professeur Associé à Temps partiel (PAST) et aucun professionnel n'intervient à ce niveau du master alors que le dossier fait valoir la professionnalisation de la formation. La présence des intervenants professionnels est plus marquée dans les parcours de M2 sauf en SIC, présenté comme « un parcours spécifiquement recherche » ; ce qui peut être discuté. Au total, pour quatre spécialités de M2, le nombre d'intervenants professionnels semble quand même réduit (19 inégalement répartis sur les trois parcours « professionnels » dont trois PAST). Le rôle et les responsabilités pédagogiques des membres de l'équipe pédagogique ne sont pas définis avec précision dans le dossier.

Le département SID organise des réunions, assemblées générales et jurys de diplôme. Néanmoins, la périodicité de ces réunions n'est pas renseignée. Le CP est composé de 24 membres, avec des représentants administratifs et étudiants pour chacun des parcours. Les réunions de ce comité et, plus globalement, les réunions internes à la mention, se font à un rythme honnête et régulier (une fois par an ; deux fois en période de contrat). Le compte-rendu joint au dossier (daté du 15 novembre 2017) témoigne d'un bon travail d'évaluation interne (points forts et points faibles) en donnant place aux étudiants pour des propositions concrètes de perfectionnement (introduire des options, thématiques de cours, liens théorie/pratiques professionnelles). Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement définies et communiquées (charte des examens et guide des études), avec les compétences visées, sans pour autant proposer de portefeuille de compétences, ni de supplément au diplôme. L'architecture de la mention, en tronc commun (M1) et parcours de spécialité (M2) ne conduit pas réellement à des jeux d'option, de passerelles, de mutualisations dans l'espace de la mention (cela ne ressort pas du dossier). C'est pourtant une proposition des étudiants qui pourrait contribuer à la meilleure attractivité de la mention, alors que celle-ci diminue au fil des années en M1.

### Résultats constatés

Chaque formation dispose de données fournies, de manière périodique, par l'observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante de l'établissement. Dans le cadre de l'autoévaluation, les formations ont à disposition des indicateurs harmonisés (notamment les effectifs et leur évolution, le régime d'inscription, ... sous forme de fiches par mention et par parcours pour chaque niveau), réalisés par l'observatoire de la direction des formations de l'Université de Lille. Il ressort que les effectifs de la mention sont en baisse en M1 (de 38 inscrits en 2012-2013 à 26 en 2017-2018) et fluctuent en M2 (51, 35, 42 inscrits sur les trois dernières années) ; ce qui représente un effectif encore modeste pour quatre parcours. D'ailleurs, le dossier relève que le parcours GIDE a davantage d'offres de stage et d'alternance que d'étudiants.

De plus, le dossier reste discret sur les effectifs, parcours par parcours, données à extraire des tableaux en annexes mais non problématisées dans l'analyse. On s'étonne également de l'absence totale de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage en 2017-2018, malgré l'ouverture à l'alternance. À cet égard, le dossier note que le parcours IDEMM reçoit de nombreuses offres d'alternance qu'il ne peut honorer en raison de son calendrier contraignant. L'affichage de l'attractivité à l'international semble se limiter au parcours « recherche » SIC ; ce qui peut accentuer le clivage avec les autres parcours à vocation professionnelle assumée. L'insertion professionnelle est difficile à estimer car, sans données disponibles pour 2014-2018, on ne bénéficie par exemple pour le M2 que des indications des répondants (20 répondants sur 26 pour 2012-2013, avec seulement neuf emplois stables renseignés), alors que ces données ont pu évoluer. Les taux de réussite en master 2 s'élevaient à 91 % en 2012-2013 puis sont tombés à 71 % en 2015-2016. Là encore, une analyse plus critique de ces données (par parcours) aurait été nécessaire dans le dossier alors que l'argumentaire général donne une image attractive et performante de l'information-documentation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Un éco-système bien développé autour de l'information-documentation.
- Une spécialisation progressive bien pensée entre M1 (tronc commun) et la diversité des quatre parcours en M2.
- La bonne adéquation aux métiers de l'ID, tous secteurs confondus.

### Principaux points faibles :

- Des parcours en parallèle en M2 mais peu (ou pas) de passerelles visibles.
- Le clivage trop marqué entre les trois parcours professionnels et le parcours SIC « spécifiquement recherche ».
- Aucun PAST, aucun professionnel en M1.
- L'attractivité modeste au plan national.
- Une formation en langues et compétences linguistiques peu développées.
- Le manque de données de pilotage récentes.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les recommandations découlent des points faibles relevés ci-dessus tout en considérant l'expérience et le potentiel de cette mention ID.

Compte-tenu des effectifs, la question du maintien des quatre parcours et de la distinction entre parcours professionnels et parcours recherche peut être posée ; ce dernier parcours ayant valeur d'attractivité auprès des étudiants étrangers (60 % des effectifs du parcours en 2017-2018), essentiellement africains (23 étudiants africains sur 27 étudiants étrangers inscrits pour la mention en 2017-2018). L'attractivité au plan national et hors région est un point d'attention à prendre en considération tout autant que l'attractivité auprès des entreprises et organisations (aucun contrat de professionnalisation ou d'apprentissage pour les quatre parcours en 2017-2018), alors que les évolutions professionnelles ne manquent pas dans le domaine de l'ID.

Le CP a par ailleurs proposé des perspectives intéressantes dans la promotion de la formation (wording et noms de parcours) et dans l'optimisation des enseignements (nouvelles thématiques à intégrer afin de s'adapter aux exigences du monde professionnel).

Dans la continuité de ces perspectives, il serait intéressant d'explorer les pistes d'innovations pédagogiques liées à ces évolutions pour renforcer l'attractivité conjuguée auprès des étudiants et du monde professionnel.



## LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 1974, la filière « Langues étrangères appliquées » (LEA) de l'Université de Lille est portée par une unité de formation et de recherche (UFR), hébergée depuis 2016 dans les locaux neufs du campus « Gare de Roubaix ». L'architecture de la formation repose sur une pluridisciplinarité, alliant l'étude des langues à des matières d'application. L'équipe pédagogique combine langues/études aréales des sections 11 à 14 du conseil national des universités, et informatique (section 27), droit (section 1), économie-gestion-marketing (sections 5 et 6) et information-communication (section 71). La licence se prépare en 3 ans organisés en 6 semestres, à raison de 12 semaines de cours par semestre et avec une moyenne de 20 heures de cours par semaine.

### ANALYSE

Finalité
La licence LEA vise à préparer progressivement les étudiants à un bouquet de métiers évolutifs, au sein d'entreprises privées voire, d'institutions publiques ouvertes à l'international : métiers des affaires internationales, métiers de la traduction, métiers du commerce international, métiers du management de projets touristiques. Elle a pour objectif de dispenser une formation polyvalente (en langues, économie, droit, gestion, informatique, communication). Les connaissances attendues sont clairement exposées, de même que les contenus des enseignements, auxquels sont associées des compétences. Si la finalité « naturelle » de la licence LEA est une poursuite d'études en master, le dossier mentionne aussi certains débouchés professionnels à l'issue de la licence même si le taux d'insertion professionnelle dans ces métiers n'est pas précisé : prospection de clientèle, vente de produits à l'international, assistance marketing, assistance commerciale, assistance études, chef de projets junior. Les deux parcours spécialisés de troisième année de licence (L3) ( <i>Management de projets touristiques</i> et <i>Techniques du commerce international</i> ) débouchent plus directement sur des métiers techniques. Une poursuite d'études est par ailleurs proposée localement, en particulier grâce à quatre parcours-types de master : <i>Affaires et négociation internationales</i> (ANI), <i>Management de projets touristiques</i> (MPT), <i>Relations interculturelles et coopération Internationale</i> (RICI) et <i>Techniques du commerce international</i> (TCI).
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement de la formation est cohérent au niveau national et il se distingue de la formation <i>Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales</i> (LLCER), avec laquelle la formation partage toutefois certains enseignants.

Le positionnement local est également bien défini : si la licence LEA existe dans d'autres universités de la région (Arras, Amiens, Boulogne, Valenciennes), la licence proposée à Lille se distingue par son offre diversifiée de couples de langues, déclinée en autant de parcours (anglais/allemand, anglais/chinois, anglais/espagnol, anglais/italien, anglais/néerlandais, anglais/polonais, anglais/portugais, anglais/russe, anglais/suédois) – ces parcours partageant un important tronc commun (anglais et matières d'application). Le parcours anglais/français langue étrangère est proposé aux étudiants non francophones. Certains parcours proposent la deuxième langue au niveau débutant (chinois, néerlandais, polonais, portugais, russe, suédois) et l'étude de ces langues peut être poursuivie au niveau master.

La formation est bien positionnée par rapport aux partenariats hors université. Le dossier mentionne les partenariats que l'UFR entretient avec certains lycées de la région sans que l'on sache si cela se fait dans le cadre du *continuum* Bac-3/Bac+3. Les relations avec les acteurs du monde socio-professionnel (entreprises, associations) sont bien identifiées. Les vecteurs en sont : la présence de professionnels au sein de la formation, les stages en entreprises (et le fichier-stages qui en résulte) ou encore le projet « import/export » réalisé en L3 en parcours TCI. A ce titre, la présentation sous forme de compétences est un instrument important de « traduction » des contenus des formations. Toutefois, les relations avec les entreprises ne semblent pas être véritablement formalisées. Si elle existe, une politique prospective en matière de partenariats avec le monde socio-professionnel n'est pas mentionnée. En effet, le dossier ne précise pas si cette politique est portée par l'UFR, s'il existe des liens avec les services centraux de l'université chargés de la politique des partenariats, s'il y a un lien entre les entreprises de la licence LEA et celles d'autres licences du champ ALL-SHS pour lesquelles des problématiques d'insertion comparables se posent parfois, ou encore s'il existe une réflexion sur le bassin d'emplois (trans)régional.

Enfin, le positionnement international est mentionné par le truchement des conventions de partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger. Si les exemples chinois et taiwanais sont particulièrement développés (Université des langues étrangères de Dalian/Chine, Université de Taipei/Taiwan), ces conventions ne concernent finalement que peu d'étudiants (entre deux et huit par an). Le dossier ne mentionne pas s'il existe des partenariats internationaux renforcés avec certaines universités en Europe. Ce point est d'autant plus important que les pays européens offrent le plus grand vivier de débouchés ou de possibilités de poursuite d'études. Un point est ici intéressant à relever : le nombre de stages effectués à l'étranger (jusqu'à 25 % d'une cohorte de licence) sans que le dossier ne précise s'ils se déroulent en Europe ou ailleurs. En effet, si la convention de stage existe en anglais et en espagnol, l'autoévaluation ne mentionne pas si elle existe en allemand ou en italien.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est clairement identifiable. Les connaissances et compétences sont systématiquement présentées et connues des étudiants. L'établissement délivre le supplément au diplôme au format europass. L'organisation pédagogique fait apparaître une spécialisation progressive et une individualisation du parcours d'études. Les deux premières années de licence (L1 & L2) sont communes à tous les étudiants. Elles forment un tronc commun constitué de blocs : langue/civilisation en anglais ; langue/civilisation dans une deuxième langue ; matières d'application (économie, gestion, droit, mathématiques) pour lesquelles le dossier propose à l'avenir un enseignement en anglais ; socle commun transversal de l'université. En L3, les étudiants choisissent soit de se placer dans la continuité de la L1 et de la L2, soit de se spécialiser dans le domaine du tourisme (parcours MPT) ou du commerce international (parcours TCI). Conformément au cadre national des formations, des aménagements sont prévus pour les publics spécifiques, en particulier pour les étudiants en situation de handicap, mais le dossier ne précise pas sa mise en œuvre pour la mention évaluée.

La dimension professionnalisante de la formation s'incarne notamment dans l'obligation de faire un stage en responsabilité en L3, d'une durée minimale de sept semaines. Un stage d'observation est possible en L2. Des unités d'enseignements (UE) de pré-professionnalisation et de mise en situation professionnelle sont également proposées (dont une concernant la création d'activité entrepreneuriale ainsi qu'un jeu d'entreprise). L'UE de préparation à la mobilité internationale en L2 est optionnelle et donc, ne peut être considérée comme pré-professionnalisante.

Parmi les points forts de la formation figure la possibilité offerte aux étudiants des parcours anglais/allemand, anglais/espagnol et anglais/italien d'ajouter une troisième langue, prise parmi l'offre de langues proposées par le pôle « Langues pour spécialistes d'autres disciplines » (LANSAD) de l'université, ainsi que le lien pédagogie-recherche qui se fait par le biais de journées d'études ouvertes aux étudiants. Cependant, sur ce point, le dossier ne précise pas comment ce lien se manifeste concrètement.

Si des dispositifs de passerelles et d'aide à la réussite sont présentés, tant au niveau local (au premier rang desquels l'encadrement par des enseignants) qu'au niveau régional (par exemple, par le programme régional de réussite d'études longues), le passage de la L1 à la L2 (et la présence en cours des étudiants de L1) reste un problème difficile à résoudre au niveau de la formation, voire de l'établissement.

La licence LEA est proposée uniquement en formation initiale, mais accueille régulièrement des étudiants en reprise d'études. Le dossier mentionne que l'UFR encourage actuellement l'équipe pédagogique à entamer une réflexion sur l'opportunité de proposer la licence LEA en formation à distance.

### Pilotage

L'organe de concertation principal est le conseil d'UFR élu qui se réunit environ une fois par mois. Les responsables de formation y sont invités permanents. Si besoin, la direction de l'UFR convoque aussi des assemblées générales dont les décisions ont valeur d'avis. Un conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an, fait des recommandations et veille à ce qu'elles soient suivies d'effets (un compte rendu est présenté en annexe). L'observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante) fournit différents indicateurs (taux de réussite, poursuite d'études, taux d'insertion) et propose une démarche d'évaluation des formations/enseignements sous forme d'enquêtes auprès des étudiants. Ce pilotage paraît satisfaisant, dans la mesure où il garantit un équilibre entre instances « expertes » et instances issues de la démocratie universitaire.

Le dossier fait état d'un grand nombre d'enseignants extérieurs, qui contribuent au caractère professionnalisant de la formation, interviennent, notamment (mais pas uniquement) dans les spécialités de L3. L'autoévaluation ne précise pas cependant quelle est leur intégration au sein des équipes pédagogiques ni quelle est leur « fidélité » à la formation.

### Résultats constatés

La L1 est attractive ; elle accueille en moyenne 750 étudiants ; ce qui correspond aux limites des moyens matériels et humains disponibles. En revanche, après le passage L1/L2, les chiffres se stabilisent autour de 250 étudiants en L2, tout comme en L3. La L1 présente un taux de présence bas et le taux de réussite s'en ressent fortement, qui est de 30 % seulement (avec des écarts importants selon les parcours). Le taux de réussite est meilleur en L2 (près de 60 %) et il augmente en L3 (83 % et même 95 % pour les parcours MPT et TCI).

Il apparaît que la poursuite d'études « naturelle » après la licence est un master LEA : 75-85 % des étudiants poursuivent leurs études après la licence LEA. Toutefois, la licence LEA constitue également une voie d'accès vers le marché du travail, comme le révèle une enquête interne (non représentative au vu des retours) sur l'insertion professionnelle des diplômés de licence, où il apparaît que 42 % des étudiants n'ayant pas fini leur licence (11 étudiants) ont trouvé un emploi quatre mois après la fin de leur licence, que 23 % (six étudiants) sont à la recherche d'un emploi et que 31 % ont effectué une période de césure ou un service civique.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- La richesse de l'offre de langues et des combinaisons proposées (et possibilité d'ajouter une troisième langue).
- La pluridisciplinarité pertinente avec spécialisation progressive.
- Le taux élevé de poursuites d'études en master.

### Principaux points faibles :

- Le faible taux de réussite L1/L2 en dépit des dispositifs d'aide existants.
- Peu ou pas de réflexion sur le bassin d'emplois et le positionnement transrégionaux.
- Le manque de visibilité des coopérations internationales en Europe. L'UE de préparation à la mobilité internationale en L2 est optionnelle.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence LEA de l'Université de Lille est bien positionnée et conforme aux attentes, tout en faisant apparaître des aspects distinctifs attractifs, dont la possibilité d'une troisième langue ou l'attention portée aux pédagogies numériques. Le taux d'échec en L1 en dépit des dispositifs existants (aide à la réussite, passerelles) reste néanmoins un point à améliorer : le recours à des pédagogies innovantes (pas nécessairement numériques) ou le renforcement des liens avec les lycées en amont peuvent être envisagés.

Enfin, les relations qu'entretient l'UFR LEA avec les services de l'université en charge des partenariats et des relations avec le monde socio-professionnel ainsi que la répartition respective des tâches gagneraient à être définies plus nettement. Quant au volet international, les coopérations avec l'Europe mériteraient d'être plus visibles, et l'UE optionnelle de préparation à la mobilité internationale en L2 devrait être obligatoire car cruciale dans une formation de langues. Si l'UFR encourage l'équipe pédagogique à entamer une réflexion sur l'opportunité de proposer la licence LEA en formation à distance, ce point devra néanmoins être abordé avec prudence (hybridation présentiel/distance plutôt que basculement total à distance) et un calcul des coûts réels liés à la conception pédagogique et au suivi de cohortes à distance (par rapport au présentiel) devra être fait.



## LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis 2012, la mention de licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), qui est désignée par « Langues, lettres et cultures étrangères » dans le dossier déposé par l'établissement, de la Faculté de Langues de l'Université de Lille (champs *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales - ALLSHS*), comprend 13 parcours : *Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Polonais, Portugais, Russe* et *Langues scandinaves* (danois, norvégien et suédois). Ces parcours sont répartis entre trois départements : le département d'études anglophones, le département d'études germaniques, néerlandaises et scandinaves, et le département d'études romanes, slaves et orientales.

La formation accueille des étudiants à distance. Chaque parcours de la mention accueille également des publics en formation continue et leur propose une offre certifiante, fondée sur des blocs de compétences à acquérir grâce à des unités d'enseignement (UE) déjà présentes dans les maquettes. La mention est en capacité d'accueillir des étudiants en situation particulière tels qu'étudiants en situation de handicap, salariés, demandeurs d'asile, sportifs de haut niveau.

En permettant aux étudiants d'acquérir de multiples compétences, la mention LLCER, qui est pluridisciplinaire (linguistique, traduction, histoire et littérature), leur offre une formation pour accéder ensuite à des masters dans divers domaines (traduction, enseignement, métiers de la culture et de la recherche). Elle prépare également les étudiants aux concours de la fonction publique (enseignement, mais également administration). Les concours de l'éducation nationale constituent un des débouchés principaux de ce type de formations.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs de la formation en termes de connaissances scientifiques et compétences personnelles et professionnelles à acquérir sont clairement présentés aux étudiants par divers moyens (journées portes ouvertes, salons, affichages, guides et plaquettes). Les contenus des maquettes de la formation répondent de façon cohérente aux besoins en matière de connaissances.

Afin de développer les compétences personnelles et professionnelles, l'élaboration d'un projet dans le cadre d'une UE obligatoire, est privilégiée par la formation, parfois chaque semestre. Certains parcours préparent les étudiants à la recherche (initiation), aux exercices des concours de recrutement d'enseignants du secondaire, ou proposent une option *Métiers de l'enseignement*. Il aurait été pertinent de préciser la spécificité des formations qui accueillent le plus grand nombre d'étudiants (Anglais et Espagnol). La mise en œuvre de ces moyens permet une poursuite d'études en master, ou d'occuper un emploi dans les domaines cibles de la formation, mais ces potentialités ne sont pas étayées par des données chiffrées précises.

Les emplois visés concernent en grande partie le domaine de l'enseignement et correspondent à une insertion professionnelle après réussite à un concours ; ce qui est tout à fait habituel pour cette formation. Néanmoins, l'emploi de traducteur, seul autre débouché de la formation, ne fait pas l'objet d'une préparation véritablement ciblée dans le déroulement de la formation (mis à part les cours de traduction). La formation fait mention de visites « régulières » des professionnels de la traduction et de leurs interventions, mais ce dispositif mériterait un meilleur adossement aux maquettes.

La formation est en partie proposée à distance (licence LLCER parcours *Anglais, Anglais, Hébreu, Italien, Néerlandais* et *Russe*). Les cours sont déposés sur une plate-forme en ligne qui est dotée d'un forum. Il n'est ni fait mention de la particularité de ces cours, ni de l'articulation entre les cours dispensés en présentiel et à distance. Il est donc difficile de formuler une appréciation pour ce dispositif.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement académique de la formation LLCER proposée par l'Université de Lille est à la fois, spécifique et privilégié puisque Lille accueille également un Institut d'études politiques (IEP) et l'École supérieure de journalisme (ESJ). En revanche, les liens avec ces écoles et instituts ne sont pas suffisamment mis en avant. Par ailleurs, la formation forge des partenariats nationaux avec les établissements universitaires français.

Au niveau local, la possibilité d'une double licence (*Langues/SHS*) est particulièrement intéressante.

Au niveau international, le positionnement académique de la formation est à saluer avec toute une série de conventions bilatérales et accords ERASMUS, ajoutée aux départs des étudiants dans le cadre d'un recrutement par le centre international d'études pédagogiques. Ceci constitue une contribution importante à la réalisation des objectifs de la formation en termes de connaissances scientifiques et compétences personnelles et professionnelles à acquérir.

Le positionnement académique de la formation est renforcé grâce à des parcours uniques dans la région (licence *Hébreu, Néerlandais, Langues scandinaves*), et même en France si l'on considère l'offre d'une licence de néerlandais en enseignement à distance.

Cette riche offre de formation distingue la Faculté des langues de Lille des autres universités de la région puisque l'Université d'Artois ne propose que l'Anglais, le Chinois et l'Espagnol, et celles de Valenciennes et du Littoral, l'Anglais et l'Espagnol.

Les enseignements sont assurés en grande partie par des enseignants-chercheurs, ce qui constitue un adossement à la recherche largement suffisant, et habituel, pour ce niveau et ce type de formation. Cette articulation avec la recherche repose principalement sur le Centre d'études en civilisations, langues et lettres étrangères, qui est relativement actif, notamment en études anglophones. La formation propose en complément très appréciable des conférences et séminaires, animés par des enseignants-chercheurs, locaux et invités, ouverts aux étudiants de la licence qui sont exonérés des droits d'inscription à ces manifestations scientifiques.

La formation est liée par convention ou accords à des institutions à vocation culturelle (l'Institut Suédois, le Goethe-Institut de Lille, l'Institut Ramon LULL, l'Instituto Cervantès, l'Instituto italiano di cultura, le Centre de Langue Portugaise José Saramago de l'Institut Camões). Ces liens permettent en théorie des activités pour étudiants et enseignants complémentaires à la formation mais sans que ces activités ne soient détaillées.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est harmonisée entre les 13 parcours qui ont en commun le socle de connaissances (40 à 60 % des enseignements par semestre) de son aire linguistique, construit en rapport avec les quatre compétences définies par le cadre européen commun de référence pour les langues entre 20 et 40 % des enseignements sont adaptés aux profils des étudiants et à leurs projets professionnels. Un dixième des enseignements est consacré à l'apprentissage d'une deuxième langue vivante. Les 10 % restant sont constitués d'un choix parmi une liste transversale. Deux voies de spécialisation sont proposées dès la 1<sup>ère</sup> année de licence (L1).

En 2<sup>ème</sup> année (L2), à la fin du semestre trois, des voies optionnelles transversales sont proposées. Il est intéressant de noter que les parcours préparant aux concours de l'enseignement (*Allemand, Anglais, Espagnol, Italien*) proposent une option *Enseignement/Recherche* à partir du semestre 4. Cette souplesse dans l'orientation et la spécialisation progressive est un point très positif de cette formation. De même, le fait que le parcours *Japonais* propose une licence en huit semestres avec l'intégration d'une année zéro, indique une volonté forte d'adaptation aux besoins des étudiants.

Il existe un dispositif bien élaboré de recherche d'un premier stage mais la formation reconnaît un retard dans l'intégration de cette possibilité dans son cursus. Ceci est dommage compte tenu par exemple de l'option *Enseignement/Recherche* en deuxième et troisième années (voir ci-dessus). La formation réfléchit justement à proposer un stage au semestre cinq ou semestre six dans ce cadre. L'UE 10 propose en revanche une approche à la professionnalisation, qui devrait se renforcer éventuellement par un stage. La formation fait état d'appels à projets proposant des éléments d'insertion professionnelle mais aucune précision n'est apportée concernant l'intégration de ces appels dans le cursus et les contenus.

Il existe un parcours « recherche » spécifique dans certaines licences (*Anglais, Allemand, Italien et Espagnol*) par le biais d'UE mettant l'accent sur une préparation à un master « recherche ». Le lien avec la recherche est donc assuré à ce niveau-là aussi.

L'utilisation du numérique est traditionnelle. Elle passe par moodle, des salles équipées, la préparation au Certificat informatique et internet pour les étudiants, ainsi qu'un accompagnement « Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement », sur demande, des enseignants. La formation utilise également la pédagogie inversée. La formation propose une approche innovante en ayant recours au théâtre comme outil d'apprentissage, qui pourrait être étendu aux parcours autres qu'*Espagnol*.

L'internationalisation est inhérente à toute faculté de langues. L'apprentissage d'une langue et d'une culture étrangères via une formation pluridisciplinaire, qui peut inclure une deuxième voire une troisième langue vivante, participe de façon claire à l'ouverture à l'international renforcée par le système ERASMUS et les accords bilatéraux. Ces accords dans leur ensemble peuvent en théorie être étendus à la mobilité des enseignants aussi bien qu'à celle des étudiants, mais aucune mention n'est faite de cette ouverture qui doit être encouragée.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée en majorité d'enseignants-chercheurs (environ 60 %). Environ 20 % des enseignants sont des enseignants agrégés ou certifiés, et 20 % des contractuels (lecteurs et attachés temporaires d'enseignement et de recherche). Aucune perspective comparative (inter-composante par exemple) n'est évoquée. Une telle comparaison permettrait une meilleure évaluation de l'équilibre de la composition de l'équipe et d'un sous-encadrement éventuel. La formation manque d'appuis administratifs, situation à laquelle il devrait être remédié afin de remplir correctement la mission pédagogique.

La formation ne prévoit pas d'intervention extérieure conséquente sous forme de volumes horaires affectés aux consultants ou aux professionnels ; ce qui est justifié ici par la non-pertinence de cet aspect dans ce type de licence. L'équipe pédagogique est bien organisée et les responsables de chaque année sont clairement identifiés. Il existe un référentiel validé chaque année par la Faculté. Les équipes pédagogiques se réunissent selon un calendrier précis et connu d'avance ; ce qui est bien appréciable, au niveau du parcours, du département et de la Faculté. Cette dernière avalise les décisions et modifications pédagogiques suite à ces réunions.

Il n'est pas fait mention d'un conseil de perfectionnement ou d'autres évaluations des enseignements par les étudiants. La formation est soumise à une évaluation pilotée par l'établissement et son observatoire. Les résultats sont communiqués aux responsables de formation. L'analyse faite de ces données et la réflexion sur les évolutions restent des questions en suspens ; ce qui est à regretter.

En ce qui concerne l'évaluation de l'acquisition des connaissances, le règlement des études et les règles de progression sont validés par la commission « formation et vie universitaire ». On ignore toutefois les modalités précises des contrôles de connaissance (sauf quelques lignes dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles) et la constitution et le déroulement des jurys des examens (qui sont certainement précisés dans le règlement des études).

En ce qui concerne l'évaluation de l'acquisition des compétences, la formation fait état d'un dispositif intitulé portefeuille d'expériences et de compétences dont la mise en œuvre est en cours « de réflexion » au sein de l'établissement. Elle trouve sa correspondance dans la formation au sein de l'UE 10 déjà mentionnée. On ignore néanmoins le détail de ce dispositif et en quoi elle constitue un suivi de l'acquisition des compétences. Il manque par ailleurs ici le supplément au diplôme.

## Résultats constatés

En 2016-2017, les inscriptions administratives en L1 dans les 13 parcours s'étaient de 562 en anglais à quatre en Polonais. Les licences de japonais et d'arabe sont particulièrement attractives avec 178 et 122 inscrits respectivement (en troisième et quatrième position après l'espagnol, avec l'anglais en première place). Ceci est un point fort de cette formation au niveau régional et national. Cependant, il faut noter que le taux d'échec est très élevé en arabe (pour 2015-2016 : 159 inscrits en L1 contre 16 en L3, cette promotion de L3 ayant d'abord eu un effectif de 109 si on prend les étudiants inscrits quatre ans auparavant ou 151 si on se fonde sur ceux inscrits trois ans plus tôt). En études japonaises, le taux de réussite semble proche de celui de l'anglais, bien que les effectifs en L3 LLCER *Japonais*, soit cinq fois moins élevés qu'en L3 LLCER *Anglais*. Le taux de réussite global pour toute la licence LLCER était toutefois de 73 % en 2015-2016.

Afin de répondre à cette situation d'échec, la formation propose des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite dont une licence en huit semestres pour des étudiants débutant en arabe ou en japonais. Cependant, compte tenu de l'échec dans ces deux licences, il serait peut-être nécessaire de ne pas ouvrir ces licences aux débutants.

D'autres dispositifs tels que le suivi individuel, le tutorat, pour certains, l'intégration au programme régional de réussite en études longues financé par la région et le diplôme universitaire Tremplin, sont bien développés et répondent bien aux problématiques soulevées ci-dessus.

Le dossier ne commente pas le taux de poursuite en master (mention *Langues et sociétés* et *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*), alors qu'il est élevé si on prend les chiffres pour 2013-2014 : sur 223 diplômés de L3, 174 étaient en poursuite d'études.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Un bon éventail de langues dont celles qui sont peu enseignées ailleurs.
- Une offre d'un dispositif de remédiation dans certaines langues (allemand et portugais).
- Une attention particulière à définir différents parcours de spécialisation dans la formation pour permettre une meilleure orientation des étudiants lors de leur poursuite d'études professionnalisantes en master.
- Des équipes pédagogiques d'enseignants-chercheurs et enseignants, stables et pérennes.

### Principaux points faibles :

- Un manque d'évaluation interne et l'absence de conseil de perfectionnement.
- Un taux de réussite trop faible en L1 dans certaines disciplines (Arabe notamment).
- Les contacts avec le monde du travail ne sont pas assez développés, notamment via le stage dont l'organisation reste à améliorer.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation devrait renforcer l'insertion professionnelle de ses étudiants. Pour ce faire, il serait souhaitable que la formation envisage d'intégrer de façon plus concertée le stage dans ses maquettes.

La formation souhaite renforcer sa visibilité au sein de l'Université de Lille en développant son dispositif de double licence. Cette orientation serait à privilégier, peut-être avec comme idée directrice la combinaison d'une langue et d'une discipline hors ALLSHS. Ceci permettrait de répondre à la première ambition d'assurer une insertion professionnelle appuyée.

Il conviendra d'évaluer le succès de la licence en huit semestres pour l'arabe et le japonais afin de vérifier si ce dispositif améliore réellement le taux de réussite en L1.

Il serait souhaitable de mettre en place un conseil de perfectionnement ainsi que l'évaluation des enseignements par les étudiants.



## MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues et sociétés* de l'Université de Lille regroupe 14 parcours de formation en langues et cultures étrangères (*Études anglo-américaines ; Études anglo-irlandaises ; Études arabes ; Études germaniques ; Études hébraïques ; Études hispaniques ; Études italiennes ; Études japonaises ; Linguistique des langues étrangères ; Études lusophones ; Études néerlandaises ; Études néo-helléniques ; Études polonaises et Études russes*).

Ce master est issu de la refonte de l'ancienne mention *Langues, cultures et interculturalité*. Cette formation permet aux étudiants d'une part, d'approfondir et de consolider leur maîtrise linguistique, et d'autre part, d'acquérir la méthodologie des divers domaines de recherche possibles (littérature, histoire ou linguistique). Les cours se déroulent en présentiel, sans possibilité d'enseignement à distance.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master *Langues et sociétés* propose une formation à et par la recherche. Parmi les débouchés affichés, il y a les métiers de la recherche et de l'enseignement (dont les concours du service public), ainsi que les métiers liés à la médiation culturelle et linguistique, et à la traduction professionnelle. A ce propos, on note dans le dossier une certaine difficulté à formuler les métiers (ou familles de métiers) liés à ces derniers secteurs et le dossier ne fournit pas de données précises sur le nombre de diplômés ayant trouvé, malgré cet affichage, un emploi hors de l'enseignement.

Les compétences spécifiques visées par ce master sont des compétences linguistiques, des compétences méthodologiques, des compétences communicationnelles et des compétences (inter)culturelles. On note que 16 % des diplômés du secteur « langues » de l'établissement insérés dans le monde professionnel résident à l'étranger (contre une moyenne de 7 % pour l'ensemble de l'établissement - chiffres 2014).

Suite aux recommandations faites lors de la dernière évaluation AERES, des nouveautés ont été introduites par rapport à l'ancienne mention, qui vont dans le sens d'une plus grande place accordée à la mise en situation professionnelle, de l'introduction d'une transversalité interne au master ou encore, de l'approfondissement des liens avec la recherche avec l'unité mixte de recherche « Savoirs, textes, langage » (n°8163) et l'équipe d'accueil (n°4074) du centre d'études en civilisations, langues et lettres étrangères ainsi qu'avec l'École doctorale « Sciences humaines et sociales » et les Presses universitaires du Septentrion.

### Positionnement dans l'environnement

Cette mention s'inscrit dans une carte régionale où les formations proposées sont uniques (au niveau des Hauts-de-France, mais parfois aussi au niveau de tout le territoire situé au nord de Paris).

La mention de master *Langues et sociétés* n'est pas co-habituée avec d'autres établissements. Elle est positionnée au sein de l'offre de formation de l'établissement, du site et de la région. Pour ce master, le recrutement s'appuie notamment sur la diversité de l'offre de langues au niveau de l'établissement (hébreu, arabe, allemand, anglais, japonais, portugais, italien, grec moderne, néerlandais, polonais, russe) ; ce qui est un atout important dont ne disposent pas les autres pôles régionaux (Amiens, Arras, Boulogne).

Le master *Langues et sociétés* permet aux étudiants de se spécialiser dans une aire culturelle et linguistique. Il se distingue des masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF espagnol, allemand, anglais, italien), préparant uniquement aux concours de certification dans l'enseignement, du master Melextra, qui forme des traducteurs spécialisés et des professionnelles du sous-titrage, ou encore des masters LEA reposant sur l'enseignement de deux langues et aires culturelles. En revanche, la distinction avec le master MITRA, qui accorde aussi une place centrale à l'interculturalité et à la médiation (inter)culturelle, est moins tranchée.

Des partenariats avec d'autres établissements, en France (par exemple, avec la Sorbonne Nouvelle pour les parcours de M2 *Etudes irlandaises*) ou à l'étranger sont engagés ou en cours de négociation (notamment un projet Erasmus Mundus, qui paraît extrêmement pertinent). Ces derniers sont évidemment particulièrement importants, dans la mesure où ils répondent à la visée d'internationalisation de la formation. Dans plusieurs parcours, le recrutement est d'ailleurs plus international que la moyenne de l'établissement. Le dossier donne l'impression que ces partenariats institutionnels à l'international – reposant par exemple sur l'invitation d'individualités, certes en lien avec le contenu de la formation – se font de manière dispersée et sans véritable politique partenariale. La variété des aires culturelles – inhérente à l'architecture même de la mention – n'est pas incompatible avec des partenariats ciblés ou la constitution de réseaux partenariaux.

Enfin, des liens sont recherchés avec le monde socio-professionnel, par le biais notamment des unités d'enseignement (UE) professionnalisantes et des mises en situation professionnelle. Le dossier ne fait toutefois pas mention d'une politique partenariale en la matière, qui s'appuierait, par exemple sur ce que propose l'établissement, ainsi que sur une identification du bassin d'emplois des (futurs) diplômés.

### Organisation pédagogique

Auparavant (jusqu'en 2015), la formation était déclinée en spécialités. Aujourd'hui, la mention se décline en 14 parcours (le parcours chinois a ouvert en 2018). Il convient donc de souligner l'immense travail qui a été fourni afin de mettre en cohérence cette mention à l'architecture particulièrement complexe et afin de créer des transversalités. Cette structuration est le reflet de la richesse – en particulier à l'échelle régionale – de l'offre en langues étrangères de l'établissement. Cette formation comprend, en effet, 14 parcours et 5 options professionnalisantes : *Traduction et médiation linguistique* ; *Interculturalité* ; *Métiers de l'enseignement et de la recherche* ; *Recherche en linguistique* et *Didactique*. Il faut noter que ces dernières ne sont pas toutes ouvertes dans tous les parcours et que certains options et parcours se recoupent (*Recherche en linguistique* pour le parcours *Linguistique*).

L'organisation des enseignements articule spécialisation (UE 1 et 2, mémoire) et transversalité (UE 3-5). Elle vise également à une certaine individualisation des cursus, permettant aux étudiants d'adapter leur formation à leur projet scientifique et professionnel. La mention « Langues & Sociétés » repose sur une solide formation en langue étrangère : il convient de souligner que la majorité des enseignements de spécialisation ont lieu en langue étrangère, que la rédaction du mémoire se fait en langue étrangère et que les étudiants ont la possibilité d'assister à des manifestations scientifiques en langue étrangère. Notons que le choix d'un cours d'ouverture permet à certains étudiants de pratiquer deux langues étrangères (notamment en langues romanes), dispositif qui pourrait être élargi à tous les parcours. Parmi les éléments de transversalité, il faut souligner les éléments de professionnalisation/connaissance de l'environnement professionnel avec la mise en place d'options professionnalisantes en fonction des parcours et/ou de stages (non obligatoires mais intégrés). La connaissance du monde et des pratiques de la recherche fait partie intégrante de cet aspect professionnalisant transversal.

Les parcours de la mention LLCER sont des formations exigeantes puisqu'elles demandent des compétences pointues en langue étrangère, mais également en termes de méthodologie, qu'il s'agisse de la recherche ou d'autres domaines, comme la traduction. Le master *Langues et sociétés* de l'Université de Lille correspond à ce schéma usuel et permet de développer ces multiples compétences qui sont la marque de fabrique du LLCER.

Dans sa mise en œuvre, la formation se fait en présentiel ; un cadrage des emplois du temps permet la mise en place de la transversalité. C'est le pôle « master » de la Faculté LLCE qui gère la transversalité. Cette structuration rend impossible dans l'état actuel des choses d'ouvrir la formation à l'alternance ou à l'enseignement à distance. La mention accueille toutefois des étudiants en reprise d'études.

Les étudiants sont admis dans ce master « sur la base de pré-requis et d'une lettre de motivation », mais il n'est pas précisé si une sélection est effectuée. Des dispositifs de remédiation ne sont pas prévus, à part pour les étudiants non francophones ayant au minimum un niveau B2 en français, qui peuvent suivre des formations en français langue étrangère. Dans le respect du cadre national des formations, l'établissement propose par ailleurs des aménagements pour publics spécifiques. Des passerelles vers d'autres formations existent. Les étudiants en allemand, anglais, espagnol et italien peuvent ainsi se réorienter assez facilement en master MEEF.

### Pilotage

Le pôle « master » de l'UFR LLCE joue un rôle important de coordination de la mention, qui contient 14 parcours au total. Chacun des parcours a une équipe pédagogique spécifique, qui comprend en 2017-2018, à l'échelle de la mention, 91 enseignants-chercheurs titulaires, 7 professionnels, 4 professeurs invités et 1 docteur agrégé vacataire. Par ailleurs, des enseignements sont confiés à des chargés de cours issus du monde socio-professionnel.

Les compétences que les étudiants doivent acquérir sont explicitées à deux niveaux : compétences propres à la mention/compétences propres aux différentes UE. La mise en œuvre de la démarche compétences est en cours dans le cadre d'une réflexion globale d'établissement ; elle s'appuiera notamment sur le déploiement du portefeuille d'expériences et de compétences, mis en œuvre par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle et le service universitaire accueil information orientation.

Les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont définies à plusieurs niveaux : mention/parcours/certaines UE transversales. Le master *Langues et sociétés* est coordonné par un responsable de mention, élu par le conseil de master (puis investi par le conseil d'UFR). En outre, chaque parcours est coordonné par un responsable pédagogique. Le pilotage de la mention est assuré par le conseil de master, composé du responsable de la mention, des responsables de parcours, du responsable administrative du pôle master, du responsable administratif de l'UFR et de deux représentants des laboratoires de recherche. Ce conseil se réunit environ deux fois par semestre. Il ne comprend pas d'étudiant.

Ce pilotage est complété par le conseil de perfectionnement, organe de concertation qui réunit l'ensemble des acteurs de la formation (enseignants, étudiants, personnels administratifs, mais seulement quatre intervenants issus du monde professionnel, sans préciser leur domaine). Ses recommandations sont prises en compte dans l'élaboration des dossiers d'évaluation et d'accréditation. La pertinence de l'organisation pédagogique y est abordée, comme le montre le compte rendu d'une des réunions joint au dossier.

### Résultats constatés

Les taux de réussite de la mention sont inférieurs à la moyenne des formations de l'établissement :

- en M1 : entre 22 et 39 % (moyenne de l'établissement : environ 60 %) ;
- en M2 : entre 37 et 58 % (moyenne de l'établissement : environ 78 %).

Ces taux de réussite masquent cependant des spécificités de la formation LLCER, notamment la poursuite d'études une année à l'étranger ou bien une année d'assistantat (dans le secondaire) ou de lectorat (dans le supérieur), et qui conduisent parfois à une validation du master en trois ans et non en deux.

Par ailleurs, un nombre important d'étudiants inscrits dans le master *Langues et sociétés* de l'Université de Lille est salarié, sans pour autant que les chiffres exacts ne soient connus ; ce qui peut retarder l'obtention de leur diplôme. Ces taux de réussite plus faibles (calculés sur la base de l'ancienne maquette) sont donc dus, semble-t-il, à l'ancrage socio-économique de l'Université de Lille et non, à la qualité de la formation.

Les données concernant les effectifs montrent évidemment des disparités importantes entre les parcours. La suppression des spécialités a entraîné une augmentation du nombre de parcours (6 spécialités contre 14 parcours actuellement). Par ailleurs, ces variations ne sont pas spécifiques à l'établissement mais s'inscrivent bien souvent dans un contexte national. Le dossier signale que des effectifs réduits ne signifient pas pour autant que les débouchés professionnels n'existent pas.

Malgré sa vocation de recherche et son adossement aux laboratoires, seul un petit nombre de diplômés poursuit en doctorat. C'est assez habituel pour un master LLCER en province. Malgré une équipe importante d'enseignants-chercheurs, la concurrence des universités parisiennes (à une heure de train) reste marquée pour ce qui concerne le doctorat. Le vivier est également moindre et ancré dans un environnement socio-économique qui ne favorise pas la poursuite d'études de haut niveau.

A l'horizon de 30 mois, les éléments d'insertion professionnelle des étudiants sont les suivants :

- pour la promotion 2012-2013 du master, 89 % des étudiants ayant répondu sont en emploi (79 % en emploi stable) et 2 % en recherche d'emploi. Parmi les anciens étudiants en emploi, 93 % ont un emploi de cadre.

- en décembre 2016, 77 % des diplômés dans l'ensemble du secteur « langues » étaient en emploi (68 % en emploi stable) et 17 % en recherche d'emploi. 49 % des répondants étaient cadres ; 31 % employés ; 31 % travaillaient dans l'enseignement. 83 % travaillaient à temps plein (moyenne de l'établissement : 92 %). La durée moyenne d'accès au premier emploi est de 6,1 mois (moyenne de l'établissement : 4,6).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- L'offre de langues et d'aires culturelles unique au niveau régional.
- La réflexion sur l'architecture complexe de la mention et les transversalités.
- Le fort taux d'insertion professionnelle.

### Principaux points faibles :

- Les taux de réussite inférieurs à la moyenne de l'établissement.
- Le faible nombre de poursuite d'étude en doctorat à l'Université de Lille.
- Le possible recoupement entre l'option Interculturalité et le master MITRA.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Un soutien aux parcours à effectifs réduits est souhaitable de la part de l'établissement car des débouchés professionnels existent. Il y a aussi des enjeux d'accessibilité aux formations sur le territoire national. Des efforts de mutualisation importants ont été faits.

Un dispositif d'aide à la réussite ou des passerelles serait peut-être à prévoir, plutôt qu'une réflexion (annoncée dans le dossier) concernant des adaptations de l'évaluation (notamment la réduction en taille du mémoire ou des ajustements du nombre de crédits ECTS) ou que la mise en place de l'enseignement à distance (qui ne favorisera pas nécessairement la réussite).

Enfin, il faudrait faciliter et encourager la poursuite d'études en doctorat au sein des Écoles doctorales de l'Université de Lille, point sur lequel une réflexion est déjà engagée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université de Lille est une formation pluridisciplinaire. Elle est rattachée aux champs *Arts, lettres et langues, sciences humaines et sociales* (ALL-SHS) et *Droit, économie et gestion* (DEG), avec ses quatre parcours, un cinquième parcours étant rattaché à la mention *Traduction et interprétation*. Ces parcours sont : *Affaires et négociations* internationales (ANI) ; *Techniques du commerce international* (TCI) ; *Management de projets touristiques* (MPT) et *Relations interculturelles et coopération internationale* (RICI). Créée en 1974, la filière LEA de Lille est portée par une unité de formation et de recherche (UFR), hébergée depuis 2016 dans les locaux du campus « Gare de Roubaix ».

### ANALYSE

#### Finalité

Le master LEA est une formation pluridisciplinaire en langues et matières d'application (économie, gestion, droit, informatique, communication, ...). Il destine les étudiants à des carrières tournées vers l'international, accessibles dans le prolongement de la diplomation : le master LEA est essentiellement professionnalisant. Il forme des cadres qui, dans un contexte mondialisé, maîtrisent les systèmes socio-économiques, les normes institutionnelles de différents pays ainsi que les enjeux de l'interculturalité.

Le master LEA est articulé en quatre parcours, qui se différencient par les compétences délivrées et les débouchés professionnels. Tous visent néanmoins la maîtrise d'au moins deux langues étrangères et la connaissance approfondie des sociétés associées à ces langues (études aréales). Ces quatre parcours sont : ANI ; MPT ; RICI, à dimension géopolitique et qui propose quatre options en M2 (Afrique et monde arabe, Amérique latine, Asie, Francophonie) ; TCI.

Pour chaque parcours, les débouchés professionnels sont détaillés, comme par exemple : négociateurs, *business developer*, *key account manager*, chef de projet à l'international (parcours ANI) ; responsable de projets de développement touristique, chef de produit/chargé d'affaires en agence de voyages, responsable de structure hôtelière (parcours MPT) ; responsable de développement, chargé de mission/chef de projet de coopération, analyste des marchés émergents, attaché culturel (parcours RICI) ; responsable des transports et paiements internationaux, manager de la distribution internationale, responsable de zone export (parcours TCI).

Le master LEA constitue en soi une certification professionnelle, et les diplômés poursuivent rarement leurs études à l'issue du cursus (1 % selon l'enquête de 2014). Dans le même temps, certains enquêtés expriment le souhait d'avoir de l'information sur une possibilité de poursuite d'études ; il faut sans doute prévoir une meilleure information sur la professionnalisation et le gain d'expertise par le doctorat, notamment dans le cadre de conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE).

### Positionnement dans l'environnement

Le master LEA se distingue du master *Langues et sociétés* qui forme aux métiers de la recherche et propose une ouverture vers les métiers de l'enseignement, de l'édition, de la traduction littéraire, de la médiation (inter)culturelle, dans une seule aire linguistique. Si d'autres mentions de master à Lille (*Culture et communication ; Management ; Intervention et développement social*) proposent aussi des formations orientées vers le monde socio-économique, le master LEA s'en distingue en ce qu'il met au cœur de sa formation la diversité des langues. Cette spécificité le différencie donc de formations proches proposées par des établissements publics ou privés, dans ou hors de l'établissement. On note toutefois une certaine proximité avec le master « *Culture et développement* » de l'IAE (École universitaire de management) de Lille ou le master *Management et commerce international* de l'Université polytechnique des Hauts-de-France.

Au niveau national, le master LEA de l'Université de Lille se positionne parmi ceux qui présentent l'un des plus larges choix de langues.

Ce master est certes adossé à la recherche par la rédaction d'un mémoire de recherche appliquée en M2 dont les modalités ne sont pas harmonisées au niveau de la mention : par les séminaires transversaux qui représentent néanmoins relativement peu d'heures ; par les journées d'études pluridisciplinaires à destination des étudiants. Mais le dossier indique que compte tenu de la division du domaine de recherche, il est « difficile de pouvoir construire une équipe de recherche « LEA » homogène avec un nombre suffisant d'enseignants-chercheurs pour faire vivre chacun des champs ».

Le master LEA entretient des liens avec son environnement socio-économique (entreprises, associations ou institutions) par les contrats de formation en alternance, par les stages, par le truchement des professionnels intervenant dans la formation, par les projets import/export (de type « études de marché junior ») dans la spécialité TCI. Cependant, le dossier ne précise pas s'il existe une « junior entreprise » qui permettrait aux étudiants du master LEA de proposer leur expertise. Il convient de saluer la création d'une association *alumni* en 2017 et de son implication dans le master (*Stage dating*). Enfin, le dossier met en évidence les universités avec lesquelles l'UFR entretient des relations ERASMUS, en indiquant les flux entrants (60 étudiants) et sortants (moyenne de 50 étudiants) des étudiants, et précise qu'environ 40 % des étudiants réalisent leur stage à l'étranger. Le dossier n'indique pas cependant les pays d'accueil.

Un accord-cadre a été signé avec l'Université des langues étrangères de Dalian (Chine) permettant aux étudiants de master parcours *Anglais/chinois* de partir à compter de la rentrée 2017/2018. Par ailleurs, le parcours ANI du master LEA délivre un double diplôme avec l'Université LUMSA (Rome). Une convention existe également avec l'Université d'État de Piatigorsk (Russie).

### Organisation pédagogique

Les différents parcours du master comportent entre 920 et 990 heures d'enseignement (hors stage de M1 et M2).

L'organisation pédagogique est clairement identifiable. L'établissement délivre le supplément au diplôme au format Europass. Le master LEA ne possède pas d'enseignement de mise à niveau pour les étudiants entrants (hormis les cours de français langue étrangère pour étudiants internationaux).

Le master LEA se compose d'un tronc commun (mis en place suite à la dernière évaluation AERES) et d'enseignements de spécialité propres à chaque parcours dans une logique progressive avec des enseignements spécialisés en M2. A cela s'ajoutent parfois, selon les parcours, des options, par exemple : options développement durable, géopolitique, ou spécialisation dans une aire culturelle non européenne.

La formation comporte l'enseignement obligatoire de deux langues étrangères, à hauteur de 198 heures, quel que soit le parcours. L'anglais est obligatoire pour tous les étudiants. Une langue B est à choisir parmi 10 langues : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, néerlandais, portugais, russe, suédois, français langue étrangère (réservé aux étudiants internationaux). Les parcours ANI, TCI et MPT en formation initiale offrent tout l'éventail des langues enseignées. Le parcours MPT en apprentissage, limité à 13 étudiants par an, ne propose que l'espagnol (avancé) ou le néerlandais (débutant). Le dossier ne mentionne pas si le choix limité de langues correspond à une politique pédagogique déterminée. Pour le parcours RIC1, divisé en aires culturelles en M2, la question se

pose de l'adéquation de la deuxième langue avec l'aire étudiée. L'introduction d'une troisième langue pour les étudiants dont l'allemand, l'espagnol ou l'italien est la langue B est à l'étude : elle paraît souhaitable, d'autant plus que cette possibilité est déjà offerte en licence LEA.

Afin d'aider les étudiants à construire leur projet professionnel, la formation organise avec l'aide des services de l'université des visites d'entreprises ou des ateliers-métiers. L'UFR a nommé une responsable « relations avec les entreprises » qui a organisé une journée de stage dating. Par ailleurs, les parcours mettent en œuvre des serious games, des études de cas ou des travaux à partir de documentations professionnelles. Chaque parcours comporte des modules de connaissances de l'entreprise ou d'initiation à l'entrepreneuriat. Les stages sont obligatoires pour tous les étudiants, à l'exception des alternants. Ils se déroulent à partir du mois de mars et durent au moins 12 semaines en M1 et 20 semaines en M2. Si la plupart des stages sont effectués en France, le dossier ne mentionne pas quelle en est la proportion dans les Hauts-de-France ou dans le bassin d'emploi transfrontalier. Environ 40 % des étudiants font leur stage à l'étranger. A cet égard, le dossier ne précise pas le mode validation des stages effectués à l'étranger.

Le master LEA est proposé en formation initiale et en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation). Ce dernier point fait suite aux recommandations du dernier rapport AERES. Le parcours MPT est ouvert à l'apprentissage depuis 2015 (M1 et M2), les parcours ANI et TCI aux contrats de professionnalisation (M2). Les emplois du temps ont été aménagés : 3 jours en entreprise et 2,5 jours à l'université. Par ailleurs, l'alternance est incompatible avec la mobilité internationale. Or, dans la mesure où les formations LEA sont tournées vers l'international, il y a là une contradiction. Les enseignements dispensés font appel à des pratiques innovantes et au numérique. L'équipe pédagogique réfléchit également à la possibilité de proposer l'enseignement à distance pour certains modules.

### Pilotage

L'organisation pédagogique repose sur une équipe enseignante de 5 professeurs, 3 maîtres de conférences habilités à diriger des recherches, 28 maîtres de conférences, 4 attachés temporaires de recherche auxquels s'ajoutent plus d'une centaine d'intervenants extérieurs (dont 60 % sont issus du monde socio-économique).

La coordination de la formation est assurée par des enseignants-chercheurs. Les fonctions suivantes sont identifiées : responsable de mention ; responsables de parcours (une pour chaque année en ANI et en RIC1 ; un responsable par option du M2 RIC1) ; coordinateur par discipline ; référent-stages ; référent par zone d'échanges universitaires (aire linguistique).

L'organe de concertation principal est le conseil d'UFR élu, qui se réunit environ une fois par mois. Les responsables de formation y sont invités permanents. Si besoin, la direction de l'UFR convoque des assemblées générales dont les décisions ont valeur d'avis. Un conseil de perfectionnement, attendu au niveau de la mention, existe par parcours, renforçant le caractère tubulaire. Il est réuni une fois par an, fait des recommandations et veille à ce qu'elles soient suivies d'effets.

Les connaissances et compétences sont systématiquement présentées et connues des étudiants.

La mise en œuvre d'une démarche compétences est en cours de réflexion au sein de l'établissement et s'appuie notamment sur le déploiement du portefeuille d'expériences et de compétences, que peu d'enseignants utilisent néanmoins pour le moment.

### Résultats constatés

Les étudiants du master LEA proviennent de toute la région des Hauts-de-France, d'autres régions françaises et de l'étranger sans que le dossier ne mentionne quelles sont les proportions respectives. Le master LEA accueille 70 % d'étudiantes et 30 % d'étudiants environ. La baisse des effectifs de M1 constatée en 2017-2018 (jusqu'à moins 50 % pour certains parcours) s'explique par la mise en place de la sélection à l'entrée en M1.

Les statistiques (effectifs, présence aux examens, insertion, poursuite d'études) sont produites par les services centraux (observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante - OFIVE). Elles sont complétées dans certains cas par des statistiques produites par l'UFR. Pour la période évaluée, les enquêtes OFIVE sur les diplômés de 2014 font référence. Le taux de réponse (plus de 80 %) est plutôt satisfaisant. 60 % des répondants sont satisfaits de leur formation. On constate des taux d'insertion professionnelle hétérogènes entre parcours et options. Les différences de taux s'expliquent peut-être par les spécificités de certaines options (Amérique latine, par exemple), qui mènent à des emplois dans les milieux associatifs, les organisations non gouvernementales ou le secteur public, où règne une précarité en début de carrière. On observe un nombre à peu près équivalent d'emplois de cadres et de professions intermédiaires. Il est intéressant de noter que les diplômés travaillent pour 80 % en France (dont la moitié dans les Hauts-de-France).

La plupart des diplômés ne poursuivent pas d'études. Cependant, il ressort de l'enquête de l'OFIVE une demande de la part des étudiants de bénéficier d'une meilleure information sur la poursuite ou la reprise d'études.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- La richesse du choix de la langue B.
- Le positionnement réfléchi de la formation dans son environnement et la complémentarité des parcours.
- Le développement de l'alternance (apprentissage et professionnalisation).

### Principaux points faibles :

- Le manque d'adaptation pédagogique aux conditions de formation en alternance.
- Le manque de formalisation d'une politique partenariale avec le monde socio-professionnel dans le bassin d'emploi.
- La disparité de l'insertion professionnelle selon les parcours et les options.
- L'absence de pilotage au niveau de la mention.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il serait bon de prévoir une meilleure information sur la professionnalisation et le gain d'expertise par le doctorat, notamment avec l'objectif de signer des conventions CIFRE. Il serait par ailleurs intéressant de mettre en œuvre le projet d'introduction d'une troisième langue pour les étudiants ayant l'allemand, l'espagnol ou l'italien en langue B car cela permettrait une continuité par rapport à la licence LEA. La formation devrait enfin mieux prendre en compte les spécificités de l'alternance.



## MASTER MÉDIATION INTERCULTURELLE : IDENTITÉS, MOBILITÉS, CONFLITS

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits* de l'Université de Lille offre une formation en recherche et une formation qui se veut professionnalisante. Il comprend deux parcours : un parcours MITRA (qui a été Erasmus Mundus jusqu'en 2017 et qui est depuis un parcours conjoint hors Erasmus Mundus, mais qui bénéficiera à nouveau du label Erasmus Mundus dès 2019 sous le label « Migrations transnationales » : total de 358 heures dont 113 heures de cours magistraux) et un parcours *Art et responsabilité sociale internationale* (total de 450 heures de séminaires et ateliers).

Les objectifs affichés des deux parcours sont de développer les compétences des étudiants dans trois domaines, « la recherche, l'enseignement et l'engagement civique », qui doivent conduire aux métiers de la médiation interculturelle. Délivrée uniquement en présentiel, la formation s'effectue, après un tronc commun au premier semestre à Lille, aux semestres suivants dans les universités partenaires (Cluj, Leuven, Wrocław, Dakar, Rio, Mexico, Cork) avec une possibilité d'effectuer le quatrième et dernier semestre à Lille. Elle comprend, pour les deux parcours au minimum un stage d'observation en première année de master (M1) et un stage de pratique en deuxième année (M2).

### ANALYSE

#### Finalité

Le titre de la mention *Médiation interculturelle* peut induire en erreur les étudiants en suggérant une spécialisation dans le domaine transfrontalier et prête à confusion avec les études en « médiation culturelle ». Une refonte est en cours. Les connaissances attendues sont clairement énoncées pour les semestres se déroulant à l'Université de Lille ; néanmoins, le reste du cursus se déroulant de manière personnalisée dans plusieurs universités partenaires, des informations sont manquantes quant aux connaissances effectivement acquises de manière délocalisée dans ces autres universités. Les compétences professionnelles et personnelles sont en bonne adéquation avec les débouchés proposés (médiateur social et culturel auprès d'organisations non-gouvernementales (ONG), consultant auprès d'organisations d'aide aux migrants, médiateur artistique, directeur de structure artistique) et permettent également une poursuite d'études en doctorat pour le parcours MITRA. Le parcours *Art et responsabilité sociale internationale* bénéficierait également d'une possibilité de poursuite d'études, par exemple en thèse axée autour de la recherche-crédation.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Médiation interculturelle : identités, mobilité, conflits* est unique en son genre, et n'entre en concurrence avec aucun master, que ce soit au niveau régional, national ou international. Le master mettait à profit la proximité de l'unité de formation et recherche (UFR) de géographie mais les coopérations ont diminué. D'autres synergies en droit et en économie devraient être bénéfiques à la formation. Celle-ci est adossée au centre d'études en civilisations, langues et lettres étrangères à laquelle est rattachée une partie de l'équipe enseignante. Grâce à la rédaction d'un mémoire recherche et des interventions étudiantes au sein des colloques du laboratoire, le master s'insère de manière clairement identifiée dans l'axe transversal « pratiques interculturelles, développement humain, inclusion sociale ». La formation entretient des partenariats réguliers avec les associations et collectivités locales travaillant pour le milieu carcéral et les réfugiés, en grande cohérence avec les objectifs du master. Reposant sur un modèle Erasmus Mundus, le parcours MITRA propose de nombreuses coopérations et mobilités internationales au sein des sept universités partenaires, tant pour les étudiants que les enseignants-chercheurs (EC).

### Organisation pédagogique

Malgré des modules en commun, le master ne comporte pas de tronc commun aux deux parcours ; ce qui rend l'unité du master peu lisible et rend le regroupement de ces deux parcours indépendants, sous une même mention de fait peu légitime. La cohérence est en revanche très lisible à l'intérieur de chaque parcours, qui propose un tronc commun au premier semestre à Lille. La spécialisation des étudiants s'effectue ensuite de manière progressive par le biais des mobilités Erasmus dans les universités partenaires et permet de bien s'adapter au projet professionnel de chacun. Le master étant axé essentiellement autour de la pratique, l'enseignement a lieu uniquement en présentiel. La formation prévoit toutes les adaptations nécessaires pour l'accueil d'étudiants handicapés, sportifs de haut niveau ou salariés. Les aménagements de ce type ont particulièrement concerné ces derniers, car ils étaient nombreux dans le parcours MITRA qui ne bénéficiait plus du financement Erasmus Mundus. Rien n'est mentionné concernant la démarche de validation des acquis de l'expérience.

La professionnalisation est présente à l'aide de stages obligatoires les deux années, faisant l'objet de soutenances au semestre 4, et de possibilités de travail bénévole, mais reste à renforcer puisque le stage n'est que de 20 heures pour le M1 « Migrations » et le stage est facultatif en ARSI. Le master bénéficie d'un réseau local pérenne d'ONG, institutions et associations en cohérence avec les objectifs de la formation. L'élaboration du projet professionnel de l'étudiant est encadrée essentiellement par des organes extérieurs au master (bureau d'aide à l'insertion professionnelle, Hubhouse de Lille, club des entrepreneurs) mais ne fait pas l'objet de suivi individualisé par l'équipe enseignante du master. Une convention avec le bureau d'aide à l'insertion professionnelle facilite la recherche de stages.

La multiplicité des parcours et la co-présence des deux mentions assez hétérogènes rend la fiche du répertoire national des certifications professionnelles trop longue et difficile à lire.

L'équipe enseignante est composée quasi exclusivement d'EC, en majorité rattachés au centre d'études en civilisations, langues et lettres étrangères, y compris pour le parcours ARSI ; ce qui paraît problématique vu le contenu de la formation. Le master bénéficie d'un lien actif avec les activités de recherche du laboratoire rattaché (participation à des séminaires de l'école doctorale, interventions dans le cadre de colloques) et encourage les étudiants à diffuser leurs travaux dans le cadre d'autres manifestations scientifiques.

La formation fait un usage classique du numérique (plateforme moodle, visioconférences, site Internet). Un réel effort est fait pour développer des innovations pédagogiques, comme des jeux de rôle, et pour le parcours *Art et responsabilité sociale internationale*, des projets artistiques dans le cadre de la recherche-action.

Le parcours MITRA Erasmus Mundus, basé sur un consortium de huit universités internationales, bénéficiait d'une ouverture internationale remarquable. Il reposait sur de nombreuses mobilités internationales, étudiantes et enseignantes, avec un enseignement en parcours trilingue et l'initiation à une 4<sup>ème</sup> langue étrangère au minimum. Le nouveau parcours conjoint « Migrations Transnationales » sera fondé sur un partenariat avec six des huit universités ayant participé au précédent master Erasmus Mundus, auxquelles pourraient s'ajouter quatre autres établissements étrangers partenaires. Suite à l'acceptation d'un nouveau financement, ce parcours conjoint redeviendra Erasmus Mundus en 2019. Il pourra donc offrir une ouverture accrue à l'international et en particulier renforcer les liens entre l'Université de Lille et l'Université Libre de Bruxelles.

Le parcours ARSI est tourné vers les échanges avec l'Espagne et l'Amérique du Sud, il est donc lié aux études hispanistes.

### Pilotage

Les enseignements du parcours « Migrations » sont assurés pour la quasi-totalité par des EC de différentes structures ; ce qui ne permet pas une très bonne cohésion d'équipe, qui est plus visible pour le parcours ARSI. Trop peu d'intervenants extérieurs participent à la formation. Les renseignements concernant les responsabilités de diplôme sont incomplets. Le dossier ne permet pas d'apprécier correctement la place réservée aux professionnels dans les dispositifs pédagogiques. Il ne fournit les volumes horaires que pour les enseignements assurés en France.

Le master bénéficie de réunions d'équipe régulières ainsi que d'un conseil de perfectionnement commun aux deux parcours impliquant tous les types de participants à la formation. Le master dispose d'autoévaluation à chaque fin de semestre ; ce qui permet des améliorations régulières de la formation.

L'évaluation des étudiants possède un bon équilibre entre écrit et oral, la délivrance des crédits ECTS est bien régulée, également lors des semestres à l'international. Le master propose un suivi des compétences grâce à un livret de l'étudiant, par ailleurs bien détaillées. Les données restantes sont insuffisantes pour apprécier les jurys d'examen et il n'existe actuellement pas de supplément au diplôme, mais il y en a un pour le Consortium Erasmus.

Le master ne propose pas de dispositif supplémentaire d'orientation des étudiants ; ce qui se justifie par la grande spécialisation et l'hétérogénéité des deux parcours proposés. Néanmoins, la présence d'un comité de sélection pour le parcours MITRA permet de garantir un taux de réussite élevé.

### Résultats constatés

La formation est très attractive pour les étudiants étrangers qui bénéficient de bourses Erasmus (de 50 à 90 % des effectifs selon les bourses disponibles) avec des taux de réussite excellents. Il serait pertinent de renforcer son attractivité également au niveau national, afin de pérenniser les effectifs, pour l'heure très dépendants des bourses, et renforcer la dimension transnationale du diplôme. Les taux de réussite sont très élevés (plus de 90 %) et les abandons restent exceptionnels.

Les enquêtes d'insertion professionnelle restent à mettre réellement en place, palliées pour l'instant par une page Facebook. Il est donc difficile d'apprécier ce point d'après le dossier fourni.

Le dossier précise que quelques diplômés poursuivent en doctorat mais il manque de détails pour apprécier l'adéquation par rapport aux objectifs affichés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Un master unique en France axé autour de besoins sociaux actuels.
- Le fort rayonnement international du parcours MITRA dans le cadre d'un consortium de huit universités partenaires jusqu'en 2017, et dix à partir de 2019.
- Le parcours MITRA très adaptable selon le projet professionnel de l'étudiant dans le cadre Erasmus Mundus.

### Principaux points faibles :

- Le manque de lisibilité de la mention dû aux deux parcours totalement hétérogènes.
- Le manque d'interventions professionnelles et l'opacité des contenus lors des semestres à l'étranger.
- L'adossement du parcours ARSI à un seul laboratoire qui ne couvre pas tous les domaines du parcours.
- Le problème d'intitulé du parcours ARSI ; il est fondé sur des échanges avec l'Amérique du Sud uniquement.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La structuration de ce master est artificielle, voire incohérente, et cette configuration est préjudiciable à la visibilité des deux parcours. Il serait judicieux d'augmenter les synergies entre les deux parcours, ou à l'inverse, de scinder le diplôme en deux afin de rendre la mention lisible.

Enfin, on pourrait améliorer la cohérence de l'équipe pédagogique grâce à un meilleur rattachement au laboratoire et à l'UFR (notamment pour le parcours ARSI), et à l'augmentation des interventions professionnelles extérieures. Par ailleurs, il faudrait renommer le parcours ARSI pour intégrer l'orientation hispanisante spécifique dans l'intitulé.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention du master *Traduction et interprétation* de l'Université de Lille offre trois parcours complémentaires, répartis sur deux sites, qui ne peuvent être suivis qu'en présentiel.

D'un côté, sur le site de Villeneuve d'Ascq, un parcours d'anglais forme aux métiers du lexique et de la traduction (MéLexTra) dans la continuité de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER). Après une année commune, deux parcours se différencient nettement avec un M2 MéLexTra *Juridique, économique et technique* (JET) et un M2 MéLexTra *Traduction et adaptation cinématographiques* (TAC).

De l'autre côté, sur le site de Roubaix, un parcours *Traduction spécialisée multilingue* (TSM) dans la continuité de la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) ; il se distingue des parcours précédents notamment par une troisième langue de travail obligatoire, en plus des deux langues communes à la mention, le français et l'anglais.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs de la formation sont présentés avec clarté et exhaustivité. La mention a bien réfléchi à son positionnement dans le monde professionnel, et cela se reflète dans des compétences et des connaissances précises et pertinentes. L'adéquation entre la formation et les débouchés professionnels est totale et les atouts de la formation ont été clairement identifiés et diffusés par différents moyens de communication (catalogue web, plaquettes d'information, guide des études téléchargeables, portail national, ...). Malgré la professionnalisation primordiale et l'importance de compétences pragmatiques, la dimension réflexive propre à toute formation de niveau master n'est pas négligée avec une initiation à la recherche consistante, en particulier à la traductologie.

Il convient de souligner un aspect extrêmement positif de la formation qui est la prise en main dès la première année de master (M1) des outils d'aide à la traduction, indispensables à l'exercice des métiers de la traduction d'aujourd'hui, et plus globalement de tous les logiciels qui peuvent être utilisés dans un contexte professionnel en adéquation avec ce niveau de formation. Ces outils vont de pair avec les techniques enseignées, par exemple, la traduction assistée par ordinateur, le sous-titrage, le doublage ou la *voice-over*, ou la localisation ou l'utilisation de plateformes spécifiques à la traduction.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles est conséquente et adéquate à l'objectif visé de lisibilité des compétences. Un supplément au diplôme au format Europass est désormais délivré.

### Positionnement dans l'environnement

Le master offre tout d'abord une continuité avec les licences de langues proposées à l'Université de Lille. Si un parcours *Traduction* est proposé dès la deuxième année de licence LLCER anglais, cela n'est pas le cas en LEA malgré un approfondissement linguistique de premier plan. Au-delà, la formation est unique en son genre dans tout le bassin se trouvant au nord de Paris ; ce qui explique son attractivité. Les liens avec les professionnels de la région sont particulièrement forts.

La mention est cependant loin d'être isolée, du fait qu'elle appartient à différents réseaux, à commencer par l'association française des formations universitaires aux métiers de la traduction (AFFUMT), la direction générale de la traduction ou, spécifiquement pour le master TSM, au réseau EMT (master européen en traduction) et tout dernièrement au réseau international Network of Simulated Translation Bureaus et pour le master MéLexTra, l'association des traducteurs/adaptateurs de l'audiovisuel. Depuis 2015, des conférences communes, à visée professionnelle, sur la préparation aux métiers de la traduction et à visée de recherche (adossement aux laboratoires) réunit les trois parcours. Elles permettent non seulement une initiation à la recherche mais aussi, un rapprochement des étudiants appartenant à la même famille de métiers et ayant donc des préoccupations affines. La connaissance du monde de la recherche et des laboratoires des deux sites (notamment, centre d'études en langues, littératures et civilisations étrangères, et « Savoirs, textes, langage »), est primordiale. Par ailleurs, les stages effectués par les étudiants pour certains débouchés ciblés ont lieu à Paris.

Des raisons liées aux objectifs fixés pour cette formation, notamment le principe déontologique de traduire vers la langue maternelle uniquement, expliquent que les partenariats institutionnels avec l'étranger soient peu développés. En TSM, cependant, un des deux stages à l'étranger est obligatoire.

### Organisation pédagogique

La formation est structurée autour d'unités d'enseignement (UE) et de crédits ECTS. Les crédits ECTS sont bien répartis.

Pour le master MéLexTra, il est curieux que le M1 soit strictement similaire pour la préparation aux deux parcours. Il n'est pas clair, dans le dossier fourni, qu'une initiation à chacun d'eux soit proposée en première année. Il s'avère dommage de ne pas spécialiser davantage la formation dès le début, par exemple par un petit nombre d'enseignements de spécialité, pas forcément optionnels, la première année étant affichée comme assez théorique. Les matières de « thème » sont nombreuses et participent à la variété des exercices correspondant à un haut niveau de qualification mais elles ne constituent pas une préparation professionnelle adaptée aux pratiques du monde professionnel.

Une caractéristique essentielle et tout à fait remarquable de la formation est la place accordée aux technologies, avec une présence importante de l'informatique et des outils pour mener à bien des projets, notamment de traduction. L'autre atout de taille est cette préparation au monde professionnel et aux aspects pratiques, qu'ils soient d'ordre financier, fiscal, juridique ou déontologique. La satisfaction des étudiants et leur taux d'insertion professionnelle s'expliquent forcément par une préparation adéquate qui est particulièrement complète.

Des dispositifs sont prévus pour les publics spécifiques, notamment pour les étudiants en situation d'handicap sans pour autant être spécifiques à la formation. Les projets réels encadrés en M2 MéLexTra sont très intéressants et novateurs.

Comme il était indiqué dans le précédent rapport, si la dimension internationale fait partie des prérequis de formations d'excellence en traduction, aucun partenariat académique ne favorise les échanges afin d'accroître les connaissances interculturelles ou portant sur les réalités des sphères linguistiques étudiées. Un stage à l'étranger peut être certes très formateur, mais son optique est malgré tout différente. La rareté des validations des acquis de l'expérience ou professionnels s'explique par le fait qu'aucun diplôme de traducteur n'est nécessaire à l'exercice de la profession.

### Pilotage

La mention a deux unités de pilotage différentes du fait que les deux parcours se trouvent sur des sites différents. Sur chaque site, un secrétariat dépendant soit de l'unité de formation et de recherche (UFR) LLCE pour Villeneuve d'Ascq soit, de l'UFR LEA pour Roubaix, s'occupe de tout le volet administratif. Il y a également plusieurs bibliothèques et des salles informatiques adaptées aux besoins des parcours du master.

La présence importante de professionnels et d'un professeur associé à temps partiel dans l'équipe enseignante est tout à fait pertinente et nécessaire, en particulier en M2 où elle est la plus forte. Les comités de perfectionnement fonctionnent parfaitement bien, avec une remise en question et des adaptations ou des renouvellements de cours en fonction des besoins des étudiants et des réalités du marché professionnel.

Le choix du contrôle continu pour les évaluations favorise la prise en compte de l'acquisition de compétences réelles et de savoir-faire au-delà des performances ponctuelles. Cela va dans le sens des projets en situation réelle d'exercice de la profession et de la présence bienveillante de professionnels. La valorisation des travaux des étudiants est primordiale, comme le décloisonnement des enseignements. Les différents réseaux évoqués plus haut introduisent également l'étudiant dans une continuité naturelle vers le monde professionnel. Le suivi est personnalisé aussi du fait des effectifs tout à fait raisonnables, avec un souci de ne pas excéder les besoins du marché ; ce qui explique en partie les bons chiffres concernant le devenir des diplômés.

### Résultats constatés

Les effectifs sont tout à fait conformes et honorables pour une formation d'excellence aussi exigeante : une cinquantaine en M1, avec une moitié ou plus d'étudiants boursiers et une vingtaine d'étudiants issus de l'Université de Lille (un tiers de réinscrits). En M2, les effectifs sont d'une quarantaine d'étudiants avec toujours une petite moitié d'étudiants boursiers. La répartition par parcours est équilibrée, avec 26 étudiants en moyenne en M1 MéLexTra et 24 en TSM. En M2, chaque parcours de MéLexTra compte une dizaine d'étudiants, ce qui porte à 20 l'effectif ; effectif en cela identique à celui de TSM.

Le succès du master se mesure à l'aune des 90 % ou plus de taux d'insertion des étudiants diplômés depuis 30 mois. Les taux de réussite au master en M1 et surtout, en M2, sont tout aussi excellents. Rien de surprenant avec tous ces indicateurs que la satisfaction des étudiants soit presque totale.

Il convient de signaler l'intégration de deux ou trois étudiants étrangers au sein de la formation, mais aucun en programme d'échange. La question de moyens supplémentaires pour l'ouverture de plus de langues se pose en TSM. On peut regretter qu'aucune donnée chiffrée concernant les effectifs pour les langues autres que le français et l'anglais ne soit apportée, et l'on ne sait pas sur quels critères sont choisies les quatre options linguistiques ouvertes chaque année parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, le néerlandais, le russe, le suédois et le polonais. L'ajout du chinois pourrait conduire à l'ouverture de cinq sous-groupes par année de master. Néanmoins, il faudrait clarifier, pour les étudiants susceptibles d'être recrutés, les modalités d'ouverture effective des sous-groupes ; si ce n'est pas déjà le cas.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- La professionnalisation importante et des débouchés réels pour une mention d'excellence, très attractive et reconnue au sein du bassin lillois, stratégiquement situé à proximité de Bruxelles, Paris et Londres.
- Un tronc commun des trois parcours reposant sur des conférences avec une ouverture tant sur la recherche que sur le monde professionnel.
- De nombreux partenariats locaux et l'importance de stages d'une durée favorisant une bonne connaissance du milieu professionnel, dans la lignée des multiples mises en situation professionnelle.
- Les nouvelles technologies au cœur des formations et la maîtrise des outils et logiciels liés aux différents métiers de la traduction auxquels forme chacun des trois parcours.
- L'appartenance à des réseaux nationaux et internationaux, notamment l'AFFUMT, pour les parcours MéLexTra et TSM, ainsi que le réseau EMT pour le parcours TSM.

### Principaux points faibles :

- Le manque d'une dynamique de mobilité étudiante en dehors des stages, surtout en ce qui concerne le parcours TSM.
- Un M1 MéLexTra relativement théorique, l'absence d'enseignement d'initiation à chacun des deux parcours proposés.
- L'absence de pilotage au niveau de la mention.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier démontre une réflexion réelle et approfondie sur la mention qui offre des formations d'excellence. Dans ce sens, les pistes exposées pour améliorer la formation en l'adaptant et en développant certains aspects déjà innovants et performants ne peuvent qu'être encouragées. L'exigence de qualité et d'adéquation avec le milieu professionnel est un vrai moteur pour la mention, avec des compétences nombreuses, aussi généralistes que spécialisées.

Toutefois, il serait bon d'essayer de ne pas perdre de vue l'équilibre nécessaire entre théorie et pratique. De façon schématique, il faudrait faire attention à ne pas trop cloisonner les années ou les semestres, par un partage entre une année plus axée sur la théorie et l'autre sur la spécialisation pour les parcours MéLexTra.

Pour le master MéLexTra, une initiation à chacun d'eux pourrait être proposée en M1 car cela serait très utile pour le choix ultérieur de la spécialisation en M2.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence (LI) *Géographie et aménagement* de l'Université de Lille propose des objectifs tout à fait comparables et conformes aux autres formations de cette mention en France. Elle se décline en trois parcours : *Géographie* (de la première, L1 à la troisième année, L3), *Aménagement, environnement et urbanisme* (AEU, en L3) et *Journalisme*, préparant à l'École supérieure de journalisme (ESJ) qui commence aussi dès la L1 et qui constitue une originalité locale. Pour les deux premiers parcours, les poursuites d'études privilégiées sont vers les masters *Géographie*, et *Urbanisme et aménagement*.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Le dossier expose très clairement les différents objectifs de la LI et des différents parcours proposés, en matière d'acquisition des connaissances et des compétences. Les enseignements présentés dans la maquette détaillée répondent parfaitement à ces objectifs.</p> <p>Il explique clairement la poursuite d'études vers les différents masters accessibles aux géographes, comme le parcours <i>Discontinuités, territorialités et cultures</i> (DITEC) du master <i>Géographie</i> et le master <i>Urbanisme et aménagement</i> (UA) ou l'école supérieure de journalisme de Lille, ainsi que les éventuelles bifurcations vers les licences professionnelles (LP), notamment locales, comme la LP <i>Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</i>, parcours <i>Aménagement territorial durable et géomatique</i>.</p> <p>Même si l'insertion professionnelle n'est théoriquement pas un objectif en sortie directe de licence, la formation propose des outils pour que les étudiants puissent construire leurs projets personnels.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Deux autres LI <i>Géographie et aménagement</i> existent au niveau de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Nord de France, à Arras et à Dunkerque. Celles-ci répondent à des besoins de proximité de l'enseignement supérieur.</p> <p>Même si l'adossement à la recherche est moins fondamental en LI, le dossier montre un vrai souci de l'équipe pédagogique de lier la formation aux activités des laboratoires de rattachement. Ces liens construits dans une double approche formation à la recherche/formation par la recherche, sont forts et clairement explicités. Les relations avec des partenaires professionnels non académiques sont limitées, mais relativement conformes aux impératifs d'une formation de niveau licence.</p>

Les accords avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers sont particulièrement nombreux, à l'échelle européenne, mais également vers des destinations plus rarement proposées.

### Organisation pédagogique

Le parcours de l'étudiant et les différentes passerelles depuis/vers la formation sont très clairement expliqués à l'aide d'un schéma très lisible. Les modalités d'enseignement sont en revanche très peu détaillées. Par ailleurs, on s'étonne que le quatrième semestre du parcours *Journalisme* n'affiche que 25 crédits ECTS.

Le dossier montre une attention particulière pour aider les étudiants à monter leur projet professionnel tout au long de la LI à partir de dispositifs multiples, leur permettant de bien connaître tous les débouchés du géographe (sans omettre le débouché dans la recherche). On peut regretter l'absence de véritable stage dans une structure extérieure, toutefois la formation propose un « atelier de projet », projet tutoré, qui place les étudiants face à un commanditaire extérieur et une mission professionnelle, ce qui est appréciable.

L'innovation pédagogique reste modeste dans la formation. Cependant, une place très importante est accordée à l'apprentissage des différents outils numériques indispensables à la formation des étudiants et à leur future insertion professionnelle.

Si des enseignements en langue sont dispensés dans la formation, avec notamment un enseignement optionnel de « Communication interculturelle » dispensé en anglais. Les auteurs du dossier reconnaissent toutefois que cela reste limité, notamment en apprentissage disciplinaire. De nombreux dispositifs de mobilité sortante sont offerts aux étudiants et l'on compte en moyenne sept mobilités sortantes par an (pour quatre mobilités entrantes), ce qui est notable.

### Pilotage

Le pilotage de la formation apparaît très clair, avec un suivi à plusieurs niveaux, de l'unité d'enseignement à la mention. L'équipe pédagogique est large et diverse. L'implication des professeurs, y compris pour des cours de première année, semble importante. Des enseignants-chercheurs issus de la 24<sup>ème</sup> section (aménagement de l'espace, urbanisme) interviennent également dans la formation, ce qui peut apparaître comme un atout, notamment pour le parcours AEU. Si peu de professionnels extérieurs interviennent dans les enseignements – ce qui est souvent le cas au niveau LI -, une attention particulière est donnée à des enseignements professionnalisants au cours du cursus. Cette ambition professionnalisante se perçoit aussi dans l'approche par compétence, avec la délivrance d'un portefeuille de compétences. Les étudiants sont sensibilisés à la définition et à la valorisation de leurs compétences et savoir-faire.

Les modalités de contrôle de connaissance et d'organisation des jurys sont très clairement expliquées dans le dossier.

L'équipe pédagogique se réunit régulièrement avec la volonté d'une autoévaluation continue. Un conseil de perfectionnement ne s'est réuni qu'une seule fois, malheureusement en l'absence de représentants des étudiants, mais l'expérience semble avoir été profitable.

Des enquêtes d'évaluation des enseignements sont menées, mais le dossier ne précise pas comment elles sont prises en compte par l'équipe pédagogique et/ou le conseil de perfectionnement.

### Résultats constatés

Les effectifs semblent relativement stables et sont en moyenne de 90 étudiants en L1, 61 en L2, 50 en L3 parcours *Géographie* et 34 en L3 parcours AEU (les données du parcours *Journalisme*, plus récent, ne sont pas indiquées). Ces chiffres révèlent une bonne attractivité de la formation. Le dossier présente quelques informations sur la provenance des étudiants, il est cependant regrettable qu'il n'y ait pas davantage d'informations sur la provenance des L1 (notamment par type de baccalauréat), l'établissement – par l'intermédiaire de l'observatoire de la direction des formations – n'ayant pu fournir ces données à l'équipe de formation.

Les taux de réussite sont en moyenne de 55 % en L1, 80 % en L2, 75 % en L3 parcours *Géographie* et 97 % en L3 parcours AEU. Ils sont satisfaisants. Il est toutefois regrettable qu'aucune analyse n'en soit faite dans le dossier, notamment pour expliquer la différence, sensible, entre les deux parcours de L3. L'essentiel des étudiants diplômés poursuivent leurs études en master, de manière tout à fait classique pour une licence.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation très solide et très complète, avec des enseignements diversifiés notamment des outils, et un cursus couvrant l'essentiel du champ disciplinaire.
- Bonne ouverture à l'international, avec beaucoup d'opportunités de mobilité étudiante.
- Souci d'une approche professionnalisante dès la licence grâce aux ateliers de projet.
- Bon adossement à la recherche pour une formation de niveau licence.

### Principaux points faibles :

- Peu de participation d'intervenants professionnels non-universitaires dans l'enseignement.
- Pas de réunion régulière du conseil de perfectionnement et en l'absence des étudiants.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le contenu, l'organisation et l'encadrement de cette formation apparaissent excellents. Seules quelques recommandations peuvent être faites pour la renforcer encore davantage. Il pourrait notamment être opportun de renforcer l'équipe pédagogique grâce à l'intervention de plus de professionnels non académiques. Enfin, il conviendrait de pérenniser les conseils de perfectionnement et les temps de réflexion sur le contenu de la formation, en y incluant des étudiants, pour poursuivre le travail d'amélioration/adaptation en continu de la formation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence (L1) *Psychologie* dispensée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Psychologie de l'Université de Lille aborde toutes les sous-disciplines de la psychologie (psychologie clinique et psychopathologie ; psychologie du développement ; psychologie cognitive ; psychologie sociale ; psychologie de la santé ; psychologie du travail ; psychologie ergonomique, neuropsychologie et neurosciences). Elle repose sur une équipe pédagogique pluridisciplinaire et sa principale finalité est la poursuite d'études en master associée à l'obtention du titre professionnel de psychologue (profession réglementée).

Cette licence est structurée en un parcours unique de psychologie intégrant des enseignements communs en première (L1), deuxième (L2) et troisième année (L3), ainsi que des enseignements optionnels (en L2 et L3). Elle est ouverte principalement à des étudiants inscrits en formation initiale et pour une très faible part (1 %) à des étudiants inscrits en formation continue. Les enseignements sont assurés en présentiel sur le site de l'Université de Lille.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
La finalité de la formation est clairement présentée et permet d'acquérir de manière cohérente et progressive les compétences théoriques, méthodologiques et techniques nécessaires à la pratique de la psychologie. Outre le métier de psychologue, il aurait été souhaitable de mettre en avant quelques métiers potentiels à exercer à l'issue de la L2 et de la L3. Les compétences que la formation vise à atteindre sont clairement définies. Les grandes catégories d'enseignements mentionnées sont pertinentes par rapport aux objectifs pédagogiques, scientifiques et professionnels de la formation.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Le positionnement académique mériterait d'être revu. En effet, bien qu'une formation similaire à l'Université de Picardie Jules Verne soit rapportée, aucune mise en perspective n'est faite. En outre, il est regrettable que la licence de psychologie dispensée à l'Institut catholique de Lille ne soit pas mentionnée. La formation bénéficie d'un adossement réel à la recherche sur trois laboratoires de recherche dont une unité CNRS (centre national de la recherche scientifique) et deux équipes d'accueil. Même si des partenariats avec le monde associatif et

culturel existant, le milieu socio-économique n'est pas assez développé étant donné que la formation a comme vocation première de conduire au droit de faire usage du titre de psychologue. On regrettera que ne soit pas fait mention de coopération internationale, cela pourrait pourtant faciliter les mobilités entrantes et sortantes qui restent vraiment faibles (seulement 0,9 % d'étudiants bénéficient de mobilité entrante et 0,4 % de mobilité sortante).

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est très lisible avec une structure linéaire en tronc commun de la L1 à la L3. Cette structure, classique pour un cursus de psychologie, comprend des enseignements optionnels dès la L2 et plus systématiquement en L3 avec des contenus centrés sur une option de spécialité (psychologie sociale, psychologie cognitive, psychopathologie, psychologie du développement). Les unités d'enseignements (UE) concernant la pratique du métier de psychologue et la démarche scientifique associée à une sensibilisation à l'éthique sont très clairement affichées. De même, les compétences théoriques et transversales sont bien mises en évidence et cette structure sera aidante lors du passage à l'acquisition des blocs de compétences. On soulignera l'effort accordé aux UE de biologie et neurosciences qui prennent bien leur place dans le cursus (environ 144 heures). Même si l'équipe pédagogique indique qu'un suivi individualisé n'est pas possible en raison du nombre d'étudiants (environ 1300 inscrits en L1 pour plus de 2200 étudiants sur la totalité du cursus), un réel accompagnement du projet professionnel existe. On notera aussi des UE d'ouverture nécessaires (éthologie, économie, philosophie, esthétique) à l'acquisition de nouvelles compétences et à la nécessité de passerelles (identifiées par l'équipe pédagogique vers des formations telles que l'orthophonie, l'orthoptie ou le management). De ce point de vue, la place des licences professionnelles ou diplômes universitaires (DU) devrait être une piste à sérieusement envisager. La place des stages (réalisé dans un laboratoire de recherche ou sur le terrain) répond aux attendus. L'initiation à la recherche est bien présente en commençant dès la deuxième année pour continuer en troisième année par le rendu d'un « mémoire de recherche » encadré par un enseignant-chercheur. Conformément aux attentes, une certification en informatique est proposée à tous les étudiants.

Cependant, on aurait souhaité pour chacune des UE, mieux appréhender la répartition des heures de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). En outre, deux intitulés d'UE sont ambigus. En effet, le premier « psychologie générale et différentielle » est surprenant (voire désuet pour psychologie générale) dans la mesure où les enseignements recouvrent les concepts clefs de la psychologie cognitive et différentielle. Cette appellation mériterait d'être revue car elle pourrait laisser croire que les enseignements disciplinaires en psychologie cognitive sont moindres en comparaison d'autres enseignements disciplinaires. Dans le même sens, l'intitulé de l'UE « méthodologie disciplinaire » pourrait faire penser qu'à une discipline correspond une méthodologie particulière. Cette ambiguïté pourrait être levée par une modification de l'intitulé. Les intitulés respectifs des UE7 et UE8 du semestre 5 ainsi que ceux des UE3 et 4 du semestre 6 sont strictement identiques, cela mériterait d'être explicité pour plus de lisibilité.

Dans le dossier sont présentées les ressources mises à disposition par l'établissement en matière d'innovation pédagogique (formations, plateforme Moodle, exercices en lignes, conférences) mais il n'est pas précisé comment l'équipe pédagogique en fait usage. La construction d'un portefeuille d'expérience et de compétences (PEC) dont les modalités concrètes de réalisation sont détaillées est une excellente initiative pour avancer dans la construction du projet professionnel. On regrettera que le supplément au diplôme ne soit pas fourni dans le dossier.

La formation prévoit et assure l'accompagnement des demandes de validation d'acquis de l'expérience (VAE) mais le nombre moyen de dossiers traités par an n'est pas rapporté.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée. Un calcul rapide (qu'il aurait été souhaitable de trouver dans le dossier) montre en revanche un bon équilibre entre le nombre d'intervenants internes (environ 82, doctorants compris) et externes (53). On regrettera que les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique ainsi que les modalités de réunion ne soient que partiellement renseignées. Le conseil de perfectionnement est en place et sa composition répond aux attendus. Il aurait été souhaitable de joindre un compte rendu afin d'apprécier ses modalités de fonctionnement et les analyses proposées en vue d'améliorer les contenus et l'organisation de la formation. Les données collectées par l'observatoire de l'établissement ou par l'équipe pédagogique concernant les évaluations de la formation n'ont pas été exploitées complètement impliquant une analyse autoréflexive sommaire. Si on peut noter que des efforts ont été faits pour favoriser le nombre de contrôles continus en L2 et L3 année (contrairement à la L1 au regard du nombre d'étudiants), des précisions statistiques auraient aidé à mieux les cerner.

Au regard de la maquette actuelle, l'approche par compétences est déjà bien développée, ce qui est très encourageant pour la suite.

### Résultats constatés

Les effectifs sont très importants (en moyenne 1150 étudiants en L1, 526 en L2 et 426 en L3) révélant une forte attractivité de la formation. Les taux de réussite, bien qu'en progression de la L2 à la L3 (respectivement 63 % et 72 %) restent extrêmement faibles en L1 (33 %). Si les résultats d'enquêtes conduites par l'établissement offrent de nombreuses données disponibles en annexe du dossier, il est regrettable que ces dernières soient peu analysées. Bien que réelle, l'hypothèse selon laquelle il y aurait inadéquation entre les représentations des bacheliers sortant et la réalité de la formation en psychologie ne peut expliquer dans son entièreté un tel taux d'échec. Si tel que mentionné par l'équipe pédagogique, les questionnaires à choix multiples (QCM) et les épreuves terminales sont prépondérantes en première année en raison du nombre d'inscrits, elles apparaissent toutefois peu conformes aux objectifs d'aide à la réussite en licence.

Le devenir des diplômés de la licence est connu : 93 % des diplômés poursuivent en master de psychologie dont 86 % à Lille. Ce chiffre est cohérent avec l'objectif de la formation. Aucune enquête d'insertion professionnelle n'est rapportée, ce qui n'est pas surprenant au regard de la finalité de cette licence générale.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Forte attractivité de la formation de licence.
- Bonne lisibilité et visibilité de la maquette.
- Bonne visibilité des compétences.
- Bonne cohérence entre la poursuite d'études et les finalités de la formation.
- Bon développement du numérique.

### Principaux points faibles :

- Taux d'échec élevé en L1.
- Ouverture à l'international médiocre.
- Manque d'analyse sur les perspectives.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Psychologie* de l'Université de Lille est une licence traditionnelle très attractive mais dont le taux de réussite en L1 bien trop faible, doit être amélioré. Une politique plus dynamique en faveur des échanges internationaux permettrait d'améliorer le positionnement à l'international de cette licence. Plus fondamentalement, la synthèse de ce dossier de licence mériterait d'être plus finement étayée par une analyse construite sur les éléments d'enquête de l'établissement et les travaux du conseil de perfectionnement afin de mieux appréhender les perspectives de formation à venir.



Département d'évaluation  
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis 2014, la licence *Sciences de l'éducation* (SdE) s'articule comme une licence complète en trois ans (première année de licence - L1, deuxième année - L2- et troisième année - L3), ouverte à la formation continue (FC). Elle affiche un objectif de spécialisation progressive : une L1 de découverte, une L2 d'approfondissement des différents domaines de l'éducation sous forme de tronc commun, puis cinq parcours apparaissent en L3 :

- le parcours *Enseignement, apprentissages, didactiques* (EAD) destiné à la poursuite vers un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) 1<sup>er</sup> degré dans une école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE).
- le parcours *Travail social et promotion de la santé* (TSPS) qui oriente aussi bien vers un master *Sciences de l'éducation* que vers les concours d'entrée en formation de travailleurs sociaux ou d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).
- le parcours *Acteurs éducatifs et vie scolaire* (AEVS) qui vise la poursuite en master SdE ou en master MEEF *Encadrement éducatif*.
- le parcours *Formation des adultes* qui donne accès au master *Ingénierie de formation et recherche en formation des adultes* (parcours du master SdE).
- le parcours *Formation et communication en sciences* (FOCUS) vise des domaines très variés : enseignement du premier degré, formation des adultes ou médiation en sciences.

Délivrée uniquement en présentiel en L1-L2 et à distance ou en présentiel en L3, la formation s'intègre au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Développement social, éducation, culture, communication, information, documentation » (DECCID).

Fruit du rapprochement entre les deux anciens pôles de Lille 1 et Lille 3, la formation est délivrée sur deux sites de l'agglomération lilloise : d'une part, Lille Sciences humaines et sociales (SHS) pour la L1-L2 et les parcours EAD, TSPS et AEVS ; d'autre part, Lille Sciences et technologies (ST) pour les parcours de L3 *Formation des adultes* et FOCUS.

## ANALYSE

### Finalité

Les connaissances et compétences visées correspondent parfaitement à la pluralité des approches en sciences de l'éducation et à un niveau de licence. Néanmoins, les objectifs scientifiques et professionnels des parcours de L3 sont inégalement lisibles. Il est vrai que l'ouverture en 2014 d'une L1, puis la fusion des universités de Lille 1 et Lille 3 a induit une situation transitoire pour la licence. C'est particulièrement le parcours FOCUS qui pose problème, puisque ses objectifs affichés (enseignement du premier degré, formation des adultes) entrent en concurrence avec ceux des parcours EAD et *Formation des adultes*. Ses autres objectifs (journalisme scientifique, médiation et animation en sciences) apparaissent peu compatibles avec certaines unités d'enseignement (UE) obligatoires sur les semestres 5 et 6 (ex. didactique du sport à l'école). Il paraît s'agir d'un parcours de licence de sciences, visant l'enseignement, démarré au deuxième semestre de L2 (S4), et sans véritable rattachement aux sciences de l'éducation : ni par son porteur, rattaché à la 37<sup>ème</sup> section (Météorologie) du conseil national des universités (CNU) et non à la 70<sup>ème</sup> section (Sciences de l'éducation), ni par son tronc commun (qui accorde une faible place aux disciplines qui sont le cœur des sciences de l'éducation). Certes, des passerelles permettent aux L2 de sciences de l'éducation d'y accéder. Mais l'autoévaluation reconnaît que la mise en cohérence des débouchés et des parcours est à améliorer.

Les parcours de L3 visent une poursuite en master, ce qui est assez classique concernant les licences de ce champ. Néanmoins, les données très partielles de suivi des diplômés indiquent une part non négligeable d'étudiants de la promotion 2015 qui ne poursuivent pas d'études (28 % en parcours EAD, 65 % en parcours TSPS). Il s'agit d'un point de vigilance qui mériterait une enquête plus précise d'une part sur les emplois occupés par les diplômés et d'autre part sur l'adéquation entre la formation et les attentes des masters.

La capacité d'accueil a été volontairement limitée à 160 places en L1 en 2015 ; néanmoins, on constate que les effectifs de L1 et de L2 sont quasi-équivalents, car 20 % des étudiants de L2 entrent par validation d'études après un cursus dans une autre licence ou un brevet de technicien supérieur. Cette part s'accroît encore lors des entrées directes en L3 (72 % ne proviennent pas de la L2 en 2016-2017). Dès lors, on peut s'interroger sur la spécialisation progressive du cursus et constater que le fonctionnement de licence « suspendue » a été maintenu. L'intégration de la licence dans un portail pluridisciplinaire paraît être une solution pour permettre des entrées cohérentes avec la spécialisation visée.

### Positionnement dans l'environnement

La fusion des formations de Lille 1 et Lille 3 paraît encore inachevée : maquettes incohérentes entre les parcours des deux sites, intégration récente et artificielle du parcours FOCUS aux sciences de l'éducation, difficultés organisationnelles des équipes de sites géographiquement distants pour assurer une cohérence pédagogique. Ce problème est correctement autoévalué et mérite toute l'attention de l'établissement.

Au sein des Hauts-de-France, la licence lilloise de sciences de l'éducation cohabite avec celle de l'Université de Picardie-Jules Verne, sans que les spécificités propres à chaque formation soient mises en relief. Les partenariats avec les universités de Gand et d'Amsterdam n'ont pas été renouvelés et la dimension internationale d'une université frontalière n'est pas valorisée. Les mécanismes de mobilité internationale sont ordinaires.

C'est au niveau des conventions avec six centres de formation de travail social que le partenariat est le plus avancé : il permet à 350 étudiants en formation assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, d'obtenir des équivalences avec le parcours TSPS de la licence. D'autres conventions fonctionnent également pour le parcours *Formation d'adultes*, mais il n'y a pas (pour l'instant) d'équivalent pour l'ESPE, bien qu'une forte proportion de diplômés poursuive vers un master MEEF.

L'articulation à la recherche est cohérente : les quatre premiers parcours sont adossés aux trois équipes thématiques du centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille (CIREL), auquel sont rattachés les enseignants-chercheurs intervenant en licence.

L'environnement socio-économique ou culturel est très peu décrit, mais autoévalué comme un point à améliorer.

## Organisation pédagogique

L'organisation des enseignements suggère l'improvisation et le manque de moyens qui ont caractérisé l'ouverture d'une licence complète (L1 en 2014, L2 en 2015) puis l'intégration des parcours provenant des deux sites. Tout d'abord, les enseignements de L1-L2 correspondent à un volume d'heures de 864 heures sans le projet professionnel de l'étudiant, directement pris en charge par l'établissement. La part qu'y occupent les cours magistraux (CM) est prépondérante, non seulement pour les enseignements théoriques sur les disciplines constitutives des sciences de l'éducation (UE 1, 2, 7), mais aussi pour l'UE 8 visant à permettre une découverte de l'apprentissage du français langue maternelle articulée aux questions du développement langagier de l'enfant. Dès lors, on s'interroge sur la capacité des étudiants à travailler les compétences visées de réflexion critique et d'adaptation à la complexité des métiers de l'éducation, sans travaux dirigés (TD) dans ces domaines. Par contre, des TD sans CM sont proposés sur des domaines nouveaux pour les étudiants (ex. les didactiques disciplinaires). Certains TD correspondent même à un volume de crédits ECTS supérieur à celui des CM, à volume horaire égal (ex. les UE 3 et 4). L'absence d'enseignements optionnels conduit à proposer à tous les étudiants la même initiation aux didactiques, puis à l'intervention dans le champ du social, alors que cela prépare à deux parcours différents de L3 et à deux champs professionnels distincts.

Par contre, l'offre d'options dans les parcours de L3 est pléthorique : le tronc commun des parcours EAD, TSPS, AEVS propose ainsi à chaque semestre le choix entre 10 options, auxquelles s'ajoutent 8 options dans le parcours EAD. Cette offre conduit à un manque de lisibilité et de formation commune, tout particulièrement préoccupant étant donnés les effectifs d'étudiants non spécialistes entrant directement en L3. Il n'y a pas non plus d'enseignement de mise à niveau en L3. L'offre précédente de L3 suspendue ne paraît donc pas avoir été réévaluée au moment de l'ouverture de la L1-L2. Malgré la diversité de l'offre, le volume n'atteint pas les 500 heures (456 heures sans le stage).

Les modalités de contrôle des connaissances sont diversifiées, adaptées et explicitement présentées sur le guide des études. Les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes spécifiques sont classiques ; néanmoins, en L3, les parcours EAD, TSPS et AEVS proposent intégralement ou partiellement des enseignements à distance.

La professionnalisation est diversement poussée selon le parcours : très forte dans le parcours *Formation des adultes* (alternance intégrative avec stage long de 350 heures) ; elle est présente dans les parcours EAD, TSPS et AEVS sous forme d'un stage d'observation au S6, corrélé à une UE d'analyse des situations éducatives. La part des professionnels intervenant dans la formation ou dans l'évaluation du stage n'est pas renseignée. L'enseignement par et à la recherche apparaît dès la L1, à travers une formation alternant méthodes qualitatives et quantitatives. L'utilisation du numérique se développe : recours à la plateforme Moodle pour des tests de positionnement, dépôt de supports de cours, contenus interactifs, activités collaboratives.

L'établissement prend en charge plusieurs dispositifs de suivi des étudiants : le service universitaire d'accueil d'information et d'orientation (SUAIO) s'occupe directement du projet professionnel de l'étudiant ; le pôle langues pour les spécialistes des autres disciplines est responsable de l'enseignement de langue étrangère présent à chaque semestre ; enfin, les étudiants entrant en L1 peuvent bénéficier du programme régional de réussite en études longues (PRREL) avec accompagnement pédagogique. Ces programmes paraissent rôdés, mais leur extériorisation ne permet pas d'en distinguer les effets dans la formation.

La mobilité internationale des étudiants est faible.

## Pilotage

La licence souffre moins d'un sous-encadrement que de déséquilibres dans l'organisation pédagogique. Parmi les 9 professeurs des universités (PU), 26 maîtres de conférences (MCF), 6 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et 7 professeurs certifiés, une minorité intervient sur les trois années de licence ; la grande majorité se positionnant en L3. Un rééquilibrage impliquant les professeurs titulaires s'avère indispensable afin que la L1 et la L2 ne soient plus déléguées principalement aux chargés de cours (notamment en L2). Par ailleurs, l'éloignement géographique conduit à ce que seulement deux enseignants puissent intervenir parallèlement sur les deux sites, ce qui entretient le manque de cohérence signalé à propos du parcours FOCUS. L'équipe titulaire est uniformément rattachée à la 70<sup>e</sup> section CNU (SdE). L'effet d'essoufflement de l'équipe mentionné dans le dossier s'améliorerait si celle-ci s'ouvrait à des intervenants de 16<sup>e</sup> (psychologie), de 19<sup>e</sup> (sociologie) ou de 22<sup>e</sup> (histoire contemporaine) pour les enseignements de ces disciplines en L1. En outre, sur les 32 chargés de cours mentionnés, on ne distingue ni la part des professionnels, ni le niveau de compétences. Les responsabilités de coordination des années et des parcours sont assumées par des MCF titulaires.

La composition du conseil de perfectionnement est diversifiée, même si la part des professionnels paraît faible. Une seule réunion s'est pour l'instant tenue en 2016 ; mais il est prévu d'améliorer sa fréquence et de l'associer au questionnaire d'évaluation de la formation par les étudiants. Les questions de celui-ci sont données en annexe 6 (on regrettera de n'avoir pas les dernières données recueillies).

La mise en place d'un portefeuille de compétences est en cours pour développer le suivi des acquis ; elle fait l'objet d'une formation délivrée par le SUAIO dans le cadre du projet professionnel de l'étudiant. Le jury d'examen de la licence produit un rapport qui vise à repérer les anomalies dans la tenue des épreuves et la mise en cohérence avec les modalités de contrôle des connaissances.

L'importance des flux entrant directement en L2 et en L3 nécessite l'examen de nombreux dossiers de candidatures à une validation d'études ou à une validation des acquis professionnels ; on ne dispose cependant pas des critères retenus, ce qui paraît gênant, étant donné l'absence d'enseignements de mise à niveau.

### Résultats constatés

L'évolution des effectifs est très contrastée. À l'ouverture de la licence en 2014, 226 étudiants ont été accueillis en L1 puis à partir de la rentrée 2015, la capacité d'accueil a été limitée à 160. Les effectifs prévus à la rentrée 2018 étaient de 200 étudiants. En L2, 185 étudiants étaient inscrits en 2015-2016, 143 en 2016-2017. En L3, les diplômés ont été au nombre de 25 dans le parcours AEVS, 78 dans le parcours EAD et 94 dans le parcours TSPS. Une stabilité s'observe ainsi en L1-L2 du fait de la limitation de la capacité d'accueil, tandis que les flux divergent selon les parcours en L3. Les métiers de l'enseignement améliorent leur attractivité (pour les parcours EAD et FOCUS, dans une moindre mesure pour AEVS), tandis que ceux du social sont en retrait (parcours TSPS), du fait des évolutions des recrutements dans ce champ et d'un manque de visibilité, autoévalué par le dossier. Un autre facteur pourrait être le faible taux de réussite des étudiants du parcours TSPS (50 % en 2016-2017), qui contraste avec celui en EAD (88 %). De même, les étudiants en écoles de travail social inscrits en parcours TSPS grâce aux conventions ne sont que 45 % à valider les UE de licence. Il s'agit là d'un point de vigilance qui nécessiterait une analyse des facteurs d'échec de ce parcours. Les taux de réussite en L1-L2 sont bons (entre 70 et 85 %). Dans le parcours AEVS, 10 étudiants sur 25 diplômés ne poursuivent pas d'études en master, 22 sur 78 dans le parcours EAD et 61 sur 94 dans le parcours TSPS. Ces chiffres, importants, ne sont malheureusement ni analysés ni commentés dans le dossier.

La formation dispose d'une information complète sur le devenir de ses diplômés grâce à l'observatoire de l'établissement. De plus le département y ajoute une enquête sous forme de questionnaire (cité à l'annexe 6, mais dont on n'a pas les résultats).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Culture de l'autoévaluation et repérage des principaux points à améliorer.
- Équilibre entre les disciplines composant les sciences de l'éducation.
- Partenariat avec les centres de formation de travailleurs sociaux.
- Parcours à distance adapté à des publics à besoins spécifiques.
- Bons taux de réussite en L1-L2 et L3 parcours EAD.

## Principaux points faibles :

- Objectif de spécialisation progressive démenti par l'hétérogénéité des flux entrants en L2 et surtout L3.
- Absence d'enseignements de mise à niveau (qui accentue le point précédent).
- Manque de lisibilité et de cohérence du parcours FOCUS.
- Importance des non poursuites d'études, particulièrement pour le parcours TSPS ; les données de suivi des diplômés ne permettent pas d'analyser les situations professionnelles occupées.
- Faible taux de réussite pour le parcours TSPS.
- Organisation déséquilibrée des enseignements entre la L1-L2 (pas d'options, beaucoup de CM) et la L3 (options pléthoriques, tronc commun illisible).
- Organisation déséquilibrée des charges de service (au profit de la L3) et implication des professionnels difficilement lisible.
- Pas de diversité de l'équipe pédagogique malgré son importance numérique.
- Pas de partenariat avec l'ESPE.
- Ouverture et mobilité internationale faibles pour une université frontalière au cœur de l'espace européen.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Après le déploiement de la licence *Sciences de l'éducation* complète et la fusion des sites, l'établissement est face à ses responsabilités. La mise en cohérence des parcours et des flux entrants en licence de sciences de l'éducation s'avère indispensable, comme l'établissent le dossier et les demandes des étudiants lors des enquêtes d'évaluation. Deux pistes sont proposées : d'une part, la mutualisation systématique des enseignements du parcours EAD et FOCUS via un maximum de quatre parcours de L3 en adéquation avec l'environnement et les débouchés, d'autre part, l'intégration dans un portail pluridisciplinaire qui renforce la mention par des mutualisations.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence (LI) *Sociologie* de l'Université de Lille (ex-Lille 1) est une formation généraliste sur trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master, mais également la préparation de concours des écoles du travail social, de journalisme, ou de la fonction publique. Elle se présente comme généraliste avec une spécialisation progressive pour trois des cinq parcours : *Sociologie et politiques sociales*, *Sociologie et ethnologie*, et le parcours *Aménagé bacs technologiques* (uniquement pour la première année, permettant l'accès aux deux autres). Accessibles dès la première année, les parcours *Sociologie-économie* et *Sociologie-journalisme*, permettent l'accès à un diplôme complémentaire à la LI *Sociologie* (LI *Économie et gestion* ou diplôme d'établissement de la préparation au concours de l'école supérieure de journalisme de Lille, ESJ). La formation est délivrée uniquement en présentiel au sein de la faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Lille (ex-Lille 1), sur le campus de Villeneuve d'Ascq.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les connaissances attendues et les compétences associées sont clairement exposées dans le dossier et précisées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie. Elles correspondent bien à la mention <i>Sociologie</i> et aux objectifs d'accompagnement des étudiants, soit à la préparation aux concours d'école ou de la fonction publique, soit à une poursuite d'études en master. Les contenus des enseignements sont précisés et pertinents par rapport aux objectifs de la formation. Il manque toutefois des informations plus précises sur les débouchés à l'échelle de chaque parcours.</p> <p>Les poursuites d'études en master et les emplois visés à ce niveau d'études sont clairement renseignés et correspondent bien à la formation. Les emplois possibles pour une insertion de niveau licence sont précisés dans la fiche RNCP.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Malgré l'existence d'une LI <i>Sociologie</i> à l'Université de l'ex-Lille 3, cette formation dispose d'une singularité suffisante grâce à des parcours thématiques différents et complémentaires. Au sein de Lille 1, des liens privilégiés sont tissés avec la LI <i>Géographie et aménagement</i>, avec la LI <i>Économie et gestion</i>, ce qui se traduit par un parcours bi-disciplinaire <i>Sociologie-économie</i> dès la première année (L1), et avec l'école supérieure de</p>

journalisme de Lille, avec un parcours *Sociologie-journalisme*, dès la L1 également. Il s'agit de partenariats nombreux et pertinents qui permettent de proposer des parcours originaux aux étudiants.

La LI *Sociologie* est adossée à une unité mixte de recherche (UMR), le Clersé (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques). L'articulation formation/recherche est de qualité, les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la LI sont rattachés à cette UMR et dispensent des enseignements en lien direct avec les axes de recherche du laboratoire et du master *Sociologie* de l'établissement.

Bien qu'assez inégales selon les parcours de la mention, les relations avec les mondes socio-économiques sont suffisantes pour une LI de sociologie généraliste : enseignements par des intervenants professionnels de différents secteurs d'insertion, partenariats pour la réalisation de mises en situation dans les enseignements de méthodologie...

Les coopérations internationales sont nombreuses en Europe et hors Europe. La mobilité des étudiants et des enseignants est encouragée et favorisée par des mécanismes d'accompagnement des mobilités.

### Organisation pédagogique

La structure de la formation est lisible et permet d'apprécier positivement la spécialisation progressive sur les trois années de licence. C'est une formation généraliste qui comporte en L1 et en deuxième année (L2) une part équilibrée de tronc commun, d'options et d'enseignements de spécialisation pour aboutir en troisième année (L3) à une réelle spécialisation. Les parcours permettant l'accès à un double diplôme comprennent également des cours de tronc commun. Les modalités d'enseignements sont classiques pour une LI *Sociologie*. La distribution des crédits ECTS est équilibrée et cohérente.

La formation propose également un dispositif original pour les titulaires d'un baccalauréat technologique à travers le parcours aménagé pour les bacheliers technologiques lié au « parcours de réussite en études longues » soutenu par la région. Limité à 40 étudiants, ce parcours permet d'accéder à des aménagements pédagogiques (tutorat, enseignements en petits effectifs, augmentation des volumes horaires, plus de contrôle continu...) dont les résultats ont été immédiats : en 2015-2016, 40 % des bacheliers technologiques réussissaient leur L1 et 20 % en 2016-2017.

Des passerelles sont également possibles pour une réorientation. Des dispositifs d'accueil pour les étudiants ayant des contraintes particulières sont proposés. Les validations d'acquis sont possibles, davantage par la validation d'acquis professionnels ou par la validation d'études supérieures que par la validation des acquis de l'expérience car le principe du présentiel est fondamental pour la formation. Les processus de validations d'acquis ne sont cependant pas précisés.

La professionnalisation est présente tout au long du cursus, sous la forme de modules obligatoires et optionnels de définition et d'accompagnement du projet personnel et professionnel, de la L1 à la L3. La fiche RNCP fournie est de qualité. Des stages sont possibles mais non obligatoires. L'usage du terme « stage de terrain » pour évoquer une mise en situation d'enquête de terrain en L3, ne clarifie pas la place et les objectifs d'un stage en vue de construire son projet individuel de formation et d'insertion. Les dispositifs d'aide à la réussite en L1 sont pertinents, notamment dans le parcours aménagé pour les bacheliers technologiques.

La recherche est bien présente dans la formation, par le biais d'enseignements de méthodologie de recherche, par des enseignements en lien avec les axes de recherches des laboratoires ou encore par des projets d'enquêtes sociologiques. L'utilisation du numérique est classique pour ce genre de formation et semble pâtir d'un manque de moyens mis à la disposition de l'équipe pédagogique.

Les langues vivantes sont présentes tout au long de la formation. Les mobilités étudiantes entrantes et sortantes sont variables selon les années mais sont globalement satisfaisantes.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et sa composition est équilibrée entre les différents statuts. Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites (notamment le référent relations lycée/université) et les réunions sont suffisantes. Un conseil pédagogique paritaire est en place pour chaque année de LI et se réunit deux fois par an. Les étudiants sont associés à la démarche d'amélioration continue qui est précisée sur de nombreux points du dossier. Un conseil de perfectionnement est en place au niveau de l'institut de sociologie et d'anthropologie (ISA) et concerne la LI et le master, ce qui favorise la continuité entre ces deux diplômes et les liens entre ces deux équipes pédagogiques. Il se réunit quatre fois par an, lors des assemblées générales de l'ISA. Les étudiants ne sont malheureusement pas représentés dans cette instance.

L'évaluation des enseignements est formalisée sous forme d'enquêtes, sous la responsabilité de chaque responsable de formation. L'autoévaluation de la formation est très satisfaisante et le dossier apporte des précisions appréciables sur les évolutions, passées et à venir, de la formation. Le dossier atteste, par exemple, de l'attention portée par l'équipe pédagogique à ses effectifs et à ses taux de réussite, ce qui a d'ailleurs donné lieu à une refonte de l'offre de formation (notamment le parcours pour les bacs technologiques en 2016-2017).

Les modalités d'évaluation sont précisées, ainsi que le fonctionnement des jurys. La maquette est équilibrée entre les volumes horaires et les crédits ECTS associés. L'approche par compétences est formalisée de manière cohérente dans un portefeuille de compétences, et au travers d'un supplément au diplôme.

### Résultats constatés

Le dossier présente des données sur les effectifs peu récentes (2015-2016 pour la dernière année). Les effectifs de cette mention restent très corrects malgré une relative baisse en voie de stagnation (classique dans cette discipline) : en moyenne, sur la période 2012-2016, 137 en L1, 167 en L2, 147 en L3. La formation est donc attractive malgré une fluctuation des effectifs d'une année sur l'autre.

Les taux de réussite sont en amélioration (40 % en L1, 60 % en L2 et 83 % en L3 pour 2015-2016). Les dispositifs d'aide à la réussite et le parcours aménagé portent leurs fruits, mais les taux de réussite sont à améliorer encore, notamment en L1 et en L2. Les taux de réussite des parcours donnant accès à un double diplôme sont excellents et le parcours aménagé pour les bacs technologiques a fortement amélioré leur taux de réussite en L1 (de 4 % à 20 % depuis sa création en 2016-2017). Il aurait été intéressant de disposer des données par parcours, surtout pour le parcours *Sociologie-économie* et ainsi connaître le taux de double diplomation.

La majorité des diplômés poursuit en master (85,3 %) ce qui correspond aux objectifs de la formation. Le dossier ne comporte pas d'informations précises sur le devenir des étudiants (type de master ou insertion professionnelle) mais il indique que les diplômés s'insérant dans la vie professionnelle sont extrêmement minoritaires, ce qui est classique pour une LI générale.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une maquette des enseignements équilibrée et cohérente avec des parcours classiques et originaux.
- Une bonne formation à la recherche et par la recherche.
- Un bon taux de poursuite en master.
- Une démarche d'amélioration continue appréciable.

### Principaux points faibles :

- L'absence d'étudiants au conseil de perfectionnement.
- Des relations avec l'environnement socio-économique inégales selon les parcours.
- Un manque de précisions sur le statut des stages.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LI *Sociologie* de l'ex-Université Lille 1 est une formation solidement structurée et organisée. Elle propose des parcours classiques pour deux d'entre eux, et originaux, pour les deux parcours permettant l'accès à un double diplôme. Les efforts des responsables de la formation relatifs à l'autoévaluation et à l'amélioration continue de la formation sont fortement appréciés. Toutefois, l'association des étudiants à cette démarche doit impérativement être mieux formalisée. Il paraît également utile d'engager une réflexion sur les relations avec l'environnement socio-économique qui sont inégales d'un parcours à l'autre. Développer davantage de relations, avec le secteur public comme le secteur privé, au travers de partenariats sous convention pourrait être bénéfique pour les étudiants, notamment pour formaliser des stages.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Université Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence (LI) *Sociologie* de l'Université de Lille (ex-Lille 3) est une formation sur trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master. Elle se présente comme généraliste avec une spécialisation progressive qui se décline en deux parcours : *Sociologie quantitative* et *Histoire* (proposant deux options en troisième année : socio-histoire et développement social), offrant des débouchés distincts liées à des apports disciplinaires complémentaires à la sociologie (mathématiques et informatiques ou histoire). La formation est délivrée uniquement en présentiel au sein du département Sociologie et développement social de l'Université de Lille (ex-Lille 3) sur le campus Pont de Bois.

### ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier expose clairement les connaissances et les compétences attendues. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est fournie et correspond bien à la formation et aux objectifs d'accompagnement des étudiants soit vers une insertion sur le marché du travail, soit à la préparation aux concours d'écoles ou de la fonction publique, soit à une poursuite d'études en master.</p> <p>Les contenus des enseignements sont précisés et pertinents par rapport aux objectifs de la formation. Les poursuites d'études en master et les emplois visés à ce niveau d'études sont clairement renseignés et correspondent bien à la formation. Les emplois possibles pour une insertion de niveau licence sont précisés dans la fiche RNCP.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Sociologie</i> de l'Université de l'ex-Lille 3 propose des parcours différents et complémentaires à la licence <i>Sociologie</i> proposés par Lille 1. Les parcours <i>Histoire</i> et <i>Sociologie quantitative</i> sont pertinents au regard des poursuites d'études et de l'insertion professionnelle possibles. Toutefois, compte tenu du contexte de la fusion, le dossier d'autoévaluation aurait pu fournir davantage d'informations concernant le positionnement de la formation au niveau local et national.</p>

La formation est adossée à une équipe d'accueil (EA), le Centre de recherche individus, épreuves, sociétés (CeRIES). L'articulation formation/recherche est de qualité, les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la licence sont rattachés à cette EA et dispensent des enseignements en lien direct avec les axes de recherche du laboratoire et les possibilités de poursuite en master *Sociologie*.

Les relations avec des partenaires socio-économiques sont essentiellement informelles mais bénéfiques à la formation et aux étudiants qui trouvent là un vivier important pour les stages ou les enquêtes de terrain, mais la formation gagnerait à formaliser ces partenariats avec le réseau d'acteurs associatifs, entrepreneuriaux ou institutionnels.

Les coopérations internationales sont nombreuses en Europe et hors Europe. Le département de sociologie a signé un accord pour un *double international degree program in sociology* avec le département de sociologie de l'Université de Grenade en Espagne. Cet accord permet aux étudiants des deux universités de réaliser une double diplomation licence-master en cinq ans en faisant une partie du cursus dans l'université partenaire. La mobilité des étudiants et des enseignants est encouragée et favorisée par des mécanismes d'accompagnement des mobilités.

### Organisation pédagogique

La structure de la formation est lisible et permet d'apprécier positivement la spécialisation progressive sur les trois années de licence. En effet, si la spécialisation prend forme dès la première année (L1), la maquette comprend en L1 et en deuxième année (L2) une part équilibrée de tronc commun, d'options et d'enseignements de spécialisation pour aboutir en troisième année (L3) à une réelle spécialisation. Les modalités d'enseignements sont classiques pour une licence de sociologie. La distribution des crédits ECTS est équilibrée et cohérente. Des dispositifs d'accueil pour les étudiants ayant des contraintes particulières sont proposés. Les validations d'acquis sont possibles, mais les processus ne sont pas précisés.

La professionnalisation est présente tout au long du cursus, sous la forme de modules obligatoires et optionnels de définition et d'accompagnement du projet personnel et professionnel, de conférences sur les secteurs d'activités, sur les métiers. La professionnalisation est renforcée en L3 pour l'option développement social du parcours *Histoire*, ce qui est pertinent au vu de ses objectifs. Le stage est obligatoire uniquement pour les étudiants choisissant l'option développement social en L3. Il doit être réalisé dans une institution du secteur social et doit faire l'objet d'une convention pour une durée de 110 heures. Pour les étudiants de l'option socio-histoire du parcours *Histoire* et pour ceux du parcours *Sociologie quantitative*, le stage n'est pas obligatoire. Ils ont le choix en L3 entre un mémoire de recherche ou un stage avec rendu de rapport de stage. Il serait souhaitable de rendre obligatoires les stages professionnels dans l'ensemble des parcours et options. Les dispositifs d'aide à la réussite en L1 sont pertinents et les passerelles pour des réorientations en fin de L1 sont proposées.

La recherche est bien présente dans la formation, par le biais d'enseignements de méthodologies de recherche, par des enseignements en lien avec les axes de recherches des laboratoires ou encore par des projets d'enquêtes sociologiques et la réalisation d'un mémoire en L3. L'utilisation du numérique est classique pour ce genre de formation. Les langues vivantes sont présentes tout au long de la formation. Les mobilités étudiantes entrantes et sortantes sont variables selon les années mais sont globalement satisfaisantes.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et sa composition est équilibrée entre les différents statuts. Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites et les réunions sont suffisantes. Un conseil de perfectionnement est en place et se réunit deux fois par an. Les étudiants sont associés à la démarche d'amélioration continue. Un conseil de département est également mis en place et siège trois à quatre fois par an. Le pilotage de la formation répond aux attendus et permet d'être dans une démarche d'amélioration continue appréciable.

L'évaluation des enseignements est peu formalisée (enquêtes par enseignement à la discrétion des enseignants). Cependant, des réunions sont organisées une fois par an par les responsables d'année afin de recueillir les avis et critiques des étudiants. Il serait tout de même souhaitable de formaliser cette évaluation pour chaque enseignement en garantissant l'anonymat des répondants. Les modalités d'évaluation des étudiants sont précisées, ainsi que le fonctionnement des jurys. L'approche par compétences est formalisée dans un portefeuille de compétences, et au travers d'un supplément au diplôme. Elle est cohérente avec les objectifs de la formation.

### Résultats constatés

Les capacités d'accueil en L1 sont limitées à 210 places au nom des capacités d'encadrement. Chaque année, les candidatures sont nombreuses mais n'obligent pas à réaliser le tirage au sort prévu en cas de tension. En moyenne, sur la période ente 2014-2015 et 2016-2017, 213 étudiants étaient inscrits en L1, 82 en L2 et 65 en L3. Cette érosion des effectifs au fil des années de licence est tout particulièrement sensible pour le parcours *Sociologie quantitative* offrant pourtant des débouchés solides. C'est le taux de réussite en L1 qui est donc à améliorer (moins de 40 % en L1), il est ensuite très satisfaisant (en L2 et L3, environ 90 %).

Il est regrettable que le dossier d'autoévaluation ne propose pas d'analyse des taux d'insertion en emploi et des taux de poursuite d'études en master, qui est pourtant l'objectif premier de la formation. Les tableaux annexés au dossier, issus de l'observatoire de la direction des formations de l'université, indiquent pour 2013-2014, un bon taux de poursuite d'études pour les diplômés de L3 : 64 sur 75 diplômés. Rien n'est dit cependant sur la nature des poursuites d'études de ces diplômés, ni sur la qualité de l'insertion professionnelle pour ceux qui ne poursuivent pas en master. Sur ce point le dossier est clairement lacunaire.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Maquette des enseignements bien équilibrée et cohérente avec des parcours originaux.
- Bonne formation à la recherche et par la recherche.
- Pilotage de la formation qui correspond aux attendus et qui associent les étudiants aux réflexions sur la formation.

### Principaux points faibles :

- Insuffisance du taux de réussite en L1.
- Faible réflexion sur la place des stages et leur éventuelle harmonisation à l'échelle de la mention.
- Données lacunaires sur les poursuites d'études et la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sociologie* de l'Université de l'ex-Lille 3 est une formation solidement structurée et organisée. Elle propose des parcours originaux et demeure une formation très attractive. Toutefois, le taux de réussite en première année doit être amélioré. En outre, une réflexion sur les relations avec l'environnement extérieur pourrait être envisagée : développer le nombre d'intervenants non universitaires, les partenariats sous conventions. Il serait souhaitable également de rendre le stage obligatoire. Enfin, il serait nécessaire d'avoir des informations plus complètes sur les taux de poursuite en master et sur la qualité de l'insertion professionnelle de celles et ceux qui ne poursuivent pas leurs études.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* de l'Université de Lille (ex-Lille 1) comprend un parcours intitulé *Conseil en qualité de vie - vieillissement (Qua2Vie)*. Cette formation s'inscrit dans l'organisation et la conception des services aux personnes, dans le champ de l'intervention sociale familiale et vise pour ses diplômés l'accès à des métiers de coordination, conseil et gestionnaire dans ce secteur. Elle est dispensée à l'Université de Lille, à Villeneuve d'Ascq.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
L'intitulé de la formation est cohérent par rapport à ses objectifs, même si le dossier souligne que dans l'attestation de diplôme la mention ne fait pas référence à la spécificité du diplôme, le vieillissement. Pour autant, le secteur d'activité visé, la gérontologie, est très clair dans le dossier et est porté à la connaissance de l'ensemble de ses parties prenantes. Les compétences développées lors de la formation par les étudiants correspondent bien au secteur du service à la personne dans le domaine de la gérontologie. Ouverte à la formation continue, cette licence en reçoit régulièrement, même si le dossier souligne que nombre de candidats à cette voie ne peuvent accéder à cette licence faute de financement.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Les universités lilloises viennent d'achever leur fusion. Or, dans le périmètre de la nouvelle Université de Lille, coexistent deux parcours de LP dans la même mention. Par ailleurs, dans la région, existent d'autres formations de secteur d'activité proche, toutes dans le champ de l'intervention sociale. L'offre de formation nationale de ce niveau et dans ce secteur d'activité, est importante y compris celle ayant une orientation gérontologique, ce qui est bien identifié dans le dossier. L'analyse des conséquences éventuelles de la fusion sur la pérennité de la coexistence de plusieurs formations de même niveau et dans le même champ, tout comme une réflexion sur des rapprochements potentiels, voire des synergies possibles avec l'offre concurrente, ne sont malheureusement pas présentes dans le dossier.

Les liens avec la recherche se font au travers de stages et projets auxquels participent les étudiants, encadrés pour ce faire par des enseignants-chercheurs. De multiples sections du conseil national des universités sont représentées au sein de l'équipe pédagogique (01 droit privé, 02 droit public, 16 psychologie, 23 géographie, 65 biologie cellulaire, 69 neurosciences), ce qui traduit le caractère pluridisciplinaire de la formation. Les travaux réalisés alors sont pour certains, rarement mais régulièrement, valorisés au travers de diffusions scientifiques.

Il n'y a pas d'accord formalisé avec des partenaires du tissu socio-économique. Le partenariat signé avec le conseil départemental n'a pas été renouvelé, or le département est l'un des partenaires cruciaux de la politique « vieillesse », la dominante affichée de cette licence. Le tissu partenarial n'est donc pas consolidé, ce qui constitue un point de fragilité.

### Organisation pédagogique

Seul un extrait de la maquette est présent dans le dossier, il est donc difficile d'avoir une vision globale des unités d'enseignement et de leur équilibre au regard des attendus de la formation. En outre, seule une partie de l'équipe pédagogique est citée in extenso, les vacataires effectuant des enseignements dans cette licence sont absents de la liste des intervenants. Les enseignants-chercheurs et enseignants effectuent 211 heures d'enseignement. Par ailleurs, le dossier indique que 28 % des enseignements sont assurés par des professionnels du cœur de métier sans autre détail.

Cette licence est tournée vers les besoins concrets du secteur sanitaire et social, plus particulièrement de la gérontologie. Ainsi, quatre stages sont prévus, trois de découverte, lors du semestre 5, et l'autre en responsabilité, au cours du semestre 6. Ces stages, mais aussi un projet tutoré, permettent une approche pratique mais également analytique de sujets concrets, ce qui est cohérent avec la visée professionnalisante de la formation. En outre, les 49 tuteurs de stage dont l'avis est collecté depuis 2013-2014, considèrent dans leur grande majorité le niveau des étudiants de cette licence conforme, voire supérieur à leurs attentes.

La formation est accessible en formation initiale, apprentissage, continue et en VAE (validation des acquis de l'expérience) mais concrètement les étudiants sont majoritairement issus de formation initiale. Une part faible de candidats à la formation continue concrétise leur inscription pour des raisons financières, et l'instabilité des emplois du temps due aux urgences et contraintes des intervenants professionnels, rend difficile la mise en pratique de l'alternance.

Le souhait affiché dans le dossier est de recruter des étudiants avec des profils divers, afin de susciter une mixité. La formation propose alors une mise à niveau, de 60 heures, afin d'homogénéiser les connaissances de base de la promotion.

### Pilotage

Comme indiqué précédemment, l'équipe pédagogique est présentée de manière incomplète dans le dossier. Les seuls intervenants nominativement cités sont enseignants ou enseignants-chercheurs permanents de l'établissement, à l'exception de l'un d'entre eux. Aucun membre de ces enseignants universitaires ne réalise une part importante de son service dans cette licence et il n'y a pas dans le dossier d'indication relative à la fidélité de ces intervenants à cette formation. En outre, et cela accentue la fragilité de cette licence pour ce qui concerne sa gouvernance, le départ de ses deux responsables est annoncé dans le dossier, sans qu'une prise de relais ne s'affirme au sein de l'équipe pédagogique en place.

Les organes de régulation sont prévus : une commission pédagogique paritaire (CPP), constituée des responsables de la licence, d'enseignants, de personnalités extérieures et d'étudiants, est organisée chaque semestre. Les étudiants sont invités en amont de la réunion à formuler de façon anonyme via Moodle leur avis sur les enseignements et des suggestions d'amélioration. Un conseil de perfectionnement se réunit chaque année auquel les deux délégués de promotion sont conviés. Le nombre de personnes présentes à ce conseil est variable en raison des disponibilités réduites de chacune. En revanche, des déjeuners organisés tout au long de l'année entre les responsables de formation et les professionnels qui font cours, permettent d'échanger sur les pratiques du milieu et la formation.

Les rôles respectifs de la CPP et du conseil de perfectionnement ne sont pas très clairs. D'après les chiffres, la moitié (4/8) des répondants de façon anonyme sur moodle ne sont pas satisfaits de leur formation.

### Résultats constatés

Cette licence, dont le rythme de croisière en termes de nombres de dossiers reçus se situait entre 70 et 80 candidats, voit depuis peu son attractivité fléchir. Depuis 2016, en effet, le nombre de candidats s'érode et est, pour 2017-2018, de 42. Pour autant, le nombre d'inscrits, faible, reste stable, à en moyenne 14 inscrits par promotion. Un inscrit sur deux de cette licence est de niveau licence, voire master. Un étudiant sur quatre est en formation continue. Cette érosion est perçue dans le dossier comme inhérente à une concurrence nationale accrue mais aucune analyse des possibles mesures pour inverser la tendance n'est proposée.

L'enquête réalisée régulièrement par l'établissement montre que 30 mois après l'obtention du diplôme, la grande majorité des diplômés est en situation de travail. Il est à noter que, pour les répondants en situation d'emploi, la moitié occupe un emploi non stable. La cohorte examinée est cependant faible, puisqu'elle concerne, pour trois promotions, 24 répondants. Il n'y a pas dans le dossier d'indication relative à l'adéquation entre les métiers exercés et la formation reçue, ce qui rend difficile la mesure de la cohérence entre les finalités de la formation et ses résultats concrets.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation sur un secteur d'activité porteur.
- Un ancrage pratique fort, cohérent avec la finalité professionnalisante de la formation.

### Principaux points faibles :

- Une fragilité dans les modes de gouvernance.
- Une érosion des candidats.
- Un tissu de partenaires non consolidé.
- Une instabilité des emplois du temps.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sans nouveaux porteurs pour cette LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, dans une équipe pédagogique jouant un réel rôle de pilotage, la formation court un risque fort. Ses perspectives d'évolution, voire d'existence, vont dépendre de sa capacité à se positionner au regard de l'offre de formation dans une université nouvellement fusionnée. Plusieurs pistes pour ce faire se dégagent à la lecture du dossier. D'abord, son tissu partenarial est potentiellement important mais peu exploité. En resserrant et en renforçant les liens avec les organisations du secteur d'activité « vieillesse », la licence pourrait asseoir sa capacité à proposer des débouchés pérennes à ses étudiants. Le développement de la formation en apprentissage pourrait être une piste pour le développement de cette licence tournée vers une professionnalisation concrète. Il faudrait alors adapter l'emploi du temps car, le dossier le souligne, l'irrégularité de l'emploi du temps actuel le rend difficilement praticable pour l'alternance. Des blocs de compétences pourraient permettre à des professionnels de suivre une partie de la formation. Un bloc de compétences pourrait être développé dans le champ du handicap qui semble correspondre à une demande formulée par le milieu socio-économique.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, parcours *Justice et jeunesse en difficulté* de l'Université de Lille (ex-Lille 2), créée en 2015, a pour objectif de former des professionnels disposant d'une expertise juridique dans le champ de la protection de l'enfance et de la jeunesse en difficulté. Délivrée en présentiel pour un public de formation continue par le biais de l'alternance, la formation comprend un total de 450 heures d'enseignement, réparties entre cours magistraux et travaux dirigés. Le stage et le projet tutoré sont obligatoires. La formation est délivrée au sein de la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) de l'Université Lille.

### ANALYSE

#### Finalité

Les connaissances attendues et les compétences associées sont exposées dans le dossier et précisées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie. Elles correspondent bien à la formation et à l'objectif d'accompagnement des étudiants vers une insertion sur le marché du travail à l'issue de la LP.

En revanche, le dossier ne comporte pas suffisamment de détails sur le contenu des enseignements pour en évaluer la pertinence au regard des objectifs de la formation. L'ancrage de cette formation en droit est revendiqué, mais ce choix pédagogique n'est pas assez justifié dans le dossier. Une plus grande place donnée à la pluridisciplinarité permettrait pourtant de mieux former ces futurs intervenants sociaux, notamment en y associant des enseignants-chercheurs des autres disciplines classiquement enseignées dans les formations en intervention sociale (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, science politique...).

Les emplois et les employeurs potentiels sont clairement indiqués dans le dossier d'autoévaluation et dans la fiche RNCP. Il est néanmoins regrettable que l'équipe pédagogique ne s'interroge pas sur la pertinence de l'insertion professionnelle au niveau Bac+3 dans ce secteur d'activités recrutant traditionnellement à Bac+2 ou master, le plus souvent avec un diplôme d'État ou un concours de la fonction publique (pour la protection judiciaire de la jeunesse).

### Positionnement dans l'environnement

La LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques, parcours Justice et jeunesse en difficulté* évolue dans un contexte favorable à son maintien et à son positionnement, notamment du fait de son partenariat avec l'École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ).

Au niveau de l'établissement, cette formation s'inscrit pleinement dans l'offre de formation de l'université et de la FSJPS. Hormis l'intervention d'enseignants-chercheurs dans la formation (en droit et en économie), il n'existe pas de liens forts entre la formation et la recherche. Le dossier évoque le projet de construire une synergie en matière de recherche en intervention sociale, sans faire référence à son environnement local pourtant riche en la matière (par exemple en sociologie, en psychologie, en sciences de l'éducation ou en science politique).

La formation associe des professionnels du champ (Cimade, Protection judiciaire de la jeunesse, Maison d'enfants à caractère social) dans une proportion correcte au regard de l'objectif de professionnalisation. Ils interviennent dans la formation à différents niveaux : pour dispenser des cours, participer aux jurys, assurer des directions de mémoire, des suivis de stages. Toutefois, les objectifs spécifiques de leur contribution par rapport à celle des enseignants-chercheurs ne sont pas clairs. De même, un seul partenariat conventionné existe, avec l'ENPJJ, mais le dossier n'en explicite pas les termes. Il est fait référence à la diplomation d'une centaine d'étudiants de l'ENPJJ sans que, par exemple, les modalités d'éventuelles passerelles soient clairement explicitées. Si la participation de professionnels de l'intervention sociale offre des potentialités fortes en termes de projets tutorés, de stages et d'emplois, ces partenariats doivent cependant être formalisés par le biais de conventions.

Au final, la formation semble être en phase avec le monde socio-professionnel sans pourtant que le dossier n'atteste d'une autoévaluation distanciée sur la place de cette formation dans ce secteur concurrentiel et soumis à des évolutions dans le cadre de l'universitarisation des formations du travail social.

### Organisation pédagogique

La structure de la formation paraît cohérente par rapport aux objectifs visés mais mériterait d'être précisée davantage, notamment au niveau du contenu des cours qui composent chaque unité d'enseignement (UE). L'organisation en deux semestres est respectée. La répartition des heures entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) n'est cependant pas précisée. La distribution des crédits ECTS par UE est équilibrée et laisse une place substantielle (50 % de l'ensemble des crédits ECTS) au projet tutoré et au stage. Le nombre d'heures réservées au projet tutoré n'apparaît cependant pas et doit être précisé (on rappelle ici qu'il doit correspondre à au moins 25 % du volume horaire global de la formation hors stage, conformément à l'arrêté de 1999). La part de tronc commun et d'option est pertinente et permet aux étudiants de se spécialiser progressivement en fonction de leur projet professionnel. La formation est également adaptée au rythme de l'alternance, ainsi qu'aux publics ayant des contraintes particulières. Enfin, elle propose la démarche de validation des acquis de l'expérience et de validation des acquis professionnels.

La professionnalisation est centrale dans le déroulement de la formation. Sa place est importante. Les contacts avec le milieu socio-professionnel sont nombreux et de qualité. L'appui du BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle) est à souligner. La fiche RNCP fournie est précise. Un stage de 14 semaines minimum, qui fait l'objet d'une convention formalisée, et le projet tuteuré sont obligatoires. L'encadrement, le suivi et l'évaluation du stage et du projet tuteuré sont précisés. Globalement, la professionnalisation est présente et de qualité.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est suffisante pour une LP. Les intervenants sont en majorité des enseignants-chercheurs, et les étudiants sont amenés à étudier des articles issus des revues spécialisées du travail social. L'utilisation du numérique est classique, avec une plateforme de partage des supports de cours. Les pédagogies innovantes sont utilisées pour certains enseignements, mais rien de systématique. L'anglais est présent à travers un module de 30 heures "*Youth and justice*".

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (1 professeur des universités et 8 maîtres de conférences), d'un professeur agrégé, et de 8 intervenants extérieurs qui assurent 50 % des heures d'enseignements. Leur niveau de compétences et de responsabilités dans leur organisme d'origine est cohérent avec les enseignements délivrés et avec les objectifs de la formation. On regrette néanmoins la faible pluridisciplinarité des enseignants-chercheurs associés (uniquement en droit et en sciences économiques). Les responsabilités pédagogiques sont précisées, à l'inverse des modalités de réunions de l'équipe pédagogique et de leur fréquence.

Le dossier d'autoévaluation indique qu'un conseil de perfectionnement est mis en place et que tous les acteurs sont représentés, y compris les étudiants. Cependant, les données sur ce point sont lacunaires. Des précisions sont à apporter sur la constitution, le rôle et les modalités de réunion du conseil de perfectionnement. Aucune information n'est donnée sur une possible autoévaluation de la formation. Le dossier indique que l'évaluation des connaissances est connue des étudiants, mais ne donne aucune précision sur ce point, ni même sur le fonctionnement des jurys.

En revanche, l'approche par compétences développée est pertinente. Elle se traduit notamment par l'utilisation d'un portefeuille de compétences. Le supplément au diplôme fourni en annexe est précis et utile. Les responsables de la mention sont investis dans le suivi individuel, l'orientation et la réussite des étudiants.

### Résultats constatés

La LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques, parcours Justice et jeunesse en difficulté* est une formation récente, créée en 2015, mais qui est déjà très attractive : 70 candidatures la première année, puis 160 la seconde, ce qui a permis d'augmenter l'effectif à 29 étudiants. Il est fait mention, sans plus d'explication à la diplomation de 100 étudiants de l'ENPJJ. Le recrutement est diversifié, il s'opère dans la région et au-delà : elle accueille des étudiants de brevet de technicien supérieur (BTS) SP3S (services et prestations des secteurs sanitaire et sociale), de diplôme universitaire de technologie (DUT) *Carrières sociales, Carrières Juridiques* ou encore de licences générales en droit, sciences politiques, ou administration économique et sociale.

Les données concernant les taux de réussite, les taux d'abandon, le suivi des diplômés, l'insertion professionnelle et les poursuites d'études sont très incomplètes. Cela se comprend par le fait que c'est une formation récente, les premiers diplômés sont sortis en juillet 2016 et l'observatoire de la direction des formations n'a fourni que des données extrêmement parcellaires qui ne sont pas suffisantes pour pouvoir être analysées et commentées. Le dossier évoque néanmoins un taux de 2/3 d'emploi à 9 mois après le diplôme, ce qui apparaît un peu faible pour le secteur.

## CONCLUSION

### Principal point fort :

- Une belle attractivité liée notamment au partenariat avec l'ENPJJ.

### Principaux points faibles :

- Faible pluridisciplinarité au regard des objectifs pédagogiques.
- Réflexion insuffisante sur le positionnement de la formation dans son environnement, notamment dans un contexte d'universitarisation des formations du travail social.
- Peu d'informations sur le conseil de perfectionnement et la conduite de la démarche d'autoévaluation.
- Peu de recul et d'éléments chiffrés sur le devenir des étudiants.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques, parcours Justice et jeunesse en difficulté* de l'Université Lille 2, créée en 2015, est une formation récente. C'est une formation déjà très attractive, notamment grâce à ses liens avec l'ENPJJ dont il aurait fallu ici rendre compte, notamment le contenu de la convention. Cette formation a su créer des liens solides avec des acteurs de terrain, mais il serait bénéfique de formaliser davantage ces autres partenariats par le biais de conventions.

Les modalités de mise en œuvre de l'autoévaluation doivent être mieux formalisées, tout particulièrement le pilotage de la formation par un conseil de perfectionnement (constitution, rôle, modalités de réunions...). Cela offrirait un cadre pour questionner davantage le choix de l'unique ancrage disciplinaire en droit et le positionnement de cette formation dans son environnement régional. En effet, il existe un décalage entre les métiers visés et cet ancrage monodisciplinaire. Une plus grande ouverture aux apports des autres disciplines pouvant éclairer l'intervention sociale est indispensable pour former des intervenants sociaux. De même, le positionnement du diplôme à bac+3 n'est pas assez questionné alors que le secteur recrute traditionnellement à Bac+2 et que les diplômés d'état du secteur vont désormais accéder au grade licence. Plus généralement, l'équipe pédagogique doit améliorer sa connaissance de ce secteur d'activité, de l'offre de formation régionale et nationale, et des enjeux liés à l'universitarisation des formations du social.

Enfin, il sera important pour la suite de veiller au taux et à la qualité de l'insertion professionnelle. Les chiffres fournis ne permettent pas d'apprécier ce point.



## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : FORMATION, COMPÉTENCES ET EMPLOI

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* de l'Université de Lille est une formation proposée par le département SEFA (sciences de l'éducation et de la formation d'adultes) qui comprend deux parcours : *Gestion et accompagnement des parcours professionnels et personnels dans les organisations* (GA3P) et *Médiations aux usages professionnels et éducatifs des technologies de l'information et de la communication* (Mediatic). Elle est proposée à divers publics (professionnels de la formation, salariés de branches professionnelles, travailleurs en reconversion) en formation initiale (FI, en 12 mois) ou en formation continue (FC, avec étalement possible sur 18 mois pour le parcours GA3P). Cette formation, qui vise l'insertion professionnelle directe des diplômés, comprend sur deux semestres 473 heures (GA3P)/395 heures (Mediatic) d'enseignements en présentiel à l'université, complétées par un projet tutoré et un stage en alternance.

Le parcours GA3P propose le développement des connaissances et compétences en matière d'accueil des publics en situation d'insertion et/ou de réinsertion socio-professionnelle, de mobilité professionnelle, de gestion de carrière et de promotion. Le parcours Mediatic forme les étudiants aux métiers émergents liés à la médiation numérique.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs des deux parcours de cette LP sont bien précisés mais ne se situent pas vraiment dans le champ de la GRH (gestion des ressources humaines). Il en est de même pour la poursuite d'études indiquée dans le schéma de l'offre globale de formation du département SEFA qui est un master en sciences de l'éducation. L'accès de plein droit en master après la LP est très étonnant étant donné leur objectif d'entrée dans la vie active.

Les enseignements des deux parcours répondent à des objectifs de professionnalisation, mais comprennent trop peu de contenus en GRH à proprement parler (une partie des 45 heures composant l'UE 53 dans le parcours GA3P et aucune heure dans le parcours Mediatic), ce qui est inadéquat pour une LP *Métiers de la GRH*. Les emplois visés pour les diplômés du parcours GA3P sont liés à l'insertion et à la mobilité professionnelle, à la gestion des compétences. Les perspectives professionnelles des diplômés du parcours Mediatic paraissent répondre à une réelle demande sociale en termes d'initiation/formation aux TIC (techniques de l'information et de la communication).

### Positionnement dans l'environnement

Les deux parcours sont ouverts aux titulaires de brevet de technicien supérieur, deuxième année de licence (L2) ou DUT (diplôme universitaire de technologie) mais on s'interroge sur les prérequis en GRH exigés à l'entrée étant donné les spécialités des diplômes de provenance (qui ne sont pas orientés en gestion ou administration). Le parcours GA3P est très focalisé sur la formation d'adultes et l'insertion, et le parcours Mediatic sur les techniques et technologies d'information et de communication propres à la formation. Les deux parcours sont ancrés dans le point de vue des sciences de l'éducation de la formation (conception et animation de contenus de formation) plutôt que celui des sciences de gestion (développement des compétences nécessaires pour accomplir des missions et atteindre les objectifs fixés par l'organisation, en articulation avec le recrutement, la mobilité et la gestion des carrières). L'affichage en GRH de l'intitulé de la LP est en décalage complet avec son contenu qui est pourtant pertinent en soi.

Concernant la proximité du parcours GA3P avec d'autres LP dans le champ de la GRH au niveau national, seulement deux LP sont mentionnées (université de Lorraine et Grenoble) et qualifiées de « *pas tout à fait analogues* » sans trop de détails, alors qu'il en existe plus de 40 sur le territoire français. Par contre, le parcours Mediatic semble se distinguer d'autres formations orientées « Développement multimédia » en France.

Les deux parcours sont adossés à l'équipe de recherche Trigone (recherche en formation des adultes) du laboratoire CIREL (Centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille). L'articulation entre l'enseignement et la recherche peut être faite par les enseignants-chercheurs de cette formation avec notamment des enseignements en méthodologie de la recherche.

La création du parcours GA3P répond à une demande d'institutions et/ou branches professionnelles de la formation continue pour faire évoluer les compétences de leurs collaborateurs, via la validation des acquis de l'expérience par exemple. Ces acteurs ont participé à la création de la licence et contribuent à son fonctionnement, essentiellement dans le cadre de partenariats. On observe aussi que les missions locales d'insertion se mobilisent pour accueillir en stage les étudiants de ce parcours. Le parcours Mediatic répond au même type de demande mais il n'existe pas encore d'accord-cadre en matière de partenariat. Ce parcours bénéficie du réseau professionnel du master *Sciences de l'éducation*. Sont envisagées à terme une mise en synergie avec les réseaux professionnels du parcours GA3P.

Le parcours GA3P est attractif au plan international mais les profils et attentes des candidats sont éloignés des objectifs de la formation probablement du fait d'un décalage entre l'intitulé GRH de la LP et son contenu. Le parcours Mediatic a un partenariat avec l'Institut supérieur de formation à distance (ISFAD) en Guinée pour le développement d'une LP dès 2018. Une prospection est en cours dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne. L'internationalisation des deux parcours reste malgré tout limitée à des enseignements d'anglais.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique des deux parcours est lisible avec l'acquisition progressive de connaissances et outils nécessaires à la conduite d'un projet d'accompagnement (GA3P) ou de médiation pédagogique numérique (Mediatic) formalisé par un mémoire professionnel. On regrette que la répartition des UE du parcours Mediatic ne soit pas semestrialisée. La création à la rentrée 2017 d'une UE (45 heures/0 crédits ECTS) dédiée à une semaine de découverte du métier traduit une volonté de renforcer la dimension professionnelle de ce parcours.

La professionnalisation est très présente dans les deux parcours avec un projet tutoré (160 heures/GA3P et 140 heures/Mediatic) et un stage en alternance (14 semaines/490 heures). Classiquement, le stage est suivi par un référent universitaire de l'équipe pédagogique et un référent professionnel.

Les enseignements en GRH en GA3P sont noyés dans une UE de 45 heures intitulée « Dynamique des organisations » qui comprend par ailleurs de la sociologie et de l'économie et qui est sous la responsabilité de quatre professionnels. C'est insuffisant pour une formation fléchée GRH. L'UE 51 du parcours Mediatic intitulée « Analyse de besoins et contextes d'intervention » regroupe sur 50 heures d'enseignements, un ensemble de disciplines (sociologie des organisations, droit, économie, psychologie, ergonomie...). Aucune autre précision n'étant donnée à ce sujet, on suppose qu'il n'y a pas d'enseignements de GRH en Mediatic ce qui est là aussi très problématique pour une LP en GRH.

Des pratiques pédagogiques innovantes sont mises en œuvre : plate-forme dédiée à une communauté d'apprentissages et de pratiques, modules libres pour l'appropriation des outils bureautiques traditionnels, UE avec des séances à distance, Moodle, vidéo, accès aux ressources des Universités Numériques Thématiques (Unisciel - université des sciences en ligne, Uved - université virtuelle environnement et développement durable,

Unit - université numérique ingénierie et technologie, Uoh - université ouverte des humanités, Aunege - association des universités pour le développement de l'enseignement numérique en économie et gestion, Unf3s - université numérique francophone des sciences de la santé et du sport ). Les étudiants de Mediativ sont familiarisés aux kits *Raspberry Pi, cardboard...*

On peut regretter l'absence de mutualisation des enseignements des deux parcours, notamment sur l'accompagnement. De plus, le volume annuel des enseignements diffère entre ces deux parcours (473 heures/parcours GA3P et 350 heures + 45 heures/parcours Mediativ). Ces deux parcours sont éloignés et indépendants.

### Pilotage

Les responsables des parcours sont : une maître de conférence (section 70, sciences de l'éducation) pour GA3P, et une professionnelle associée pour Mediativ. L'équipe pédagogique des deux parcours s'appuie sur une forte présence de professionnels partenaires, mais souffre d'un sous-encadrement en enseignants-chercheurs (environ 40 % des heures d'enseignement du parcours Mediativ). Les professionnels du parcours GA3P sont impliqués dans le recrutement et les évaluations des connaissances des étudiants et l'encadrement de leurs mémoires. Ils participent aussi aux conseils pédagogiques paritaires et aux conseils de perfectionnement. L'équipe pédagogique du parcours GA3P est formée de professionnels, d'ingénieurs d'études/chargés de cours et d'enseignants-chercheurs provenant uniquement de la section 70 (sciences de l'éducation). L'absence d'enseignant-chercheur de la section 06 (sciences de gestion) est fortement problématique et vient renforcer l'impression de déconnexion entre le contenu voire le portage de la formation et son intitulé.

Les maquettes des deux parcours montrent que l'équilibre volume horaire/crédits ECTS est globalement respecté avec un poids des crédits ECTS plus important dans les UE de professionnalisation.

Une remise à niveau est dispensée en début d'année pour les deux parcours pour expliciter les fondamentaux dans le champ de la formation des adultes et de l'accompagnement. Étant donné le contenu de la formation par ailleurs, ces heures seraient plus utiles si elle portait sur des modules de gestion des ressources humaines.

L'approche par les compétences semble limitée aux compétences numériques, qui relèvent pour Mediativ de la spécialisation de la formation avec la possibilité pour les étudiants de passer le certificat d'aptitude en informatique (C2i) en complément de leur formation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont variées mais la répartition entre contrôle continu et terminal n'est pas précisée. Les seules modalités de suivi individuel des étudiants concernent les stages.

Un conseil pédagogique paritaire se réunit deux fois par an avec les deux représentants des étudiants et des membres de l'équipe pédagogique. Le conseil de perfectionnement du parcours GA3P ne se réunit pas régulièrement en raison des difficultés d'agenda des partenaires. Un conseil de perfectionnement restreint a été organisé suite au premier exercice du parcours Mediativ afin de réaliser les ajustements nécessaires sur le deuxième exercice. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Chaque parcours organise le sien ou plutôt tente de le faire.

L'évaluation des enseignements et de la formation GA3P par les étudiants est pilotée par l'observatoire de la direction des formations de l'université de Lille. La première évaluation du parcours Mediativ date de juin 2018.

### Résultats constatés

Le recrutement en GA3P est surtout national, ce qui révèle l'attractivité de la formation ; toutefois, le nombre de candidats par promotion n'est pas précisé. Bien qu'en forte diminution depuis la création de la licence, les effectifs sont relativement stables, afin de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés, avec en moyenne 70 étudiants par promotion. Les effectifs du parcours Mediativ sont très réduits (8 étudiants en 2016-2017 et 3 inscrits pédagogiques en 2017-2018), ce qui s'expliquerait par un rythme d'alternance non adapté aux besoins des structures d'accueil potentielles. Le taux de réussite en GA3P (autour de 98 % depuis 2013 hormis 67 % en 2015-2016) est satisfaisant. Les données sur les taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle des diplômés de GA3P sont fournies par l'observatoire de la direction des formations de l'Université de Lille. Ces données sont parcellaires et portent sur la période 2011-2014. On note cependant une part assez importante parmi les répondants en 2013-2014, d'emplois stables (40/50), de niveau cadres (23/50) ou professions intermédiaires (23/50), et de satisfaits de la formation (48/52). Le dossier ne donne pas d'indication sur le contenu des postes occupés. Nous pouvons cependant déduire des structures de stage que les étudiants ont été plutôt embauchés dans des organismes de formation ou des missions locales, ce qui ne correspond pas aux débouchés classiques d'une LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*.

## CONCLUSION

### Principaux points faibles :

- Enseignements en GRH quasi inexistant.
- Remise à niveau peu pertinente.
- Mauvaise connaissance de l'offre de formation dans le domaine.
- Positionnement de la formation dans un parcours de formation « Formation des adultes » et « Ingénierie de la formation » au détriment de la spécialisation « GRH » affichée.
- Effectifs en baisse du parcours GA3P.
- Très faibles effectifs du parcours Mediativ.
- Conseil de perfectionnement qui peine à se mettre en place.
- Partenaires de la formation peu disponibles.
- Suivi des étudiants peu développé et analysé, notamment au niveau des emplois occupés.
- Parcours déconnectés entre eux.
- Intitulé de formation non adapté.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La vraie valeur ajoutée de cette LP est l'accompagnement de projet d'insertion (GA3P) ou de médiation pédagogique numérique (Mediativ). Or, le décalage entre l'intitulé de cette LP, avec un affichage en gestion des ressources humaines, et son contenu occulte cette valeur ajoutée. Il conviendrait de choisir un intitulé plus en rapport avec le contenu de cette LP, de renforcer le suivi et l'encadrement pédagogique des deux parcours, en particulier celui de Mediativ encore « jeune » (2 ans d'existence), et de mutualiser des enseignements des deux parcours sur la méthodologie et l'accompagnement de projets, ou de choisir de séparer complètement les deux parcours avec une formation (GA3P) orientée vers l'accompagnement des projets d'insertion et l'autre (Mediativ) orientée vers la médiation pédagogique numérique. Une mutualisation avec des formations existantes en sciences de l'éducation est peut-être possible.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT, DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme* de l'Université de Lille (ex-Lille 1), ouverte en 2010-2011, a un parcours unique intitulé *Aménagement territorial durable et géomatique*. Elle a comme objectifs d'apporter aux étudiants des savoirs et des savoir-faire combinant d'une part, le domaine de la mise en œuvre des politiques et outils de l'aménagement et urbanisme et d'autre part, la mobilisation, le traitement et la valorisation des données géographiques à partir des outils de la géomatique (SIG ou système d'information géographique). Elle est proposée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Géographie et Aménagement de l'Université de Lille, en partenariat avec le lycée régional du génie civil « Jean Prouvé » de Lomme et l'Institut de Genech. Il s'agit d'une formation initiale en présentiel, ouverte à la formation continue, qui intègre l'alternance (depuis 2016-2017) et l'apprentissage (depuis 2018-2019). Elle a pour principaux débouchés les missions d'assistance à l'élaboration des procédures d'aménagement réglementaire et plus généralement les missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

### ANALYSE

#### Finalité

Le dossier présente très clairement et de manière remarquable la finalité et les objectifs de cette formation, en lien avec les attentes et les besoins d'un certain nombre de partenaires extérieurs/futurs employeurs (collectivités territoriales, notamment intercommunalités, bureaux d'études, agences d'urbanisme, cabinets d'aménagement, etc.), et en lien avec les spécificités territoriales régionales, tout en tenant compte du contexte législatif en matière d'aménagement/gouvernance du territoire et du contexte scientifique avec un recul critique sur les notions d'aménagement ou de développement durable.

Les débouchés sont présentés de manière très concrète, en s'appuyant sur l'insertion professionnelle des précédentes promotions, ce qui permet de voir clairement à quels types de métiers contribue à préparer la formation.

Les enseignements présentés dans la maquette détaillée répondent parfaitement à ces objectifs. Ils intègrent en outre un effort de formation en langue étrangère (20 heures d'anglais).

### Positionnement dans l'environnement

Le dossier replace clairement et de façon cohérente ce parcours de LP dans l'environnement local (une autre LP de la même mention, mais avec un parcours différent à l'Université de Lille 3) et national. Cette LP repose sur une équipe universitaire reconnue dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme.

Si l'adossé à la recherche est théoriquement limité en licence professionnelle, le dossier montre un vrai souci de l'équipe pédagogique d'initier les étudiants à la recherche dans le cadre d'un projet tutoré et d'avoir une vraie approche de recherche-action.

Depuis le projet de sa création, la LP a le soutien de nombreux partenaires extérieurs (collectivités, agences publiques, entreprises, ordre des géomètres, etc.), qui se concrétise ensuite par l'accueil de stagiaires issus de la formation et qui pourrait se poursuivre par le développement d'une section d'apprentis.

Le travail de positionnement par rapport aux demandes et aux besoins des partenaires socio-économiques a conduit à réviser la mention de rattachement de la LP, pour qu'elle devienne une LP *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique*. Il s'agit d'une démarche positive de repositionnement et de clarification de l'offre de formation dans le paysage régional.

Le dossier ne détaille pas de partenariat international, mais cela n'a pas réellement d'intérêt pour un domaine aussi précis que l'aménagement, régi par un corpus réglementaire et législatif national spécifique.

### Organisation pédagogique

La LP ne présentant qu'un parcours en tronc commun, la lisibilité du cursus de l'étudiant est claire. Le dossier explique que les étudiants peuvent suivre la LP sous le régime de l'alternance (sans expliquer les modalités organisationnelles), de l'apprentissage ou de la formation continue.

La LP permet aux étudiants de se confronter à une mise en pratique professionnelle par l'intermédiaire d'un projet tutoré (répondant à une commande extérieure d'un organisme/entreprise partenaire) et d'un stage obligatoire. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement dans la recherche de leur stage et dans la rédaction de leur CV.

Si la formation prépare les étudiants au travail en autonomie et en équipe, l'innovation pédagogique, reste modeste dans la formation. Le recours aux outils numériques est essentiellement lié à l'apprentissage des différents outils dédiés indispensables à la formation des étudiants et à leur future insertion professionnelle, ce qui est suffisant.

Les étudiants bénéficient d'une mise à niveau au début de leur cursus et d'un accompagnement individualisé.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est large et diverse, composée d'enseignants-chercheurs issus des 23<sup>ème</sup> (Géographie) et 24<sup>ème</sup> (Aménagement) sections du conseil national des universités ; ce qui apparaît totalement conforme aux finalités d'une telle mention. Elle est composée d'un tiers d'intervenants extérieurs au monde universitaire.

À la lecture du dossier, le pilotage de la LP semble relativement clair. Une commission pédagogique, comprenant des représentants étudiants, se réunit régulièrement, notamment dans une démarche d'autoévaluation et d'amélioration en continu. Un conseil de perfectionnement (composé d'enseignants, de représentants de l'administration et de professionnels mais apparemment sans représentants des étudiants) se réunit également annuellement, sans information particulière sur son efficacité ou sur des pistes d'évolution qu'il aurait permis d'élaborer.

La démarche compétence est en cours de déploiement dans la formation, avec un travail important déjà réalisé par l'équipe pédagogique de définition des compétences visées dans chaque unité d'enseignement.

### Résultats constatés

La LP reçoit plusieurs dizaines de candidatures (entre 60 et 87 par an au cours des sept dernières années universitaires), pour n'avoir au final qu'entre 11 et 16 inscrits. Rien n'est dit pour expliquer ce différentiel : on ignore notamment s'il y a une sélection (et sur quelles bases), ou s'il y a des capacités d'accueil (si oui à combien et pourquoi ne sont-elles pas toujours atteintes).

La majorité (56 %) des étudiants sont originaires d'autres régions que les Hauts-de-France, ce qui souligne l'attractivité de cette formation.

La formation présente d'excellents taux de réussite (proches de 100 %) et de très bons taux d'insertion professionnelle (87,50 %), en adéquation avec le niveau et le domaine de diplôme. Elle montre aussi un important taux de poursuite d'étude (53 %), notamment vers des masters *Urbanisme et aménagement* – mais pas localement à Lille (qui n'accepte pas ces étudiants diplômés). Cette question de la poursuite d'études après la LP ne semble donc pas être du ressort et de la responsabilité du site lillois. Une réflexion a été menée pour infléchir cette tendance et deux décisions ont été prises : ouvrir la licence à l'apprentissage (effectif en 2018-2019) et modifier l'intitulé pour mieux articuler la formation à ses débouchés professionnels.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Très bonne capacité d'autoévaluation et d'adaptation aux demandes et besoins des partenaires socio-économiques.
- Volonté de développer l'apprentissage.
- Très bon réseau de partenaires extérieurs.
- Travail de mise en situation professionnelle au cours du cursus.
- Taux d'insertion professionnelle élevé.

### Principaux points faibles :

- Alternance possible mais pas de dispositif d'accueil précisé.
- Poursuite d'études importante en master.
- Pas de représentants des étudiants dans le conseil de perfectionnement.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le contenu, l'organisation et l'encadrement de cette formation apparaissent excellents, tout comme les taux d'insertion professionnelle des diplômés, même si on ignore s'il s'agit d'une insertion professionnelle directe ou après avoir poursuivi des études. Seules quelques recommandations très à la marge peuvent être faites pour la renforcer encore davantage. On pourrait ainsi envisager un renforcement de l'innovation pédagogique. Il conviendrait également de rendre compatible l'affichage (accueil d'étudiants en alternance) et la faisabilité concrète. Enfin, les dispositifs envisagés pour limiter les poursuites d'études en master vont dans le bon sens. Il convient de soutenir et d'encourager les enseignants-chercheurs porteurs de la LP dans leur démarche d'autoévaluation et d'amélioration continue de la formation et de son positionnement.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT, DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ouverte en septembre 2015, la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme* de l'Université de Lille (ex-Lille 3) comprend un parcours unique intitulé *Conception et gouvernance de projets d'aménagement durable*. Elle entend former ses étudiants à savoir porter, animer et piloter des projets d'aménagement durable, et à travailler dans des collectivités territoriales ou dans le secteur privé. La formation cible en particulier les projets urbains de « ville durable » intéressant les équipements, les services, le logement et les transports. La LP propose une formation initiale ouverte à la formation continue et à l'alternance. Les enseignements sont dispensés au sein du département « Carrières sociales » de l'IUT (institut universitaire de technologie) B de l'Université de Lille, localisé à Tourcoing.

### ANALYSE

#### Finalité

Le dossier présente de nombreuses finalités pour la LP, en matière d'acquisition de compétences et de connaissances (de nombreuses notions vastes et complexes sont citées), de type/niveau de métiers, de secteurs d'emploi et de missions professionnelles auxquels les diplômés pourraient prétendre (coordinateur de projet, chargé de mission/d'étude en aménagement durable, urbanisme, design social, économie sociale et solidaire (ESS), logement, animation de réseaux, *empowerment*, développeur territorial, concertation, diagnostic territorial, ...), comme des structures/entreprises susceptibles de recruter ces diplômés. La question de la cohérence entre ces objectifs extrêmement ambitieux (qui répondraient plutôt aux finalités d'une formation de master avec de multiples parcours) et le niveau de diplôme à Bac+3 peut être posée. On peut en effet se demander comment dans les conditions d'une LP avec 450 heures d'enseignement, 100 heures de projet tutoré et un stage de 12 semaines, les étudiants pourraient maîtriser l'ensemble des compétences, des connaissances ou des outils numériques exigés pour s'insérer dans l'ensemble des domaines/missions cités par le dossier.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans l'environnement local peut également se poser quand une autre LP de la même mention (mais avec un parcours différent) existe déjà à l'université de Lille, avec une finalité beaucoup plus précise et concrète, et quand un master *Urbanisme et aménagement* existe également avec six parcours, qui pourraient prétendre, de manière peut-être plus cohérente, aux mêmes finalités que cette LP.

Le dossier ne démontre pas une articulation avec la recherche clairement établie (au-delà de mobiliser des notions qui font l'objet de travaux de recherche ailleurs, ou d'avoir des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique). Le dossier semble confondre à un moment démarche de recherche et démarche de prospective. Toutefois, la dimension par nature très professionnalisante d'une LP ne permet qu'une articulation très secondaire et limitée à la recherche.

Malgré sa jeunesse, la LP a signé des accords avec des partenaires extérieurs permettant la réalisation de travaux professionnalisants par les étudiants. La formation offre une certaine ouverture internationale, notamment par l'intermédiaire de voyages d'études annuels qui ont permis de créer des liens avec d'autres établissements européens.

### Organisation pédagogique

La LP affiche une possibilité de recrutement très (trop ?) vaste, à l'image des finalités présentées, avec des étudiants issus de nombreuses filières parfois très éloignées disciplinairement. Un module de mise à niveau est proposé aux étudiants, mais on se demande s'il est suffisant. La formation s'ouvre à l'alternance et adapte l'emploi du temps pour permettre aux étudiants en alternance de suivre les cours.

Si la formation prépare les étudiants au travail en autonomie et en équipe, notamment par le biais de travaux de mise en situation professionnelle, l'approche par compétences apparaît relativement peu développée. La lecture du dossier ne permet pas non plus de savoir si les opportunités proposées par l'établissement en matière d'innovation pédagogique sont utilisées par l'équipe enseignante.

Le dossier présente le stage comme un élément fort de la formation et montre un vrai suivi universitaire des étudiants stagiaires.

### Pilotage

Le pilotage est clairement expliqué, avec un partage des fonctions (responsabilité de la formation, responsabilité des projets tutorés, responsabilité des stages, etc.). L'équipe se réunit fréquemment et un conseil de perfectionnement dont la composition intègre des représentants des étudiants est en place et paraît efficace. Toutefois, la question de la pérennité de cette organisation peut se poser, puisque la mention est pilotée par un enseignant dont on ignore précisément le statut (attaché temporaire d'enseignement et de recherche ou maître de conférences associé) ce qui est un problème.

En plus du conseil de perfectionnement, le dossier montre une vraie volonté d'autoévaluation en continu, notamment grâce à des dispositifs comme l'évaluation des enseignements par les étudiants. Le dossier précise que les résultats de ces dispositifs sont utilisés par les responsables de la formation pour procéder à des améliorations du diplôme.

Le dossier explique que 80 % de l'effectif enseignant provient du monde professionnel, toutefois ceux-ci n'effectuent « que » 37 % des enseignements, ce qui est très satisfaisant.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs issus de disciplines très différentes. Il n'y a toutefois qu'une seule enseignante issue de la 23<sup>ème</sup> section (géographie) et surtout aucun enseignant-chercheur issu de la section 24 du conseil national des universités (aménagement de l'espace et urbanisme), section de référence pour les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme. Ceci est particulièrement dommageable et demande une remédiation, compte tenu de la mention de la LP, des finalités affichées et d'un potentiel meilleur adossement à la recherche.

Le dossier présente bien les modalités de contrôle des connaissances. En revanche, les modalités de sélection des candidatures ne sont pas décrites, alors que le taux de sélection d'une candidature sur cinq est affiché.

### Résultats constatés

Les effectifs sont relativement faibles (11 à 14), alors que le dossier évoque un nombre de candidatures croissant, entre 50 et 70 dossiers. Mais rien n'explique pourquoi les effectifs sont si faibles, comment est effectuée la sélection (n'est-elle pas trop stricte ? La liste d'attente n'est-elle pas trop réduite ?) et ce qui explique ce différentiel. On ignore notamment si une capacité d'accueil existe et, dans l'affirmative, à combien elle s'élève et pourquoi elle n'est pas atteinte. Le taux de réussite de 85-92 % est très honorable en valeur absolue, mais paraît décevant au regard du taux de sélection.

Compte tenu de la jeunesse de la LP, il n'y a pas de données réellement exploitables sur l'insertion professionnelle des diplômés, sur le taux d'emploi et l'adéquation de ces emplois à la formation, ni même sur d'éventuelles poursuites d'études des étudiants diplômés.

Les fiches-données fournies par l'observatoire sont difficilement exploitables car elles mêlent parfois les deux parcours de la mention *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*, deux parcours qui n'ont rien à voir car portés par des équipes pédagogiques différentes. Il est regrettable que les responsables de licence n'aient pas procédé à une enquête interne depuis l'ouverture du diplôme.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Stage et suivi du projet professionnel bien valorisés au sein de la formation.
- Ouverture concrète à l'international.

### Principaux points faibles :

- Objectifs trop vastes, trop ambitieux, trop divers pour une seule LP/pour un diplôme de niveau Bac+3.
- Aucun enseignant-chercheur en urbanisme et aménagement.
- Pilotage assuré par un collègue en situation d'emploi temporaire.
- Pas de suivi des diplômés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les finalités affichées de la LP apparaissent extrêmement vastes, pas toujours cohérentes avec le niveau de diplôme préparé ou les capacités à réellement préparer les étudiants à l'ensemble des compétences et des métiers visés. La principale recommandation sera donc de chercher à recentrer la formation sur une approche beaucoup plus précise et beaucoup plus particulière de l'aménagement et de l'urbanisme durable, et davantage en lien avec un diplôme à Bac+3. Cela permettrait de définir plus clairement et concrètement les compétences visées.

La solution pourrait être de se concentrer davantage sur une approche sociale de la ville, et de mettre de côté toute approche territoriale, urbanistique et technique, quitte à changer l'intitulé de la mention. Cela permettrait de mieux faire concorder les enseignements/objectifs avec les qualités de l'équipe pédagogique (il est en effet difficile d'afficher un diplôme en aménagement et urbanisme avec aucun enseignant-chercheur issu de la 24<sup>ème</sup> section, et un seul de la 23<sup>ème</sup>). Cela permettrait également de rendre plus lisible l'offre de formation de l'université de Lille, et de rendre cette LP réellement complémentaire face à l'autre parcours de la mention *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* (qui lui est pleinement ancré dans une démarche territoriale, urbanistique et technique).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER GÉOGRAPHIE

Établissements : Université d'Artois, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Polytechnique Hauts-de-France

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Géographie* a connu une profonde mutation en 2017-2018, suite à un problème de positionnement et de manque d'attractivité de son unique parcours *Discontinuités, territorialités, culture* (DITEC). Le dossier d'autoévaluation indique que le nouveau parcours *Géographie, environnement, territoires* (GET) n'est en place que depuis la rentrée 2018. Il y a donc un manque de recul pour un certain nombre de points.

Porté par les quatre universités régionales, le dossier d'autoévaluation indique que la nouvelle maquette du parcours *Géographie, environnement, territoires* (GET) du master *Géographie* est désormais porté par deux établissements, l'Université de Lille et l'Université Polytechnique Hauts-de-France. Les débouchés envisagés sont ceux de spécialistes géographes-cartographes spécialistes des SIG (systèmes d'information géographique).

### ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier présente les finalités de l'ancienne formule du master, qui ne sont donc plus d'actualité. Les finalités de la nouvelle formule sont présentées de manière très succincte et ne peuvent être naturellement que théorique, par manque de recul sur une promotion.</p> <p>Un travail de définition plus précise des débouchés du master nouvelle formule est en cours en parallèle à l'élaboration d'une fiche d'inscription au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), actuellement inexistante. Si l'ancienne formule avait comme débouché principal la recherche (d'où un manque d'attractivité), la nouvelle formule se veut plus professionnalisante, même s'il est trop tôt pour dire si elle y est pleinement parvenue.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Géographie</i> est le seul de ce type dans l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais. Toutefois, le dossier ne précise pas son positionnement par rapport à d'autres formations du même champ ou avec un vivier commun (master <i>Urbanisme et aménagement</i> par exemple).</p>

L'adossement à la recherche n'est que très peu développé dans le dossier, faisant uniquement le bilan de l'ancienne formule.

Compte tenu des finalités très orientées vers la recherche de l'ancienne formule, il existe peu de lien avec des partenaires extérieurs. L'équipe pédagogique comprend également peu d'intervenants extérieurs au monde universitaire, ce qui pose désormais problème pour un master à visée professionnelle.

L'équipe semble aussi engagée dans une démarche de développement des liens avec l'international.

### Organisation pédagogique

Le master ne présentant qu'un parcours, la lisibilité du cursus de l'étudiant est claire.

Le dossier souligne une volonté de faciliter l'accès aux études aux étudiants en situation de handicap.

Si les étudiants avaient la possibilité de réaliser un stage en première année (M1) et en deuxième année (M2) et s'ils bénéficiaient d'un accompagnement de l'établissement pour la recherche de stage, y compris à l'international, aucun étudiant n'en faisait dans la précédente formule.

Le dossier ne montre pas un réel développement de l'innovation pédagogique dans la formation (encore faut-il être sûr qu'elle ait un sens dans les objectifs de la formation, ce qui n'est peut-être pas le cas). Le recours au numérique est essentiellement lié à l'apprentissage des outils numériques indispensables aux étudiants (sans que le dossier ne détaille l'importance de ces enseignements dans la formation).

Si des enseignements en langue sont dispensés dans la formation, le dossier ne cite pas de dispositif particulier de l'apprentissage des langues, notamment en enseignement disciplinaire. Le dossier mentionne un enseignement de premier semestre de M1 dispensé en anglais par un collègue étranger.

La formation ancienne formule n'a absolument pas développé une quelconque approche par compétence. Les auteurs du dossier reconnaissent le gros travail à fournir dans ce domaine (et expriment leur volonté de le faire), ne serait-ce que pour la rédaction d'une fiche RNCP.

### Pilotage

L'équipe de formation est essentiellement composée d'enseignants-chercheurs des établissements partenaires, quasiment sans intervention extérieure. Les auteurs du dossier reconnaissent le besoin d'ouvrir cette équipe à davantage de professionnels extérieurs.

Le pilotage de l'ancienne formule semblait assez peu clair. Aucun conseil de perfectionnement ne se serait réuni. La nouvelle équipe travaille à mieux formaliser le pilotage, sans qu'il soit possible de savoir si elle y est parvenue.

### Résultats constatés

Les données fournies pour apprécier la réussite ou l'insertion professionnelle des diplômés ne sont pas suffisantes. Cela s'explique notamment par des effectifs très faibles en M1 et M2, à chaque fois avec moins de 10 étudiants.

Cette faible attractivité, et donc le manque de viabilité de la formation ancienne formule, explique sa profonde mutation dont on ne sait pas encore si elle va permettre de renforcer l'attractivité de ce master.

Compte tenu de cette mutation et du manque de recul sur la nouvelle formule (en place depuis la rentrée 2018), les résultats présentés ne sont pas significatifs et apparaissent comme caduques.

Toutefois, la mutation profonde de la formation semble conduire à un renforcement de son attractivité, puisque le nombre d'inscrit en 2018 (14 au moment de la constitution du dossier alors que les inscriptions n'étaient pas closes) est bien supérieur à ce qu'il était les années précédentes, rendant ce master réellement viable si cette tendance se confirme dans les années à venir.

## CONCLUSION

### Principaux points forts et faibles :

La situation très particulière de cette formation ne permet pas de réaliser un état des lieux significatif des points forts/points faibles principaux. Les auteurs du dossier font avec beaucoup d'honnêteté un remarquable travail d'analyse critique de l'ancienne formule du master, expliquant très clairement son manque d'attractivité et de viabilité.

Ce travail d'analyse permet alors d'établir les différentes pistes de mutation de cette formation. Le travail est déjà bien entrepris et semble déjà porter ses fruits vu le nombre d'inscrit en 2018. Beaucoup de travail reste encore à faire (bien identifié par les porteurs de la formation), et il convient de soutenir et d'encourager les enseignants-chercheurs impliqués dans cette démarche et dans leurs ambitions.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Même si les auteurs du dossier les ont déjà bien identifiées, les principales recommandations sont :

- Déterminer plus clairement les perspectives d'adossement à la recherche, dans un contexte d'une évolution professionnalisante du master.
- En parallèle, déterminer les perspectives de collaboration avec des partenaires extérieurs : stages, interventions pédagogiques, conventions spécifiques, etc.
- Donner une vraie place et un vrai rôle au stage dans la formation.
- Mener un travail sur l'approche par compétence dans la formation et rédiger une fiche RNCP.
- Pérenniser un modèle de pilotage conforme (avec un conseil de perfectionnement notamment) et les outils pour mener régulièrement un travail d'autoévaluation).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Intervention et développement social* (IDS) est proposé par l'unité de formation et de recherche (UFR), département « Développement, éducation, culture, communication, information, développement » (DECCID) de l'Université de Lille. Il se présente comme un master généraliste dans le champ du social et se déroule à Villeneuve d'Ascq. Il est structuré autour de deux orientations : le développement social territorial et les âges de la vie, depuis la petite enfance jusqu'à la vieillesse. Après un tronc commun en première année (M1), trois parcours sont proposés en deuxième année (M2) : *Gestion des organismes sociaux* (qui mène à des postes de responsabilité dans des structures sociales ou médico-sociales), *Stratégie et développement social* (qui mène à des postes de chargé de mission ou chef de projet en lien avec les politiques sociales territoriales) et *Sociologie des âges, de la santé et de la vulnérabilité* (qui mène à des postes de chargé d'études ou à une poursuite d'études en thèse).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
La structuration et les attendus de la formation, en termes de compétences visées, sont clairs et correspondent à leur cible professionnalisante. L'une des orientations de la formation est la recherche, pour une partie des étudiants choisissant le parcours <i>Sociologie des âges, de la santé et de la vulnérabilité</i> . Les débouchés présentés sont cohérents avec la formation proposée. Les objectifs de la formation sont portés à la connaissance des candidats à la formation ainsi que des étudiants par différents media, aussi bien écrits qu'oraux.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Le dossier, s'il précise les positionnements du master aux niveaux régional et international, est moins prolixe pour ce qui concerne son positionnement national, si ce n'est qu'il en existerait 15 en France. Au niveau régional, Lille vit un rapprochement de ses universités comme de ses équipes de recherche. Pour le master IDS, une articulation devra être trouvée avec des formations présentées comme complémentaires dans le dossier : le master <i>Sociologie</i> et le parcours de master <i>Gestion des entreprises sanitaires et sociales</i> de l'IAE (Institut d'administration des entreprises).

Au niveau international, une convention partenariale a été signée avec l'université de Grenade en 2014 qui concerne les deux formations portées par le département de sociologie et développement social (licence *Sociologie* et master IDS). Elle permet l'accueil réciproque d'étudiants des deux universités et l'obtention d'un double diplôme (licence et master en France et *grado* et master en Espagne). Au niveau national, le dossier n'analyse pas l'offre proche voire concurrente, alors que pour un master il s'agit d'un vivier de recrutement non négligeable.

L'articulation entre la formation et la recherche est clairement établie. Les étudiants, dès le M1, sont initiés puis formés à la recherche, plus ou moins profondément selon le parcours choisi en M2. La mention est adossée aux activités de recherche du laboratoire CeRIES (Centre de Recherches « Individus, Épreuves, Sociétés » - EA 3589).

Les partenariats avec le tissu socio-économique, dans le champ spécifique du social, sont recherchés. Nonobstant les stages, des partenariats pour des recherches-actions, au nombre de trois par an, permettent aux étudiants d'appréhender l'apprentissage aux exigences à la fois du terrain et de la recherche.

### Organisation pédagogique

La structuration de la formation est clairement exposée dans le dossier. Elle permet aux étudiants, après une formation généraliste de 360 heures en M1, une spécialisation lors du M2 dans l'un des trois parcours. Le tronc commun en M2 représente 152 heures d'enseignement. Deux parcours sont très proches, ayant 144 heures d'enseignement communes : *Gestion des organismes sociaux* et *Stratégie et développement social*. Ces deux parcours ne se distinguent respectivement que par 98 heures et 48 heures d'enseignement. Sur les trois unités d'enseignement les différenciant, l'une est intitulée « mémoire professionnel » (50 heures) dans le premier parcours, l'autre « stage, mémoire et soutenance » (aucune heure d'enseignement) dans le deuxième parcours. Elles sont proches l'une de l'autre, l'une concernant un travail de groupe et l'autre un travail individuel. Le troisième parcours, *Sociologie des âges, de la santé et de la vulnérabilité*, se distingue plus concrètement des autres, à la fois dans les enseignements proposés, 174 heures spécifiques au parcours, mais aussi dans l'éventail des métiers visés : professionnel dans le secteur sanitaire et social ou encore poursuite d'études dans la recherche. Ainsi, se présentant comme ayant deux orientations thématiques, clairement identifiées et reconnues par les professionnels du secteur, le M2 se déploie pourtant en trois parcours. La distinction des deux premiers parcours est peu probante et relève de la première orientation thématique, le développement social territorial. Pourtant, ces deux parcours trouvent leur public, puisque 80 % des effectifs du M2 s'y concentrent.

Le master allie mises en situations professionnelles et initiation puis, pour l'un des parcours, approfondissement de la formation à la recherche. Il n'y a pas de sensibilisation spécifique à l'insertion professionnelle présentée dans le dossier, hormis les outils mis à leur disposition par l'université. Cependant, la multiplication des travaux orientés « terrain » ou encore, notamment, la mixité de l'équipe pédagogique, permettent une ouverture *in situ* aux exigences professionnelles.

Les outils numériques proposés aux étudiants sont classiques (plateforme Moodle par exemple). Pour ce qui concerne les dispositifs d'aide à la réussite, l'équipe pédagogique se présente comme à l'écoute et disponible aux sollicitations individuelles des étudiants. En outre, accueillant pour les deux tiers de ses effectifs des étudiants issus de la licence *Sociologie*, le master propose un cours de « sociologie générale » en M1 aux autres étudiants afin de les initier à cette matière. Outre la convention signée avec l'université espagnole de Grenade, le master accueille des étudiants dans le cadre d'échanges Erasmus. Enfin, pour ce qui concerne les dispositifs de validation d'acquis, ils consistent, pour le M1, à accueillir chaque année une dizaine d'étudiants pour une validation partielle d'acquis, trois à quatre étudiants pour le M2. Deux demandes de validation d'acquis totale sont actuellement accompagnées.

### Pilotage

L'équipe pédagogique, dans sa partie universitaire, est dans sa quasi-totalité composée d'enseignants-chercheurs de la section 19 (sociologie), ce qui est en cohérence avec la maquette du diplôme comportant nombre de matières relatives à la sociologie. L'équipe pédagogique est composée également de deux professionnels associés (PAST) et de professionnels issus d'organisations publiques, parapubliques et privées du champ médico-social. Son encadrement est assuré par deux enseignants-chercheurs. Ils y assurent tous deux une part importante de leur service d'enseignement. L'équipe pourrait être utilement complétée par des enseignants-chercheurs de la section 06 (sciences de gestion), afin de renforcer les enseignements de gestion, présents dans la maquette et obéissant aux exigences des besoins des futurs employeurs.

Des moments de régulation, via des conseils de département, des réunions pédagogiques ou encore un conseil de perfectionnement sont prévus pour assurer le pilotage conjoint de la formation, avec les responsables du master, l'équipe pédagogique, ainsi que les étudiants et les professionnels. L'équipe organise en outre plusieurs modes d'évaluation pour améliorer la qualité de la formation : une évaluation interne par questionnaire, un échange sous forme de réunion avec les étudiants en fin d'année universitaire, des évaluations organisées par certains enseignants. Ils utilisent également pour ce faire l'évaluation mise en place par l'université. Les retours des étudiants sont pris en compte pour faire évoluer la formation. On peut regretter en revanche que le jury soit limité à trois personnes pour se conformer aux textes sur la présence des membres du jury à l'ensemble des réunions, ce qui peut questionner sur l'implication des membres de l'équipe pédagogique.

### Résultats constatés

Le suivi des effectifs est assuré par l'établissement. Le M1 les voit actuellement fléchir, passant d'un rythme relativement stable d'une soixantaine d'étudiants pour les promotions précédentes à 35 étudiants inscrits actuellement. Ce résultat peut s'expliquer par une capacité d'accueil fixée à 50 personnes et un recrutement hors académie plus important donnant lieu à des désistements plus importants. Souhaitant accroître la qualité de ses étudiants, sans pour autant revenir à des promotions d'une soixantaine, l'encadrement du diplôme a décidé de porter à 50 le nombre d'inscrits. L'effort de communication pour accroître le nombre d'étudiants et leur qualité se porte sur le vivier local. Pourtant, le dossier souligne que le recrutement hors académie s'est affirmé. Les effectifs en M2 sont entre 40 et 50, effectif qui devrait pâtir, à terme, de la baisse des effectifs en M1.

Le taux de réussite en M1 est de 50 à 60 %, ce qui est relativement faible. L'explication avancée dans le dossier est que nombre d'étudiants valident leur M1 en deux ans. Il est également argué que, les effectifs du M1 se resserrant, la qualité des étudiants devrait s'en trouver accrue. La réussite en M2 est de l'ordre de 80 à 90 %. Les « échecs » valident en fait leur M2 en deux ans. Une analyse des éléments qui permettraient d'accroître le taux de réussite manque dans le dossier. Le taux d'obtention du master en deux ans parmi les entrants en M1 se situe autour de 60 % pour les données qui sont fournies, pour les années 2011-2012 et 2013-2014. Les chiffres 2012-2013 et 2014-2015 ne figurent pas dans le dossier. Le devenir des diplômés est suivi par les enquêtes de l'établissement. Le taux de retour des enquêtes est relativement faible : moins d'un diplômé sur deux y répond. Il est alors difficile d'avoir des éléments concrets sur les emplois occupés par les diplômés, qui ne sont ni décrits ni analysés. En outre, très peu poursuivent leurs études en doctorat, pourtant l'une des ambitions de l'un des parcours du master, celui attirant d'ailleurs le moins de candidats. Un annuaire des anciens a été créé en 2016 mais il ne permet pour l'instant pas de suivre plus correctement le devenir des diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Des objectifs de formation pertinents et cohérents.
- Des modes de pilotage équilibrés et organisés en associant tous les protagonistes de la formation.
- Une formation ancrée dans son territoire, aussi bien dans son environnement socio-économique que recherche.

### Principaux points faibles :

- Trois parcours, dont deux très proches l'un de l'autre pour un nombre déséquilibré d'étudiants.
- Des effectifs en forte baisse en M1, qui s'explique en partie par la nouvelle procédure de recrutement en M1 à la rentrée 2017.
- Un suivi du devenir des étudiants qui manque de rigueur.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Intervention et développement social* est en train de vivre un tournant, à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il risque d'être impacté par la fusion des universités lilloises. Il devra trouver sa place dans une offre régionale comportant également un master de sociologie et un master de gestion des entreprises sanitaires et sociales. Il doit également se positionner au niveau national, analyser ses spécificités et points forts au regard de l'offre nationale. Ses effectifs sont en diminution en M1. Outre le fait que la configuration des profils des étudiants est susceptible d'évoluer, entraînant des remises à niveau à prévoir dans le tronc commun, des mesures devront être mises en œuvre pour renouveler le vivier des étudiants potentiels. Le recrutement national est l'une des pistes possibles, tout comme un rapprochement ou une différenciation forte avec les offres régionales de formation proches. Au regard des spécificités de certains des employeurs potentiels pour ces diplômés, le master pourrait également proposer des séances de préparation aux concours de la fonction publique.



## MASTER MANAGEMENT

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) suspendu *Management* porté par le département des sciences de l'éducation de l'université de Lille, propose deux parcours en deuxième année (M2) : *Management des organisations scolaires* (M@DOS) et *Ressources humaines dans les institutions éducatives* (RHIE). Le parcours M@DOS (60 crédits ECTS) est dispensé en deux années et le parcours RHIE (60 ECTS) en une année. Les deux parcours présentent la complémentarité de s'adresser à un public commun : les personnels de l'encadrement éducatif. Le parcours M@DOS est proposé à distance et le parcours RHIE est proposé en présentiel. Les compétences visées sont principalement le management et l'encadrement des personnels. Le parcours *Management des organisations scolaires* est co-accrédité avec l'ESENER (École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche) et sept universités : Angers, Cergy-Pontoise, Limoges, Paris-Est Marne-La-Vallée, Poitiers, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et Lille réunies en consortium.

### ANALYSE

#### Finalité

Les publics auxquels la formation s'adresse sont clairement définis dans une liste précise (personnels enseignants, d'éducation, de direction et d'inspection de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, professionnels du travail social, de la protection judiciaire de la jeunesse, de la santé) et actualisée (et plus récemment personnels des collectivités territoriales). L'objectif professionnel est également affiché : permettre aux professionnels d'envisager une évolution de carrière et une montée en compétences. La formation vise le développement de compétences managériales permettant de replacer dans un cadre juridique et éthique et d'analyser et questionner les situations et activités professionnelles dans les contextes cités ci-dessus.

De fait, les débouchés professionnels ne sont pas explicitement mentionnés tant en accès métiers qu'en préparation à concours et prioritairement en évolution de postes déjà occupés. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) renseigne sur les types d'emplois (directeur d'établissements, inspecteur de l'éducation nationale, chargés de mission au ministère, etc.).

Étant donné l'objectif principal de la formation à savoir le développement de compétences managériales et les publics visés mentionnés ci-dessus qui possèdent a priori déjà des connaissances et compétences de base dans leurs contextes professionnels, les contenus de la formation devraient davantage être axés sur le management et la gestion des ressources humaines, ce qui semble être trop peu le cas. La maquette simplifiée du dossier gagnerait à préciser le nombre d'heures par unité d'enseignement (UE) et les sections du conseil national des universités (CNU).

### Positionnement dans l'environnement

En ce qui concerne le positionnement du master dans l'offre globale de formation, il est fait renvoi aux sites internet. Au niveau régional, les deux parcours seraient bien intégrés dans la carte des formations par le biais des liens établis avec le rectorat, l'École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) et le directeur de la délégation académique à la formation des personnels (DAFOP). Au niveau national, le parcours M@DOS est le seul retenu dans le domaine du management par le ministère de l'éducation nationale et celui de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, pour leurs personnels. Le master M@DOS accueille des étudiants d'établissements étrangers qui ont établi une convention partenariale avec la France mais il n'est pas fait mention de plus de précisions. Il n'est pas fait mention du positionnement par rapport à d'autres formations. Il est cependant fait mention d'une menace de reproduction de ce modèle parcours M@DOS dans le tableau de bilan d'autoévaluation, ce qui montre que l'affirmation dans le dossier selon laquelle le parcours M@dOS « bénéficie d'un très bon positionnement national » manque de rigueur et d'objectivité.

En ce qui concerne l'articulation avec la recherche, la mention *Management* est principalement adossée à l'équipe Proféor du Laboratoire CIREL (Centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille - EA 4354). Les étudiants participent à des séminaires de recherche, conférences et journées d'études, et sont associés à des programmes de recherche avec la préparation d'ouvrage collectif à partir de leurs résultats d'analyse. Pour le parcours M@DOS, se rajoute l'adossement à huit laboratoires de recherche ou centres de recherche correspondant aux universités partenaires du consortium, mais rien n'est dit sur l'apport de cet adossement, et aucun étudiant n'a poursuivi en thèse.

En ce qui concerne l'articulation avec les milieux socio-professionnels, la présence d'intervenants professionnels couvre des champs disciplinaires assez étoffés. En revanche, les volumes horaires enseignés par les intervenants professionnels sont insuffisants (123 heures dont 60 heures hors PAST pour le parcours M@DOS et 147 heures dont 51 heures hors PAST pour le parcours RHIE).

### Organisation pédagogique

L'organisation de la formation est clairement présentée. Pour le parcours M@DOS la formation est essentiellement dispensée à distance (cinq périodes de deux jours en présentiel sur le site de Poitiers). Cette organisation pédagogique s'appuie sur un dispositif innovant (une classe virtuelle) et sur une dynamique de travaux de groupes. Ce dispositif est accompagné d'un suivi personnalisé notamment pour la bonne appropriation des ressources numériques. La place du numérique tient une place importante dans ce programme.

En ce qui concerne la professionnalisation et la mise en situation professionnelle, la nature professionnelle des étudiants apporte une contribution importante à ce thème. Les intervenants professionnels ont en revanche une place restreinte dans l'équipe.

Les thématiques des travaux collectifs sont laissées à l'initiative des étudiants mais il n'est pas apporté de justification de ce choix pédagogique. La place importante des travaux de groupes et la situation des étudiants en activité professionnelle et ce dans un mode à distance amène assurément une grosse capacité d'organisation de la part de ces derniers.

Pour le parcours RHIE, les cours de spécialité sont concentrés le vendredi et le samedi matin (UE 4 à 7). Les autres UE (UE1, UE2, UE3) font partie d'un tronc commun avec la mention *Sciences de l'éducation*.

Les étudiants sont formés dès l'entrée en formation à l'utilisation des ressources de l'ENT (espace numérique de travail). La fiche RNCP est bien renseignée. Il est dommage que le dossier ne le soit pas aussi bien.

Chaque étudiant élabore un mémoire en étant accompagné par un enseignant-chercheur et a la possibilité d'effectuer un stage pouvant aller jusqu'à 300 heures, dans un organisme public ou privé. Au niveau international, le master RHIE accueille des étudiants de Belgique. L'enseignement se déroule majoritairement en français mais offre des cours de langues.

### Pilotage

Le pilotage au niveau national est dual : une professeure des universités (Université Cergy Pontoise) et la directrice de l'ESENESR. Localement à Lille, la formation est pilotée par une maître de conférences recrutée spécifiquement par l'ESENESR.

L'équipe pédagogique est très majoritairement composée d'enseignants-chercheurs. Certains y occupent une place importante en termes de volumes horaires réalisés (notamment les responsables du parcours pour respectivement 112 et 192 heures pour le seul parcours M@DOS), sans qu'aucune justification pédagogique ne

soit donnée. Dans ce parcours M@DOS, l'implication de tous les enseignants-chercheurs dans l'encadrement des mémoires est mentionnée. Pour le parcours M@DOS, il y a une forte diversité de sections CNU (conseil national des universités) représentées dont la section 06 (sciences de gestion) pour laquelle les enseignants interviennent pour 210 heures sur 1118 heures (soit moins de 20 % du total) et uniquement à distance. Pour le parcours RHIE, on observe à l'inverse une trop grande homogénéité (section 70, sciences de l'éducation) et aucun enseignant-chercheur de la section 06 (sciences de gestion). La faible présence voire l'absence totale d'enseignants-chercheurs de la section 06 n'est pas admissible pour un master en management.

Un conseil de perfectionnement, qui rassemble des enseignants-chercheurs, des enseignants, des professionnels et des représentants étudiants, se réunit une fois par an pour l'ensemble des parcours du département des sciences de l'éducation. Aucune autre précision n'est apportée à ce sujet. Un comité de pilotage et un comité des études ont été mis en place en 2009. Aucune autre précision n'est apportée (fréquence des réunions, composition, copie de procès-verbaux, etc.) si ce n'est que ces instances vérifient l'application des programmes, étudient les évaluations des formations et engagent une réflexion sur leur évaluation et les modalités de mise en œuvre. L'absence d'un conseil de perfectionnement propre au master *Management* traduit le manque de volonté pour améliorer le diplôme et pour répondre aux attentes des étudiants dont 100 % sont non satisfaits de leur formation en 2013-2014 (les deux parcours confondus et cela malgré un emploi stable de niveau cadre).

Les modalités d'évaluation mixent contrôle continu et contrôle terminal. Un jury de mention organisé par parcours se réunit deux fois par an.

### Résultats constatés

En ce qui concerne les effectifs et les diplômés, pour le parcours M@dos, ils sont stables en se situant entre 30 et 28 selon les années et le taux de réussite, stable également, est en moyenne de 88 %.

Pour le parcours RHIE, les effectifs et diplômés sont beaucoup moins stables allant de 12 à 20 pour les effectifs et de 58 à 76 % pour les taux de réussite. Aucune information n'est apportée pour l'explication des écarts inscrits / diplômés et en particulier sur la plus grande variabilité pour le parcours RHIE, et ses faibles effectifs et taux de réussite (68 % en moyenne). De la même façon, le dossier n'explique pas comment le taux de réussite a pu passer pour le parcours M@dos de 13,30 % (4 diplômés sur 30 inscrits) en 2013-2014 à 83,30 % (25 diplômés sur 30 inscrits) l'année suivante en 2014-2015. En effet, selon les données de l'observatoire de la direction des formations, il y eu 4 diplômés du parcours M@dos en 2013-2014 (sur 30 inscrits selon le dossier) dont 3 répondants qui ont un emploi stable. Pour le parcours RHIE, 11 répondants sur 11 sont en emploi stable de niveau cadres à 30 mois en 2013-2014, mais aucune information n'est donnée dans le dossier sur le type de postes, si ce n'est que les étudiants sont insérés professionnellement et visent pour la plupart une promotion ou viennent chercher une réassurance professionnelle.

La démarche d'évaluation des formations est explicitée en termes de processus, mais pas renseignée en termes de contenus.

## CONCLUSION

### Principaux points faibles :

- Master comprenant une seule année de formation.
- Des contenus de formation mal adaptés aux compétences visées.
- Insuffisance des enseignements en sciences de gestion.
- Le portage du master *Management* par le département des sciences de l'éducation.
- Un manque d'analyse et de recul concernant le positionnement de la formation.
- L'insertion et le suivi des diplômés ne sont pas bien renseignés ni analysés.
- Aucune poursuite d'études en thèse.
- Responsables de la formation qui exercent une trop grande part de leur service dans un seul parcours.
- La place des professionnels (notamment hors PAST) n'est pas très développée.
- Le taux d'insatisfaction des étudiants sur leur formation qui atteint 100 % en 2013-2014.
- Un taux de réussite faible pour le parcours RHIE (environ 68 % en moyenne).
- Un conseil de perfectionnement noyé avec celui des autres formations du département.
- Un dossier confus et flou, peu et mal renseigné sur de nombreux items.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier, trop peu renseigné sur nombre de points, permet difficilement de nourrir cet item. Un bilan d'autoévaluation est cependant fourni sous la forme d'un tableau forces / faiblesses / opportunités / menaces. On retient de ce dernier que la formation est bien identifiée et qu'elle est bien adaptée aux besoins des participants (conclusion étonnante vu qu'aucun étudiant ne s'est dit satisfait de la formation en 2013-2014 et qu'il n'y a pas de chiffres dans le dossier pour les années suivantes). Plusieurs perspectives sont envisagées d'autant qu'une menace de reproduction locale de l'offre semble se dessiner : une plus grande lisibilité professionnelle (sous la forme d'un supplément au diplôme mettant en valeur les compétences construites), un meilleur accompagnement des étudiants (dont certains arrêtent la formation par manque de conciliation avec leur activité professionnelle), une ouverture à l'international (avec des stages à l'étranger) et une demande de formation des collectivités territoriales.

Si les deux derniers points (ouverture internationale et collectivités territoriales) ne suffiront pas à changer la donne, l'amélioration de la lisibilité et de l'accompagnement apparaît en revanche essentielle surtout vu le nombre de « répondants non satisfaits de leur formation » en 2013-2014 (100 % de non-satisfaits dans les deux parcours) et le faible taux de réussite du parcours RHIE (68 % en moyenne).

Ajoutés au manque de cohérence du portage et du contenu du master, ces derniers remettent fortement en cause la formation et appellent une analyse et un changement en profondeur, qui ne semblent pourtant pas être envisagés au terme du dossier.

Au-delà d'une meilleure lisibilité et d'un suivi et accompagnement plus personnalisés, les recommandations sont les suivantes. Le portage d'un master *Management* par le département des sciences de l'éducation n'est possible qu'à la condition de prévoir dans la formation de nombreux enseignements en management/gestion des ressources humaines et l'intervention de plusieurs enseignants-chercheurs en sciences de gestion y compris dans le parcours RHIE en présentiel. Si deux parcours sont conservés dans une mention idoine, avec un M1 et un M2, un tronc commun entre les deux parcours serait le bienvenu plutôt qu'un tronc commun avec le master *Sciences de l'éducation* comme c'est le cas actuellement pour le parcours RHIE. Enfin, un meilleur suivi des étudiants et un dialogue plus poussé avec eux dans le cadre notamment d'un conseil de perfectionnement propre au master, permettraient sans doute d'améliorer le taux de réussite des étudiants ainsi que leur taux de satisfaction vis-à-vis de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Psychologie* de l'Université de Lille dispensé par l'unité de formation et de recherche (UFR) de psychologie comprend une première année (M1) transversale, et neuf parcours type en deuxième année (M2) : *Développement, éducation, handicap : individus et société* ; *Neuropsychologie clinique, évaluation péri chirurgicale et réhabilitation cognitive* ; *Psychologie du comportement et apprentissages* ; *Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives* ; *Psychologie du travail : management des organisations, évaluation et ergonomie* ; *Psychologie et justice* ; *Psychopathologie et psychologie de la santé* ; *Psychopathologie clinique et psychothérapies analytiques* ; *Thérapies comportementales et cognitives*. En outre, trois de ces parcours proposent des options. Les neuf parcours de M2 offrent la possibilité de suivre un itinéraire professionnel ou un itinéraire recherche. Les objectifs des formations visent l'acquisition des savoirs fondamentaux et méthodologiques spécifiques à la discipline et transversaux, nécessaires à l'exercice du métier de psychologue, profession réglementée. Les enseignements sont assurés en présentiel sur le site de l'Université de Lille, en région Hauts-de-France. Cette formation est ouverte à des étudiants en formation initiale (94 %) et continue (6 %).

### ANALYSE

#### Finalité

La mention *Psychologie* de l'Université de Lille a pour finalité de former, suite à la licence de psychologie, des psychologues (les deux diplômes étant obligatoires pour avoir le droit de faire usage du titre de psychologue). Même si les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont clairement exposés, on est extrêmement surpris (au regard de la puissance de la recherche reconnue à l'Université de Lille) que l'objectif de former des docteurs ne soit pas mentionné.

Néanmoins, engagées dans une démarche d'évolution de l'offre de formation, les équipes pédagogiques s'inscrivent d'ores et déjà dans une approche par compétences, *via* des certificats universitaires (CU) visant à personnaliser les parcours des étudiants. On se demande toutefois ce que recouvrent ces CU pour la psychologie, étant donné que la profession est réglementée. On apprécie que pour chacun des neuf parcours, les compétences spécifiques soient parfaitement détaillées (avec un copier-coller des fiches de répertoire national des certifications professionnelles - RNCP) et on identifie bien les types d'emplois susceptibles d'être occupés. Les contenus des enseignements sont pertinents et répondent aux objectifs de la formation. Un supplément au diplôme au format Europass est possible, ce qui donne une plus grande visibilité aux compétences acquises.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement académique de la formation est excellent et un effort est fait pour différencier certains des parcours similaires à l'Université de Picardie Jules Verne. Outre les parcours proposés habituellement dans les universités françaises (psychologie du travail, du développement) on doit reconnaître que l'originalité de l'Université de Lille est de proposer un vaste choix d'orientations en psychopathologie et thérapies. Il faut aussi mettre en avant l'originalité, assez rare en France, du parcours *Psychologie et justice* qui propose une approche intégrative des problématiques psychologiques inhérentes au domaine judiciaire.

L'articulation avec la recherche est réelle avec un adossement à une unité CNRS (centre national de la recherche scientifique) et deux équipes d'accueil en psychologie dont l'une de l'Université Paris Diderot. Ces dernières constituent le vivier des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants intervenant dans cette formation. L'affiliation de ces laboratoires de recherche à une ou plusieurs écoles doctorales n'est toutefois pas renseignée. De manière clairement énoncée, cette formation repose sur un réseau de partenariats conventionnés et non conventionnés avec notamment des structures dont les membres, principalement des professionnels, assurent l'accueil des étudiants en stage, interviennent dans la formation et participent à des journées d'étude. La formation est implantée à l'international grâce notamment à des co-diplômations avec des universités étrangères et on notera que 4 % de stages professionnalisants se réalisent à l'étranger. Même si ce pourcentage resterait à renforcer, il y a une réelle démarche initiée en ce sens qu'il faut féliciter. Une politique en faveur de la mobilité des enseignants-chercheurs est soulignée mais non chiffrée. Les dispositifs de mobilité de l'établissement sont seulement cités sans qu'aucune donnée ni aucune analyse ne soit présentée pour en apprécier l'efficacité.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation correspond à une structure en Y comprenant une année de tronc commun (M1) et une année de spécialisation (M2). La présentation de la structure dans le dossier n'est pas toujours très compréhensible entre les parcours offrant des enseignements proches dans la thématique mais aussi à l'intérieur des parcours qui offrent deux à trois options. Sur ce point, il faut rester vigilant à ce qu'elles ne soient pas vues par les étudiants comme des semblants de prérequis. Le choix d'options dites de spécialités doit être évidemment proposé, mais des options dites d'ouverture doivent aussi exister afin de favoriser les passerelles entre parcours. Il serait souhaitable de faire évaluer aussi la lisibilité de la maquette, en particulier sur ce point.

Un stage de professionnalisation est prévu, ce qui est normal au regard de la loi et du référentiel master, mais son identification n'est pas toujours aisée selon les parcours en M2 et n'est absolument pas visible en M1. Il serait d'ailleurs impératif de signaler le nombre d'heures à effectuer en stage au regard de la réglementation de la profession. Par ailleurs, les étudiants ont la possibilité de valider, hors maquette, des certifications relatives à des compétences en lien avec les outils numériques, les langues, la recherche.

En cohérence avec les objectifs de la formation, les modalités d'enseignement mises en place prévoient essentiellement des cours en présentiel. Elles intègrent également des aménagements clairement détaillés dans le dossier pour l'accueil des publics spécifiques, dont des étudiants inscrits en formation continue. La démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) est mentionnée et répond aux attentes, mais le manque d'information sur le nombre d'étudiants en bénéficiant ne permet pas d'en apprécier l'efficacité. Au-delà des ressources proposées par l'établissement pour la connaissance des métiers et l'aide à la recherche de stages, on ne comprend pas bien ce que recouvrent les enseignements de pré et/ou professionnalisation au sein de l'UFR, pour ce qui concerne la connaissance des entreprises.

La place du numérique (formation des enseignants-chercheurs et des étudiants aux nouvelles technologies, environnement numérique de travail) et des innovations pédagogiques (jeux sérieux, cours scénarisés, vidéo interactives) est remarquable grâce à l'existence de formations et d'appels à projets visant à développer de nouvelles pratiques pédagogiques. Il aurait été souhaitable d'en proposer une évaluation afin d'en apprécier l'efficacité.

En cohérence avec les attendus pour une entrée en master, la formation ne propose pas de dispositif particulier d'aide à la réussite à l'exception d'une remise à niveau en statistiques, ce qui n'est pas négligeable. La formation prévoit des enseignements de langue vivante étrangère et certains parcours proposent des enseignements en anglais. L'ouverture à l'international repose principalement sur le parcours européen *Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives (Psychology of neurocognitive processes and affective sciences)* du M2, lequel accueille chaque année une dizaine d'étudiants étrangers mais dont le fonctionnement gagnerait à être précisé. La mobilité sortante n'est pas chiffrée et ne peut être appréciée.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée avec des enseignants-chercheurs, professeurs agrégés, praticiens, chargés de cours, attachés temporaires d'enseignement et de recherche, et doctorants. Compte tenu de l'architecture du master en Y, le volume horaire réservé à l'intervention des professionnels est satisfaisant car il atteint 60 % en M2, il pourrait être cependant revu à la hausse en M1 (20 %). Le volume horaire global attribué aux professionnels n'est pas renseigné dans la synthèse mais les annexes permettent de constater que cette attribution répond aux attendus à la fois en termes d'attribution thématique et horaire.

Globalement, le rôle, les responsabilités et les modalités de réunions de membres de l'équipe pédagogique ne sont pas systématiquement décrits et ne peuvent être appréciés, hormis pour les titulaires siégeant au conseil de perfectionnement, conseil qui est d'ailleurs bien en place. Étant commune à l'ensemble des parcours, cette composition soulève la question de la représentativité de ses membres dans le travail d'évaluation et d'amélioration de l'offre de formation. Un compte rendu des travaux de ce conseil fourni en annexe aurait été en ce sens apprécié. On regrette que les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur analyse ne soient pas présentées.

Les modalités d'évaluation des étudiants donnent une place limitée au contrôle continu (1/4) mais répondent aux attendus concernant les différentes formes d'examen (exposé, dossier, soutenance, projets, examens sur table). La mise en place du portefeuille d'expériences et de compétences est un réel atout et est à maintenir. Une évaluation de son utilité via les étudiants serait toutefois nécessaire. Le supplément au diplôme est mentionné dans la rubrique finalité mais n'est pas joint au dossier. Actuellement, la formation en M1 est déclarée ouverte à tout titulaire d'une licence de psychologie, alors qu'une sélection est mise en œuvre à l'entrée du master sur la base de critères propres à chaque parcours qui ne sont pas précisés. Il faudra remédier urgemment à ce point afin de bien rendre visibles les critères de sélection à l'entrée du M1.

### Résultats constatés

Les effectifs sont importants (en moyenne 512 étudiants en M1, 192 en M2) et montrent une forte attractivité de la formation. Les taux de réussite progressent entre le M1 et le M2 (respectivement 58 % et 97 % calculés à partir des données disponibles concernant les redoublements entre 2012 et 2015). Ce taux est faible en M1 et il est dommage qu'il ne soit pas analysé. Le devenir des diplômés à 30 mois est connu (période 2012-2014) avec en moyenne 91 % des diplômés ayant trouvé un emploi dans les quatre mois qui suivent leur diplomation. Les enquêtes conduites par l'établissement n'offrent pas de données relatives à la nature de l'emploi trouvé ce qui ne permet pas d'apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs de la formation. Il serait donc souhaitable que des évaluations soient mises en place.

On regrette que le dossier ne comporte aucune information sur d'éventuelles poursuites en doctorat.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation attractive.
- Des parcours originaux et distinctifs à maintenir.
- Usage bien établi des diverses potentialités des outils numériques.
- Ouverture à l'international en essor.

### Principaux points faibles :

- Maquette difficilement lisible.
- Taux de réussite faible en M1.
- Absence d'informations sur la poursuite en doctorat.
- Manque d'évaluation des enseignements et de la maquette.
- Enquêtes sur l'insertion professionnelle incomplètes.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Psychologie* de l'Université de Lille est un master très attractif, pilote en matière d'originalité de parcours, (diversité des approches cliniques, thérapeutiques et comportementales mais aussi par le parcours *Psychologie et justice*), pilote en matière d'usage des outils numériques et de sa volonté quant à s'ouvrir à l'international. Alors qu'il est bien ancré dans la recherche, on est surpris du peu d'éléments concernant la poursuite d'études en doctorat. Il faudra donc remédier à cette absence d'affichage. En outre, le taux d'échec en M1 apparaît relativement élevé et mériterait d'être analysé en mettant en perspective les passerelles possibles entre parcours. Plus globalement, une analyse prospective des transformations consécutives à l'application du décret instaurant la sélection à l'entrée du M1 permettrait à l'équipe pédagogique de travailler à une meilleure lisibilité de la maquette.

L'appréciation de la formation n'a pas toujours été facilitée car le dossier n'offre pas de véritable synthèse au niveau de la mention ni d'analyse systématique des faits rapportés. Une réflexion pourrait être menée sur l'opportunité d'utiliser les différentes mentions de psychologie pour gagner en lisibilité.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Sciences de l'éducation* de l'Université de Lille est le fruit du regroupement de deux laboratoires et des départements de sciences de l'éducation (SdE) de deux sites.

Sur l'ancien site de Lille 1, sont proposés : un parcours en première année de master (M1) intitulé *Formation des adultes* (FA) et trois parcours en deuxième année (M2) :

- *Ingénierie de l'intervention pédagogique et recherche en formation des adultes* (IIP-RFA).
- *Ingénierie de formation et recherche en formation des adultes* (IF RFA).
- *Ingénierie pédagogique multimédia et recherche en formation des adultes* (IPM-RFA).

Sur l'ancien site de Lille 3, le master déploie deux parcours de M1, qui orientent vers quatre parcours de M2, eux-mêmes potentiellement subdivisés en options. Pour schématiser cette organisation :

- Le parcours de M1 *Didactique formation enseignement des formateurs* (DEFF) oriente vers les parcours de M2 *Didactiques, enseignement et apprentissage* (DEA) ou *Didactique formation enseignement des formateurs* (DEFF). Ce dernier se décline lui-même en deux options : soit *Didactique des éducations non formelles et des animations* (DENFA), soit *Formation de formateurs* (FF).
- Le parcours de M1 *Travail éducatif santé, social et scolaire* (TE3S) ouvre sur deux parcours de M2 : d'une part *Analyses, études et recherches sur le travail éducatif et la formation* (AERTF), d'autre part le parcours *Travail éducatif, développement, projet et compétences en santé, social et scolaire* (TEDPC3S). Ce parcours de M2 TEDPC3S propose lui-même trois options : *Conseil en développement des compétences et valorisation des acquis* (CDVA), *Éducation, santé, social et prévention* (ESSP), et enfin *Médiations éducatives et politiques territoriales* (MEPOT).

Sur les deux sites, le master est ouvert à la formation continue (FC) ; les enseignements s'effectuent soit à distance, soit de manière hybride (présentiel/distance) ; l'ex-site de Lille 1 y ajoute la possibilité de l'alternance. Des délocalisations sont évoquées, notamment pour les parcours de l'ex-site Lille 1, dans le cadre du partenariat avec la Maison familiale et rurale de Chaingy (45).

## ANALYSE

### Finalité

Le master a pour objectif de former des professionnels capables d'analyser des situations éducatives de façon critique dans les secteurs du conseil, de la formation des adultes, de l'ingénierie de formation, de l'enseignement, de l'accompagnement, du travail social et du soin.

Cependant, l'addition des sites, des parcours et des options rend l'offre particulièrement difficile à lire. Certes, elle s'organise depuis 2016 en suivant une approche par compétences : la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) dévoile ainsi les compétences attendues pour chaque parcours de l'ancien site de Lille 3. Cependant, les compétences équivalentes pour l'ancien site de Lille 1 sont présentées sous forme de cinq blocs sans distinction entre les parcours. Bien que la présentation des unités d'enseignement (UE) s'accompagne d'une liste des compétences visées, ces listes longues comportent des variantes dont on ne mesure pas bien l'opportunité, ni la visibilité pour les étudiants.

Si cette complexité procède d'une intention d'individualisation et d'adaptation à la diversité des secteurs professionnels visés et des besoins des publics (formation initiale, réorientation, qualification et reconversion de salariés ou demandeurs d'emploi, reprise d'études, avancement de carrière, etc.), elle produit une multiplication d'options, de mutualisations à la carte et d'aménagements, sans recherche de cohérence visible et lisible. On suggère de cibler les intitulés des UE en fonction des compétences et des secteurs professionnels visés.

Les spécificités ne sont pas toujours lisibles entre DEFF option FF et IF-RFA ou IIP-RFA puisque tous ces parcours sont accessibles aussi bien à la formation continue qu'initiale et peuvent viser des métiers de responsable de formation, de chargé de mission ou de cadre dans des instituts de formation. Il y a donc nécessité d'engager une réflexion sur le périmètre de chaque parcours et option. Par ailleurs, les deux parcours centrés autour des didactiques (DEA et DEFF option DENFA) préparent aux métiers de l'enseignement et entrent donc en concurrence directe avec les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) des écoles supérieures de professorat et d'éducation (ESPE) sans qu'on voie bien leur valeur ajoutée, à part éventuellement la poursuite en doctorat. Des partenariats seraient d'ailleurs à envisager avec l'ESPE, vers laquelle paraît s'orienter la majorité des étudiants de licence *Sciences de l'éducation* de l'établissement, d'où les effectifs faibles des parcours DEA (12 inscrits en 2015-2016) et DEFF (3 inscrits la même année). La cohérence de l'offre de l'ex-site Lille 1 paraît plus visible, car le master poursuit le parcours de licence *Formation des adultes* du même site, tout en s'adressant majoritairement à des professionnels en formation continue.

Tous ces différents parcours sont censés ouvrir aussi bien sur une professionnalisation que sur une poursuite en doctorat. Néanmoins, les données de l'observatoire de la direction des formations indiquent que seuls certains parcours suscitent des poursuites réelles en recherche (AERTF, DEA et ESSP). Ces données ne permettent pas d'éclairer si les emplois occupés correspondent aux débouchés visés. On remarquera des différences dans le niveau d'emploi en fonction des parcours (CDVA ou IF-RFA débouchant sur des emplois intermédiaires plutôt que cadres, à la différence de DEA ou DEFF qui forment des cadres du secteur enseignement).

### Positionnement dans l'environnement

Fruit d'une série de regroupements, le master rayonne sur la conurbation lilloise et attire des publics variés de Belgique, de Suisse et d'autres pays étrangers. Cependant, aucune mention n'est faite des spécificités par rapport au master SdE de l'université Picardie Jules Verne à Amiens. Le master, comme classiquement en sciences de l'éducation, prolonge certains des parcours de la licence SdE de l'établissement (notamment AEVS, FA et EAD) mais il permet également des poursuites d'études pour des diplômés de l'institut régional de travail social des Hauts-de-France (notamment pour le parcours TEDPC 3S option MEPOT). Les autres parcours s'adressent majoritairement à des professionnels en formation continue (IIP-RFA, IF-RFA, IPM-RFA, TEDPC 3S option CDVA) et à des enseignants en poste, désireux de s'engager dans une thèse (DEFF option FF). Plus de la moitié des effectifs entrants ne provient pas d'une licence SdE.

Une cohérence a été recherchée pour adosser chaque parcours du master à l'une des équipes du laboratoire commun, le centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille (CIREL).

L'environnement socio-économique est favorable et contribue à la notoriété de certains parcours puisqu'au niveau régional, l'ancienneté des partenariats professionnels (par exemple avec l'institut de formation des cadres de santé de Lille ou avec la centrale nucléaire de Gravelines) alimente les enseignements des parcours

TEDPC 3S et IF-RFA sur, notamment, les politiques de ressources humaines en entreprises et l'accompagnement du développement des compétences de salariés. Au niveau national, le partenariat avec l'Union nationale des Maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) renforce les parcours IIP-RFA et IF-RFA. Enfin, l'ouverture internationale passe par des collaborations avec l'Agence universitaire pour la francophonie, le programme franco-algérien de formation supérieure, et les liens avec les universités de Tunis, de Louvain, de Mons, de Liège et de Montréal. À ces adossements à des organismes de formation publics et privés s'ajoutent des réseaux de professionnels, dont d'anciens étudiants, qui sont sollicités pour des suivis et des jurys.

Cet environnement favorable explique une bonne mobilité internationale, essentiellement entrante, aussi bien pour les étudiants que pour les enseignants. La convention concernant la co-diplomation entre les universités de Lille et Laval (Canada) aurait pu être jointe au dossier.

### Organisation pédagogique

Chaque parcours prévoit une part de tronc commun (avec certaines UE mutualisées entre les parcours), des options et un stage mais l'organisation pédagogique est complexe et la juxtaposition dans le dossier de chaque site, parcours et UE en présentiel ou à distance la rend difficilement lisible. Si on peut saluer le souci de s'adapter aux contraintes de chaque public, notamment avec le déploiement de l'alternance et d'un enseignement à distance, la multiplication des choix d'options dès le M1 et les différences de volumes horaires en M2 ne sont pas expliquées (variations entre 274 et 450 heures de cours, hors stage).

L'importance des flux en FC provenant d'une autre licence, d'une université étrangère et/ou ayant une expérience professionnelle aguerrie explique en partie cette complexité par le recours à des aménagements et à des modalités d'examen des candidatures propres à chaque parcours. Le M1 constitue donc une année d'orientation et le M2 une spécialisation ; mais on lit mal les passerelles permettant de se réorienter entre les parcours de M1 et ceux de M2.

La formation à et par la recherche ainsi que la rédaction et la soutenance d'un mémoire constituent des passages obligés dans tous les parcours (plusieurs de ceux-ci prévoient même un double suivi : par un tuteur universitaire et professionnel). Par ailleurs, comme attendu, l'enseignement de l'anglais est obligatoire. Le fonctionnement des stages constitue un point fort en s'adaptant à la diversité des publics (FC et FI), en proposant un large volume horaire (au moins 350 heures) et un suivi par les professionnels.

On mettra en avant des aménagements de cursus pour s'adapter aux contraintes salariales (M2 en deux ans, cours regroupés sur deux journées). Face à un public très hétérogène, provenant minoritairement de la licence SdE, l'aide à la réussite bien réelle constitue un enjeu pour l'équipe pédagogique (semaine d'intégration, atelier permanent tenu par un ingénieur d'études, individualisation des parcours et accompagnement pédagogique et méthodologique sous forme d'un chat synchrone). L'accès aux ressources numériques est intégré dans des formations méthodologiques, ce qui permet son utilisation systématique dans tous les parcours, et plus particulièrement dans les formations à distance de l'ex-site de Lille 1. Sur l'ex-site de Lille 3, l'usage du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est en cours de généralisation, ce qui est tout à fait honorable.

### Pilotage

L'équipe pédagogique s'appuie sur un riche vivier d'enseignants-chercheurs titulaires (12 professeurs et 25 maîtres de conférences) tous qualifiés en 70<sup>ème</sup> section –SdE- du conseil national des universités, CNU. Même s'il est fait appel à quelques enseignants-chercheurs extérieurs, qualifiés en 19<sup>ème</sup> section (sociologie), on s'interroge sur l'opportunité de s'ouvrir davantage (par exemple à la 16<sup>ème</sup> section pour assurer les enseignements en psychologie). Une centaine de vacataires (dont des professionnels du champ), vient compléter cette équipe pédagogique mais leur fonction n'est pas systématiquement précisée. Selon les parcours, les professionnels extérieurs assurent entre 30 et 45 % des heures d'enseignement en présentiel, si ce pourcentage est relativement correct, il demande à augmenter.

Le pilotage de chaque parcours est bien identifié. Un conseil de perfectionnement fonctionne au niveau de la mention et compte des représentants professionnels et des délégués étudiants ; mais, du fait de sa faible périodicité (une fois par quinquennal jusqu'ici), sa tâche paraît éclipsée derrière le fonctionnement autonome de chaque parcours, dont les équipes se réunissent mensuellement.

### Résultats constatés

Même s'il n'est pas fait mention du nombre total de candidatures, les volumes d'inscriptions témoignent d'une forte attractivité. On observe toutefois une baisse sensible sur les quatre dernières années en M1 (de 348 à 174 inscrits). En M2, les effectifs sont plus stables et en moyenne de 124 inscrits. Par ailleurs, la chute des effectifs entre le nombre d'inscrits en M1 et le nombre d'inscrits en M2 interroge.

Comme souvent en sciences de l'éducation, les taux de réussite sont fluctuants d'une année sur l'autre (du fait de la part importante d'étudiants en FC qui valident une année de master en 2 ans) et très variables d'un parcours à l'autre (ex. en 2015-2016 : forte réussite dans les parcours DEA, ESSP ; mais réussite inférieure à 50 % pour les parcours AERTF ou DEFF). Sur l'ex-site de Lille 3, environ la moitié des étudiants admis en M2 ne provient pas du M1 correspondant. Le taux de réussite en M2 sur l'ex-site de Lille 3 est de 93 %, ce qui est tout à fait honorable.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Rayonnement de la formation, notamment grâce aux nombreux partenariats noués avec des organismes publics et privés de la région.
- Adaptation des parcours aux contraintes et à la diversité des publics (formation à distance, alternance).
- Forte participation des professionnels à la formation.

### Principaux points faibles :

- Manque de lisibilité des parcours, des articulations M1/M2 et des passerelles entre parcours.
- Manque de lisibilité des compétences visées par chaque unité d'enseignement, du fait des variantes et des mutualisations à la carte.
- Manque de lisibilité des volumes horaires et des variations de ceux-ci selon les parcours.
- Taux de réussite très variables, notamment en M1.
- Baisse des effectifs.
- Manque de précisions sur le suivi et l'évaluation des stages et des mémoires.
- Autoévaluation largement perfectible (notamment sur la périodicité du conseil de perfectionnement).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Après la fusion des sites, l'établissement doit désormais viser la mise en cohérence des parcours et des flux entrants en master *Sciences de l'éducation*. La complexité du dossier témoigne de cette urgence et de la nécessité de clarifier l'organisation de l'offre et les débouchés pour les étudiants. Cette réorganisation devra notamment renforcer, par des mutualisations, le tronc commun entre les deux anciens sites universitaires, équilibrer les volumes horaires, formaliser les passerelles et les modules de mise à niveau. Par ailleurs, la collaboration avec l'ESPE Lille-Nord de France s'avère indispensable pour définir les périmètres du parcours DEA-DEEF et de la mention MEEF *Pratique et ingénierie de formation* (PIF, dépendant de l'ESPE).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER SOCIOLOGIE

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Sociologie* de l'Université de Lille est un master comprenant sept parcours. Cinq de ces parcours sont en tronc commun en première année (M1) et se différencient en deuxième année (M2) : *Pratiques et politiques locales de santé* (PPLS), *Sociologie et anthropologie des enjeux urbains* (SAEU), *Métiers de l'expertise du travail et des associations* (META), *Anthropologie des transformations mondiales et implications régionales* (ATMIR) et *Réseaux sociaux et numériques* (RSN). Les deux autres parcours sont indépendants et débutent dès le M1 : *Organisation du travail, diagnostic et ressources humaines* (OTDRH) et *Préparation au concours de l'agrégation au CAPES de SES* (AESA). Hormis AESA, qui n'est qu'à vocation professionnelle, les sept autres parcours sont à double vocation recherche et professionnelle. La formation a pour objectif de former des professionnels de la sociologie, en vue d'une insertion professionnelle ou d'une entrée en doctorat. La formation est délivrée en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et sociales de l'Université de Lille, sur le campus de Villeneuve d'Ascq.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les connaissances attendues sont très clairement exposées pour chacun des huit parcours du master. Les contenus des enseignements, très détaillés, permettent de les acquérir. Les compétences, qu'elles soient personnelles, professionnelles, disciplinaires ou transversales sont détaillées dans le dossier pour chacun des parcours. Une seule fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est fournie pour l'ensemble des parcours du master. La fiche fournie est précise et permet d'apprécier que les compétences visées correspondent bien à la formation et aux parcours du master. De même, les emplois visés et les employeurs potentiels sont précisés dans la fiche RNCP fournie et paraissent en forte cohérence avec la formation, ses objectifs et ses enseignements.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Au sein de l'établissement, la formation s'inscrit dans un parcours de formation allant de la licence au doctorat en sociologie. Au niveau local et régional, le master est en concurrence avec des masters proches d'un point de vue thématique (<i>Ingénierie de la santé ; Urbanisme et aménagement</i>) mais aussi avec ceux proposés en Belgique, à Bruxelles et Gand.</p>

Les parcours proposés par le master *Sociologie* se démarquent pour quatre d'entre eux (RSN, META, ATMIR, AESA) par leur originalité (pas de concurrence locale ou régionale). Deux parcours font l'objet de collaborations pertinentes : co-direction avec l'institut d'études politiques (IEP) de Lille (pour AESA) et avec le département informatique de l'institut universitaire de technologie A (IUT A) de Lille (pour RSN).

Le master est adossé à deux unités mixtes de recherche (UMR) de l'université de Lille : le CLERSE (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques) et le CERAPS (Centre d'études et de recherches administratives politiques et sociales). Les interactions de la formation avec l'environnement de recherche sont nombreuses, solides et pertinentes, mais aussi et surtout bénéfiques pour les étudiants au vu des objectifs de la formation. Le dossier indique la possibilité d'une poursuite d'études en doctorat mais il ne mentionne pas l'école, ou les écoles doctorales, dans lesquelles ce projet peut s'inscrire.

De même, les relations nouées avec les mondes économiques et sociaux sont peu exposées au-delà de l'accueil de stagiaires, d'interventions dans les enseignements (ou de la mission d'interface confiée aux trois professeurs associés, PAST). Le dossier est lacunaire en la matière, y compris sur le type et les volumes d'enseignements réalisés par des professionnels.

Le master *Sociologie* a établi un partenariat avec l'Université de Gand en Belgique dans le cadre de la coopération entre les deux villes. Ce partenariat permet des échanges d'enseignement pour les étudiants de ces deux universités. Des précisions chiffrées sur ce point auraient été appréciées. Au-delà de la Belgique, les conventions internationales semblent peu dynamiques, ce qui contraste avec leur dynamisme au niveau licence.

### Organisation pédagogique

La structure de la formation est précisée et lisible. Toutefois, la forme du dossier suggère que la structuration du M2 est morcelée à l'échelle de chaque parcours et qu'une meilleure coordination pourrait être construite. De même, les spécificités de deux des parcours, OTDRH et AESA, font que leur organisation diffère de celle des six autres parcours, en ce sens qu'ils ont un fonctionnement indépendant. Cette organisation pour ces deux parcours paraît cohérente avec leurs objectifs respectifs mais questionne quant à leur cohérence avec le reste de la mention.

Les tableaux répertoriant les enseignements des parcours ne sont pas systématiquement joints en annexe mais l'un des deux tableaux présents indique une surreprésentation des cours magistraux qui n'est pas justifiée dans le dossier. Les validations d'acquis sont possibles mais les démarches ne sont pas précisées. La fiche RNCP est fournie et de qualité. Cependant, il serait pertinent d'en établir une par parcours.

Au niveau des enseignements, la professionnalisation est présente en M1 et plus encore en M2, avec des ateliers recherche et professionnalisation, des séminaires et pour certains parcours des séances sur les métiers correspondant aux finalités des parcours. Pour ce qui est des stages, ils sont obligatoires pour le parcours OTDRH. La durée peut varier entre quatre et six mois. La formation bénéficie du soutien du bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'université. Des précisions sur les modalités d'organisation et de suivi des stages auraient été bienvenues.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est centrale. Les étudiants sont formés à la recherche et par la recherche. L'ensemble des parcours est concerné par la rédaction d'un projet de mémoire en M1 et d'un mémoire de recherche en M2, excepté le parcours AESA, ce qui se comprend au vu de sa finalité. Pour autant, les enseignements liés à la recherche n'en sont pas totalement absents et le dossier stipule qu'entre 10 % et 20 % des étudiants reçus au concours demandent un report de stage pour poursuivre dans un projet de formation à la recherche (en master voire en doctorat).

L'usage du numérique est classique pour ce genre de formation et se résume à un espace numérique de travail.

Les langues sont enseignées pour chaque parcours sur au moins un des deux semestres. La mobilité entrante et sortante, bien qu'encouragée d'après le dossier d'autoévaluation, n'est précisée qu'en annexe, sans analyse sur sa faiblesse (onze mobilités sortantes sur la période 2012-2016).

### Pilotage

Les tableaux récapitulatifs de l'équipe pédagogique n'étant pas exhaustifs pour l'ensemble des parcours, il n'est pas possible d'apprécier la composition de l'équipe pédagogique (absence de précision quant aux sections du conseil national des universités, aux professions de certains professeurs associés...). De même, le nombre d'intervenants extérieurs, leur niveau de compétence et la cohérence avec la formation ne sont pas systématiquement précisés. Le rôle et les responsabilités de l'équipe pédagogique ne sont décrits que pour les parcours AESA et ATDRH. Sur ce point des précisions auraient été nécessaires.

Il est indiqué dans le dossier que tous les parcours de M2 de la mention mettent en place une commission pédagogique paritaire (CPP) quatre fois par an, en amont des jurys de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> session. En M1, une seule CPP est mise en place, ce qui paraît cohérent avec la structure de la formation mais questionne quant à leur capacité à analyser la progressivité des acquisitions entre le M1 et le M2. En M2, ces commissions sont réunies à l'échelle des parcours. En M1 et en M2, elles semblent remplir, en partie, le rôle attendu d'un conseil de perfectionnement. Leur composition respecte l'attendu de la présence des étudiants mais pas celle de représentants des mondes socio-économiques. Un fonctionnement à l'échelle de chaque parcours de M2 semble perdurer et ne permet pas de réfléchir à la coordination entre ces parcours, comme en atteste la forme du dossier.

Par ailleurs, le dossier n'est pas suffisamment clair sur les modalités d'évaluation des enseignements. Il ne paraît pas avoir de modalités communes aux parcours. Les modalités de recrutement ne sont pas spécifiées. Le dossier est en revanche très précis sur la structure de la maquette, qui est équilibrée entre les volumes horaires et les crédits ECTS associés. Le supplément au diplôme est fourni.

### Résultats constatés

Les tableaux récapitulatifs des effectifs en M1 et dans chaque parcours de M2, ainsi que les taux de réussite et le devenir des diplômés sont fournis en annexe. Ces tableaux sont ceux réalisés par l'observatoire de la direction des formations de l'Université de Lille. Ces chiffres ne sont cependant ni exposés, ni analysés dans le dossier d'autoévaluation de la formation. De plus, les données fournies en annexe correspondent en partie à des parcours qui n'existent plus en tant que tels car ils ont été restructurés durant le contrat quinquennal 2015-2019. Les données disponibles indiquent néanmoins des effectifs en augmentation en première année (de 66 à 87 inscrits entre 2013 et 2016) et stables en seconde année (entre 76 et 79 sur la même période). En outre, certains taux de réussite indiqués en annexe sont inquiétants : baisse du taux de réussite en M1 de 64 % en 2012-2013 à 43 % en 2014-2015, dernières données précisées dans le dossier.

Concernant les poursuites d'études, les données sont également trop lacunaires. Elles ne portent que sur les années 2012-2013 et 2013-2014. Huit étudiants sont entrés en doctorat sur cette période et les taux d'insertion semblent bons (82 % et 90 % 30 mois après le diplôme), dont 62 % à 72 % en emploi stable mais seulement la moitié ont un emploi de niveau cadre.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une maquette des enseignements bien structurée à l'échelle des parcours.
- Une bonne formation à la recherche et par la recherche.
- Les étudiants associés aux réflexions sur la formation.

### Principaux points faibles :

- Une insuffisante formalisation de la démarche d'autoévaluation.
- Un manque de coordination à l'échelle de la mention.
- Une faible dimension internationale de la formation.
- Une forte inégalité des relations avec les mondes socio-économiques selon les parcours.
- Une absence d'analyse sur les effectifs de la formation, le faible taux de réussite en M1 et le suivi des diplômés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sociologie* de l'Université de Lille est une formation bien structurée à l'échelle des parcours mais la mention manque de coordination. Une réflexion paraît nécessaire sur le positionnement de la formation, notamment avec l'offre de formation en sociologie globale de l'établissement.

Le dossier atteste que l'équipe pédagogique a su refondre avec pertinence son offre de formation au cours du contrat. Toutefois, la formalisation de la démarche d'autoévaluation à l'échelle de la mention doit être renforcée en s'appuyant sur une analyse des taux de réussite, des poursuites d'études en doctorat et plus largement du devenir professionnel des diplômés. En effet, malgré la qualité de l'environnement de recherche de ce master de sociologie, son taux de réussite en M1 et ses effectifs semblent fragiles (moins de 80 étudiants pour huit parcours).

Il est également nécessaire d'approfondir la réflexion sur les relations avec les mondes socio-économiques, jusqu'à présent très hétérogènes d'un parcours à l'autre. Des intervenants professionnels pourraient être associés à la démarche d'autoévaluation de la formation et des conventions pourraient venir formaliser ces relations. Enfin, il serait bénéfique pour la formation de renforcer les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Urbanisme et aménagement* est une formation initiale, ouverte à la formation continue, proposée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL), l'un des départements de l'unité de formation et de recherche (UFR) Géographie et Aménagement de l'Université de Lille. La mention actuelle date de 2015. Elle prend la suite du DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) *Villes et projets* créé en 1996, puis du master *Aménagement, urbanisme et développement des territoires* créé en 2004. La formation est organisée dès la première année (M1) en six parcours dont cinq sont professionnalisants : *Aménagement et valorisation des patrimoines*, *Construction et aménagement durables*, *Éco-développement*, *Villes et projets*, *Eurostudies* (parcours en anglais). Le sixième parcours est un parcours à finalité recherche intitulé *Sciences de la ville, de l'environnement et des territoires*. L'ouverture d'un parcours en alternance (habitat/habiter) est prévue à la rentrée 2019. La formation bénéficie d'une délocalisation à l'Université de Hanoi au Vietnam et d'un double diplôme en partenariat avec l'Université pontificale catholique du Minas Gerais au Brésil.

### ANALYSE

Finalité
<p>Fort d'une expérience de 40 ans, le dossier détaille très clairement les supports de communication des différents objectifs du master et les différents débouchés de chaque parcours proposé. En revanche, la finalité scientifique et pédagogique de la formation n'est pas précisée explicitement.</p> <p>Il montre clairement l'adéquation entre la formation proposée et les débouchés, avec une bonne connaissance du devenir des étudiants diplômés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Ce master est unique dans le cadre de la ComUE (communauté d'universités et d'établissements) Nord de France. Il n'y a donc pas de doublon avec d'autres formations comparables au niveau local. Bien au contraire, la visibilité de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille (IAUL), porteur de la formation, le rend incontournable dans beaucoup de partenariats régionaux et transfrontaliers avec d'autres formations du domaine de l'aménagement et de l'urbanisme, portés par des partenaires extérieurs à l'Université de Lille.</p>

Si le master a une vocation très professionnalisante avec des débouchés très appliqués dans les métiers de l'aménagement, il a développé récemment un parcours dédié à la recherche. Les autres parcours du master peuvent également conduire à un prolongement universitaire vers le doctorat. Toutefois, compte tenu des objectifs du master ainsi que son historique au sein de l'IAUL, les liens avec les laboratoires locaux (TVES - Territoires, villes, environnement et société - surtout) restent peu détaillés dans le dossier.

Cependant (et pour les mêmes raisons), les partenariats avec des organismes, agences et structures hors du monde universitaire, les collectivités territoriales et les entreprises, sont extrêmement nombreux et solides. Ces partenaires entrent pleinement dans la formation des étudiants, au niveau de leurs enseignements comme de leurs stages. Le dossier présente une liste non exhaustive, mais particulièrement impressionnante de ces partenaires socio-économiques pour chaque parcours.

De même, la formation bénéficie d'une bonne ouverture à l'international, notamment dans le cadre du parcours *Eurostudies*. Il faut souligner cette démarche comme un point fort de la formation.

### Organisation pédagogique

Si l'existence de six parcours, aux côtés d'éléments de tronc commun ou mutualisés, rend la structure de la formation forcément complexe, le dossier explique clairement son organisation.

Il explique aussi la volonté de développer à terme un septième parcours *Habitat/Habiter* en alternance et à vocation FTLV (formation tout au long de la vie), mais semble se poser la question pratique de son organisation ainsi que sa place dans l'offre de formation. On se demande notamment s'il n'y aura pas un risque de concurrence/doublon avec le diplôme d'université *Habitat et aménagement du territoire* porté lui aussi par l'IAUL.

Un travail important est fait pour faciliter l'accès aux études des étudiants en situation de handicap.

Le master répond clairement aux exigences du cadre national des formations (ateliers tutorés, stages, intervenants extérieurs, etc.). Les stages (un en M1 et un en M2) ont une place importante dans la formation. Ceux-ci sont relativement longs et un nombre important de crédits ECTS leur est attribué.

Le dossier ne montre pas de réel développement de l'innovation pédagogique dans la formation (encore faut-il bien sûr qu'elle ait un sens dans les objectifs de la formation, ce qui n'est pas vraiment le cas). La formation privilégie à juste titre la pédagogie par le projet, ce qui prend forme dans plusieurs ateliers de mise en situation professionnelle. Cette forme de pédagogie active est tout à fait indiquée au regard des objectifs scientifiques et professionnels de la formation. Le recours au numérique est essentiellement lié à l'apprentissage des outils numériques indispensables aux étudiants (et très bien développé dans le cadre de la formation).

Le master propose des enseignements obligatoires en langue (anglais essentiellement) et propose un M2 exclusivement en anglais dans le cadre du parcours *Eurostudies*. Le dossier ne mentionne pas d'autres enseignements disciplinaires en langues étrangères dans les autres parcours. La mobilité étudiante est permise et encouragée.

### Pilotage

Porté par l'IAUL, le pilotage de la formation apparaît très clair, avec un suivi à plusieurs niveaux, de chaque année/parcours à la mention. L'équipe pédagogique est large et diverse, essentiellement composée d'enseignants-chercheurs issus des 23<sup>ème</sup> (géographie) et 24<sup>ème</sup> (aménagement et urbanisme) sections du conseil national des universités. Le nombre important d'enseignants-chercheurs de la 24<sup>ème</sup> section est un atout indéniable pour la formation, compte tenu de l'intitulé de la mention et de ses objectifs. De nombreux intervenants extérieurs participent également aux enseignements. Leur profil professionnel est en adéquation avec les enseignements.

Un conseil de perfectionnement existe, comprenant des représentants extérieurs à l'université, et se réunit une fois par an. Cependant, la participation formelle des étudiants est encore à l'étude. L'équipe de formation se réunit également très fréquemment. Elle analyse les résultats d'enquêtes menées par l'ODIF (observatoire de la direction des formations de l'Université de Lille) auprès des diplômés sur l'adéquation formation/emploi, deux ans après la validation du master, (en plus d'outils d'évaluation propres) ce qui lui permet d'ajuster la formation en fonction des besoins et des débouchés professionnels. Une très grande attention semble être donnée à ces taux de satisfaction des diplômés, qui sont excellents.

La démarche compétence est en cours de déploiement dans la formation, avec un travail important déjà réalisé par l'équipe pédagogique de définition des compétences visées dans chaque unité d'enseignement, en lien avec les services de l'établissement et des partenaires extérieurs (réseau APERAU, association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en urbanisme).

### Résultats constatés

Le dossier témoigne d'une juste connaissance (et donc d'un véritable intérêt) de l'origine géographique et disciplinaire des étudiants du master. Les données d'admission montrent le caractère sélectif du master et donc sa forte attractivité, bien au-delà des limites académiques et régionales puisque la majorité des étudiants (de l'ordre de 55 %) ne sont pas originaires des Hauts-de-France. On compte 97 à 103 étudiants par an en M1, et 97 à 109 étudiants par an en M2. De plus, la majorité des étudiants diplômés ne travaille pas dans la région, deux ans après sa sortie d'études. Cela montre clairement le rayonnement national de la formation.

Les taux d'insertion professionnelle et d'adéquation formation/emploi sont globalement très bons (71 % pour le parcours *Sciences de la ville, de l'environnement et des territoires*, à finalité recherche, et 86 à 91 % pour les parcours professionnels). On regrette le manque de données sur les poursuites en doctorat.

Le dossier témoigne également d'une attention particulière donnée aux résultats des enquêtes auprès des étudiants diplômés – enquêtes de l'ODIF et menées par l'IAUL – et au développement de réseaux d'anciens étudiants.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Nombreux partenaires extérieurs (au niveau régional) et insertion dans des réseaux nationaux (APERAU) et internationaux efficaces.
- Rayonnement national et bonne ouverture internationale.
- Très bons résultats des enquêtes auprès des diplômés sur l'adéquation formation/emploi.
- Travail important et continu d'autoévaluation et d'adaptation de la formation aux besoins professionnels.

### Principaux points faibles :

- Adossement à la recherche très peu développé dans le dossier.
- Étudiants absents du conseil de perfectionnement.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le contenu, l'organisation et l'encadrement du master *Urbanisme et aménagement* apparaissent excellents, tout comme les taux d'insertion professionnelle des diplômés. Seules quelques recommandations à la marge peuvent être faites pour le renforcer encore davantage, comme renforcer les liens formation/recherche car, à la lecture du dossier, ceux-ci semblent relativement limités pour un master. L'adossement au laboratoire (et à ses spécialités) n'est que très brièvement évoqué.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

**Monsieur Jean-Marc Geib**  
**HCERES**  
**Département des formations**  
**2 Rue Albert Einstein**  
**75013 Paris**

## **OBJET : RÉPONSE DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE AUX ÉVALUATIONS DES FORMATIONS PAR L'HCERES**

Monsieur le Directeur,

L'Université de Lille remercie les experts de l'HCERES pour l'évaluation globale de ses diplômes et pour leur étude attentive des dossiers d'auto-évaluation de ses formations. Cette évaluation met en avant une offre de formation riche, diversifiée et attractive fortement adossée à la recherche et mêlant parcours classiques et originaux, et, pour certains, rares à l'échelle régionale voire nationale. Elle souligne aussi le soin apporté par l'établissement à la présentation de son offre de formation, à la mise en place de dispositifs d'aide à la professionnalisation dans l'ensemble des champs et de personnalisation des parcours de l'étudiant, en particulier dans le champ ALLSHS. L'évaluation HCERES relève enfin la qualité de l'auto-évaluation menée au sein de l'Université, dans le contexte particulier de la fusion des trois universités lilloises au 1<sup>er</sup> janvier 2018, point auquel l'établissement est particulièrement sensible.

L'Université a également pris connaissance des remarques concernant les points à améliorer dans les formations, de manière globale ou spécifique à chaque champ. Il va ainsi de certains points pour lesquels elle souhaite apporter des observations en apportant deux précisions liminaires. D'une part, grâce à la démarche d'auto-évaluation engagée au sein de l'établissement, la plupart de ces points sont déjà bien identifiés à la fois par la direction et par les équipes pédagogiques. Ces points correspondent ainsi à des axes de travail prioritaires inclus dans le projet de formation et/ou dans le cadrage pédagogique des formations votés par la CFVU du 28 juin 2018 et, pour certains, à des actions déjà engagées au sein de l'établissement. D'autre part, la démarche mise en œuvre au sein de l'Université de Lille pour améliorer ses formations de manière continue s'appuie autant que faire se peut sur le principe de la valorisation des pratiques déjà en vigueur dans un ou plusieurs champs de formation et l'étude de la faisabilité de leur extension aux autres champs.

### **I- LISIBILITÉ ET COHÉRENCE DE L'OFFRE DE FORMATION**

L'Université de Lille est pleinement consciente des besoins de rendre plus lisibles et cohérentes certaines formations des champs ALLSHS et DEG tout en se fixant comme objectif de construire une offre de formation diversifiée et complémentaire, par exemple en économie-gestion et en gestion-management, au sein de nouvel établissement.

Il faut noter ici que l'offre de formation du champ ALLSHS est proposée sur quatre campus de l'Université (et non pas deux comme l'indique le rapport d'évaluation du champ), à savoir : Pont-de-Bois, Cité scientifique, Roubaix-

Tourcoing (et non pas Gare de Roubaix) et Moulins-Ronchin (1 seule formation).

Ce manque de cohérence est dû à plusieurs motifs, dont certains ont été soulignés dans les rapports d'évaluation : (i) l'existence de doublons en licence et licence professionnelle et, dans une moindre mesure, en master, qui étaient proposés dans les trois ex-établissements ; (ii) la faible articulation entre différentes formations relevant notamment d'ex-établissements, mais aussi (iii) les conséquences, en particulier sur les licences professionnelles et certains masters, de l'adoption in extremis de la nouvelle nomenclature nationale parue en janvier 2014 (au niveau de la relation entre l'intitulé et le contenu des formations, mise à mal par la nomenclature nationale). Cela apparaît par exemple dans le champ DEG et dans les sous-champs « Information, Communication, Culture » et « Sciences sociales » du Champ ALLSHS.

L'offre de formation 2020-2024 tient compte de ce besoin de mise en cohérence en faisant disparaître ces doublons, soit par une fusion des parcours au sein d'une même mention, soit par une logique de différenciation des formations et de construction de mentions différentes, soit par le recours aux mentions spécifiques là où cela s'avère nécessaire (cf. infra, observations spécifiques aux mentions).

Il est à noter enfin que, pour ce qui concerne les formations à faibles effectifs pointées par les rapports d'évaluation, en particulier dans les champs ALLSHS et ST, l'établissement souhaite affirmer son attachement au maintien d'une diversité de disciplines en son sein et à la préservation des disciplines rares, notamment pour celles qui représentent un enjeu fort de formation à la recherche au niveau national et international. Il est toutefois très conscient du besoin de concilier ambitions pédagogique et scientifique et soutenabilité financière des formations. C'est la raison pour laquelle le cadrage pédagogique et financier des formations a établi des seuils de construction des formations au début du contrat 2020-2024 et il est en train d'affiner les règles de gestion des formations (ouverture, dédoublement, etc.) pendant celui-ci.

Enfin, le rapport regrette un manque de vigilance sur certains points d'attention concernant les licences professionnelles : manque d'articulation avec les formations de licence et de master, faiblesse des effectifs ou taux de poursuite d'études élevés en master pour certaines d'entre elles (en particulier dans le champ ST). L'auto-évaluation ayant permis d'identifier ces problèmes et d'en tenir compte dans l'élaboration des projets 2020-2024, il est prévu de replacer les licences professionnelles au sein de l'offre de formation globale, en particulier pour le champ DEG, à travers une meilleure articulation avec les licences. L'objectif est d'une part d'améliorer les passerelles des licences vers les licences professionnelles, pour permettre aux étudiants de licence générale qui le souhaitent de pouvoir accéder à un diplôme visant l'insertion professionnelle immédiate répondant à des besoins d'emplois, tout en évitant une trop forte dépendance à l'égard des diplômés de BTS ou DUT, et d'autre part de poursuivre une politique d'établissement visant à limiter au maximum les poursuites d'études des diplômés de licence professionnelle en master. À cet égard, il faut noter qu'aucun avis de poursuite d'études n'est fourni en général aux candidats en master par les responsables pédagogiques des licences professionnelles et que la poursuite d'études dans les masters de l'établissement reste faible.



## **II- FORMATION À ET PAR LA RECHERCHE**

Les rapports d'évaluation soulignent une participation active des enseignants-chercheurs à l'ensemble des formations ainsi que des modalités de formation à et par la recherche, progressive tout au long du cursus et ce, dès la licence, modalités qui sont aujourd'hui davantage visibles dans le champ ST que dans les autres champs. Pour le champ ST, le rapport d'évaluation relève à juste titre l'utilisation de plateformes technologiques en grand nombre, qui constituent aussi un élément important dans la professionnalisation et l'utilisation de technologies de pointe.

La formation aux métiers de la recherche et par la recherche représente un deuxième axe stratégique du projet de formation de l'Université de Lille. Le renforcement de la formation à et par la recherche passe par plusieurs actions visant à susciter davantage de vocations pour les études doctorales et à améliorer le taux de poursuite en thèse, que le rapport a trouvé peu élevé dans certains champs, DEG notamment, tout en constatant une hétérogénéité entre les formations : (i) la structuration d'« options de formation intensive à la recherche » dès la licence, sur le modèle de celles existantes dans le champ ST. Un fast track Sciences-médecine est en place depuis la rentrée 2018 pour favoriser la poursuite des étudiants en médecine en thèse parallèlement à leur internat. (ii) La mise en place d'une information renforcée sur les études doctorales dès la licence. (iii) La mise en place d'une formation graduée articulant de manière plus étroite le master et le doctorat, notamment au sein des Graduate schools construite autour des thématiques des trois Hubs soutenus par le projet I-Site (Santé de précisions, Planète, Numérique), dont les premiers parcours seront ouverts dès la rentrée 2019. (iv) La systématisation de la présence d'enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques des licences professionnelles et le renforcement de l'initiation à la recherche dans ce type de formation.

## **III- PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Les rapports d'évaluation des formations mettent en avant la relation forte avec le monde socioprofessionnel, aussi bien avec le secteur privé qu'avec le secteur public, ainsi que l'intervention de professionnels dans les formations favorisant une offre de formation qui s'adapte aux besoins en compétences et en formation des actifs et des futurs actifs. Ce constat généralisé pour les champs ST, DEG et Santé est toutefois plus modéré pour le champ ALLSHS. Le rapport d'évaluation du champ ALLSHS pointe en effet un besoin d'améliorer la préparation à l'insertion professionnelle en licence, en particulier à travers les stages. Pour répondre à l'interrogation du Comité d'expert sur le rapport entre les stages et les objectifs de formation (p. 9 du rapport d'évaluation du champ ALLSHS), il faut préciser que tous les stages effectués doivent, notamment depuis la publication de la Loi sur les stages de 2014, être intégrés dans les cursus et inclus dans les maquettes de formation. De même, toutes les conventions de stage sont validées et signées par les responsables pédagogiques. La préparation de l'insertion professionnelle sera encore plus renforcée durant le prochain contrat dans la mesure où toutes les formations devront inclure une expérience professionnelle ou un stage obligatoire (proposé dans une UE à choix unique ou multiples en licence et obligatoirement dans une UE à choix unique en licence professionnelle et en master).

De même, les rapports d'évaluation mettent en exergue la volonté de l'établissement de favoriser l'ouverture des formations à l'alternance en particulier, même si celle-ci demeure peu développée dans le champ ST par

exemple. Il est à noter que le nombre de formations proposées en alternance et en particulier en apprentissage, est en croissance continue (5-10 formations supplémentaires par an ces dernières années), y compris dans des domaines peu ouverts à l'apprentissage a priori (physique, mathématiques appliquées, métiers du livre, géographie et urbanisme, métiers du numérique, etc.). De même, le cadrage pédagogique des formations pour 2020-2024 prévoit que tous les DEUST et toutes les licences professionnelles soient proposés en alternance.

#### **IV- INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS**

L'Université de Lille prend bonne note des faiblesses pointées par l'HCERES en matière d'ouverture à l'international pendant la période évaluée : manque d'internationalisation des formations, mobilités tant sortantes qu'entrantes faibles, exploitation insuffisante de la position géographique de Lille et modestie des partenariats internationaux structurants des formations. Pour y répondre, l'Université a déjà établi un plan de renforcement d'internationalisation des formations. Ainsi, il convient de préciser l'existence de deux projets structurants pour l'établissement et le site de Lille : création progressive depuis 2018 d'un campus transfrontalier avec des universités belges, néerlandaises et britanniques qui devrait favoriser la double diplomation et les mobilités ; dépôt en 2019 d'un projet de création d'une université européenne inclusive axée sur les sciences humaines et sociales, avec plusieurs partenaires européens (projet inclusU). Depuis la fusion, l'établissement développe aussi une politique de conventionnement systématique avec des universités étrangères dans le cadre de partenariats structurants incluant des mobilités et des doubles diplomations. Dans le cadre de l'élaboration de l'offre de formation 2020-2024, l'Université de Lille a élaboré un cadrage des formations internationales incluant une démarche qualité pour ces formations ainsi que des mesures incitatives pour les développer. Elle a également obtenu un nombre plus important de bourses de mobilité sortante qu'elle espère pérenniser. Il faut toutefois noter que la faiblesse des mobilités entrantes et sortantes n'est pas tant dû à un manque de portage ni d'incitation par l'établissement qu'à des obstacles inhérents aux contraintes socioéconomiques du public de l'établissement, en particulier dans le 1<sup>er</sup> cycle, qui est de fait peu mobile. Afin de développer ces mobilités entrantes et sortantes, elle a renforcé les éléments obligatoires dans les maquettes de formation en matière d'enseignements en langue étrangère : outre le développement de formations entières en langue étrangère (en particulier dans le champ ST et dans le cadre de la formation graduée M-D au sein des Graduate Schools), le cadrage pédagogique des formations exige au moins un enseignement en langue étrangère à chaque semestre et une mobilité d'études ou de stage obligatoire dans toutes les formations résolument tournées à l'international.

#### **V- RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS**

Les rapports d'évaluation des champs pointent, pour les quatre champs, des taux de réussite peu élevés en L1 ainsi qu'un besoin de généralisation des dispositifs de remédiation en licence comme en master. Afin de relativiser ce constat, il est important de le mettre en relation d'une part avec le nombre important d'étudiants accueillis dans les formations de 1<sup>er</sup> cycle de l'Université de Lille (plus de 30.000 étudiants en licence, dont près de 13.000 en L1) et d'autre part avec les conditions socioéconomiques particulièrement difficiles de la Région des Hauts-de-France (taux important de boursiers, de bacheliers

technologiques et professionnels en licence générale). Le défi de l'aide à la réussite est donc à la fois urgent et difficile à relever. Les dispositifs d'aide à la réussite en L1 ne sont toutefois pas négligeables (parcours adaptés pour bacheliers technologiques, remédiation méthodologique, linguistique et disciplinaire en 1<sup>ère</sup> année dans le cadre du Programme PRREL notamment) et sont en train de s'amplifier dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi ORE (trois licences en quatre années développées depuis la rentrée 2017 et plusieurs dispositifs de remédiation sans allongement d'études). Les dispositifs de personnalisation des parcours proposés dans le champ ALLSHS, et considérés comme une richesse par le rapport d'évaluation de ce champ, seront étendus à d'autres champs par divers dispositifs (dont l'UE Projet de l'étudiant, qui sera déployée dans toutes les licences et tous les masters de l'établissement et sera mise à profit entre autres objectifs pour la remédiation).

## **VI- APPROCHES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

L'évolution des pratiques pédagogiques pour y inclure l'apport de l'innovation pédagogique et du numérique et les adapter aux publics accueillis figure parmi les cinq axes stratégiques de la stratégie de formation de l'établissement. Cette politique est impulsée par les Vice-présidences Formation tout au long de la vie et appuyée par la Direction de l'innovation pédagogique (DIP) créée au sein de l'Université de Lille. L'approche adoptée privilégie la formation et l'accompagnement des équipes pédagogiques en partant de la valorisation des pratiques pédagogiques déjà en vigueur, notamment la pédagogie par simulation très développée dans le champ Santé. La DIP accompagne déjà les équipes pédagogiques dans le renouvellement de leurs pratiques pédagogiques tant pour les enseignements en présentiel qu'à distance et pour un meilleur développement des outils numériques en appui à la pédagogie. À cet égard, le lancement depuis 2016 d'appels à projets innovation pédagogique annuels à ex-Lille 1 et à ex-Lille 3 puis dans l'Université de Lille a déjà permis à plusieurs équipes pédagogiques d'expérimenter des pratiques pédagogiques nouvelles (pédagogie par projet, classe inversée, cours numérisés et scénarisés) qui ont vocation à être incluses dans les maquettes de formation 2020-2024. En vertu du cadrage pédagogique des formations, celles-ci seront notamment toutes déclinées en blocs de connaissances et de compétences et, pour flexibiliser les parcours des apprenants, elles incluront au moins une unité d'enseignement proposée à distance. Certains de ces blocs seront certifiants sous forme de Certificats Universitaires dans le but de faciliter la reprise d'études de tous les publics et la sécurisation des parcours des apprenants. La capitalisation de ces certificats, associée à une démarche de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) vise à permettre l'obtention des diplômes de l'Université dans une réelle démarche de Formation Tout au Long de la Vie. Un dispositif particulier piloté par la Direction de l'innovation pédagogique (Centre d'accompagnement des pratiques enseignantes – CAPE et service techno-pédagogique) forme et accompagne plusieurs équipes pédagogiques à cette démarche depuis 2018, avec des résultats déjà très probants à ce stade (plus de trente équipes pédagogiques relevant des quatre champs de formation sont activement engagées dans l'organisation de leur(s) diplôme(s) en blocs de connaissances et de compétences).

## **VII- PILOTAGE DES CHAMPS DE FORMATION**

Les experts HCERES interrogent l'établissement sur les modalités de pilotage des champs avant et après la fusion. Pour répondre à ce point, il est important de préciser que l'Université de Lille est engagée dans un processus de

construction d'un établissement expérimental, qui s'appuiera à terme sur un nombre réduit de composantes (une dizaine) proposant une offre de formation cohérente et jouissant d'un niveau satisfaisant de subsidiarité. L'établissement s'est ainsi engagé dans un processus de repérimétrage des composantes. Si aujourd'hui l'offre de formation est portée par plusieurs composantes dans chaque champ, avec ces regroupements engagés, le nombre de composantes devrait être réduit, ce qui sera de nature à rapprocher les formations et à favoriser les projets communs.

Dans ce contexte, l'Université de Lille n'envisage pas, comme il a été souligné dans les dossiers d'auto-évaluation des champs, de structurer des niveaux intermédiaires dotés d'un pilotage spécifique, comme par exemple les champs de formation. L'affichage de l'offre de formation se fait par grands domaines disciplinaires (ALLSHS, DEG, Santé, ST), qui ont été retenus, pour des raisons pratiques, comme champs de formation au sein desquelles l'offre de formation a été présentée au HCERES. Les conseils centraux, en appui sur la présidence, sont garants de la cohérence globale de l'offre de formation de l'établissement. La coordination de cette offre se fait toutefois au sein de l'Université, d'abord au niveau de la composante, puis entre composantes lorsque celles-ci partagent une offre de formation commune. Pour prendre un exemple, dès à présent, les offres de formation 2020-2024 Gestion-management et Economie-gestion ont été construites respectivement par la FFBC-IMMD et l'IAE d'une part et la FSES et MIME d'autre part. De manière transversale, la coordination est assurée par les Vices-Présidences Formation tout au long de la vie, en lien étroit avec les directions de composante, afin notamment d'améliorer la pluri-, l'inter- et la trans-disciplinarité, qui ne sont pas encore systématiquement bien implantées, il faut le reconnaître. Cette coordination et cette aide au pilotage s'appuient de manière opérationnelle sur les directions FTLV qui existaient au sein des ex-établissements et ont été restructurées au sein de l'Université de Lille. Comme il a été souligné dans les dossiers d'auto-évaluation, le processus d'auto-évaluation a été discuté au sein d'équipes-projets qui ont été pilotées avant la fusion par les vice-présidents des trois ex-établissements puis, à partir de janvier 2018, par des binômes constitués des nouveaux vice-présidents en charge de la formation tout au long de la vie, répartis en fonction de leur propre spécialité, et du chargé de mission Evaluation et accréditation HCERES. Pour répondre à la remarque du Comité d'experts sur le rôle du chargé de mission en charge de l'évaluation HCERES dans le champ ALLSHS spécifiquement, s'il n'a pas piloté en propre l'équipe-projet ALLSHS, il était bien en charge de l'appui à l'ensemble du processus et des équipes-projets, dont celle du champ ALLSHS.

### **VIII- PILOTAGE DES FORMATIONS**

Le pilotage des formations représente, dans ses différents aspects (coordination de l'offre de formation, suivi des étudiants et de leur devenir, démarche qualité de la formation), une priorité pour l'établissement. Celui-ci mesure toutefois pleinement le changement important de paradigme que cela représente pour les équipes pédagogiques dont les pratiques de gestion des formations, par ailleurs sérieuses, soucieuses de leur qualité et du devenir des étudiants, pouvaient être différentes des exigences du Cadre national des formations et des référentiels d'accréditation et d'évaluation des formations, publiés la veille de la finalisation de l'élaboration de l'offre de formation 2015-2019 de la vague E.

## 1. Pilotage des mentions et Conseils de perfectionnement

Dans ce contexte, les trois ex-établissements avaient généralisé la mise en place des conseils de perfectionnement sur lesquels ont pu s'appuyer les équipes pédagogiques pour mener l'auto-évaluation des formations et la préparation de l'offre de formation 2020-2024. Il n'en demeure pas moins que la consolidation de leur fonctionnement nécessite du temps et sera renforcée durant le prochain contrat. De même, dans le cadre de l'harmonisation de ses procédures, l'Université adopte le principe d'une gestion des formations établie au niveau de la mention : les jurys de diplôme et les commissions pédagogiques de validation et d'admission (CPVA) sont constitués et nommés au niveau de la mention depuis 2018 et 2019 respectivement. L'Université reste toutefois attentive à maintenir un bon équilibre entre le respect de la nécessaire cohérence de la mention, dans ses objectifs, ses contenus et ses modalités de fonctionnement, et le besoin de tenir compte de la spécificité des parcours qui sont construits au plus près des objectifs académiques et scientifiques, des besoins socioprofessionnels et du suivi des étudiants. Les équipes pédagogiques de l'Université de Lille demeurent très attachées à cette bonne articulation.

## 2. Suivi des parcours des apprenants

Pour ce qui concerne le suivi des parcours des étudiants (devenir des étudiants, évaluation des formations et des enseignements), l'établissement souhaite tout d'abord préciser que le rapport d'évaluation du champ semble confondre les structures en charge de ce suivi : au sein d'ex-Lille 3, il s'agit de l'Observatoire des formations et de la vie étudiante (OFIVE)<sup>1</sup>, au sein d'ex-Lille 1, de l'Observation des Formations de l'Insertion Professionnelle (OFIP) et au sein d'ex-Lille 2, de l'Observatoire des formations et suivi de l'étudiant (OFSE) qui se sont tous les trois fondus à partir de l'automne 2017 en l'Observatoire de la Direction des Formations (ODIF) de l'Université de Lille. Si ces trois observatoires ont mené, de manière séparée, le suivi de l'insertion professionnelle et de l'évaluation des formations et des enseignements jusqu'en 2017, ils ont harmonisé leurs méthodes de travail et ont élaboré à partir de 2017 des enquêtes et des publications communes. Parmi celles-ci, il faut préciser que l'ODIF a élaboré et mis à disposition des équipes pédagogiques en 2017 des fiches complètes de suivi des étudiants sur la période évaluée au niveau de chaque mention, chaque parcours : suivi des effectifs, de la réussite étudiante, de l'insertion professionnelle (à 30 mois), des mobilités entrantes et sortantes. Les équipes pédagogiques, qui assurent par ailleurs un suivi attentif de leurs étudiants, se sont appropriées ces données de manière différente, en fonction de leurs pratiques antérieures de pilotage des formations : inclusion en annexe de tout ou partie des données, prise en compte et analyse partielles ou entières des données fournies, ajout de données spécifiques concordantes ou pas (en fonction des dates d'observation) avec celles fournies par l'ODIF. Il s'agit là d'un point de vigilance particulier de l'établissement qui met en place, dans le cadre de ses principales priorités, des procédures spécifiques d'auto-évaluation périodiques des formations et de démarche qualité dans le cadre des contrats d'objectifs et de moyens des composantes mais aussi de sensibilisation et d'accompagnement des équipes pédagogiques au pilotage des formations. Enfin, le déploiement d'un outil de gestion des candidatures à toutes les formations de l'Université de Lille (alors que celui-ci n'existait jusqu'en 2016 qu'à ex-Lille 2) permettra un meilleur suivi

<sup>1</sup> Soulignons à cet égard, qu'il ne s'agit pas d'« un OFIVE » (pp.17, 22) ni de « l'OVE » (p. 27) mais bien de l'OFIVE.

des candidatures et partant une meilleure évaluation de l'attractivité des formations (origine des étudiants, évolution du nombre de candidatures, ratio candidatures/inscriptions, etc.).

### 3. Suppléments au diplômes et fiches RNCP

L'établissement souhaite enfin apporter deux précisions sur les suppléments aux diplômes et sur les fiches RNCP.

En l'absence d'un outil national permettant d'éditer des suppléments aux diplômes personnalisés, les ex-établissements ont dû faire des choix différents et globalement peu satisfaisants pour répondre à cette exigence réglementaire : comme indiqué dans le dossier d'auto-évaluation, ex-Lille 1 n'éditait pas de suppléments aux diplômes de manière systématique ; ex-Lille 2 a fait le choix d'une édition systématique des suppléments au diplôme via Apogée mais sans possibilité de personnalisation au vu du parcours de l'étudiant ; ex-Lille 3 a fait une édition du supplément au diplôme à la demande de l'étudiant ou d'une formation. Dans le cadre de l'Université de Lille, le choix est fait de paramétrer Apogée en vue d'une édition systématique des suppléments au diplôme mais l'établissement fait un benchmark actuellement pour trouver d'autres outils permettant d'élaborer de manière automatisée des suppléments au diplôme personnalisables.

Pour ce qui est des fiches RNCP, comme indiqué dans les dossiers d'auto-évaluation, elles ont été élaborées au niveau de chaque établissement pour pallier le retard dans l'édition des fiches nationales, ce qui n'a en effet pas permis dans certains cas une harmonisation des fiches des formations co-accréditées. La publication en cours de fiches RNCP nationales élaborées à la mention devrait résoudre ce problème local.

Outre ces éléments de réponse généraux, certaines équipes pédagogiques de l'Université de Lille ont souhaité apporter des observations ou des précisions spécifiques aux évaluations de leurs formations respectives, que vous trouverez ci-après, organisées par champs et sous-champs.

En conclusion, l'Université de Lille reste bien entendu satisfaite de l'évaluation positive et constructive de l'HCERES pour l'ensemble de son offre de formation durant la période 2014-2018. Ces évaluations seront prises en compte pour l'élaboration de la prochaine offre de formation de l'établissement, en cherchant à capitaliser sur les points forts et à améliorer les points faibles dans chacune des formations, soit de manière spécifique, soit de manière globale quand elles concernent les dispositifs mis en œuvre au sein de l'établissement par les directions FTLV. Cette démarche nous est d'autant plus importante que, comme précisé en préambule, une grande partie des points saillants ont déjà été identifiés et anticipés dans le cadre de l'auto-évaluation menée au sein de l'établissement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Jean-Christophe Camart  
Président de l'Université de Lille



## **Observations relatives aux formations**

### **du champ Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales**

L'Université de Lille remercie les experts pour leur étude attentive des dossiers d'auto-évaluation des mentions du Champ Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales. Les équipes pédagogiques des mentions concernées apprécient la manière dont les rapports d'évaluation ont mis en exergue les points forts des formations qu'elles portent. Elles ont également pris connaissance des remarques concernant les points à améliorer dans leur formation, dont elles ne manqueront pas de tenir compte dans la nouvelle offre de formation 2020-2024. Il en est ainsi de certains points pour lesquels elles souhaitent apporter quelques précisions et observations.

### **Observations relatives aux formations du sous-champ Humanités**

#### **Licence Arts**

L'évaluation de la licence Arts met notamment en avant la clarté des objectifs professionnels et scientifiques affichés par la formation, le caractère unique de cette mention dans les Hauts-de-France (par la pluralité des arts représentés), le développement de parcours conventionnés, le dynamisme des échanges internationaux au niveau de l'équipe enseignante, les nombreuses conventions avec des institutions culturelles locales et nationales, ainsi que l'intérêt pédagogique de l'approche par projets.

L'équipe pédagogique souhaite apporter quelques précisions et observations concernant les points à améliorer soulevés par l'évaluation.

Concernant l'organisation de la mention, le manque de lisibilité de l'offre de la formation et le besoin de clarification des passerelles entre les divers parcours soulignés dans le rapport d'évaluation (p. 36), l'organisation actuelle de la mention est basée sur un principe de socle commun à tous les parcours, qui représente un quart des enseignements de spécialité auxquels s'ajoutent les enseignements correspondant aux compétences (langue vivante et projet de l'étudiant). Ce socle commun se réduit en L2/L3 pour laisser place à la pré-professionnalisation. Les demandes de réorientation entre les divers parcours de la licence Arts sont par ailleurs relativement peu importantes et concernent surtout certains parcours (passage du Parcours Arts de la Scène à Études cinématographiques et réciproquement). Elles sont systématiquement examinées dans le cadre de la procédure annuelle de réorientation par les responsables pédagogiques, qui les valident, dans la mesure du possible et en tenant compte des compétences acquises et des ECTS validés dans un autre parcours en Arts ou en Humanités. Il arrive cependant que certaines années les capacités d'accueil globales de l'un des parcours, notamment en L1 Études cinématographiques et en Arts de la scène, soient dépassées et ne permettent pas des réorientations.

Consciente du besoin de renforcer ce socle, l'équipe pédagogique travaille depuis septembre 2018 sur une meilleure lisibilité de l'offre pour concevoir et afficher de façon plus claire le socle commun de compétences : compétences transversales générales (langues, cultures numériques), compétences transversales aux arts (compétences méthodologiques d'analyse des œuvres artistiques et du travail universitaire, connaissances générales sur les cinq arts de la mention). Ce bloc commun facilitera notamment les passerelles entre les parcours, mais renforcera aussi l'identité générale de la licence en vue du master ; il est en effet prévu que des cours de méthodologie de la recherche

soient dispensés aux deux semestres de la L3, pour mieux préparer une orientation en master.

Le rapport d'évaluation regrette par ailleurs une mobilité entrante et sortante qui reste faible « malgré un accompagnement conséquent », (p. 35). Ce constat regrettable est davantage dû, comme il a été souligné dans le rapport d'auto-évaluation, à la situation socioéconomique des étudiants qu'à des blocages de l'institution qui a signé de nombreux accords-cadres avec des quotas de places. L'équipe pédagogique envisage toutefois de mettre en œuvre plusieurs mesures incitatives dès la rentrée 2019 (renforcement de l'information lors des journées de rentrée et sur les supports de communication – ENT, Moodle, pages d'accueil des formations –, mise en avant du label international, mise en place de dispositifs d'échanges entre étudiants sur les expériences de mobilité – annuaire des étudiants ayant fait un voyage d'échange).

Enfin, le rapport d'évaluation s'inquiète du « taux d'encadrement très élevé (51,25 %) », en particulier pour les parcours Arts de la scène, Arts plastiques et Études cinématographiques. » (p. 36), qui « ne permet pas une coordination pédagogique cohérente, notamment du fait d'un émiettement des charges de cours » (p. 35). L'établissement est parfaitement conscient de ce fait et a veillé pendant la période évaluée à renforcer en postes de titulaire les différentes équipes pédagogiques de la mention mais sa situation financière contrainte ne permet malheureusement pas actuellement une amélioration significative plus rapide de ce taux.

### Licence Histoire de l'art et Archéologie

L'évaluation de la licence Histoire de l'art et archéologie met notamment en avant « un bon équilibre dans les enseignements généraux et spécialisés proposés, une forte attractivité liée à la mise en place d'un service d'enseignement à distance en histoire de l'art et de multiples partenariats (locaux, nationaux, internationaux), garantissant aux étudiants du parcours Archéologie une offre de stages et de mobilité exemplaire ».

L'équipe pédagogique souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations concernant les points à améliorer soulevés par l'évaluation.

L'équipe pédagogique souhaite préciser des informations au sujet du premier point faible indiqué par l'HCERES, à savoir le taux de réussite trop faible de la formation en licence 1. Il apparaît important d'indiquer que ce point est la conséquence du succès que rencontre la licence d'Histoire de l'art et Archéologie en distanciel, succès remarqué par le rapport. En effet, plus de 50% des étudiants de L1 suivent la formation à distance. Or, ces étudiants, souvent actifs, font délibérément le choix de planifier leur L1 sur au moins deux années. Ils ne suivent donc souvent que certaines UE de L1. En d'autres termes, ce qui apparaît comme un problème de taux de réussite est en réalité le reflet de la présence au sein de la formation d'une part importante d'apprenants bénéficiant d'aménagements d'études et que l'organisation pédagogique de la formation durant la période précédente ne permettait pas de prendre en compte. Dans la future offre de formation, la dissociation des deux modalités de formation (depuis l'admission dans *Parcoursup* puis pendant le cursus des étudiants) et la mise en place d'un suivi des aménagements d'études au niveau de l'établissement permettront de mieux suivre les deux publics et de les distinguer plus nettement, par des données chiffrées fines.

Pour les autres points faibles pointés par le rapport, l'équipe pédagogique a déjà entamé plusieurs modifications et envisage d'autres évolutions dans le cadre de la nouvelle offre de formation. D'une part, afin de favoriser la professionnalisation, l'équipe pédagogique réfléchit à dispenser plusieurs enseignements délocalisés, directement dans les institutions muséales et patrimoniales de la région, mais aussi de faire intervenir plus régulièrement des professionnels au sein de la formation. Il est également envisagé de dispenser des cours spécifiquement consacrés aux métiers de la culture et du patrimoine et aux parcours pour y parvenir. D'autre part, l'équipe pédagogique a déjà pris des mesures pour améliorer l'efficacité du Conseil de perfectionnement de la formation en faisant intervenir des membres extérieurs. Ainsi, un professionnel (conservateur de la bibliothèque de Saint-Omer à Saint-Bertin) est membre du Conseil depuis cette année (2018-2019).

### Licence Humanités

L'évaluation de la licence Humanités met en avant la volonté de créer une formation pluridisciplinaire et la qualité de l'équipe pédagogique et de l'auto-évaluation. Elle pose toutefois des questions sur la finalité de la licence Humanités, sur son positionnement au sein de l'offre de l'établissement et sur la définition du « projet commun qui réunit la diversité des enseignements ». En réponse l'équipe pédagogique souhaite apporter les éclaircissements suivants sur la nature, les ambitions intellectuelles et pédagogiques et la finalité de la licence.

En premier lieu, il est à souligner qu'il s'agit d'une formation encore jeune n'ayant eu pendant la période évaluée qu'une seule promotion complète. La formation est donc encore en train d'affiner ses objectifs au vu public qu'elle a accueilli pendant ses trois premières années d'existence et de structurer ses partenariats avec le monde socioprofessionnel ainsi qu'à l'international. L'équipe pédagogique a souhaité tout de même mener son évaluation pour avoir des éclairages extérieurs sur les perspectives à envisager.

Pour ce qui est de la nature de la formation, elle est conçue pour donner aux étudiants une vue d'ensemble sur les humanités et non pas une juxtaposition de savoirs indépendants les uns des autres. Il s'est agi à cette fin de construire une formation pluridisciplinaire sur deux années, suivie d'une troisième année de spécialisation dans l'une des trois disciplines majeures (Lettres modernes, Philosophie ou Histoire). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'établissement a choisi de créer une mention spécifique, étroitement articulée avec les mentions existantes du champ Humanités, et pas un parcours intégré dans l'une des mentions existantes. Comme le note le rapport avec raison, sa création n'était pas liée à une déperdition des effectifs dans une ou plusieurs des disciplines traditionnelles. Elle ne constitue donc pas une réaction à une crise ponctuelle mais est conçue pour donner aux étudiants une culture générale, fondée sur des enseignements exigeants, sur un format similaire à une formation de CPGE. Ce choix a été fait pour répondre aux besoins de lycéens qui souhaitent de manière active continuer à étudier ces disciplines. L'apport mutuel de celles-ci est souligné à travers les cours interdisciplinaires des S1, 3 et 4 dans lesquels un même objet ou un même auteur est étudié en employant les apports de deux ou trois disciplines différentes. Au-delà de ces cours spécifiques, les retours des étudiants et des enseignants montrent que les étudiants sont capables par eux-mêmes d'appliquer les acquis d'une discipline aux autres. La mutualisation des cours n'est pas le résultat d'une contrainte mais plutôt un choix qui permet d'assurer que les étudiants

atteignent le niveau requis dans chaque discipline majeure. Dans quelques cas précis où le besoin d'un cours spécifique a été identifié (TD spécifiques en Histoire en L1, CM/TD spécifiques en Philosophie moderne au S2), ces cours ont pu être créés en 2017 et en 2019.

Quant à la finalité de la licence, elle prépare ses étudiants à une poursuite d'études dans les masters qui correspondent à leur discipline de spécialité, y compris les MEEF, ou dans les masters qui accueillent des étudiants de différentes formations. Comme le montrent les retours des premiers étudiants à valider la licence en 2018, ils sont actuellement inscrits dans une grande variété de formations de niveau master à l'Université de Lille et dans d'autres établissements.

Au vu de tous ces éléments, l'équipe pédagogique s'étonne et regrette que la formation n'ait été perçue que comme un « bricolage » entre plusieurs disciplines (p. 44), expression qui lui semble peu appropriée dans un rapport d'évaluation.

Concernant la visibilité de la licence Humanités, l'équipe pédagogique continuera à travailler sur cette question mais les améliorations introduites depuis la création de la licence et notamment l'introduction de l'admission via Parcoursup ont réduit de manière substantielle le nombre d'erreurs d'orientation. Celles-ci sont souvent liées au nom du domaine « sciences humaines et sociales ». La terminologie peu familière aux lycéens les amène parfois à penser qu'il s'agit de formations débouchant sur le travail social.

Par ailleurs, l'absence des Humanités numériques a bien été identifiée dans l'autoévaluation comme une question à traiter en priorité. Enfin, la formation introduira lors du prochain contrat des options de pré-professionnalisation liées à des partenariats qui seront mis en place avec des structures dans les domaines de la culture, des métiers du livre, etc., afin de proposer aux étudiants une offre de stages en adéquation avec le caractère exigeant de la formation.

### Licence Lettres

L'évaluation de la licence Lettres met notamment en avant la diversité des parcours et, partant, des débouchés, celle de la diversité des enseignements permettant notamment une personnalisation du parcours de l'étudiant et une bonne prise en compte de son projet personnel.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

La préparation à l'insertion professionnelle est, comme le souligne le rapport p. 50), déjà bien intégrée dans la maquette de la formation. L'équipe pédagogique avait fait le choix de laisser aux étudiants la possibilité de faire des stages (dans l'UE dédiée au projet de l'étudiant) sans les rendre obligatoires. Au vu de l'intérêt que cela présente pour les étudiants, elle envisage dans les futures maquettes de rendre le stage obligatoire en L2 et/ou L3 dans les différents parcours et en fonction des options choisies.

Il en va de même pour la formation à la recherche qui était bien présente dans les maquettes, parfois articulée à l'expérience professionnelle comme en Lettres classiques, mais qui sera renforcée sous différentes formes dans les nouvelles maquettes. Dans le parcours Lettres classiques par exemple, l'articulation entre les enseignements de licence et le master recherche passe à travers des dispositifs précis en L3 : un stage et un Travail d'Etude et de

Recherche (TER) sont proposés en option en L3. Il s'agit de deux modalités complémentaires permettant aux étudiants de s'initier au fonctionnement de la recherche en découvrant, par le biais du stage, l'organisation d'un laboratoire de recherche et de ses différentes activités, et en se formant, par le biais du TER, aux exigences méthodologiques d'un travail de recherche dans le cadre d'un dossier de recherche encadré par un enseignant au choix parmi ceux qui assurent des cours en L3. Pour les étudiants qui se destinent à un master orienté vers la poursuite d'études en doctorat, il est envisagé de rendre obligatoires en L3 le stage dans les laboratoires de recherche et le TER. Le parcours Lettres modernes envisage aussi de renforcer la formation par la recherche en incluant dans des enseignements optionnels entre autres un volet de conférences/colloques auxquels les étudiants devront participer et dont ils devront rendre compte et une journée de présentation des travaux par les doctorants.

De manière plus globale, les nouvelles maquettes, construites par blocs de connaissances et compétences, feront apparaître clairement les compétences qui structurent la formation. Seront également nettement caractérisées les modalités de contrôle des connaissances (à la fois dans l'évaluation claire des compétences attendues, et de façon à mobiliser les différents types d'activités).

L'équipe pédagogique est par ailleurs tout à fait consciente de la faiblesse de l'internationalisation de la formation, principalement due aux contraintes socioéconomiques des étudiants de l'établissement, qui restent peu mobiles en licence malgré l'existence de conventions Erasmus. Le parcours HSI présente ici un cas particulier : aucune convention ERASMUS n'est établie à ce jour en raison de sa nature atypique, qui a peu d'équivalents à l'étranger. Cela étant, l'équipe pédagogique œuvre à renforcer d'une part l'information des étudiants sur les mobilités et d'autre part les partenariats internationaux dans une perspective transfrontalière pour les parcours Lettres classiques (à partir des nombreux liens existant au niveau de la recherche entre les laboratoires STL et HALMA et les universités de Gand, Louvain-la-Neuve et Bruxelles), et HSI (en lien avec le Département partenaire des Sciences de l'information et de la documentation) et plus largement européenne pour les parcours Lettres modernes et Lettres-Mathématiques (par exemple, projet de *Learning agreement* avec Vérone).

Enfin, pour ce qui concerne l'innovation pédagogique, elle est aujourd'hui, comme le souligne le rapport, bien développée en HSI et de manière croissante en Lettres classiques : formation dès la L1 à l'utilisation des ressources en ligne spécifiques à la discipline (dictionnaires spécialisés, bases de données textuelles, bibliothèques de manuscrits numérisés, corpus d'inscriptions) avec un projet de l'étendre en L2 et L3 ; développement d'un outil numérique support des cours de langues anciennes déjà bien avancé en langue latine, notamment pour ce qui est de la morphologie, et qui permet actuellement en L1 d'individualiser le parcours d'apprentissage des étudiants en classe virtuelle et de concentrer le temps du cours en classe réelle sur des exercices qui ne peuvent relever que d'une gestion humaine en présentiel. Le cours de linguistique des langues anciennes des semestres 5 et 6 (UE 3) expérimente également depuis cette année la méthode de la classe inversée en faisant créer par les étudiants eux-mêmes des supports pédagogiques. Ce travail va être poursuivi dans les années à venir.

L'objectif est d'étendre ces dispositifs pédagogiques innovants aux autres années de licence, à d'autres enseignements que ceux de langue et à créer une dynamique plus large au niveau de la mention. Dans ce cadre, le développement des Humanités numériques au sein de la mention est une priorité pour les différents parcours, en particulier en lien avec l'offre de master mais sa mise en œuvre nécessite des forces humaines encore peu nombreuses. Parmi les pistes envisagées, l'équipe pédagogique envisage de faire intervenir plus de professionnels sur cette thématique.

### Licence Philosophie

L'évaluation de la Licence Philosophie met en avant la stabilité des effectifs de la licence, le dynamisme de son équipe pédagogique, et l'originalité d'un parcours Philosophie / Sociologie qui est unique dans le paysage régional, voire national.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite apporter deux précisions et observations concernant le parcours de Philosophie-Sociologie.

L'évolution de la maquette a été conçue à coût constant, si bien qu'il n'était pas envisageable d'y introduire plus d'enseignements propres visant à renforcer la spécificité du parcours (qui comprend déjà 20 à 30 % de cours spécifiques par semestre).

Dans la nouvelle maquette, l'accent est mis sur une plus grande cohérence des deux disciplines, grâce à l'introduction de nouveaux cours intégrés, d'un nouveau cours de philosophie en dialogue avec le parcours Sociologie (grâce, notamment, à un recrutement récent dans le champ de la philosophie sociale), et à un rapprochement plus étroit et plus lisible avec le parcours « Ethique, Politique et Société » de la L3 de Philosophie. Ces aménagements doivent réduire sensiblement l'effet de juxtaposition des deux disciplines.

### Master Arts

L'évaluation du master Arts met notamment en avant la pluralité et la diversité de ce master, le nombre et l'engagement de partenaires socioprofessionnels (écoles d'art, musées, lieux de production et diffusion artistique, etc.), le caractère pluridisciplinaire de la formation, les relations internationales nouées, l'existence de parcours conventionnés et de conventions-cadres, l'organisation du pilotage.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Concernant les effectifs de certaines disciplines, l'équipe pédagogique de la mention Arts et les responsables des parcours concernés par de petits effectifs travaillent avec ténacité sur la reformulation des parcours concernant les disciplines danse et musique de manière à augmenter le nombre d'inscrit.e.s. Parmi les solutions actuellement mises en œuvre figure la co-diplômation notamment avec des écoles régionales.

Le rapport fait par ailleurs état d'une incohérence entre la fiche RNCP et certains parcours de la mention : « La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), bien que clairement renseignée, n'est pas parfaitement en adéquation avec l'énoncé des parcours du master dans la mesure où figurent trois autres parcours que sont Arts plastiques et

management artistique, Scène et images numériques et Design graphique et design interaction, lesquels ne font pas l'objet d'une autoévaluation » (p. 60).

Les trois parcours en question « Arts plastiques et management artistique, Scène et images numériques et Design graphique et design interaction » relèvent de l'Université de Valenciennes. Le master Arts a bien été co-accrédité entre l'Université de Lille et l'Université de Valenciennes en 2015. Il n'en demeure pas moins que la co-accréditation n'a pas bien fonctionné durant le contrat en cours et la fiche RNCP élaborée par l'Université de Lille ne porte que sur les parcours qu'elle porte en propre. Au vu de ce constat, les deux établissements ont d'ailleurs fait le choix de faire des auto-évaluations séparées en vue de deux accréditations séparées en 2020-2024.

Le rapport d'évaluation souligne un faible nombre de mobilités sortantes pendant la période évaluée (p. 60). Pour remédier à cette faiblesse, due aux contraintes des publics accueillis dans l'établissement plus qu'à un problème institutionnel, une enseignante angliciste est responsable de l'enseignement des langues et des échanges à l'international pour le master Arts. Des opérations visant à développer les mobilités entrantes et sortantes sont mises en place et des informations régulières sont données aux étudiants, dès la L3, pour qu'ils envisagent une mobilité au cours de leur master.

En réponse à la remarque des experts sur l'articulation des enseignements à la recherche (p. 61), bien qu'elle n'ait pas été suffisamment mise en avant dans le dossier, l'équipe pédagogique tient à souligner que l'une des originalités du master Arts est son adossement étroit aux axes et programmes de recherche du Centre d'Étude des Arts Contemporains (EA 3587), lesquels sont définis par les chercheur.e.s du laboratoire. Cet adossement se traduit notamment par la tenue des « séminaires de laboratoires » (UE1), dont la liste est arrêtée tous les ans par le Conseil de laboratoire, et par l'organisation de projets de recherche auxquels les étudiant.e.s de master participent activement depuis plus d'une dizaine d'années (montage de projets scientifiques).

Le rapport précise enfin que le dossier d'évaluation a omis de décrire « les moyens (ateliers techniques, salle de projection, ateliers de montage et visionnage, plateaux, salle d'accrochage, outils spécifiques, etc.) affectés à la dimension pratique de ces enseignements. » (p. 60). Ces équipements ayant été détaillés dans le rapport HCERES de la licence Arts, l'équipe pédagogique n'avait pas jugé opportun de les indiquer aussi pour la mention master, craignant des redites. Mais le master Arts utilise bien les équipements culturels, scientifiques et techniques de l'établissement qui ne lui sont pas exclusivement réservés.

### Master Lettres

L'évaluation du master Lettres met en avant la diversité des parcours proposés au sein de la mention et la pertinence de ceux-ci, qui se positionnent d'une manière originale dans l'environnement et sont articulés à des débouchés professionnels identifiables. Elle remarque également la possibilité offerte aux étudiants de personnaliser leur formation, grâce aux options qui leur sont

proposées ainsi qu'aux liens tissés avec d'autres formations. En outre, elle prend acte de la bonne communication existant entre les différents acteurs de la formation (équipe pédagogique, équipe administrative, étudiants).

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

En ce qui concerne l'organisation pédagogique, les nouvelles maquettes veilleront à articuler d'une manière plus réaliste les ECTS aux modules auxquels ils sont associés (en particulier pour les stages). L'innovation pédagogique sera quant à elle concrétisée par l'organisation d'un cours hybride (présentiel et *e-learning*) au sein du tronc commun (en plus des éventuelles initiatives qui seront développées au sein de certains parcours).

Les recommandations finales du rapport d'évaluation évoquent en particulier la question des enseignements consacrés au numérique, encore trop peu développés. Ceux-ci seront renforcés dans les prochaines maquettes grâce à l'intégration au tronc commun d'un cours d'initiation au langage XML. En outre, est examinée l'opportunité d'étendre à d'autres parcours les enseignements consacrés au numérique organisés actuellement dans les parcours Éditions numériques et imprimées de textes littéraires et Littérature de jeunesse.

Enfin, le problème du « décalage entre les modalités d'enseignement de la langue étrangère et les enjeux de la formation » sera pris en compte par la concertation des responsables de parcours avec les enseignants de langues étrangères du département de Lettres modernes, qui définiront ensemble des compétences qui soient directement en adéquation avec les objectifs de chacun des parcours. Par ailleurs, l'introduction dans le tronc commun du S1 d'une UE consacrée à un séminaire en langue étrangère ou à la lecture en V.O. (au choix) répondra à la nécessité du renforcement de l'enseignement de la ou des langues étrangères.

### Master Mondes anciens

L'évaluation du master Mondes anciens met en avant l'importance de l'adossement à la recherche, la qualité de la formation et la qualité du pilotage.

L'équipe pédagogique souhaite toutefois apporter quelques précisions sur deux remarques du rapport. La première concerne l'absence de progressivité de la spécialisation. Il est indéniable qu'un nombre important d'enseignements ont été mutualisés entre la première et la deuxième année de master, mais ceci s'explique par la volonté de maîtriser les coûts de la formation, tout en proposant aux étudiants un contenu scientifique solide. Compte tenu du nombre d'inscrits, créer des enseignements spécifiques pour chaque année du master n'aurait pas été possible sans diminuer les volumes horaires ou le nombre d'enseignements. L'équipe pédagogique a fait le choix de les maintenir, car ils sont nécessaires à l'acquisition de compétences et de techniques spécifiques aux champs de spécialisation des étudiants en sciences de l'antiquité, ces dernières n'ayant été que peu enseignées lors des années de licence. Néanmoins, l'équipe s'efforce de tenir compte du profil des étudiants en mettant en œuvre une pédagogie différenciée. Les exigences sont aussi très différentes concernant le mémoire de recherche de M1 et celui de M2, qui constitue l'aboutissement de la recherche à proprement parler. Enfin, le mélange des étudiants de M1 et de M2 au sein des mêmes enseignements permet de créer des dynamiques favorables et une meilleure participation au sein des séminaires qui reposent sur l'interactivité entre enseignant et étudiants. Toutefois, l'équipe prend acte de cette critique et convient que ce

point est à améliorer. La nouvelle organisation de la formation, qui propose notamment une UE de méthodologie pour les étudiants de première année, y contribuera probablement. Des modalités de contrôle de connaissance plus adaptées seront aussi définies, de manière à mieux tenir compte du profil des étudiants.

La deuxième remarque concerne la lisibilité et l'efficacité des parcours. L'équipe pédagogique a fait le choix d'accorder de la visibilité au parcours Égypte et Proche Orient anciens qui constitue l'un des seuls de ce type au sein des Universités françaises et valorise la formation. Ce choix a néanmoins des répercussions sur l'organisation du reste de la mention. Mais il a semblé prioritaire, ce qui explique le choix de reconduire ce parcours dans le contrat 2020-2024. Pour plus de cohérence, il a néanmoins semblé préférable de rassembler au sein d'un seul parcours Archéologie, ce qui relevait auparavant de l'option histoire et archéologie des mondes grecs et romains, de l'option protohistoire / préhistoire et du parcours métiers de l'archéologie. Ce nouveau parcours est conçu pour permettre aux étudiants de se tourner soit vers la recherche soit vers une plus grande professionnalisation.

### Master Patrimoine et musées

L'évaluation du master Patrimoine et musées met notamment en avant une formation dont la visibilité est bien assurée, une formation polyvalente répondant à un besoin du secteur d'emplois visé, une réactivité de l'équipe pédagogique face aux exigences de professionnalisation des enseignements (réponse à une demande formulée par les étudiants).

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Concernant l'intitulé du parcours Gestion des sites du patrimoine le rapport souligne parmi « points faibles » (p. 77-78) « l'ambiguïté de l'intitulé du parcours » [Gestion des sites du patrimoine] « par rapport aux contenus réels de la formation (pas de prise en compte de la dimension « gestion »). Si la maquette de la formation contient bien un cours de gestion et d'ingénierie culturelle et un cours de gestion administrative, force est de reconnaître qu'une grande partie des cours du parcours ne porte pas uniquement sur la gestion. Aussi l'intitulé du parcours va-t-il évoluer durant le prochain contrat afin de tenir compte des recommandations du HCERES.

Le rapport indique également dans les « points faibles » un « manque d'analyse de la formation en termes de définition des compétences à acquérir » ainsi qu'un manque de clarté concernant la préparation à la professionnalisation (p. 78). La formation est bien basée sur une approche par compétences, comme le souligne d'ailleurs le rapport (p. 11), et les compétences visées ont été explicitées dans le dossier d'autoévaluation (référence 3-1). La conclusion « manque d'analyse de la formation en termes de définition des compétences à acquérir » ne semble ainsi pas tenir compte de ces éléments. Il n'en demeure pas moins que la future maquette s'attachera à mieux répondre à l'articulation enseignements, compétences, métiers visés à travers la démarche de déclinaison des diplômes en compétences en cours dans l'établissement. La nouvelle maquette de formation, qui sera déclinée en blocs de connaissances et de compétences, articulera mieux ses enseignements en fonction des compétences visées.



## Master Philosophie

L'évaluation du Master Philosophie met en avant la stabilité des effectifs, et la variété des perspectives offertes dans les différentes spécialités de la discipline (art, éthique, politique & société, philosophie des savoirs) clairement coordonnées aux axes de recherche de l'UMR. L'équipe pédagogique souhaite toutefois apporter deux précisions et observations concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

En complément des indicateurs fournis en annexe du dossier d'auto-évaluation par l'ODIF que l'équipe pédagogique n'a en effet pas pu analyser en profondeur – par manque de temps, l'équipe pédagogique a souhaité fournir un tableau concernant la poursuite d'études des étudiants de M2 en doctorat à l'ED SHS de Lille. Le rapport de l'HCERES signale à deux reprises que ces données sont trop partielles, que le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat est trop faible (3 étudiants par an en moyenne), et signale également un fort « taux d'échec ». Ces remarques appellent les précisions suivantes :

Il ne s'agit que des doctorants inscrits à l'ED SHS de l'Université de Lille ; ce chiffre ne peut donc être retenu comme un indicateur exact de la poursuite d'études en doctorat, qui peut se faire partout ailleurs, notamment à l'étranger. Selon les données fournies par l'ODIF, pour l'ensemble du domaine SHS, au 1<sup>er</sup> décembre 2016, 5% des diplômés de 2014 sont déclarés « inscrits en étude » 30 mois après l'obtention du diplôme. La moyenne annuelle de 3 étudiants passant du M2 au Doctorat en Philosophie est donc plus de deux fois supérieure au taux de poursuite d'études des diplômés de master de l'ensemble du champ SHS. Le rapport brut du nombre de diplômés au nombre d'inscrits ne permet pas d'en conclure à un « taux d'échec relativement important », car il faut tenir compte des étudiants qui valident leur année de master en deux, voire parfois trois ans (aménagement de parcours pour les travailleurs salariés, échanges internationaux, etc.).

## Master Sciences du langage

L'évaluation du master Sciences du langage met en avant la « diversité des parcours, qui offrent aux étudiants un large spectre de poursuites d'études, après la licence, en sciences du langage », l'« importance du numérique dans la formation » et la « forte assise en linguistique théorique, ce qui confère aux diplômés du master un potentiel intéressant en recherche, notamment fondamentale, dans les différents domaines possibles », ainsi que la « bonne implication du laboratoire dans la formation par la recherche : projets pédagogiques centrés sur des actions de recherche, projets ponctuels d'enseignants, en lien avec leurs thèmes de recherche ».

L'équipe pédagogique souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations. Au sujet des perspectives d'évolution de l'offre de formation de Sciences du langage en deux mentions Sciences du Langage (regroupant les parcours « Interprétariat Langue des signes française (ILSF) », « Lexicographie, terminographie et traitement automatique de corpus (LTTAC) » et « Linguistique fondamentale et de corpus (LFC) ») et FLE (intégrant le parcours « Français langue étrangère et seconde (FLES) »), le rapport d'évaluation pointe « le risque pour les parcours non liés à la didactique, par manque d'effectifs et de lisibilité de l'offre globale de formation » (p. 87). L'équipe pédagogique a en effet identifié le besoin d'augmenter la visibilité de la formation de FLE. Il s'agit d'un besoin qui répond à une tendance nationale récente de création de masters FLE ou Didactique des Langues (27 sur les 36 cursus répertoriés sur le site du CIEP). Ceux-ci

visent à donner une visibilité et une crédibilité légitimes à ce diplôme d'enseignement exigé par les professionnels du FLE.

L'équipe pédagogique est par ailleurs consciente de la fragilité des parcours hors ceux relevant de la didactique. Elle a engagé un travail pour remédier au décalage entre le prestige de sa tradition de formation de chercheurs en sciences du langage et les effectifs actuels de la filière notamment par divers biais : l'intensification des continuités L3-M1 en particulier à la suite de la « dé-suspension » de la licence depuis 2014 et la mise en place d'un cursus complet de licence ; le suivi des candidatures extérieures en M1 afin de mieux capter les candidats admis ; un projet d'internationalisation de la formation avec la création, avec l'Université d'Oujda, d'une formation à distance de niveau L qui doit drainer des étudiants en master, deux projets de doubles diplômes, avec les Universités de Séville (Espagne) et de Pise (Italie) et sept conventions d'échange en cours de création ; et enfin le développement de la formation continue et de l'enseignement à distance.

Au vu de ces perspectives, l'établissement s'attache à concilier les deux objectifs précités en laissant aux trois parcours du temps pour consolider leurs effectifs et évaluer à mi-contrat l'opportunité de créer une mention Français Langue étrangère (FLE) séparée de celle des Sciences du Langage.

#### Master Sciences et cultures du visuel

L'évaluation du master Sciences et cultures du visuel (SCV) met en avant l'originalité du master, son attractivité et sa pertinence tant au niveau des recherches internationales que de l'insertion professionnelle locale (notamment par la nature des intervenants dans les enseignements) et enfin un pilotage de qualité quant aux « dispositifs favorisant l'orientation et la réussite des étudiants ».

L'équipe pédagogique souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Le master étant ouvert depuis l'année 2016-2017, les outils de pilotage de la formation ont déjà été mis en place progressivement : une plaquette d'information a été élaborée et inclut toutes les informations nécessaires sur les objectifs, les contenus et l'organisation de la formation. Elle sera complétée par un guide des études, sur le modèle de ceux de la Faculté. Jusqu'à présent, ces informations étaient communiquées et distribuées, en début d'année et tout au long de la formation, de manière séparée.

Si une enquête d'insertion professionnelle n'a pas encore pu être organisée (1 promotion de diplômés à ce jour), les retours reçus au 1<sup>er</sup> mars 2019 sont relativement satisfaisants, avec, par exemple, 2 étudiant·e·s inscrit·e·s en thèse ; 1 étudiant en CCD dans le domaine des humanités numériques ; 1 étudiant en CDI, rédacteur scientifique dans une société de conseil en R&D ; 1 étudiant inscrit à l'IAD (Belgique).

Concernant l'internationalisation, les enseignements donnés en langue étrangère seront développés avec, entre autres, un cours de culture visuelle anglophone (en partenariat avec le laboratoire CECILLE et le master Langues et Sociétés) et un rapprochement avec la Graduate School structurée autour du Hub Numérique (projet en cours). Par ailleurs, chaque année, un voyage d'études à l'étranger ou en France est organisé grâce au programme d'Aide à l'innovation pédagogique de la Faculté. La prospection de partenariats avec des établissements étrangers est en cours. Actuellement, les établissements

avec lesquels une convention est établie ne présentent pas de formation équivalente. Les démarches menées tendent vers des échanges bilatéraux, notamment avec des universités américaines.



## Observations relatives aux formations du sous-champ Information, communication, culture

### Licence Information-Communication

L'évaluation de la licence Information-communication met notamment en avant une formation fortement adossée à la recherche, des équipes pédagogiques diversifiées et de bons taux de réussite en L2 et L3. Il indique toutefois comme points faibles notamment un manque de cohésion de la structure des parcours dont l'un « Communication » commence en L3, un taux de réussite trop faible en L1 et une baisse d'attractivité de la formation sur les quatre dernières années. L'équipe pédagogique de la mention souhaite apporter à ce sujet les précisions et observations suivantes.

Concernant l'organisation de la formation, l'équipe pédagogique est consciente de la faiblesse de l'organisation actuelle et envisage pour le contrat 2020-2024 la mise en place d'un parcours « Communication » qui débute dès la L1 avec un tronc commun cohérent et important avec le parcours « Sciences de l'information-documentation ».

Pour ce qui est des taux de réussite en L1 Sciences de l'information et de la documentation, si les chiffres enregistrés depuis 2015-2016 étaient inférieurs à la moyenne nationale (26% des inscrits pédagogiques), ils y sont supérieurs depuis 2016-2017 (36% des inscrits pédagogiques). Ce taux, qui peut paraître peu satisfaisant semble notamment lié au fait que l'adaptation des étudiants au contenu de la formation peut être difficile du fait que les matières enseignées sont tout à fait nouvelles par rapport au programme du lycée. En revanche, une fois que les étudiants réussissent la L1, ils réussissent massivement dans la suite de la licence. La L2 est ainsi constituée à 90% des étudiants de L1 de la même licence qui pour la majorité poursuit en L3. Ainsi, la L1 fournit un effectif déterminant pour la licence sur les trois années.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique s'interroge sur la conclusion du rapport évoquant une baisse de l'attractivité de la mention Information-Communication (p. 95), les inscrits enregistrés sur la période évaluée ayant été en hausse importante (57 en 2014-2015, 98 en 2015-2016 et 130 en 2016-2017).

Enfin, en matière de mobilité étudiante, la formation accueille régulièrement des étudiants en mobilité entrante, comme cela a été indiqué dans le dossier d'auto-évaluation, et encourage jusque-là les mobilités en M1, avec une préparation des candidatures en L3. Des pistes de réflexion sur les mobilités sortantes en licence sont engagées pour le contrat 2020-2024.

### Licence Sciences sociales

L'évaluation de la licence Sciences sociales proposée met en avant le dynamisme de la formation relié à l'investissement très important d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire, la dimension professionnalisante progressive des enseignements ainsi que leur articulation avec la recherche, la dimension singulière et innovante d'une formation qui s'est construite dans le temps et qui donne énormément d'importance aux projets collectifs et transversaux mis en place pendant les cours, notamment dans le domaine du numérique (élaboration de journées d'études, Moocs, blogs, revue scientifique...).

L'équipe pédagogique est consciente des points faibles mis en avant par le HCERES et est en accord avec ses recommandations. Elle souhaite apporter quelques précisions et observations.

Concernant la diminution des promotions d'étudiants, notamment en L1 (p. 98), les effectifs ont en effet baissé de 405 inscrits administratifs pour l'année 2012-2013 à 210 pour l'année 2015-2016. Cette baisse — voulue par l'équipe pédagogique car elle ne disposait pas des forces nécessaires pour faire face à ce nombre trop important d'étudiants — est également reliée au changement de la mention de licence d'« information-communication » en « sciences sociales ». L'équipe pédagogique souhaite à présent mieux équilibrer les effectifs par rapport à la taille de l'équipe pédagogique en travaillant à l'augmentation, dans les années futures, des inscriptions en première année (l'objectif est de 250 inscrits). L'un et l'autre intitulé n'étant pas suffisamment explicites sur la nature de la formation, elle souhaite un changement de l'intitulé de la mention de licence : l'intitulé spécifique « Études culturelles » paraît en effet beaucoup plus lisible et adapté au contenu de la formation pour communiquer auprès des futurs étudiants.

Dans la continuité de ce changement, l'équipe pédagogique souhaite mieux positionner la licence dans l'offre de formation régionale, nationale et internationale et renforcer les partenariats avec les acteurs socio-économiques du territoire, notamment via la constitution d'un conseil de perfectionnement distinct du master. Certains enseignants-chercheurs du département travaillent également actuellement avec des membres des industries créatives dans le cadre de projets de recherche régionaux, permettant, dès lors, la mise en place de partenariats futurs.

Le rapport pointe enfin un manque d'informations concernant les mobilités entrantes et sortantes des étudiants (p. 97). Si le dossier d'auto-évaluation a omis de décrire et d'analyser cet item, il faut souligner qu'une mobilité sortante existe bien (5 en 2014-2015, 8 en 2015-2016 et 11 en 2016-2017).

### Licence professionnelle Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine

L'évaluation de la licence professionnelle Métiers de l'Information : Archives, Médiation et Patrimoines met notamment en avant la pertinence de la formation relativement à un domaine d'activité en progression dans les entreprises et les collectivités ainsi que les rapports étroits créés avec le milieu professionnel visé et la démarche compétences permettant d'aider les étudiants à définir leur projet professionnel.

Elle pointe toutefois plusieurs points faibles pour lesquels l'équipe pédagogique de la mention souhaite apporter quelques précisions et observations.

L'évaluation pointe d'abord comme un point faible l'adéquation de la formation à la réalité des besoins et sa forte spécialisation. Les débouchés sur le marché du travail sont en effet pour partie extra-régionaux mais existent bien. Avec une poignée de formations équivalentes en France, les difficultés concernant la mobilité des étudiants devraient trouver une solution dans une meilleure visibilité extra-régionale de la formation sur laquelle l'équipe pédagogique travaille.

Concernant la spécialisation de la licence, elle est nécessaire pour répondre aux demandes du marché de l'emploi. Il s'agit par ailleurs d'une spécialisation qui ne rétrécit pas les choix professionnels mais laisse des possibilités variées d'insertion. Parmi les cinq formations françaises proposant une spécialisation dans la gestion des images, deux proposent de former soit à l'iconographie, soit à l'audiovisuel. L'objectif de cette formation est de former à la gestion de ces deux types d'images et les enseignements forment également à la

production et à la valorisation des images, ce qui permet aux étudiants de viser des emplois différents, souvent aux compétences mixtes. Une réflexion est également en cours pour inclure un module de formation à la gestion des sons pour compléter la spécialisation en audiovisuel. Il est aussi envisagé de mutualiser des enseignements sur la gestion des archives avec le parcours « Archives » de la mention « métiers du Livre : documentation et bibliothèques », qui pourrait être un plus pour les étudiants. Les archives iconographiques et audiovisuelles constituent en effet une voie d'insertion non négligeable.

La difficulté de la formation à attirer des étudiants ne tient pas tant à son contenu et à ses perspectives professionnelles. Les étudiants témoignent pour la grande majorité avoir connu la formation par le bouche à oreille. Sa place dans une mention "Archive, médiation et patrimoine" la rend invisible pour son public potentiel, constitué d'étudiants en documentation mais aussi d'étudiants issus de cursus artistiques, en cinéma, en histoire et histoire de l'art, en PAO ou encore en photographie. Elle est également à l'origine d'erreurs de candidature constatées à la réception des dossiers. Les formations en documentation restent, de manière générale, assez méconnues. De nombreux étudiants découvrent avec la licence professionnelle un domaine de compétences qu'ils ne soupçonnaient pas. Les efforts de mise en visibilité exposés précédemment permettront, de se rapprocher davantage de la jauge des 20 étudiants. Avec 14 étudiants ayant cette année suivi la formation jusqu'au départ en stage, cet objectif semble réalisable.

Concernant le taux d'abandon ou d'échec des étudiants, il est généralement le fait d'étudiants souffrant de difficultés personnelles ou de santé, et qui ont souvent donné lieu à des redoublements ou à l'abandon de toute poursuite d'étude. Les visites et conférences professionnelles placent rapidement les étudiants face à la réalité des métiers, ce qui leur permet, avant même le départ en stage, de confirmer ou d'infirmer leur choix professionnel. Des entretiens approfondis lors de la sélection des étudiants seront organisés, ceci afin d'éviter les erreurs d'orientation, et de continuer à accompagner les étudiants en difficulté en leur proposant un étalement de la formation sur deux ans.

Concernant la recherche de partenaires professionnels européens, des partenariats ont d'ores et déjà été initiés en Belgique avec la Bibliothèque royale, la SONUMA et la RTBF, qui accueillent les étudiants pour des visites sur sites et des conférences. L'élaboration des partenariats avec ce pays frontalier, dont la proximité constitue une opportunité, devra continuer lors du prochain contrat.

### Licence professionnelle Métiers de l'information : Métiers du journalisme et de la presse

L'évaluation de la mention Métiers du journalisme et de la presse de la licence Pro Métiers de l'information met en avant le positionnement unique de la formation dans l'offre des écoles de journalisme et les liens étroits établis et renouvelés avec la branche professionnelle.

L'équipe pédagogique de la mention a également pris connaissance des points faibles soulevés et elle souhaite apporter quelques précisions et observations.

Pour ce qui concerne le pilotage de la formation et son adossement à la recherche, l'Université de Lille et ESJ Lille ont renforcé leur lien ces dernières années autour du pilotage de la formation (commission d'admission, jurys) et

de la participation d'enseignants et d'enseignants-chercheurs dans la formation, en particulier autour du nouveau parcours ouvert à la rentrée 2017 « Journalisme multimédia ». Des démarches similaires sont en cours autour du parcours « Journalisme sportif ». La mention est gérée cette année par le Département Infocom et des échanges ont lieu avec le Laboratoire GERIICO pour l'adossement à la recherche de la formation.

Concernant le lien entre la formation spécifique au « journalisme de proximité » et celle proposée dans le cursus général de l'ESJ, les deux formations sont bien différentes dans les sujets traités, dans l'organisation du cursus et dans les supports employés. En presse de proximité, les enseignements s'articulent autour d'un travail de terrain sur l'animation de sources et de réseaux d'informateurs locaux, et la recherche d'angles de traitement locaux de l'actualité. Ce travail d'animation, au plus proche des contacts et des lecteurs, est spécifique au journaliste localier, et nécessite des apprentissages renforcés sur le suivi de l'actualité des collectivités territoriales et la compréhension du fonctionnement des pouvoirs locaux, autant d'enseignements traités de façon plus globale dans le cursus classique de l'ESJ Lille. Les formateurs du cursus général n'interviennent que rarement en presse locale/proximité, et inversement.

L'évaluation pointe un taux d'insertion professionnelle « moyen » compte tenu des effectifs. Si les taux enregistrés pendant la période évaluée pouvaient être qualifiés de moyens, ils sont en amélioration. Les données 2018-2019 (6 mois après le diplôme) indiquent que sur 14 étudiants diplômés en 2017-2018, 11 (79%) sont insérés en CDI ou CDD > 4 mois (dont 9 en PHR, 2 en PQR), 3 en recherche d'emploi, 0 en poursuite d'étude. Afin de mieux repérer les candidats spécifiquement intéressés par l'information locale, présentant une réelle volonté d'insertion directe sur le marché du travail, le processus de sélection a été revu en 2018 pour auditionner davantage de candidats, en communiquant plus largement auprès de la presse locale, et en assouplissant la procédure de sélection avant oral (disparition de l'examen écrit). Pour ce qui de la localisation des diplômés, l'évaluation pointe une faible présence en Ile-de-France. Or, la formation est réputée dans toute la France pour être précisément axée sur le travail de terrain dans les régions, ce qui est adapté à la répartition des débouchés, les titres de Presse Hebdomadaire Régionale étant situés en région. Elle a en revanche une forte présence dans les Hauts-de-France : avec 10 médias (PHR, PQR, PQD) en moyenne par département (50 au total, sur 310 titres hebdomadaires et quotidiens en France), les Hauts-de-France constituent la région la mieux dotée en titres de presse locale (source Ina 2017). Néanmoins, afin de favoriser la mobilité des étudiants, le principe de stages obligatoires et rémunérés en dehors des Hauts-de-France a été récemment établi. Ce principe semble d'ores et déjà bien fonctionner : sur les 11 diplômés de 2017-2018 disposant d'un emploi, 8 sont insérés en dehors des Hauts-De-France (4 en Normandie, 1 en Pays-de-Loire, 2 en Île de France, 1 en Auvergne-Rhône-Alpes).

### Licence professionnelle Métiers du Livre : Documentation et bibliothèques

L'évaluation de la licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques met notamment en avant le positionnement original de cette formation dans le paysage des formations aux métiers des bibliothèques et de la documentation avec un contenu hybride mêlant compétences techniques et théoriques en sciences de l'information et de la communication ; la cohérence de la formation au regard des objectifs professionnels visés ; la diversité des

profils des enseignants et notamment des intervenants professionnels des secteurs visés ; la prise en compte des référentiels des professions visées pour définir les compétences à acquérir ; les liens significatifs établis entre la formation et la recherche ; l'importance des liens développés avec les acteurs du territoire ; le taux assez favorable d'insertion professionnelle des diplômés.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Concernant l'intitulé de la formation « Métiers du Livre : documentation et bibliothèques », l'équipe pédagogique reconnaît qu'il est inadapté à la réalité des métiers.

La mention de la nomenclature nationale « Métiers du livre : documentation et bibliothèques », en vigueur depuis 2015, en accentuant le seul support « livre », ne reflète pas l'actualité des métiers pour lesquels les étudiants sont formés dans cette formation. L'intitulé précédent de la nomenclature « Ressources documentaires et bases de données : chargé de valorisation des ressources documentaires » était bien plus pertinent. Il est donc souhaitable que la nomenclature nationale puisse évoluer de nouveau afin de prendre en compte la réalité des activités professionnelles dans le monde des bibliothèques et des centres de documentation, centrées non plus sur le seul « livre » mais sur une grande diversité de supports et de modalités d'accès à l'information. Pour ce qui est du troisième parcours « Librairie », dont le contenu en semble pas en totale cohérence avec celui des deux premiers, il n'a été intégré dans la mention qu'à titre provisoire lors de son ouverture en 2018. Il est envisagé de solliciter, pour l'y inclure, la mention « Métiers du Livre : édition et commerce du livre ».

Le rapport d'évaluation signale des « difficultés de recrutement ». Il est à préciser cette difficulté ne concerne pas le parcours « Management des bibliothèques et des centres de documentation » qui est bien identifié par les candidats potentiels et qui reçoit plus de 80 candidatures chaque année pour 25 places. Des difficultés de recrutement concernant en revanche le parcours « gestion des systèmes archivistiques » ont été constatées depuis deux ans. Paradoxalement, les débouchés professionnels du parcours « Archives » sont en constante augmentation notamment dans la Région. Des solutions sont à l'étude afin de renforcer la visibilité de ce parcours et des compétences ciblées.

L'évaluation invite par ailleurs à une interrogation sur l'adéquation du positionnement de la formation au niveau Bac+3, au regard du taux de 20% de diplômés en recherche d'emploi après deux ans. Ce taux doit être relativisé. Les offres d'emploi et de stages rémunérés dans le secteur des bibliothèques, de la documentation et des archives d'entreprise, toujours plus nombreuses, ciblent précisément le niveau Bac + 3 et témoignent d'une adéquation de la formation au marché d'emploi dans ces secteurs. Dans le domaine de la lecture publique il est typique en revanche pour un diplômé de passer deux ou trois ans en contrats CDD afin de se constituer des expériences professionnelles, avant de réussir les concours ou d'intégrer une équipe en CDI. Ce phénomène concerne moins les diplômés dans le secteur de la documentation.

L'évaluation HCERES préconise une intensification des enseignements dans le domaine du numérique, en organisation d'événement et sur la connaissance du tissu politique local. Ces compétences sont toutes très présentes dans le cursus et n'ont sans doute pas été assez clairement présentées dans le dossier d'auto-évaluation. L'évaluation reconnaît d'ailleurs dans la partie générale du

rapport (p. 16) que le numérique est « fortement et essentiellement intégrée » dans cette formation.

Concernant le travail d'encadrement des étudiants effectué par les co-responsables de la formation, au-delà des 38 heures d'enseignement soit 6 % des heures de la formation, les responsables assurent le suivi de groupes de projets tutorés et de stages et assurent tout au long de l'année un important travail d'encadrement personnalisé au quotidien avec les étudiants, ce qui n'a sans doute pas été assez clairement mis en avant dans le dossier. Le suivi des étudiants est donc régulier et étroit.

L'évaluation signale enfin l'intérêt de proposer la formation en alternance. La possibilité d'accueillir des étudiants en alternance est à l'étude dans le cadre du projet de l'établissement de passer toutes les licences professionnelles en alternance pour le contrat 2020-2024. Un tel projet, pertinent pour les titulaires d'un DUT ou DEUST en documentation (ou équivalent), nécessite un renforcement de la pré-professionnalisation en L1 et L2 pour les étudiants venant de parcours généralistes.

### Master Culture et communication

L'évaluation du master Culture et Communication met notamment en avant une formation identifiée dans le domaine des métiers de la culture et bien positionnée sur le plan national et une équipe pluridisciplinaire majoritairement affiliée aux sciences de l'information et de la communication tournée vers la recherche et la professionnalisation.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

D'une part, dans l'analyse du pilotage de la formation, les experts indiquent que « l'équipe pédagogique n'a pas encore développé une approche par compétence » (p. 115). Formellement, c'est une dimension du travail qui n'est certes pas explicitement précisée en ces termes dans le dossier. Mais, de fait, c'est une approche intégrée depuis plus de 10 ans, car l'évolution de la formation a requis que la conception des maquettes soit envisagée à partir d'une démarche par compétences, en particulier lors du passage d'un IUP à un master professionnel en 2004-2005. En effet, dès cette époque, l'élaboration de fiches RNCP dédiées a permis de se familiariser et de se former à la question des compétences visées par la formation. Ce travail a été fait avec un double souci en tête : ne pas négliger les savoirs et compétences propres au travail universitaire, qui sont par ailleurs tout à fait transférables, et reconnus, dans les mondes professionnels de la culture ; concerter la formalisation des compétences nécessaires aux métiers de la culture, avec le conseil de perfectionnement, les professionnels associés et les terrains de stage et d'enquête. Depuis lors, les maquettes du master sont structurées à partir de trois types de compétences : 1) *Grandes compétences transversales*, 2) *Compétences communes aux parcours*, 3) *Compétences spécifiques*. Celles-ci sont soit déclinées UE par UE, soit, pour les plus transversales d'entre elles, acquises au long cours tout au long de la formation, grâce à la fois aux modalités pédagogiques innovantes (par exemple, un « diagnostic de territoire partagé » participe à l'acquisition collective et individuelle des compétences transversales suivantes : *savoir penser, concerter, écrire, traduire et transformer un projet culturel ; savoir comprendre et analyser des situations complexes, ainsi que leurs enjeux ; savoir travailler avec des interlocuteurs, des partenaires et des outils et savoir-faire très hétérogènes*),

aux expériences de stages et à leur analyse réflexive. La future offre de formation est travaillée avec la même logique, cette fois en la déclinant d'abord en « blocs de connaissances et compétences ». Enfin, cette manière de faire est elle-même intégrée à différents dispositifs et moments pédagogiques (préparation au stage, choix du parcours entre le M1 et le M2, partage d'expériences et analyse de situations professionnelles, rencontres avec des ancien-ne-s de la formation).

D'autre part, concernant l'apprentissage, la formation n'y est pas fermée : elle a accueilli trois contrats de professionnalisation (avec des aménagements pour déplier la formation sur trois ans). Mais, par ailleurs, l'expérience montre que c'est un temps long et continu de stage qui permet d'acquérir des compétences professionnelles fortes et d'être repéré pour de futures embauches ; que faire de bons stages requiert une formation dense en amont (semestres 1 et 3) ; que saisir des opportunités de stages intéressants dans toute la France et à l'étranger dans ce domaine nécessite de libérer complètement les étudiants à une date fixe. De plus, le secteur culturel régional, malgré sa densité, n'offrirait que trop peu d'opportunités concrètes d'alternance : ici comme ailleurs c'est un milieu professionnel qui préfère très largement des expériences à temps plein.

### Master Information-Communication

L'évaluation du master Information Communication met notamment en avant une spécialisation progressive sur les deux années de master et une bonne attractivité de la formation, un fort taux de réussite et d'insertion professionnelle.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

L'évaluation questionne la « coordination mention et parcours qui semblent fortement tubulaires » (p. 116). La structure du master permet en effet une spécialisation progressive entre deux années de formation ; sachant que chaque année se compose d'un tronc commun d'enseignements liés à l'information et à la communication : 60 % de la maquette de la première année de master (M1) et 20 % de la deuxième année de master (M2). Cette organisation tient compte du fait que plus de la moitié des étudiants inscrits en M1 « Information Communication » ne sont pas issus de la L3 « Information Communication » dispensée dans le département Infocom et que le master 2 Information-Communication accueille également chaque année en accès direct des étudiants extérieurs à la mention. Cela étant, l'architecture de la mention pour le quinquennal 2020-2024 prévoit de rapprocher, deux à deux, quatre des parcours actuels ; soit deux parcours – Communication des Organisations (CO) et Communication, Action Publique et Territoire (CPAT) incluant respectivement deux options – auxquels s'ajoute le parcours Journalisme d'Entreprise et de Collectivité (JEC).

Pour ce qui concerne le positionnement de la mention dans son environnement académique (p. 177), il est explicité à partir de trois critères de distinction : le *statut de l'établissement* (Université versus École ou assimilée), la *situation géographique* (en région versus hors région), le *périmètre disciplinaire* de la formation (formation en Sciences de l'information et de la communication (SIC) versus formation rattachée à une autre discipline). D'où il ressort qu'aucune formation régionale ne propose en SIC une offre globale à la mesure des domaines couverts par la mention « Information Communication » de l'université de Lille. En témoigne son ouverture au titre de l'apprentissage,

seul master en Communication ouvert par voie d'apprentissage au nord de Paris.

Le rapport d'évaluation soulève une absence de précisions sur la formation à la recherche et l'adossement à un laboratoire de recherche (p. 117). Or, la professionnalisation *par/à* la recherche est bien manifeste dans la mention « Information Communication » (une page du rapport d'auto-évaluation « Référence 2-2 L'articulation entre la formation et la recherche » lui est consacrée). Le rapport HCERES, lui-même, rappelle que 50h de séminaire d'initiation à la recherche sont programmées en master, sachant que la production d'un mémoire de recherche s'ajoute, chaque année, à la production d'un rapport de stage ou d'alternance. Il est également fait référence explicite au laboratoire GERiiCO, au titre de l'adossement à la recherche du master. Dans la perspective du prochain contrat, l'équipe pédagogique – composée très majoritairement de chercheurs du GERiiCO – travaille à l'ingénierie d'une préparation doctorale dans la mention « Information Communication », en dialogue avec les mentions « Information Documentation » et « Culture et Communication ».

Le rapport d'auto-évaluation souligne également un nombre réduit de professionnels « cœur de métier » (p. 118). Il est à noter que la mention mobilise annuellement les interventions d'au moins 90 professionnels de l'information et de la communication, comme cela est mentionné dans le rapport d'auto-évaluation (référence 4.1). Le choix a été fait de ne présenter dans le tableau en annexe que les intervenants assurant un service d'enseignement supérieur à 20 heures. Il n'en demeure pas moins que la formation s'appuie sur de nombreux professionnels dont le « cœur de métier » est bien celui de la communication, au demeurant très polymorphe dans les champs professionnels et fonctions couverts par les métiers de la communication. De même, le conseil de perfectionnement est aujourd'hui stabilisé (dans sa composition) et rôdé (dans son fonctionnement). Le caractère effectif de son travail est manifeste dans les documents de cadrage et les comptes rendus de réunion produits en annexes 17 et 17bis du rapport d'auto-évaluation.

Le rapport d'évaluation relève enfin parmi les points faibles un manque d'informations sur certains dispositifs. Pour apporter quelques réponses, en matière d'enseignements des langues étrangères (p. 117-118), l'établissement a fait le choix de présenter des maquettes « simplifiées » des formations dans la mesure où il s'agit pour l'HCERES d'avoir une idée globale de l'organisation et des contenus des enseignements et pas d'évaluer la maquette d'enseignement. Mais, les deux langues vivantes étrangères (LVE) dispensées en master 1 et master 2 sont bien constitutives de l'UE1 « Approches conceptuelles et contextes professionnels » (M1 et M2). De même, les dispositifs de mise en œuvre de la validation des études supérieures et la validation des acquis d'expérience, qui sont exposés dans la référence 3-8 du rapport d'auto-évaluation, s'inscrivent dans le cadre du dispositif global de l'établissement décrit dans la même référence.

### Master Information Documentation

L'évaluation du master Information Documentation met notamment en avant une spécialisation progressive bien pensée, une bonne adéquation aux métiers de l'information-documentation et un éco-système bien développé autour de l'ID.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Pour ce qui est de l'organisation de la mention (clivage des parcours professionnels et du parcours transversal menant aux études doctorales) et de la fragilité des effectifs du master 2, l'équipe pédagogique de la mention a entamé une réflexion pour transformer le parcours Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) en une option transversale aux 3 autres parcours de la mention information-documentation, les 2 autres mentions (Information-Communication et Culture et Communication) prévoyant des options similaires dans une cohérence d'adossement au même laboratoire de recherche (GERIICO). Par ailleurs, l'équipe pédagogique est consciente de la baisse des effectifs de M1 qui peuvent paraître faibles au regard de l'existence de quatre parcours, d'autant qu'ils sont inégaux entre ceux-ci. Ce point représente un point de vigilance important. Des réflexions sont en cours pour améliorer l'attractivité de la formation à l'international et au sein du territoire. A titre d'exemples, dans sa politique d'admission, le parcours IDEMM s'appuie sur son rayonnement national et international (sur les 18 étudiants inscrits en moyenne chaque année, on trouve 2-3 étudiants français venant d'autres régions et 3-4 étudiants internationaux - Espagne, Belgique, Europe de l'est, Chili, Brésil, Chine, Maghreb, Afrique subsaharienne, ...). Le parcours Veille et communication de l'information stratégique (VeCIS) envisage une ouverture de blocs de compétences autour des outils de veille et d'analyse de l'information à la formation continue au cours du prochain contrat. Il faut noter toutefois qu'une partie importante de la formation est mutualisée (deux UE pour un total de 118 heures soit environ 30% de chaque parcours).

Le rapport d'évaluation souligne par ailleurs l'absence de professionnels en M1. Si la majorité des cours est aujourd'hui assurée par des enseignants-chercheurs du département de Sciences de l'information et de la documentation pour veiller à une qualité et une homogénéité disciplinaires et à l'adossement à la recherche scientifique, des professionnels sont intervenus pendant la période évaluée : plusieurs PAST ont assuré des cours dans les domaines de la Gestion électronique des Documents et du web et plusieurs intervenants externes ont enseigné dans les domaines du droit de l'information (dont la juriste de la cellule CNIL du CNRS, le chargé de valorisation du parc scientifique de la Haute Borne, un juriste expert du domaine public, etc.) et du développement des services. L'enseignement de la numérisation est adossé au service de numérisation de l'ancien ANRT (aujourd'hui intégré au SCD), avec des travaux pratiques sur place, une formation au matériel assurée par un professionnel, des stages et la rédaction d'un cahier des charges pour un projet réel. Cette part de professionnels est amenée à évoluer dès lors que le cadrage de l'établissement impose 10% de professionnels en 2020-2024.

En matière d'ouverture de la formation au monde socioprofessionnel, il faut enfin souligner d'une part que le parcours Gestion de l'Information et du Document Electronique (GIDE) a accueilli des contrats de professionnalisation malgré un calendrier actuellement contraint : 5 et 4 en 2015-2016 et 2016-2017 respectivement. Quant au parcours Ingénierie du document, édition, médiation multimédia (IDEMM), comme il a été souligné dans le dossier d'auto-évaluation, il reçoit de nombreuses offres d'alternance qu'il ne peut honorer en raison de son calendrier contraint. Des réflexions sur une re-planification du calendrier sont en cours pour atténuer cette contrainte. D'autre part, le parcours IDEMM a conclu un contrat-cadre de collaboration pédagogique avec l'incubateur EuraTechnologies (Pôle d'excellence économique dédié aux

Technologies de l'Information et de la Communication de la Métropole européenne de Lille).



## Observations relatives aux formations du sous-champ Langues et cultures étrangères

### Licence Langues étrangères appliquées

L'évaluation de la licence Langues étrangères appliquées met en avant la richesse et la diversité du choix de la langue B et la possibilité d'étudier une troisième langue, ainsi que la pluridisciplinarité de la formation et la poursuite d'études en master. La formation étudie la possibilité d'étendre son offre de langue B à l'arabe et au japonais au cours du contrat 2020-2024, projet tributaire des moyens humains disponibles.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Afin de réduire le taux d'échec en L1 (p. 126), l'équipe proposera dans les nouvelles maquettes un suivi individualisé des étudiants (grâce à des tests de positionnement adaptatifs) et des contenus adaptés au niveau de chaque étudiant (projets U-LEArn). Des enseignements d'aide à la réussite et des enseignants référents pour chaque groupe de L1 ont déjà été mis en place en 2018-2019, ils facilitent l'individualisation des parcours étudiants.

Les experts indiquent que les relations avec les entreprises ne semblent pas formalisées (p. 125). Or, les liens avec le monde socio-professionnel du bassin d'emploi existent et sont décrits dans le dossier d'auto-évaluation (entreprises accueillant régulièrement des stagiaires, interventions et participation de professionnels dans la formation et au conseil de perfectionnement...). L'équipe a fait le choix à ce stade de ne pas signer de convention particulière avec des acteurs du monde socio-professionnel, car elle souhaite permettre aux étudiants une insertion professionnelle plus large.

En matière d'ouverture à l'international, l'équipe pédagogique poursuit le développement de ses partenariats en Europe et hors Europe afin de faciliter la mobilité des étudiants. Un enseignant-chercheur a été nommé responsable des Relations internationales et il a déjà mis en œuvre des activités afin de stimuler la mobilité étudiante.

### Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

L'évaluation de la licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales met en relief à la fois l'éventail des formations proposées en langues et cultures étrangères, leur qualité due à la stabilité de ses équipes pédagogiques, la pluridisciplinarité pertinente avec une spécialisation progressive et les efforts consentis dans le domaine de la remédiation et l'organisation de parcours permettant de préparer les étudiants à la poursuite d'études en master.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Le rapport d'évaluation soulève le faible taux de réussite en L1/L2. Il est à noter que ce taux de réussite est d'une part due au fait que certains parcours ont été amenés pendant la période évaluée à accueillir, en l'absence de possibilités de définir des pré-requis pour les licences non sélectives, un nombre croissant d'étudiants débutants en langue étrangère, en particulier en arabe dont les effectifs de L1 étaient importants pendant la période évaluée alors que les programmes de L1 ne pouvaient s'adapter entièrement à ce public. Pour remédier à la situation, une licence en 4 ans (L1 débutant) a été créée à la rentrée 2017 pour accueillir le public débutant et lui proposer une

formation intensive en vue de son accès en L1. Bien que le dispositif soit nouveau, les premiers résultats sont encourageants en matière de non décrochage et d'apprentissage de la langue. Celui-ci a d'ailleurs préfiguré les dispositifs de remédiation (L1 préparatoire propédeutique ou étalée en deux ans) qui sont progressivement mis en place dans l'établissement dans le cadre de la Loi ORE.

En matière de développement et d'intensification des rapports avec le monde professionnel, il est envisagé dans la future offre de formation de mettre en place une mise en situation professionnelle, qui peut prendre la forme d'un stage, dès la L2 et notamment dans le cadre de la préparation du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

Pour ce qui est de l'ouverture à l'international des formations, elle devrait se renforcer dans le cadre de la future offre de formation, avec des projets de doubles diplômes en cours de discussion (parcours allemand, polonais, etc.) et une augmentation des mobilités dans ce type de formation résolument tournée vers l'international.

Enfin, si l'existence du Conseil de Perfectionnement de la mention a été omis dans le dossier d'auto-évaluation, il est bien en place depuis 2016-2017 et l'équipe pédagogique s'attachera à développer l'évaluation interne tout en redoublant d'efforts pour optimiser son internationalisation et élargir son offre de formation en intensifiant la recherche de partenaires aussi bien au sein de l'Université de Lille qu'à l'étranger.

### Master Langues et sociétés

L'évaluation du master Langues et sociétés souligne la richesse de l'offre de formation et la diversité des langues et aires culturelles, qu'elle invite à soutenir. Elle salue la place consacrée à la transversalité et met en avant le fort taux d'insertion professionnelle.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite apporter quelques précisions. Il en est ainsi du point concernant le positionnement du master Langues et Sociétés par rapport au master MITRA et le possible recoupement entre l'option interculturelité et ce même master MITRA. Si la question de l'interculturalité traverse le master Langues et Sociétés dans son ensemble du fait de la spécificité de la formation en LLCER, elle ne concerne plus spécifiquement qu'une option professionnalisante, entièrement structurée autour de cette notion, qui en développe les implications et en examine les limites (par rapport à la transculturalité, par exemple, une question centrale aujourd'hui). Il n'y a donc pas, actuellement, de recoupement entre l'option « interculturelité » et le master MITRA. Afin de lever toute ambiguïté, cette option s'intitulera « Cultures et sociétés » dans la maquette 2020-2024. Par ailleurs, le label Erasmus Mundus du master MITRA mettra, dès la rentrée 2019, l'accent sur les migrations transnationales, ce qui contribuera également à éviter toute possibilité de confusion.

### Master Langues étrangères appliquées

L'évaluation du master Langues Etrangères Appliquées met notamment en avant la richesse et la diversité du choix de la langue B et la possibilité dans le prochain contrat de poursuivre l'étude de la troisième langue, l'alternance (contrats de professionnalisation et d'apprentissage), ainsi que la complémentarité des parcours du master.

L'équipe pédagogique souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Le rapport d'auto-évaluation du master soulève une absence de pilotage au niveau de la mention (p. 139). Or, il est à noter que les jurys, les stages mais aussi l'évaluation de la formation, la construction et les orientations de la nouvelle offre de formation suite aux conseils de perfectionnement sont tous pilotés au niveau de la mention. Les stages, en France et à l'étranger (p. 138), sont validés en fonction du contenu des missions proposées, de leur cohérence par rapport au parcours et au projet personnel et professionnel de l'étudiant.

Les experts indiquent que les relations avec les entreprises ne semblent pas formalisées (p. 139). Les liens avec le monde socio-professionnel du bassin d'emploi existent et sont décrits dans le rapport (entreprises accueillant régulièrement des stagiaires ou des apprentis, interventions et participation de professionnels dans la formation et au conseil de perfectionnement...). L'équipe a fait le choix de ne pas signer de convention particulière avec des acteurs du monde socio-professionnel, car elle souhaite permettre aux étudiants une insertion professionnelle plus large. La disparité de l'insertion professionnelle selon les parcours et options (p. 139) s'explique au moins en partie par la différence de débouchés (entreprises vs associations). Elle sera réduite de fait par la disparition des options en M2 Relations Internationales et Coopération Internationale (RICI) dans la prochaine maquette et par un tronc commun aux quatre parcours du master plus développé.

Le rapport d'évaluation note également un manque d'adaptation pédagogique aux conditions du master Management des projets touristiques (MPT) en alternance (p. 139). Or, elle est bien existante pour les étudiants apprentis du parcours MPT : le contenu des cours, une UE spécifique dédiée à l'apprentissage, le calendrier universitaire et le rythme formation/apprentissage sont adaptés pour les apprentis. Ces modalités seront maintenues dans le contrat 2020-2024. Par ailleurs, le choix de ne proposer que deux langues B pour ce parcours (p. 137) relève d'une politique pédagogique : l'espagnol est la seconde langue la plus pratiquée et le néerlandais a été choisi pour répondre à l'offre du bassin d'emploi.

Pour les contrats de professionnalisation, l'équipe pédagogique a indiqué dans le dossier d'auto-évaluation qu'elle était consciente de cette lacune. Une amélioration a déjà été apportée par la nomination d'un enseignant référent par étudiant en contrat de professionnalisation. Sont en chantier notamment la valorisation de la période en entreprise par une évaluation spécifique et le rythme même de l'alternance. L'approche programme de la nouvelle maquette permettra de valider certaines compétences dans l'entreprise.

L'incompatibilité entre l'alternance et la mobilité internationale, très encouragée en LEA, soulignée dans le rapport (p. 138) n'est qu'apparente. En effet, si elle ne peut pas se faire pendant l'année de formation, la mobilité internationale est un critère de recrutement pour l'entrée en master LEA. L'alternance n'empêche par ailleurs pas de travailler à l'international par la suite (pratique de l'interculturalité et des langues étrangères), et elle peut même favoriser la mobilité (ainsi, les étudiants en contrat de professionnalisation en 2018-2019 qui travaillent au développement de Decathlon en Ukraine, de Boulanger en Espagne peuvent ensuite être embauchés comme chargés de projets pour la mise en place effective de ces projets sur le terrain).

Le comité d'expertise s'interroge sur la manière dont est mesuré le degré d'appropriation par les étudiants de la formation à et par la recherche (p. 139). Tous les étudiants sont suivis et évalués lors des séminaires de recherche (UE1) obligatoires à chaque semestre du master. Le mémoire de recherche, actuellement demandé aux étudiants dans deux parcours du master, sera étendu à l'ensemble des parcours. Les prochaines maquettes comportent une UE recherche dans l'un des blocs du tronc commun.

Même si le nombre d'étudiants souhaitant une information sur la poursuite d'études en doctorat (p. 139) est marginal, l'équipe pédagogique va solliciter les écoles doctorales de l'Université dès 2019-2020 pour qu'elles viennent présenter les doctorats, notamment conventionnés CIFRE. Cependant, les parcours du master LEA n'ont pas pour finalité directe une poursuite d'études en doctorat et la valorisation d'un doctorat sur le marché de l'emploi dans les métiers auxquels mène le master n'est pas démontrée. Cette poursuite d'études s'inscrit plutôt dans un processus de double cursus (les deux doctorants diplômés du master LEA en 2017-2018 sont inscrits l'un en LLCE et l'autre en sociologie).

### Master Médiation interculturelle : Identités, mobilités, conflits

L'évaluation du master Médiation Interculturelle : Identités, Mobilités, Conflits met notamment en avant le caractère unique en France de cette formation axée autour de besoins sociaux actuels, le fort rayonnement international du parcours MITRA dans le cadre d'un consortium international et la prise en compte du projet de l'étudiant dans le cadre Erasmus Mundus.

L'équipe pédagogique souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Elle prend bonne note du manque de lisibilité de la mention et de la recommandation de convergence entre les deux parcours Migrations transnationales (nouvel intitulé), d'une part, et le parcours Art et responsabilité sociale – International (ARSI), d'autre part. Le parcours ARSI fait actuellement l'objet d'une discussion destinée à améliorer son positionnement dans l'offre de formation de l'établissement.

Les objectifs des deux parcours du master MITRA s'inscrivent par ailleurs dans les trois domaines de la recherche, l'enseignement et l'engagement civique. Cependant, il ne faut pas entendre par là, comme cela semble avoir été compris (p. 140 du rapport), que le master forme aux métiers de l'enseignement. La formule visait plutôt à mettre en évidence le fait que la formation était étroitement associée à la recherche et surtout à l'engagement civique et que les objectifs du master dépassaient en cela ceux d'une formation classique.

### Master Traduction et interprétation

L'évaluation du master Traduction et interprétation met en avant la pertinence de la formation, qu'elle qualifie « d'excellence », d'« attractive et reconnue », et dont elle loue les excellents taux de réussite et d'insertion professionnelle ainsi que l'adéquation et le caractère particulièrement complet de la préparation.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Le rapport souligne (p. 145) « le manque d'une dynamique de mobilité étudiante en dehors des stages, surtout en ce qui concerne le parcours TSM »,

tout en en acceptant les raisons (p. 145). Ce sont bien en effet les règles déontologiques du métier qui expliquent l'absence de mobilités étudiantes, entrantes et sortantes : dans la mesure où la traduction se fait sur le marché vers la langue maternelle, tout étudiant non francophone serait défavorisé au sein de la formation (même si celle-ci accueille des étudiants de nationalité étrangère mais bilingues), tout comme tout étudiant francophone le serait dans un environnement non francophone. Le volume horaire consacré à la traduction vers la langue maternelle est bien supérieur à celui consacré à la traduction vers les langues étrangères (en TSM, la proportion est de 80%-20% en M1, de 100%-0% en M2 ; en MéLexTra, 90%-10% en M1, 85%-15% en M2 TAC, 80%-20% en M2 JET).

Ceci étant, on souligne qu'une mobilité longue à l'étranger est un pré-requis à l'entrée en MéLexTra et fortement recommandée à l'entrée en TSM, les connaissances interculturelles évidemment essentielles aux métiers visés devant avoir été développées avant l'entrée en master (via l'assistantat ou une césure en pays anglophone par exemple). Les étudiants de TSM sont encouragés par ailleurs à effectuer l'un de leurs deux stages à l'étranger et ceux de MéLexTra, à chercher un stage à l'étranger (nombreuses réalisations aux États-Unis par exemple). Dans le parcours TSM, des étudiants sont accueillis en échange (Erasmus+ par exemple ; ils ne valident pas l'intégralité du diplôme mais seulement un certain nombre d'enseignements (souvent ceux liés à la méthodologie ou aux technologies) afin d'obtenir des crédits ECTS. TSM appartient au réseau INSTB, ce qui implique des échanges interuniversitaires au niveau européen pour le dispositif de mise en situation (il y est prévu à terme une collaboration entre étudiants) ; enfin, des possibilités de séjour à l'étranger entre le M1 et le M2 existent et sont encouragées dans le cadre du dispositif de césure (1 à 2 cas par an pour les trois parcours).

Le rapport d'évaluation précise à propos de la première année de tronc commun des deux parcours MéLexTra que les « matières de « thème » sont nombreuses » (p. 145). Or, il faut souligner qu'en M1 MéLexTra, le volume consacré à la traduction vers l'anglais (comme évoqué plus haut) est faible : il est de 26h sur 234h annuelles, soit un peu plus de 10% (il est de 39h sur 264.5 en M2 TAC (15%) et de 78h sur 389.5 en M2 JET (20% environ). La place dévolue à ce sens de traduction s'explique et se justifie par l'observation de la langue à partir de laquelle on traduit déontologiquement et la réflexion nécessaire sur elle ; elle ne se substitue certainement pas, comme le montrent les maquettes, à une préparation professionnelle, mais en fait partie intégrante.

Le rapport soulève par ailleurs un possible manque de clarté sur l'ouverture des groupes pour les langues étrangères autres que l'anglais (allemand, espagnol, italien, suédois, russe, néerlandais, polonais) dans le parcours TSM. Les conditions d'ouverture n'ont en effet pas été précisées dans le dossier d'auto-évaluation. La politique de l'établissement ne permet depuis 2015 d'ouvrir, pour des raisons de soutenabilité que 4 groupes pour ces langues

dites « langues B » : si certains groupes sont systématiquement ouverts (espagnol, italien), les autres ne le sont pas. La décision est prise au moment de la campagne de recrutement : les langues ouvertes sont celles pour lesquelles le nombre d'étudiants est le plus élevé. Les étudiants en sont systématiquement informés lors de la phase d'admissibilité en M1. Dans le cadre du prochain contrat, la formation porte le projet d'ajouter le chinois au choix de langues B, car une forte demande existe chez les étudiants, non satisfaite à l'heure actuelle. Suite aux remarques du HCERES, les critères menant aux (non-)ouvertures de groupes seront mieux précisés dans la communication sur l'offre de formation.

L'« absence de pilotage au niveau de la mention » est mentionnée comme un point faible, mais rien n'est évoqué à ce sujet dans les pages qui précèdent. Il y a bien un pilotage au niveau de la mention, qui est bien dotée d'un responsable (aussi responsable de l'un des parcours MéLexTra), mais le travail se fait de façon continue, et sous forme de collaboration étroite avec le responsable du parcours TSM pour tous les sujets concernant l'ensemble des trois parcours (notamment le jury de diplôme ou l'organisation des formations et des conférences communes à l'ensemble des étudiants de la mention, dont le rapport souligne que c'est un « atout de taille »). Le pilotage de la mention est donc effectif et il est bicéphale, eu égard notamment à l'ampleur de la tâche. En revanche, il est vrai que la gestion des jurys, des conseils de perfectionnement (dont le rapport note qu'ils « fonctionnent parfaitement bien ») et des admissions s'est faite pendant la période évaluée au niveau des parcours.

Le rapport d'évaluation relève que le M1 MéLexTra, tronc commun des deux parcours de M2, JET et TAC, ne propose pas d'enseignements spécialisés, préparatoires aux parcours de deuxième année et que le M1 est essentiellement théorique alors que les M2 seraient plutôt pratiques, pour le déplorer comme un « point faible » (p. 145). Comme indiqué dans le dossier d'évaluation (référence 3.1), si le M1 MéLexTra est méthodologique, théorique et pratique (voir par exemple l'intitulé de l'UE 1 : « Théorie et pratique »), dans cet ordre, les M2 sont pratiques, méthodologiques et théoriques, dans cet ordre. Le parti pris (aussi influencé par les volumes horaires contraints) est bien de ne pas faire prendre en main les outils logiciels (tous concentrés en deuxième année, selon les spécialités, bien divergentes) avant que les fondations ne soient stables et complètes, pour toutes les compétences requises avant même de faire appel aux outils informatiques. C'est pour cela que le M1 approche une multiplicité de types de traduction (littéraire, paralitéraire, pragmatique), propose une palette diversifiée d'approches théoriques et méthodologiques, non sans offrir aussi des enseignements orientés vers les deux spécialités de deuxième année.



## Observations relatives aux formations du sous-champ Sciences Sociales

### Licence Géographie et aménagement

L'évaluation de la licence Géographie et Aménagement met en avant la formation très solide et très complète, avec des enseignements diversifiés notamment des outils et un cursus couvrant l'essentiel du champ disciplinaire.

L'équipe pédagogique souhaite apporter une observation. Le rapport s'étonne que le quatrième semestre du parcours Journalisme n'affiche que 25 crédits ECTS (p. 159). Il s'agit d'une coquille figurant à la page 30 du dossier d'autoévaluation. Une UE à 5 ECTS proposée à tous les étudiants a en effet été oubliée. Pour ce semestre, comme pour tous les autres de la formation, le total des crédits proposés à la validation égale bien 30 crédits.

### Licence Sciences de l'éducation

L'évaluation de la licence Sciences de l'éducation met notamment en avant le taux de réussite important en L1-L2 (entre 70 et 85 %). Ce bon résultat est le fruit d'un travail important tourné vers l'accompagnement des étudiants (par du tutorat, par une attention des responsables pédagogiques) et l'ajustement des contenus et des modalités de travail proposées. De fait, cela gagne à se diffuser davantage de façon longitudinale en renforçant cet aspect en L3. Elle souligne également une articulation cohérente à la recherche, ce qui sera renforcé davantage dans la future offre de formation en permettant aux étudiants de licence une fréquentation accrue de la recherche (via des présentations de projets de recherches en cours). Le rapport souligne de façon très juste le manque de spécification de la licence proposée à Lille d'avec celle proposée par l'université de Picardie-Jules Verne. Cette spécification est pourtant effective puisque l'offre de l'Université de Lille développe plus particulièrement des approches didactiques, des approches tournées vers le travail social ainsi que vers les pratiques éducatives de prévention de la santé et des approches liées à la formation des adultes. Enfin, la culture de l'autoévaluation est mentionnée comme un point fort ; de fait, elle a permis à l'équipe pédagogique d'anticiper plusieurs des remarques pointées par les experts dans la construction de la prochaine offre de formation. L'équipe pédagogique souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Il est régulièrement fait référence à une offre de formation qui manque de cohérence et de lisibilité. Est plus particulièrement pointé le parcours FOCUS. Ce parcours avait été intégré dans cette licence avant la co-accréditation entre Lille 1 et Lille 3 et il devrait rejoindre de manière logique une mention de sciences et technologies pour la prochaine accréditation. L'offre de formation sera donc réduite à trois parcours, ce qui permettra de gagner en cohérence, et en lisibilité en termes de débouchés professionnels et de poursuite d'études.

L'évaluation souligne aussi un déséquilibre dans la répartition des enseignements entre titulaires et contractuels. Il est à noter que les collègues titulaires MCF et PU ne sont pas absents de la L1 et de la L2, tel que le mentionne le rapport (p. 156). De fait, ils interviennent en L1 et L2, même si cela est dans une proportion moindre qu'en L3. De plus, le cursus de licence a ouvert sur les trois années à moyens constants, ce qui n'a pas facilité une répartition redistribuée des enseignements. Néanmoins, le lien qui est suggéré avec « une improvisation des enseignements », formulation négativement connotée, est pour le moins surprenant. Le choix qui a présidé à la construction du cursus a été guidé par l'intention de donner une place aux

différentes disciplines contributives aux sciences de l'éducation, ainsi qu'à la découverte de situations et pratiques éducatives dans leurs diversités. Enfin, le faible taux de réussite pour le parcours TSPS attire bien l'attention de l'équipe pédagogique mais il est dû à la part importante des étudiants inscrits dans ce parcours par le biais des conventions avec les centres de formation en travail social. Un travail est en cours à ce sujet dans le cadre de l'universitarisation des formations du travail social.

Plusieurs points évoqués dans le rapport ont été clairement identifiés par l'équipe pédagogique, et la réflexion engagée pour la prochaine maquette vise à y apporter des éléments de réponse, notamment sur les points suivants : l'ouverture à l'international, la cohérence curriculaire de la formation et un renforcement de l'accompagnement de l'étudiant, qu'il soit dans le cursus dès la L1, ou qu'il entre en L2 ou L3.

### Licence Sociologie (ex-Lille 1)

L'évaluation de la Licence Sociologie déployée sur le Campus de Cité scientifique souligne une maquette et des enseignements équilibrés et cohérents avec des parcours classiques et originaux. L'originalité des parcours, leur complémentarité avec l'offre proposée sur le site de Pont de bois ainsi que la richesse des partenariats noués avec d'autres disciplines de SHS a été mentionnée à plusieurs reprises. En outre, l'évaluation proposée met en avant plusieurs points forts de la formation, parmi lesquels :

- Une bonne formation à la recherche et par la recherche. La composition et l'implication de l'équipe pédagogique est rappelée, tant en termes d'enseignements, d'investissement que de cohérence avec les thématiques du laboratoire d'appui et des parcours de masters.
- Un bon taux de poursuite en master et en amont de bons taux de réussite en licence, même si ceux-ci sont encore perfectibles. Les chiffres montrant l'amélioration des taux de réussite ont été obtenus en particulier grâce aux aménagements opérés dans des parcours différenciés et adaptés à différents publics (parcours pour les bacs technologiques notamment) et à l'accent mis sur les suivis individualisés des étudiants, ainsi qu'à la mise en place de groupes à effectifs restreints.
- Une démarche d'amélioration continue appréciable. L'équipe pédagogique s'est en effet efforcée, par des réunions régulières et des bilans intermédiaires, d'adapter les contenus et les formats de la formation de façon à répondre aux attentes ministérielles, aux demandes formulées par les étudiants et aux évaluations des cours formulées par les enseignants.

Cependant, plusieurs points pourraient être renforcés selon l'HCERES, qui correspondent bien aux manques constatés par l'équipe pédagogique lors de la rédaction du bilan et qui sont d'ores et déjà en cours de traitement dans l'élaboration de la prochaine maquette.

Il s'agit notamment de l'absence d'étudiants au conseil de perfectionnement. Ce point d'amélioration est prévu et a été intégré au projet du prochain quadriennal. Des délégués étudiants étant déjà élus dans chaque année de la licence (2 pour chacun des groupes de TD) et concertés pour les CPP ainsi que lors de réunions ponctuelles (bilan du fonctionnement des travaux dirigés, médiation avec le Bureau de la vie étudiante et du handicap...), il a été prévu de mobiliser ces délégués dans un collège « usagers » qui sera invité à siéger aux réunions déjà existantes du conseil de perfectionnement.

Des relations avec l'environnement socio-économique inégales selon les parcours ont été pointées. Parallèlement il a été souligné par l'HCERES que l'insertion professionnelle immédiate en licence généraliste telle que la nôtre n'était pas l'objectif prioritaire car les étudiants se destinent majoritairement à une poursuite d'études ou au passage de concours. Un travail est cependant en cours sur l'orientation des étudiants après la 3<sup>ème</sup> année, en particulier dans un enseignement de « projet de poursuite d'études ». Cet enseignement personnalisé en fonction des projets des étudiants permet d'évoquer avec eux l'offre de master (et en fonction de la demande de les accompagner dans leurs candidatures), de faire l'inventaire des concours à bac+3 et de balayer avec eux les grands domaines de métiers possibles à l'issue d'une formation de sociologie et ethnologie.

Un effort est par ailleurs déployé pour faire intervenir dans la formation et cela dès la L1, des intervenants issus du monde professionnel extra-universitaire. Ces intervenants sont en particulier mobilisés sur des enseignements de méthodologie, ce qui leur permet d'aborder les compétences à mobiliser pour entrer en dialogue avec le monde socio-économique. En complément, les enseignements dispensés avec d'autres formations de SHS apportent des éléments de connaissance et de professionnalisation dès la L1. C'est le cas avec la géographie (méthodologie de la cartographie et application concrète par des travaux de terrain en groupes sur la métropole lilloise) et l'économie (connaissance du monde économique et de l'entreprise).

Dans la prochaine maquette, ce lien avec le monde socio-économique sera poursuivi et renforcé, notamment en faisant intervenir dans les cours de suivis de projet d'études des anciens étudiants de master sociologie en situation d'emploi, qui pourraient ainsi échanger avec les étudiants sur leur parcours et leur insertion professionnelle. De plus, la présence à chaque semestre de la licence d'un bloc transversal consacré aux projets personnels et professionnels des étudiants permettra de les accompagner dans leur connaissance des mondes du travail, notamment par des rencontres avec des acteurs socio-économiques et des mises en situation professionnelle.

Un manque de précisions sur le statut des stages a, enfin, été relevé. Cet axe d'amélioration est également prévu dans l'élaboration de la nouvelle maquette. La présence de l'expérience professionnelle va en effet être consolidée tout au long des trois années de formation et sous deux formes principales :

- Inscrits dans le cadre de cours de méthodologies d'enquêtes et d'analyse, des « expériences professionnelles de terrain » conçues comme des « enquêtes collectives », sont déjà présentes dans la maquette à différents niveaux : en L1 et en L2 sous formes d'enseignements de méthodologies au cours desquels les étudiants doivent mettre en pratique les outils acquis. Au premier semestre de la licence 3, les expériences professionnelles collectives de terrain, renommées « ateliers de terrain en immersion » seront étendues sur un semestre de plus minimum, avec la possibilité pour les différents parcours d'effectuer des séjours en différents lieux de la région Hauts de France, en immersion complète durant une semaine. Ces expériences professionnelles sont donc des étapes clés de la formation aux compétences attendues dans les métiers de la sociologie.

- un stage sera proposé de façon optionnelle dès le premier semestre de la 2<sup>ème</sup> année et cela tout au long du cursus. A chaque semestre les étudiants auront la possibilité de réaliser un stage d'un mois dans un secteur d'activité les intéressant (entreprises privées, monde associatif, collectivités, fonction

publique...) afin de construire au fil de leur licence leur projet personnel et professionnel. La possibilité qui leur est offerte d'un stage sur 4 semestres (en L2 et en L3) pourra en outre leur permettre de tester différentes options professionnelles, différents champs de métiers, de cumuler ainsi une expérience, des compétences et de personnaliser leur cursus et leur projet.

### Licence Sociologie (ex-Lille 3)

L'évaluation de la Licence Sociologie déployée sur le Campus de Pont-de-Bois insiste sur le caractère solidement structuré et organisé de la formation et l'originalité et l'attractivité des parcours proposés. Il souligne également la bonne formation à la recherche et par la recherche et la bonne qualité du pilotage de la formation.

Il souligne cependant un certain nombre de points faibles qui restent à améliorer.

Un premier point concerne l'insuffisance d'informations concernant le positionnement de la formation au niveau local et national. D'une façon générale, il n'existe dans la région Hauts de France que deux universités publiques proposant une licence de sociologie : L'université de Picardie Jules verne à Amiens et l'Université de Lille, ce qui justifie pleinement le maintien de cette licence dans cette dernière. Il existe également une Licence Sociologie, parcours Travail social à l'Institut Social de Lille de l'Institut catholique de Lille. Cette formation est cependant payante et limitée à 45 places en L1.

Le rapport d'évaluation souligne que les deux parcours proposés dans le cadre de la licence mention sociologie sur le site de Pont de Bois de l'université de Lille (parcours histoire et parcours sociologie quantitative) sont très différents et complémentaires de ceux offerts sur le site Cité scientifique (parcours anthropologie, politiques sociale, économie) de l'université de Lille. Ils renforcent et complètent également l'offre nationale de formation en sociologie. Il n'existe que trois autres universités où la sociologie est associée à l'histoire sur les trois années. Il est ainsi possible pour les étudiants en sociologie des universités de Tours et d'Evry et pour les élèves de l'ENS Cachan de préparer une double licence sociologie-histoire. Sorbonne Université propose, elle, un double cursus histoire et sciences sociales associant une formation en culture historique et des connaissances en sciences sociales (économie, sociologie, institutions politiques et droit). Le parcours sociologie quantitative est, quant à lui, inédit. Seule l'université de Versailles Saint Quentin propose un parcours sociologie quantitative et démographie, mais celui-ci ne commence qu'en troisième année.

Un deuxième point souligné est le fait que les processus de validation d'acquis ne sont pas précisés. Une commission pédagogique de validation et d'admission (CPVA) est constituée chaque année au niveau de la mention. Elle se réunit en juin pour étudier les dossiers de validation d'acquis déposés.

Un troisième point souligné par le rapport concerne les stages qu'il serait souhaitable de rendre obligatoires dans l'ensemble des parcours et options. La réponse de l'équipe pédagogique est dans la lignée de celles concernant les parcours de la Cité scientifique. Le stage n'est effectivement obligatoire que pour les étudiants poursuivant l'option développement social. La formation rend cependant obligatoire la réalisation d'un mémoire de recherche reposant sur un travail de terrain (observations, entretiens, questionnaires) mené sur les deux semestres. Le terrain des sociologues n'étant pas forcément une institution, les enseignants n'ont pas souhaité contraindre les étudiants à faire

cette première recherche sous forme de stage incluant une convention de stage (même si de nombreux étudiants peuvent choisir cette voie). Les étudiants sont dans tous les cas encadrés par leur référent (qu'ils rencontrent plusieurs fois par semestre) ce qui constitue clairement une forme de professionnalisation.

Un quatrième point concerne le taux de réussite en L1 qui, avec moins de 40 %, est à améliorer. Il est ensuite très satisfaisant (en L2 et L3, environ 90 %). L'équipe éducative est tout à fait consciente de l'insuffisance des taux de réussite en L1. Elle réfléchit à des modalités concrètes propices à améliorer ces taux, notamment en mettant en place du tutorat.

Un dernier point concerne le caractère lacunaire des informations sur les poursuites d'études et la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés. Les données fournies par l'OFIVE à partir d'une enquête concernant l'ensemble des étudiants de la troisième année de sociologie et ne permettent pas de distinguer les parcours. En 2013-2014, 90 % (64/71) des diplômés de la Licence Sociologie ayant répondu à l'enquête (95 % de répondant) poursuivaient leurs études et seuls 3 étudiants étaient en emploi (non-stable).

Pour le suivi spécifique des parcours, la formation dispose d'un annuaire des anciens étudiants développé pour le parcours Sociologie quantitative et pour le parcours histoire depuis 2005. La qualité de l'information de ces annuaires dépend cependant de la bonne volonté des diplômés de la licence à le remplir, et de la capacité de l'université à les relancer chaque année. En l'état actuel, ils ne permettent pas facilement la production de statistiques d'insertion professionnelles et de poursuites d'étude. Pour le prochain contrat, le lancement de Lilagora, le réseau des alumni et des professionnels de l'Université de Lille devrait apporter des perspectives intéressantes dans ce domaine.

### Licence professionnelle Intervention sociale - accompagnement de publics spécifiques (ex-Lille 1)

L'évaluation de la licence professionnelle Intervention sociale - accompagnement de publics spécifiques (ex-Lille 1) met en avant un secteur d'activité porteur et l'ancrage pratique fort, cohérent avec la finalité professionnalisante de la formation.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

La question de la difficulté et de l'intérêt des partenariats officiels pour les partenaires a été abordée dans le contexte du secteur gérontologique. L'annexe 2-2 listait les intervenants professionnels qui pour la plupart sont réguliers. La fragmentation des enseignements est en grande partie inhérente à la forte pluridisciplinarité.

Pour ce qui est des modes de gouvernance de la formation, Le départ de deux responsables sur les 4 personnes qui impliquées dans l'organisation de cette licence est mentionné mais des alternatives de portage sont d'ores et déjà explorées. De même, la formation offre l'occasion aux étudiants de donner leur avis sur les enseignements et leur organisation. Le conseil de perfectionnement les analyse et discute des propositions d'action collectives et des évolutions du secteur en termes de législation ou de pratiques. Sur deux années sondées par l'OFIP, 78 % sondés se sont déclarés satisfaits de la formation.

Les raisons de la diminution quantitative des candidatures avaient été explicitées et elle avait été recherchée, le nombre de dossiers de qualité étant proportionnellement en hausse. L'entrée dans la profession via un ou des CDD est inhérente au secteur social, et plus particulièrement au secteur gérontologique, qui hésite à recruter des professionnels trop jeunes. Un sondage interne précise que 86 % des répondants (64 % des sollicités) ont occupé au moins un emploi en adéquation avec la formation, avec un CDI pour la moitié d'entre eux. De nouvelles perspectives d'emploi sont liées à la loi 2015-1776 relative à l'adaptation de la société au vieillissement qui entraîne la nécessité pour une résidence autonomie d'avoir un coordonnateur (0,5 ETP, pour plus de 1000 postes à créer) et le forfait vie sociale pour les habitats inclusifs, instauré par la loi 2018-1021 devrait permettre de créer entre 0,5 et 1 ETP par habitat. Dans ce contexte évolutif, l'adaptabilité des titulaires de licence professionnelle est un atout. S'il est exact que des besoins convergents peuvent être identifiés entre vieillissement et handicap, la convergence semble peu envisageable, dans le volume horaire imparti, sans réduire notablement la qualité de la culture gérontologique des formés. À noter également que la population en situation de handicap est très diversifiée. Son approche systémique sur un modèle bio-psycho-social, tel celui mis en œuvre dans la formation, nécessiterait de fait une formation dédiée ou du moins, s'inscrivant en complément de l'année de formation consacrée au vieillissement.

### Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques (ex-Lille 2)

L'évaluation de la licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques souligne l'attractivité de la formation malgré sa jeunesse, qui elle explique que certains aspects de la formation soulevés comme points faibles soient encore à consolider (pilotage de la formation, positionnement, pluridisciplinarité, structuration des partenariats). L'équipe pédagogique souhaite apporter quelques précisions et observations.

Le rapport d'évaluation relève une réflexion insuffisante sur le positionnement de la formation dans son environnement, notamment dans un contexte d'universitarisation des formations du travail social (p. 170). L'équipe pédagogique tient à souligner que si cette formation a dû faire un choix contraint d'intitulé de mention dans la nomenclature nationale en 2014, comme l'indique le titre du parcours « Justice et Jeunesse en Difficulté », ses objectifs et ses activités concernent le domaine de l'enfance en danger, de l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection judiciaire de la Jeunesse. Il s'agit donc d'une formation de droit, mais également spécialisée sur les politiques publiques et l'intervention sociale, préparant à l'entrée dans la carrière sociale dans les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce qui fonde la « couleur » de la formation est d'une part son expertise juridique sur les mineurs, l'autorité parentale, les mesures éducatives judiciaires et administratives. C'est d'autre part, la place donnée aux politiques publiques et à l'appréhension du travail de coordination et d'encadrement de proximité et par le projet. Aucune mention existante dans la nomenclature nationale ne pouvait donner un positionnement adéquat. C'est pourquoi l'établissement demande la création d'une mention spécifique « Métiers de la protection juridique des publics vulnérables ». Cela permettra d'affirmer le positionnement à une approche juridique, dans le champ Droit-Economie-Gestion, sans perdre de vue le partenariat avec l'Ecole Nationale de Protection Juridique de la Jeunesse.

Concernant la faible pluridisciplinarité au regard des objectifs pédagogiques, partant de la spécialité juridique et de l'objectif de donner un niveau d'expertise en droit des mineurs (comme indiqué dans la fiche RNCP), la majorité des cours (2/3) est effectivement en droit. Outre ces trois disciplines (Droit privé, droit public, Histoire du droit), la maquette des enseignements inclut aussi quatre autres disciplines : la sociologie, la psychologie, le management, et les sciences de l'éducation, avec une volonté d'y adjoindre aussi des enseignements en science politique. De par sa pluridisciplinarité et les intervenants professionnels spécialistes de leur domaine qui interviennent dans la formation, l'équipe pédagogique a donc déjà une bonne connaissance du secteur d'activité.

Ainsi, en matière de partenariats, il faut préciser que c'est l'Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) qui a choisi la formation comme partenaire dans l'adossement de ses formations au sens de la loi 2002-2. Cette convention aurait certes pu être développée plus extensivement dans le dossier d'auto-évaluation. Ainsi par une convention exclusive entre les deux établissements, ce sont chaque année 60 éducateurs-stagiaires, titulaires du concours (cat. A) qui reçoivent 18 mois de formation à l'Ecole, qui s'inscrivent à l'Université de Lille et valident en même temps la licence professionnelle.

Concernant la faiblesse de pilotage la formation, le fonctionnement du comité de perfectionnement n'est probablement pas assez détaillé dans le dossier d'auto-évaluation mais cet organe de réflexion et de pilotage est réuni au moins une fois chaque année, avec production de compte-rendus et ses réflexions et recommandations ont toujours permis d'améliorer la formation.

### Licence professionnelle Métiers de la GRH : Formation, compétences et emploi

L'évaluation de la licence professionnelle Métiers de la GRH : Formation, Compétences et emploi a notamment en avant plusieurs points forts. La formation est attractive et répond en effet à une demande d'institutions et/ou branches professionnelles de la formation continue pour faire évoluer les compétences de leurs collaborateurs, en, particulier via le parcours Gestion et accompagnement et parcours professionnels et personnels dans les Organisations (GA3P).

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

L'évaluation reconnaît l'attractivité de la formation au niveau national. Néanmoins elle interroge dans les points faibles l'intitulé de la formation non adapté à son contenu, point duquel découlent plusieurs autres points faibles (positionnement de la formation dans un parcours « Formation des adultes » au détriment de la spécialisation « GRH » affichée, enseignements en GRH quasi inexistant, etc.).

Il faut noter d'entrée de jeu que la formation a dû choisir en 2014 un intitulé dans la nomenclature nationale. Le choix de l'équipe pédagogique s'est porté sur celui-ci car bien que l'intitulé de formation « métiers de la GRH » semble ne pas avoir sa place dans la formation, le sous-titre de la mention « Formation, gestion des compétences et emploi » représente un champ d'activité en lien avec l'offre de formation. Etant donné la diversité des licences professionnelles inscrites sous la mention « Métiers de la GRH, formation, compétences et emploi » et de la fiche RNCP existante, on ne s'étonnera pas que les objectifs visés par les 40 licences professionnelles mentionnées dans le rapport d'évaluation ne soient pas identiques. Aussi est-ce la raison pour

laquelle, dans un souci de clarification et de cohérence, l'établissement demande la création de mentions spécifiques distinctes pour les parcours GA3P et MédiaTIC respectivement :

- Métiers de la formation et du conseil en gestion des compétences.
- Métiers du numérique et de la formation des adultes.

Néanmoins, elle souligne que les liens tissés avec le monde socio-économique sont en décalage total avec les objectifs pédagogiques affichés » (p. 25). Comme indiqué dans le dossier d'auto-évaluation, le département des sciences de l'éducation et de la formation d'adultes a signé plusieurs conventions avec les branches professionnelles évoquées (l'UNMFREO, l'ANFA, CCABTP). Ces conventions formalisent le partenariat et en fixent les conditions entre la composante et les différentes branches professionnelles pour l'organisation de formation de salariés inscrits à l'université dans le cadre de la formation continue. Dans le cadre de ces conventions et le respect de la maquette, les partenaires construisent un projet de formation continue sur deux années universitaires. Dans la mesure où le partenariat avec ces branches professionnelles est formalisé (via les premières conventions signées) depuis 2005 (pour ce qui concernait la GA3P), il semble que les liens avec le monde socio-économique sont tissés et non « en décalage ». En effet, le développement d'activités de gestion, d'accompagnement, d'accueil, d'information, de conseil à l'emploi et à la formation et de guidance relatifs aux parcours professionnels et personnels dans les organisations reste le principal objectif de la GA3P. En ce sens le programme est adapté au contexte national de certaines branches professionnelles (milieu rural, branche de l'automobile et du bâtiment) mais aussi aux partenaires institutionnels tels Pôle emploi, missions locales, structures d'insertions, cabinets de recrutement positionnés par exemple sur des actions de reclassement, de suivi de carrières, etc.

Le parcours GA3P est né du constat d'un mouvement progressif d'individualisation et de responsabilisation des personnes dans la gestion des parcours professionnel et personnel. Les évolutions régulièrement mises en œuvre répondent aux préoccupations des divers acteurs et branches professionnelles qui constituent le monde socio-économique. C'est la raison pour laquelle ces différents acteurs sollicitent cette formation depuis maintenant 2005. Ainsi, l'existence de la GA3P est attractive et repose sur un programme non seulement adapté au contexte local mais aussi tout à fait adapté au contexte national de certaines branches professionnelles (milieu rural, branche de l'automobile et du bâtiment). Cela a par ailleurs valu à la formation en 2014 d'être classée parmi les « Pépites 2014 de la fac », par Le Nouvel Observateur.

Pour la GA3P, concernant le groupe de Lille, les effectifs sont stables depuis de nombreuses années. 30 à 35 étudiants composent la promotion chaque année. En revanche, les branches professionnelles concernées connaissent des changements institutionnels significatifs lesquels n'ont pas généré autant d'entrées en formation de nouveaux étudiants salariés en FC que nous aurions espéré. Cela est dû, entre autres au changement d'OPCA depuis 2015 pour l'UNMFR qui connaît une baisse significative de fonds de formation. Les MFR ainsi que certains CFA connaissent aussi des difficultés ne permettant pas de libérer leur personnel demandeur pourtant de formation (licenciements, fermetures de classes, difficultés financières).

Enfin l'accès de plein droit en master n'est absolument pas autorisé après la licence professionnelle dans la mesure où, en accord avec le point de vue de

l'évaluation, son objectif premier est l'insertion professionnelle. Nous limitons fortement l'accès en master. Dans les faits, guère plus d'un candidat par promotion procède à une demande d'entrée en master.

### Master Psychologie

L'évaluation du master Psychologie met notamment en avant une formation attractive incluant des parcours originaux et une ouverture à l'international en essor.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Le rapport fait mention d'un taux de réussite en M1 de 58%. Ce taux de réussite est en lien avec certaines stratégies des étudiants qui, dans la perspective de la sélection à l'entrée du M2, souhaitaient avoir un meilleur dossier (moyenne générale, variété des stages...). Il devrait progresser avec la mise en place à la rentrée 2018 de la sélection à l'entrée du M1.

L'insertion en doctorat des étudiants ayant un master représente, chaque année, entre 7 et 18 étudiants qui poursuivent leurs études en doctorat sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur de l'UFR.

### Master Sciences de l'éducation

L'évaluation du master Sciences de l'éducation met notamment en avant le rayonnement de la formation, notamment grâce aux partenariats noués, une adaptation des parcours aux contraintes et à la diversité des publics et une forte participation des professionnels. L'équipe pédagogique de la mention master a bien noté la cohérence recherchée pour adosser chaque parcours de master à une équipe du laboratoire CIREL (Proféor pour le travail éducatif, Théodile pour la discipline des didactiques, Trigone pour la formation des adultes). Les différents parcours ouvrent aussi bien sur une professionnalisation (TEDPC3S, DEFF, IIF, IP et IPM) que sur une poursuite d'études en doctorat (AERTEF, DEA, IIF, IP et IPM grâce à l'orientation recherche spécifiquement développée) dont la notoriété auprès des organismes publics et privés attire des publics de Belgique, de Suisse et de divers pays étrangers, y compris sous des modalités entièrement à distance. Le souci d'articuler la mention de master avec la licence Sciences de l'éducation offre aux étudiants la possibilité de se construire progressivement un cursus universitaire ajusté à leurs préoccupations d'études et de recherche dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

L'aide à la réussite est bien réelle auprès des publics spécifiques (formation initiale, réorientation, qualification, professionnalisation et reconversion de salariés ou demandeurs d'emploi, reprise d'études, avancement de carrière, etc.). Une forte articulation recherche, un encadrement des mémoires professionnels et de recherche selon une forte adaptabilité du public d'étudiants constituent un enjeu fort pour l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Une précision concernant la lisibilité de l'offre de formation du master. L'architecture de l'offre de formation de la mention a été revue pour tenir compte de l'évolution de l'intitulé de la section CNU et pour traduire la diversité des métiers visés par la discipline. L'établissement sollicite ainsi pour le contrat 2020-2024 deux mentions spécifiques : d'une part, une mention spécifique Sciences de l'éducation et de la formation qui reprend les formations autour

de la didactique et de l'apprentissage et du travail éducatif et d'autre part, une mention spécifique, portée par le département SEFA centrée sur l'ingénierie et les transformations de la formation des adultes.

Une observation concerne les parcours centrés autour de la discipline des didactiques (DEA, DEFF) qui ont pour objectif l'analyse et la modélisation des situations d'enseignement et d'apprentissage selon plusieurs dimensions pluridisciplinaires. Cette acculturation est étroitement reliée aux spécificités de l'équipe Théodile du CIREL. On peut préciser que les orientations professionnelles, vers d'une part la recherche, d'autre part vers des postes d'encadrement de l'éducation nationale, les organismes de recherche, les collectivités territoriales et les ministères concernés par les pratiques éducatives, n'entrent pas en concurrence avec les masters MEEF 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> degrés et Encadrement éducatif proposés par l'ESPE (Ecole Supérieure de Professorat et d'Education). Une bonne articulation est toutefois à trouver avec la mention Pratiques de l'ingénierie et de la formation.

Par ailleurs, un ensemble de modifications sont en cours concernant le contenu de la formation. Chaque unité d'enseignement sera clarifiée du fait des variantes sur l'ensemble des parcours et des options en lien avec les métiers du secteur éducatif. Le nouvel aménagement des heures maquettes/étudiants formalise une plus grande harmonisation du nombre d'UE dans tous les parcours. La prise en compte du projet personnel et professionnel de l'étudiant (PPPE), présente dans le cadrage de l'établissement, aménage des mutualisations entre les disciplines Travail éducatif et Didactique à l'intérieur d'un même parcours et entre les options.

Les partenariats professionnels systématisent les pratiques d'évaluation avec un conseil de perfectionnement commun pour l'ensemble des parcours et dont la fréquence est d'ores et déjà améliorée (un conseil annuel).

La remarque sur le passage de M1 à M2 est relevée comme un point à améliorer. Il semble que la compréhension de l'offre de formation soit liée à un problème de communication. Une réflexion est en cours sur la manière d'améliorer la lisibilité du site internet afin d'explicitier les débouchés pour les étudiants, les aider à mieux s'orienter dans leur choix de passage en M2. Des réunions d'information seront mises en place en avril pour présenter les masters 2 à aux étudiants. Par ailleurs, des ateliers métiers (initiés notamment en TEPC3S en option CDVA et ESSP sont en phase de généralisation) et sont composés d'enseignants des différents masters et d'anciens étudiants des précédentes promotions et des professionnels. Ils visent à accompagner les étudiants et les aident à formaliser leur choix de passage en M2. Suite à ces ateliers métiers, les étudiants sont ensuite reçus à leur demande par les responsables de parcours et d'option de M2 vers lesquels ils envisagent de se diriger.

En ce qui concerne les parcours IIF, IP et IPM, une particularité -liée aux compétences des candidats et aux modes de financements- est l'arrivée d'un grand nombre d'étudiants en M2 par les voies de la validation.

Concernant la remarque à propos des différents taux de réussite, un grand nombre d'étudiants salariés (professionnels en reprise d'études et étudiants en formation initiale exerçant de multiples activités professionnelles) réalisent leur parcours universitaire en deux ans. Le taux de réussite en tient compte et est donc tout à fait significatif.

L'évaluation du master Sociologie met en avant une maquette de formation bien structurée à l'échelle des parcours, une bonne formation à la recherche et par la recherche, et une bonne association des étudiants aux réflexions sur la formation.

L'équipe pédagogique souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Concernant l'insuffisante formalisation de la démarche d'autoévaluation, celle-ci existe bien mais n'a pas été présentée de manière suffisamment détaillée dans le dossier d'auto-évaluation, en particulier pour l'aspect professionnalisation des parcours SAEU et PPLS. Des projets tutorés avec des institutions publiques, collectivités locales, associations ; la mobilisation de professionnels intervenants ; les visites de terrains ; les voyages d'études ; tissent un réseau de partenaires participant à la formation et à son évaluation.

En ce qui concerne le manque de coordination à l'échelle de la mention, des améliorations sont prévues dans le cadre de la nouvelle maquette. Il sera ainsi proposé pour les 3 parcours M1-M2, d'organiser un binôme à la tête de chaque parcours ; la mise en place d'un processus d'admission à la mention (avec une harmonisation du calendrier de sélection des candidats et une coordination des sélections sur dossier entre les 3 parcours au sein de la Commission pédagogique de Validation et d'Admission) ; des cours communs en M1 et une harmonisation des attendus et un jury commun devraient permettre de résoudre cette difficulté.

La question de la dimension internationale, qui est faiblement présente, fait l'objet de réflexions, mais il faut noter que des stages à l'étranger sont déjà possibles dans le cadre des partenariats internationaux de la Faculté (FSSES), notamment avec des Universités européennes. Ainsi, on compte deux stages effectués à l'étranger dans le parcours RSN et il faut noter que pour VNQS comme pour ENSP, l'objectif est une insertion professionnelle nationale et locale.

Concernant ce qui apparaît comme une forte inégalité des relations avec les mondes socio-économiques selon les parcours, plusieurs éléments de réponse permettent de préciser la situation et d'attester de l'intensité des liens existants. Les deux parcours SAEU et PPLS ont bénéficié de deux PAST, d'interventions de professionnels, des interventions de plus de 20 professionnels (pour plus de 87h en PPLS) ainsi que de plusieurs réseaux bien développés dans la région et à l'extérieur (Hauts-de-France, Bordeaux, Marseille : collectivités locales, associations, organismes publics – ARS, CPAM, ANPAA, CREA, ORS, agences d'urbanisme, etc.) très présents dans la formation. Pour RSN, un PAST et une vingtaine d'intervenants issus d'entreprises et d'institutions très variées (GrDF, Le bon coin, CNRS, Sciences Po Paris, Orange Labs...) assurent ce lien autour d'un séminaire professionnel, et un réseau des anciens anime cette relation.

Enfin, pour répondre à ce qui apparaît comme une absence d'analyse des effectifs de la formation, le faible taux de réussite en M1 et le suivi des diplômés, il faut préciser que les principaux débouchés connus dans les champs politiques urbaines et sociales sont des postes de Chargés de mission auprès des collectivités territoriales (chargés de mission santé au sein des équipes de rénovation urbaine, coordonnateurs santé de programmes de santé, responsables de service santé au sein de grandes associations ou de municipalité, responsables de structures de promotion de la santé, etc.) ; au sein des organismes HLM et sociétés d'aménagements, agences d'urbanisme,

établissements publics : Chargé d'opération habitat – précarité énergétique, Chargé de mission habitat participatif, Chargé de mission au Centre ressource développement durable ; Chargé de mission au sein des services de l'État (ARS), des conseils régionaux, conseils généraux, des administrations parapubliques (CARSAT, CPAM, CAF ou établissements de santé engagés dans des actions de santé publique ou de santé communautaire) ou enfin au sein des organisations caritatives ou mutualistes. Par ailleurs, il existe aussi des débouchés sur des postes de Chargés d'études au sein d'organismes d'études (observatoires régionaux de la santé, bureaux d'études spécialisés) ou de promotion de la ville, du social et de la santé, ainsi qu'au sein des organismes de gestion urbaine (agences d'urbanisme, bailleurs sociaux, aménageurs...).

Les étudiants de M2 qui poursuivent en doctorat s'inscrivent à l'ED SESAM – ED 73 (Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management).

### Master Urbanisme et Aménagement

L'évaluation du master Urbanisme et Aménagement met notamment en avant une formation ayant un rayonnement national, une bonne ouverture à l'international, de nombreux partenaires extérieurs, de très bons résultats en matière d'adéquation formation/emploi et un travail d'auto-évaluation important.

L'équipe pédagogique du master Urbanisme et Aménagement de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Concernant l'adossement à la recherche indiqué comme très peu développé dans le dossier d'auto-évaluation (p. 207), il faut souligner qu'une part significative des exercices pédagogiques centraux dans la formation (ateliers de projets) s'inscrivent dans des programmes ou conventions de recherche (par exemple, POPSU, Métropoles et politiques de l'habitat, PIA Jeunesse, Norman Display) qu'ils viennent appuyer, permettant ainsi aux étudiants de se familiariser avec l'environnement de la recherche.

De même, le rapport note que « la participation formelle des étudiants est encore à l'étude » (p. 207). Or, l'équipe est très réceptive à cet enjeu d'association des étudiants au conseil de perfectionnement. Elle tient à souligner qu'un effort notable est réalisé depuis plusieurs années dans ce sens avec une collaboration étroite avec l'association ENVAR avec laquelle sont réalisés des points réguliers concernant la formation et certains de ses exercices (ateliers, voyages d'études...) ainsi qu'un soutien important à la réalisation d'une revue portant des dossiers thématiques (*L'âme urbaine*).

Enfin, pour ce qui concerne le DU « Habitat et aménagement du territoire », il est aujourd'hui fermé puisqu'il avait été conçu en réponse à un besoin très spécifique et conjoncturel formulé par les instances déconcentrées du Ministère de l'Ecologie (CVRH), de formation de praticiens en reconversion professionnelle dans le cadre de l'évolution des services de l'Etat (DREAL...). Si ce DU a donc été pensé comme une formation limitée dans le temps, la pérennisation de son modèle a été envisagée dès son lancement, conçu comme une étape vers la création ultérieure d'un master en alternance dans un domaine pertinent (habitat, logement) sur lequel une demande réelle était perçue et exprimée par ses partenaires.



**Monsieur Jean-Marc Geib  
HCERES  
Département des formations  
2 Rue Albert Einstein  
75013 Paris**

**OBJET : LISTES DES MENTIONS N'AYANT PAS D'OBSERVATION À  
APPORTER**

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint la liste des formations de l'Université de Lille n'ayant pas d'observations à apporter aux évaluations menées par l'HCERES pour la période évaluée 2014-2018. Cette liste est organisée par champs et sous-champs.

Je vous en souhaite bonne réception et vous d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Jean-Christophe Camart  
Président de l'Université de Lille

## **CHAMP ARTS LETTRES LANGUES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

### **Sous-champ Humanités**

Licence Histoire

Licence Sciences du langage

Master Histoire

Master Histoire de l'art

### **Sous-champ Information, communication, culture**

Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication

### **Sous-champ Sciences sociales**

Licence Psychologie

Licence professionnelle Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme (ex-Lille 1)

Licence professionnelle Métiers de l'aménagement, du territoire et de l'urbanisme (ex-Lille 3)

Master Géographie

Master Intervention et développement social

Master Management

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)